TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 669 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 20 - LUNDI 21 MAI 1979

La situation reste tendue à Longwy

LIRE PAGE 21



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le conflit sino-vietnamien

Les réfugiés d'Indochine problème international

Les délégués d'une vingtaine de pays se sont réunis à Djakarta pour examiner la question des réfugiés d'Indochine. Comme bien d'autres conférences internationales, celle-ci n'a pas apporté de solution, se bornant à décider d'utiliser l'île indonésienne de Galang comme centre de tri. Le Vietnam s'est déclaré prêt à laisser sortir dix mille personnes par mois, sans préciser les modalités ni les conditions de ces départs. Les « pays de premier accueil » d'Asie du Sud-Est, principalement la Malaisie et la Thaïlande, n'ont pas atténué leur hostilité à l'encontre des nouveaux arrivants. Les Occidentaux n'ont pas pris d'engagement quant à la réinstallation de plusieurs centaines de milliers de personnes qui sont en attente dans les camps.

En expulsant pratiquement les Vietnamiens d'origine chinoise, Hanoï risque d'aggraver encore la situation. D'autant que, dans le protectorat cambodgien voisin, la même politique semble mise en œuvre. Ainsi, des centaines de milliers de réfugiés, voire des millions, risquent de déferler, légalement ou non, vers une Asie du Sud-Est déjà surpeuplée.

En guerre sur toutes ses frontières, aux prises avec de graves difficultés internes — politiques et économiques, — le régime vietnamien a choisi de se débarrasser des gêneurs. Sans doute croit-il ainsi faire disparaître les problèmes. Mais de nombreux exemples, comme celui de l'expulsion des Indiens d'Ouganda, montrent le peu d'efficacité de telles mesures, qui ont essentiellement pour effet une dramatique hémorragie de cadres.

Une telle politique n'a que de lointains rapports avec les slogans de « clémence » et de « réconciliation nationale » officiellement proclamés en 1975. Certes, le Vietnam n'est pas le seul à blâmer. Il n'est pas l'unique responsable des actuels conflits, et on ne peut lui imputer les graves dégâts causés par les calamités naturelles.

Il était inévitable qu'après une longue guerre, qui a ruiné le pays, les collaborateurs des anciens régimes qui n'avaient pas réussi à fuir avec les Américains tentent par tous les moyens de partir. Mais il y a aussi ceux qui n'ont ni riz ni travail, qui risquent d'être envoyés de force dans les « nouvelles zones économiques » ou au front, ou qui sont affublés de l'étiquette de traître parce qu'ils ont du sang étranger.

Le fait que des commerçants d'origine chinoise constituent une partie de plus en plus grande des effectifs des réfugiés permet au Vietnam de minimiser la signification profonde de la fuite de ses ressortissants. Comme le font déjà ses amis de l'étranger, Hanoï va pouvoir présenter cet exode comme celui des profiteurs incapables de faire des sacrifices pour l'édification d'un pays socialiste. C'est oublier que bien avant les départs, par cargos entiers, de Sino-Vietnamiens des milliers de Vietnamiens avaient quitté, dès 1975, leur pays dans des conditions particulièrement périlleuses.

Après une longue indifférence, le monde découvre l'étendue du drame des réfugiés d'Indochine. La tentation est forte de mettre en accusation des pays comme la Malaisie ou la Thaïlande, qui, pour limiter l'afflux, adoptent des mesures de dissuasion aux effets parfois dramatiques. Ces pays, aux ressources limitées, pouvaient-ils indéfiniment laisser s'entasser chez eux des réfugiés que la communauté internationale ne semble pas pressée de prendre en charge ?

Le nombre des expatriés est maintenant tel qu'il pose un problème politique d'ordre international. Ne serait-il pas du rôle de l'ONU de l'examiner ? Il est vrai que ce serait ouvrir un débat peu agréable pour beaucoup de ses membres.

Pékin a suspendu ses négociations avec Hanoï

Un mois après l'ouverture des négociations sino-vietnamiennes à Hanoï, la délégation chinoise a déclaré, vendredi 18 mai, que celles-ci n'aboutissaient à rien et a annoncé son intention de quitter le Vietnam. Elle a cependant proposé qu'une nouvelle série d'entretiens ait lieu à Pékin, à une date indéterminée.

Commentant cette décision, Radio-Hanoï a accusé la Chine de « *s'être comportée avec une arrogance de grande puissance et d'avoir manqué à la fois de bonne volonté et du minimum de politesse requis* ». « *Nous espérons,* a pour suivi la radio, *que lors de la seconde série de négociations à Pékin, la partie chinoise modifiera son attitude et fera preuve de bonne volonté pour s'associer à la délégation vietnamienne en vue de dégager des mesures susceptibles de provoquer une normalisation entre les deux pays.* »

Les deux parties, qui ont essentiellement échangé des invectives pendant ces premières « négociations », se sont toutefois mises d'accord pour organiser un échange de prisonniers. Pékin avait proposé que cet échange ait lieu samedi 19 mai, mais le Vietnam a demandé qu'il soit reporté au 21 « *pour des raisons techniques* ». La Chine, qui a confirmé son intention de restituer, lundi, à Hanoï cent vingt prisonniers de guerre malades ou blessés, affirme détenir au total mille six cents Vietnamiens.

L'ambassadeur du Vietnam à Tokyo a accusé vendredi la Chine de préparer une nouvelle invasion de son pays et de tenter d'étendre le conflit au Cambodge et au Laos. La radio de Pékin vient, selon l'agence U.P.I., d'annoncer la création au Laos d'un « *parti socialiste lao* » composé de « *patriotes en lutte contre les agresseurs vietnamiens* ». On ignore si ce parti a des liens avec les maquisards qui ont fait sauter jeudi un dépôt de pétrole et de munitions près de la frontière thaïlandaise.

Le sommet franco-africain

M. Giscard d'Estaing va plaider à Kigali pour la concertation avec les pays arabes

La sixième conférence franco-africaine se réunit lundi 21 et mardi 22 mai, à Kigali, capitale du Rwanda, en présence de M. Giscard d'Estaing. Vingt-deux chefs d'Etat ou de gouvernement devraient assister à ce sommet auquel participera pour la première fois un pays anglophone, le Libéria.

Outre les problèmes du développement qui devraient être au centre des entretiens de lundi, le sommet débattra du dialogue euro-afro-arabe dont M. Giscard d'Estaing avait lancé l'idée lors de sa conférence de presse du 15 février.

Le chef de l'Etat, qui a achevé vendredi 18 mai sa visite de deux jours au Rwanda, passe le week-end, dit-on officieusement à Kigali, au domaine de chasse de Mutara.

De notre envoyé spécial

Kigali. — La sixième conférence franco-africaine sera sans doute plus sereine que les rencontres précédentes. Lors des sommets de Dakar, en avril 1977, et de Paris en mai 1978, les deux « guerres du Shaba » — d'inégale importance — avaient troublé les débats, largement consacrés, de ce fait, aux problèmes de sécurité collective.

Les dirigeants « modérés », en proie à un début de psychose « cubaine », s'alarmaient su spectacle d'une Afrique francophone qui, du Sahara au Zaïre, en passant par le Tchad, semblait plus convulsive que jamais. Comment renforcer la sécurité du continent noir devenu le champ clos de rivalités de puissances ? Comment assurer « *le droit à la sécurité de tous les Etats à l'intérieur de leurs frontières* » ? Pouvait-on éviter la déstabilisation de l'Afrique ? Fallait-il mettre sur pied une force commune d'intervention ?

A Kigali, l'atmosphère et la teneur des débats s'annoncent sensiblement différentes. Depuis la spectaculaire réconciliation d'août 1978 entre les présidents Neto et Mobutu, le Shaba est calme. Malgré la confusion qui règne au Tchad, un processus de réconciliation nationale s'y est amorcé. Bref, quelques conflits — et non des moindres — semblent provisoirement du moins en voie d'apaisement. Pas plus qu'en 1977 et 1978, les problèmes de sécurité ne figureront à l'ordre du jour, mis au point lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue du 23 au 25 avril dans la capitale rwandaise. On n'exclut pas, du côté français, que ces problèmes affleurent au fil des débats, mais on souhaite que la sixième conférence franco-africaine retrouve sa vocation initiale et s'attelle à résoudre les problèmes concrets du développement.

Le renouvellement de la convention de Lomé

La journée de lundi sera consacrée à l'examen de grands dossiers économiques : répercussions de la crise mondiale, renchérissement des produits pétroliers sur les fragiles équilibres des Etats africains, situation du dialogue Nord-Sud, endettement du tiers-monde. L'attitude des puissances industrialisées vis-à-vis des plus démunis retiendra, selon toute vraisemblance, l'attention des partenaires africains de la France, au moment même où les débats de la CNUCED mettent en évidence l'insuffisance de l'aide consentie par les pays riches. Un autre dossier revêt un caractère particulièrement actuel. Il s'agit de l'association des pays africains à la Communauté européenne dans le cadre de la convention de Lomé. En effet, les négociations pour le renouvellement de cet accord, prévues pour l'été de 1980, s'engageront très prochainement. Nul doute que les participants au sommet jugeront le moment opportun pour faire valoir leurs doléances.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

L'élection présidentielle en R.F.A.

La coalition socialiste et libérale tente de faire obstacle à la candidature chrétienne-démocrate de M. Carstens

Le successeur de M. Walter Scheel à la présidence de la République d'Allemagne sera élu le 23 mai par les mille trente-six membres de l'Assemblée fédérale qui réunit les cinq cent dix-huit députés du Bundestag et un nombre égal de délégués élus par les diètes des Länder.

M. Carl Carstens, candidat de l'opposition chrétienne-démocrate, serait, semble-t-il, assuré d'une majorité de vingt-six voix si le physicien Karl-Friedrich von Weizsäcker refusait d'être le candidat de la coalition socialiste et libérale, proposition à laquelle il n'a pas encore répondu. M. von Weizsäcker est la seule personnalité susceptible de menacer sérieusement les chances de M. Carstens.

De notre correspondant

Bonn. — Les partis de la coalition socialiste-libérale au pouvoir à Bonn croient avoir trouvé un moyen de prévenir, le 23 mai, l'élection à la présidence de la R.F.A. du candidat chrétien-démocrate, M. Carl Carstens. Ils viennent de proposer leur soutien à M. Carl-Friedrich von Weizsäcker, qui jouit d'une grande réputation à la fois comme physicien et comme philosophe. Celui-ci, il est vrai, réserve encore sa réponse.

Depuis que M. Carstens a été choisi par les chrétiens-démocrates, la coalition gouvernementale n'a négligé aucun effort pour barrer la route à sa candidature. Une campagne persistante a été menée contre lui parce qu'il a été dans sa jeunesse estudiantine membre — sans doute involontaire — du parti national-socialiste (*le Monde* du 13 novembre 1978). Il s'est vu reprocher aussi d'avoir, en tant que secrétaire d'Etat à la chancellerie, durant la période de la « grande coalition », couvert ou toléré les trafics d'armes de la République fédérale avec divers pays du Proche-Orient ou de l'Afrique australe. M. Schmidt lui-même a cependant jugé bon, il y a quelques semaines, d'intervenir pour mettre fin à une campagne qui risquait de ternir un futur président de la République.

Bon nombre d'hommes politiques sociaux-démocrates n'en poursuivent pas moins leurs attaques contre M. Carstens, en l'accusant d'avoir été hostile à la « *politique à l'Est* », d'entretenir des opinions d'extrême droite et d'être donc incapable de devenir un président que l'ensemble de la nation pourrait accepter. En fait, beaucoup de membres de la coalition gouvernementale refusent tout simplement d'admettre qu'au sein de l'Assemblée fédérale chargée d'élire le président, les partis d'opposition disposent d'une majorité de vingt-six voix.

Les responsables du S.P.D. et du F.D.P ont refusé, dans un premier temps, de choisir un candidat au sein de leur parti, dans l'espoir de forcer la main du président Scheel, qui n'avait pourtant pas l'intention de s'engager dans une bataille perdue d'avance. Cette attitude a contraint alors les stratèges gouvernementaux à réviser leur tactique ; les libéraux ne pouvaient guère proposer un candidat briguant la succession du président Scheel, qui a su acquérir une popularité tout à fait exceptionnelle. D'autre part, les noms avancés du côté social-démocrate n'auraient pas nécessairement obtenu le soutien de tous les libéraux à l'Assemblée fédérale, ce qui aurait encore aggravé la défaite éventuelle du camp gouvernemental.

A quelques jours de l'élection, les dirigeants sociaux-démocrates et libéraux viennent donc de mettre au point une manœuvre susceptible de barrer la route à M. Carstens. Il est douteux, en effet, que tous les électeurs fédéraux appartenant à la C.D.U. soient inconditionnellement favorables au candidat de leur parti.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 3.)

Point de vue

La stupiditsia

par LIONEL STOLÉRU (*)

Chacun sait que l'évolution politique suit la loi du balancier : va-t-on trop loin dans une direction que le balancier nous ramène avec d'autant plus de vigueur dans l'autre direction. Olof Palme, en Suède, il y a quelques années, James Callaghan ces derniers jours en Angleterre, en ont fait encore l'expérience.

Mais, pense-t-on souvent, l'évolution idéologique est, au contraire, moins fluctuante, suit un « *sens de l'histoire* » qui, par-delà les vicissitudes quotidiennes du politique, imprime à la société une dynamique continue dont le nom est « *progrès de civilisation.* »

Or, voici que notre boussole s'affole, que l'aiguille magnétique qui orientait nos idées perd le nord et fait des tours de cadran sans savoir vers quel pôle se fixer.

Tout était pourtant, comme eût dit Verlaine, si beau, si calme. Marx gouvernait notre vie politique et Freud notre vie psychique. Une classe intellectuelle sans états d'âme reproduisait fidèlement ces modèles dans cette béatitude des idées reçues qui permet la méditation sans fatigue.

Puis vint mai 68. Daniel Cohn-Bendit, en plein boulevard Saint-Germain, se permit de dire à Jean-Paul Sartre que celui-ci ne comprenait rien à ce qui se passait. Quelques yeux se dessillèrent, dont ceux de Maurice Clavel, malheureusement fermés ces jours derniers pour une éternité qu'il avait toujours quêtée.

Les nouveaux philosophes vinrent dire à voix haute ce que beaucoup pensaient tout bas : Marx avait vécu et le terrorisme intellectuel qui en était issu pourrait utilement faire place à une réflexion positive sur l'avenir de nos sociétés.

(*) Secrétaire d'Etat.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Obsession

Lundi, j'ai rêvé que M. Barre parlait de l'Europe à la radio nationale ; mardi, j'ai rêvé qu'il s'expliquait sur l'Europe à la première chaîne ; mercredi, j'ai rêvé qu'il évoquait l'Europe sur une radio périphérique ; jeudi, j'ai rêvé qu'il discourait sur l'Europe à la deuxième chaîne ; vendredi, j'ai rêvé qu'il défendait l'Europe sur une autre radio périphérique; samedi, j'ai rêvé qu'il vantait l'Europe dans mon journal. Et, dimanche, j'ai fait un cauchemar : je n'avais plus ni radio ni télévision et je trouvais le premier ministre installé dans ma baignoire, qui me disait : « Rassurez-vous, je ne fais que passer, je suis juste venu vous parler un peu de l'Europe. »

BERNARD CHAPUIS.

« LE TAMBOUR », DE V. SCHLONDORFF A CANNES

Sous les yeux d'un enfant

En temps normal, c'est-à-dire si le film-événement de Francis F. Coppola, *Apocalypse Now*, ne participait pas à la compétition, on désignerait sans hésiter comme un vainqueur probable du trente-deuxième Festival de Cannes *le Tambour*, de Volker Schlöndorff, d'après le roman de Günter Grass. Projetée vendredi 18 mai, à Cannes, cette œuvre réunit, en effet, toutes les qualités du lauréat idéal : richesse thématique et originalité profonde d'un sujet ancré dans la réalité historique, maîtrise de la mise en scène et, au côté d'excellents comédiens, dans le rôle d'Oscar, l'enfant témoin, le petit juge diabolique et railleur, un stupéfiant jeune interprète (David Bennent).

Pour ceux qui connaissent le roman de Günter Grass, précisons que Volker Schlöndorff et ses scénaristes (Jean-Claude Carrière et Franz Seitz) n'ont porté à l'écran que les trois premiers quarts du livre. Il était impossible de filmer, sans faire appel à un autre acteur, la transformation physique d'Oscar, lorsqu'il décide brusquement de grandir et de rejoindre les adultes. Le récit cinématographique s'arrête donc à la fin de la guerre. Au moment de quitter Dantzig pour l'Ouest, Oscar salue une dernière fois sa grand-mère, la vieille paysanne kachoube qu'avait rendue enceinte le fugitif qu'elle cachait sous ses jupes. Il dit également adieu à une enfance qui aura duré vingt et un ans.

Fœtus lucide et nourrisson surdoué, Oscar a vu le jour à Dantzig en 1924. Est-il le fils d'Alfred, l'Allemand, ou de Jan, le Polonais, pour qui sa mère a de fréquentes faiblesses, c'est le premier problème qui se pose à Oscar. Le second est celui de son destin. Penché sur son berceau, Alfred, son père légitime, l'a voué à l'épicerie. Sa mère, elle, lui a promis un tambour pour son troisième anniversaire. Seul le tambour intéresse Oscar. Si bien que, lorsque arrive le fatidique anniversaire, sa décision est déjà prise : enfant il est, enfant il restera. Désormais il refusera de grandir. Une chute volontaire dans un escalier justifie aux yeux de ses parents et des médecins cette bizarrerie physiologique.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

REGARDS ÉTRANGERS SUR LE XXIII[e] CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

Voici trois opinions — critiques — sur le vingt-troisième congrès du P.C.F. Trois opinions étrangères émises par d'anciens membres de partis communistes.

Point de vue de l'Est, celui du Polonais Krzysztof Pomian, pour qui, physiquement absente du congrès, la dissidence y a joué un grand rôle, contraignant le P.C.F. à une attitude défensive.

Point de vue d'Europe centrale, celui de Franz Marek. Ancien dirigeant du P.C. autrichien, il estime que le « triangle » eurocommuniste Rome-Madrid-Paris ne sort pas renforcé du vingt-troisième congrès et s'interroge sur le caractère « scientifique » des analyses de M. Marchais, celles notamment qui ont trait à l'Europe de l'Est.

Point de vue venu du Sud, celui de Fernando Claudin. Marxiste espagnol, il trouve peu crédible la conception du socialisme définie par le P.C.F., un parti, selon lui, à la dérive.

Trois points de vue, trois contributions au débat sur l'avenir des gauches ouest-européennes et du socialisme à l'échelle du continent.

La fin de l'eurocommunisme ?

par FRANZ MAREK (*)

JE ne crois pas que le vingt-troisième congrès du P.C.F. ait enchanté les partis frères latins. Les Espagnols ont déjà mal digéré le virage qui a contribué à la défaite électorale de mars. Après leur accord avec le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) sur la composition des municipalités, ils ne pourront guère se consoler avec l'adage pascalien selon lequel ce qui est vrai de ce côté des Pyrénées est erroné de l'autre.

Quant aux Italiens, leur délégué a présenté dans son allocution — conformément au programme électoral du P.C.I. — « *le choix européen comme un moment de la vision nationale et internationale du parti* ». En entendant cette phrase, certains auront sans doute pensé à un passage du discours de clôture prononcé par le secrétaire général du P.C.I. lors de son dernier congrès. Berlinguer avait alors parlé de la possibilité que, dans une question précise concernant tel ou tel pays, son parti pourrait se trouver plus proche d'une autre force que du parti frère correspondant.

Fin de l'eurocommunisme ? Je ne le crois pas. L'eurocommunisme n'est pas né en France, il ne peut y mourir. (Je ne partage pas l'avis des *Précieuses ridicules*, repris par le Candide de Sciascia, selon lequel, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.) Et il faut dire pour être objectif que le vingt-troisième congrès n'a pas tout à fait fermé la porte ouverte par le vingt-deuxième. Ce qui est vrai, c'est que le triangle Rome-Madrid-Paris ne sort pas renforcé par ce congrès.

Etre unitaire pour trois

En Italie, l'eurocommunisme a été le fruit d'une longue évolution. En Espagne, sa naissance fut saluée par une discussion assez large et riche en controverses. En France, il a été décidé au sommet, sans que la base — je cite l'explication de *l'Unita*, le journal du P.C.I. — ait eu la possibilité de participer aux débats nécessaires, sans une vraie « *réflexion collective* », sans avoir absorbé les retards accumulés depuis 1956 après le vingtième congrès du parti soviétique. Il suffit de comparer *Rinascita* avec *France nouvelle*, *Argumentos* (1) avec un mensuel quelconque du P.C.F. pour s'en apercevoir.

Oui, le P.C.F. a adopté le pluralisme, l'alternance au pouvoir et la démocratie comme valeurs universelles. Mais la voie démocratique au socialisme suppose un ensemble de partis, de syndicats, de groupes et de mouvements dont chaque composante a son propre profil, sa propre histoire et ne ressent pas le besoin d'être guidée par d'autres. C'est une perspective avec des désaccords inévitables et la recherche permanente d'un dénominateur commun. Le mot d'ordre lancé par Thorez disant qu'il faut être unitaire pour deux — mis sous le boisseau par ses successeurs — ne suffit plus. Il faut être unitaire pour trois, pour cinq, pour sept, voire pour plus encore. Orientation incompatible avec la thèse léniniste du rôle dirigeant du parti, formule, l'expérience l'a prouvé, qui s'applique en fait au rôle des dirigeants d'un seul parti.

Et, dans le discours du secrétaire général, nous retrouvons le parti « *quasi unanime* » (*l'Humanité* du 11 mai), parti des ouvriers, des travailleurs, des intellectuels, parti de la nation, parti du socialisme en France, seul parti qui lutte contre les puissances d'argent, parti de la jeunesse, parti de la libération de la femme — après les Espagnols, les Italiens ont tout de même reconnu la spécificité et l'autonomie du mouvement des femmes, — et la liste n'est pas complète. On comprend dans ces conditions que le parti ne pouvait supporter d'être devancé par le P.S. lors des élections.

Le P.C.F. est un grand parti ; devenir encore plus grand est un désir légitime. Mais un peu moins de triomphalisme lui ferait du bien. Le congrès a réaffirmé que l'autogestion était un « *objectif fondamental* », il a souligné que son but était un socialisme démocratique, autogestionnaire. Or, il n'y a pas si longtemps, le P.C.F. critiquait durement ceux qui parlaient d'autogestion. Une bonne idée, une orientation révolutionnaire, peuvent donc naître aussi ailleurs.

Difficile à expliquer à Prague ou à Moscou

Le P.C.F. se présente maintenant comme le parti du « *socialisme scientifique* », qui remplace le marxisme-léninisme, reconnu comme l'idéologie institutionnelle des pays de l'Est. Mais est-il vraiment scientifique d'expliquer les « *atteintes aux libertés significatives* » dans les pays de l'Est par une « *méconnaissance persistante de l'exigence démocratique, dont le socialisme est porteur* » ? Cette explication provoque cette question : d'où vient cette persistance ? D'autant que le vingt-troisième congrès, empruntant un vocabulaire qu'on croyait dépassé, a redécouvert dans ces pays « *l'obtention de droits nouveaux et étendus pour les travailleurs et leurs organisations dans l'entreprise et dans toute la vie sociale, ainsi que la création d'organes de représentation, de participation et de contrôle populaires sous des formes très diversifiées* ». Je plains les dirigeants du P.C.F. qui devraient expliquer ce texte dans une usine à Prague, Varsovie ou Moscou. C'est pendant le congrès que Sabata, communiste courageux, fut condamné en Tchécoslovaquie.

Marchais avait raison d'écrire dans *le Monde* que l'eurocommunisme n'a pas encore épuisé tout son potentiel. Il faut donc espérer que le P.C.F. reprendra la voie du vingt-deuxième congrès, qui, malgré ses limites, était globalement positif. Il faut l'espérer, car le P.C.F. est un grand parti avec des racines profondes dans la population travailleuse. Il faut l'espérer parce qu'il n'y a pas de perspectives socialistes en Europe sans la contribution des grands partis eurocommunistes. Et plus encore : sans un mouvement ouvrier unitaire et rayonnant en Europe occidentale, on ne peut pas envisager une évolution démocratique dans l'empire russe, ou, sinon, en cas de crise, il faudrait s'attendre à des explosions nationalistes sanglantes et dangereuses.

Je sais bien que, même pour les eurocommunistes, est toujours valable le mot de Marx selon lequel la tradition des morts pèse comme un cauchemar sur les cerveaux des vivants. Ils n'ont pas encore approfondi l'analyse des Etats post-révolutionnaires. Leur libre échange d'opinions suit encore — comme l'a écrit Lombardo Radice, membre du C.C. du P.C.I., dans un livre publié par la maison d'éditions du parti — une ligne *discendente*, de haut en bas, et non pas une ligne *ascendente*, de bas en haut. Dans la polémique des centrales nucléaires, ils ont du mal à se détacher du vieux préjugé du mouvement ouvrier disant qu'il faut toujours être du côté du progrès et de la science. Mais la recherche d'une troisième voie, démocratique, c'est-à-dire non stalinienne, socialiste, c'est-à-dire non social-démocrate, présente tout de même une grande espérance. Ce n'est pas la seule, mais il n'y en a pas tant dans ce « *mondo grande e terribile* » dont parlait Gramsci.

(1) Mensuel du P.C. espagnol.

(*) Membre du bureau politique du P.C. autrichien de 1947 à 1969, exclu en 1970 en raison de sa condamnation de l'intervention en Tchécoslovaquie, rédacteur en chef du *Wiener Tagebuch*, revue marxiste indépendante.

Un parti à la dérive

par FERNANDO CLAUDIN (*)

COMME prévu, le vingt-troisième congrès du P.C.F. a ratifié à l'unanimité — il ne manquait plus que cela ! — la stratégie de rupture adoptée secrètement il y a deux ans dans le cénacle de la place du Colonel-Fabien. Rupture non du pouvoir détenu par la droite, mais de la force et de la dynamique unitaires, qui, en mars 1978, auraient pu conduire la gauche au gouvernement.

Tout a été ratifié, avec quelques innovations. Par exemple : au lieu du « *marxisme-léninisme* », la référence théorique du P.C.F. sera le « *socialisme scientifique* ». Au lieu de la « *démocratie avancée* », l'objectif stratégique central sera l' « *avancée démocratique* ». Personne ne doit douter désormais que le P.C.F. est non seulement *le* parti de la classe ouvrière, *le* parti révolutionnaire, mais aussi *le* parti de la science. Ses décisions ont des fondements scientifiques. Aussi bien celles qui ont permis l'union de la gauche et le programme commun que celles qui ont conduit à la rupture, ou celles qui ont exhumé du musée de la III[e] Internationale la vieille panacée de l'« *union à la base* ».

Si la « *démocratie avancée* » n'a pas été possible par l'union au sommet, l' « *avancée démocratique* » la réalisera par l' « *union à la base* ». Sans doute, pour le croire, faut-il oublier l'histoire. Combien de fois, depuis les années 20, la panacée de l'union à la base — contre les traîtres et les chefs réformistes pervers — n'a-t-elle pas conduit les P.C. vers des voies sans issue... ou bien débouché sur le fascisme, comme dans l'Allemagne de Weimar ?

Vieille panacée discréditée, tout comme les raisons avancées pour la justifier : avant tout, bien sûr, la nécessité de renforcer le P.C.F. au point que personne ne puisse lui disputer le « *rôle dirigeant* » que l'histoire et la science lui ont assigné. Car, dans cette énorme guerre des galaxies idéologiques décrite par Marchais, nombreuses et puissantes sont les forces du mal (impérialisme, social-démocratie, contestataires de l'intérieur faisant le jeu des uns et des autres), qui essaient d'en finir avec l'avant-garde *du bien*, de la vider de son essence révolutionnaire. Elles y sont presque parvenues avec le programme *commun*, car elles sont non seulement puissantes, mais aussi perfides, machiavéliques. C'est pourquoi le parti doit avant tout se renforcer : idéologiquement avec le « *socialisme scientifique* », tactiquement avec l' « *union à la base* ». Et, en même temps, réduire le P.S. à des proportions plus modestes, afin que son penchant naturel pour la collaboration de classes soit *freiné* par le parti révolutionnaire. Grâce à l' « *union à la base* », les socialistes feront pression sur leurs dirigeants pour les maintenir sur le bon chemin.

Le congrès a entrouvert la porte à une nouvelle alliance au sommet, mais en la différant jusqu'au moment où l'opération « *union à la base* » aura donné ses fruits. Il est facile de prévoir que la vieille recette échouera une fois de plus.

L' « *union à la base* » est un expédient utilisé dans une période d'incertitude, pour couvrir le vide stratégique dans lequel le P.C.F. se débat depuis qu'il a rompu l'union de la gauche par peur d'assumer des responsabilités gouvernementales en pleine crise capitaliste. Plus que la modération ou les vacillations du P.S., le P.C.F. a redouté la possible dynamique du mouvement de masse. Il aurait pu mettre à profit cette dynamique pour corriger, une fois au pouvoir, les insuffisances du programme commun. Il a préféré rester dans l'opposition, passer à une politique défensive qu'il qualifie, bien sûr, d'offensive.

Une conception du socialisme peu crédible

Autre grand problème où brille la rigueur révolutionnaire et scientifique du P.C.F. : celui des sociétés de l'Est.

D'une part, le parti ratifie de nouveau le principe adopté par l'eurocommunisme selon lequel le socialisme porte en soi la démocratie. De l'autre, il continue de considérer comme socialistes des régimes qui se caractérisent, selon le congrès lui-même, par « *une méconnaissance persistante de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur* ». Et il affirme que le « *bilan* » de tels régimes est « *globalement positif* ». La difficulté de maintenir des positions aussi contradictoires transparaît dans le rapport de Marchais, obligé d'utiliser des arguties polémiques du plus bas niveau. « *La seule question qui importe finalement*, dit-il, *c'est : oui ou non, est-ce une bonne chose que les peuples concernés aient construit le socialisme, ou aurait-il mieux valu qu'ils ne le fassent pas ? Notre réponse à cette question (...) est sans ambiguïté : oui, c'est une bonne chose, pour eux et pour nous.* » Cela paraît être une plaisanterie : le secrétaire général feint d'ignorer que la question est de savoir si le socialisme a été construit ou non, et avec la plus grande désinvolture il se demande à la place s'il est bon ou non qu'il ait été construit.

La thèse selon laquelle le socialisme existe de l'Elbe au Pacifique conditionne et fausse la construction idéologique et politique du P.C.F. Elle permet de donner une appréciation irréelle de la dynamique mondiale. « *Ce qui avance*, dit Marchais, *c'est le socialisme ; ce qui perd du terrain, c'est le capitalisme...* » Ainsi Marchais commet-il le délit dont il accuse les marxistes, qui réfutent le caractère socialiste des régimes de l'Est : coïncider objectivement avec la propagande réactionnaire. Car il suffit à cette propagande d'énumérer des thèses vérifiées, que Marchais lui-même constate dans son rapport au vingt-troisième congrès — absence de démocratie, atteintes aux droits de l'homme, etc., — pour s'écrier : « *Voilà ce que fait le socialisme !* » Et Marchais confirme : oui, messieurs, c'est ça, le socialisme. Tandis que les marxistes disent : non ce n'est pas le socialisme. Qui fait donc le jeu de la propagande réactionnaire ?

Mais il y a plus inquiétant. En acceptant de dire que c'est cela le socialisme, le P.C.F. met en jeu la crédibilité de sa conception du socialisme. Qui peut assurer, en effet, que, dans une conjonction historique déterminée, il ne pourrait pas devenir l'agent de ce socialisme sans démocratie ?

Hypothèse qui n'est pas absurde si l'on accepte l'analyse que fait Marchais de la dynamique mondiale. Parce que si le « *socialisme* » — c'est-à-dire surtout l'U.R.S.S. et son bloc — avance continûment au détriment du « *capitalisme* », il arrivera logiquement un moment où le rapport global des forces sera si favorable au bloc soviétique que l'Europe occidentale tombera sous son hégémonie sans besoin de conflit armé. Pourquoi, dans ces conditions, le P.C.F. ne pourrait-il pas adopter le « *modèle* » qu'il répudie aujourd'hui, si, en fin de compte, il s'agit *aussi* de socialisme ? Il suffirait de l'adapter un peu « *aux couleurs de la France* ». On peut même songer à une bonne union de la gauche, avec un bon P.S., où brillerait dans toute sa splendeur le « *rôle dirigeant* » du P.C.F.

Où va le P.C.F. ? Le vingt-troisième congrès ne permet pas de donner une réponse satisfaisante à cette question. Le parti maintient son repli sectaire des deux dernières années, mais ne ferme pas la porte à une nouvelle ouverture. Il paraît se rapprocher de Moscou, mais confirme ses principales critiques du « *socialisme réel* », avec les mêmes inconséquences : il serre les rangs devant ses contestataires, mais n'utilise pas les méthodes de naguère. Victoire d'un centralime appelé à durer ? Ou phase de transition et d'incertitude, avec des courants contradictoires, qui ne sont pas encore assez décantés ? Pour l'instant, le P.C.F. va à la dérive.

(*) Ancien dirigeant du P.C. espagnol, auteur de *l'Eurocommunisme* (Ed. Maspero).

Un congrès hanté par la dissidence

par KRZYSZTOF POMIAN (*)

LE vingt-troisième congrès du P.C.F. semble avoir été tout, sauf un événement. Changements au sommet, modifications des statuts, avances en direction de la Chine : le relevé des innovations manifestes est vite fait. Pour le reste, les choses semblent en être restées au point où elles étaient avant. On peut même penser, et certains commentateurs ne s'en sont pas privés, que le long chapitre III du rapport de Georges Marchais, « Les pays socialistes et nous », ne fait que réaffirmer les positions traditionnelles.

Il est vrai qu'on les retrouve au grand complet, encore qu'elles soient fréquemment assorties de réserves grâce au maniement de la rhétorique du *oui... mais...* Oui, l'U.R.S.S. et les pays de son obédience sont socialistes, mais il leur manque la démocratie. Oui, ils sont porteurs des espoirs des opprimés, mais ils ne constituent nullement un modèle à suivre. Oui, il existe « *des lois générales de l'édification du socialisme* », mais c'est tout comme si elles n'existaient pas. Et ainsi de suite. Seulement, et c'est là un point essentiel, les *oui* et les *mais* ne s'équilibrent guère.

S'agit-il de célébrer le « *socialisme réel* » ? On dispense alors des contre-vérités, mais concrètes et précises, parlantes. Et qui emportent la croyance. Georges Marchais cite un texte des ouvriers communistes français prêts, à ce qu'ils disent, à échanger leur condition contre celle des ouvriers des « *pays socialistes* ». Comment ne le seraient-ils pas, si les responsables de leur parti ne leur ont jamais dit qu'un tel échange les aurait privés de la protection syndicale et du droit de grève ?

Aussi longtemps que la critique communiste officielle des pays du « *socialisme réel* » se satisfait de généralités vagues sur l'insuffisance de la démocratie, elle ne pèse pas lourd confrontée à des louanges qu'on leur prodigue. Elle ne peut devenir crédible qu'à condition de s'attaquer à des phénomènes bien définis et d'abord à la domination soviétique qui prive les peuples de l'Europe de l'Est du droit de décider de leur sort, ainsi qu'à ce qui caractérise l'U.R.S.S. elle-même et tous les pays taillés sur son modèle : système du parti unique, absence des libertés élémentaires (y compris le droit de former des syndicats et de faire la grève), censure, violations de la légalité, etc.

De même que l'autocritique pour le « *retard de 1956* » ne saurait convaincre qu'à condition de s'accompagner de la révision des jugements portés alors sur la révolution hongroise, de même la dénonciation des séquelles du stalinisme, pour être plus qu'une clause de style, aurait dû être prolongée par la défense d'un Bahro, d'un Sabata ou encore des fondateurs des syndicats libres en U.R.S.S., en Roumanie et ailleurs, sans parler de tous ceux qui peuplent les camps, les hôpitaux psychiatriques ou qui sont victimes des *Berufsverboten* « socialistes ».

Cela dit, avons-nous affaire seulement à un maintien opiniâtre du point de vue traditionnel ? Une autre lecture du chapitre en question et du congrès dans son ensemble paraît plus plausible. Ce qui frappe un observateur qui, comme l'auteur de ces lignes, vient de l'Est, c'est l'attitude nettement défensive de tous les orateurs dès qu'ils touchent à des sujets brûlants. Cela se voit d'abord dans l'insistance sur la guerre idéologique : Georges Marchais y est revenu à quatre reprises, dix personnes en ont traité après lui et *L'Humanité* l'a évoquée trois fois dans les titres de ses comptes rendus. Or ce thème n'est jamais mis en avant par un P.C. quand il se porte bien. Il réapparaît, en revanche, à des moments où c'est dans les rangs du parti lui-même qu'on doit faire face à la contestation des principes de son fonctionnement et des orientations de sa politique.

Il est significatif à cet égard que Paul Laurent ait été obligé de constater ce que tout le monde sait par ailleurs, à savoir que, « *ici et là, et parfois chez des communistes, on tente d'opposer pluralisme, voie démocratique au socialisme, à la réaffirmation du centralisme démocratique* », et de rappeler à ses auditeurs quelques vérités léninistes primaires. Et il l'est encore plus que, après avoir donné une réponse « *offensive (!) et sans ambiguïté (!)* » à la question : « *Oui ou non, est-ce une bonne chose que les peuples concernés* (des pays de l'Est, de l'U.R.S.S., de la Chine, de Cuba, etc.) *aient construit le socialisme ou aurait-il mieux valu qu'ils ne le fassent pas ?* », Georges Marchais se soit senti obligé de consacrer trois paragraphes à réfuter l'assimilation des « *pays socialistes* » aux pays fascistes.

Physiquement absents, mais...

C'est là un des passages les plus étonnants du rapport, car apparemment rien ne l'empêchait de sauter de la glorification des vertus des « *pays socialistes* » à la condamnation des crimes de la période stalinienne et des « *écarts sérieux et graves* » qui séparent la réalité de ces pays des exigences de la « *démocratie socialiste* ». Rien, sinon la présence, dans le P.C.F. lui-même, de ceux qui pensent que les similitudes entre les « *pays socialistes* » et les pays fascistes sont trop flagrantes pour qu'on puisse éviter d'y réfléchir.

Cette attitude défensive est le symptôme de la principale innovation du congrès — le premier du P.C.F. hanté par la dissidence. Physiquement absents, privés de l'accès à la tribune, les dissidents n'en étaient pas moins présents tout au long du débat : ce sont eux qu'on s'appliquait à exorciser, c'est à leurs arguments qu'on essayait de trouver des répliques, comme si leur audience était beaucoup plus vaste que celle, infime, dont les dirigeants veulent les créditer. En ce sens, les dissidents sortent vainqueurs du congrès ; qu'on n'ait pas réussi à faire semblant qu'ils n'existent pas ou ne signifient rien constitue déjà, pour eux, un grand succès. Et puisqu'ils jouent, à l'intérieur du P.C.F., le rôle tenu par la dissidence à l'Est, celle-ci ne peut que les féliciter pour leur travail en espérant que ça ira mieux la fois suivante.

Le P.C.F. évolue d'abord en fonction des changements en France. Mais aussi en fonction de ceux, fussent-ils difficilement perceptibles, qui modifient, pour le meilleur ou pour le pire, le climat politique et culturel dans les pays du « *socialisme réel* ». Or ces changements, avec des degrés variables, sont liés à l'activité de la dissidence. Un des facteurs de l'évolution de la situation française se trouve, en ce sens, à l'Est. C'est pourquoi le destin des dissidents a une importance particulière en premier lieu pour la gauche française. En manifestant sa solidarité avec eux, elle peut contribuer à faire progresser sa propre cause.

(*) Historien et philosophe polonais, ancien membre du P.O.P., résidant actuellement en France.

Le Monde

étranger

LA VISITE DU MARÉCHAL TITO A MOSCOU

Soviétiques et Yougoslaves ont cherché à améliorer leurs relations

De notre correspondant

Moscou. — Le maréchal Tito quitte l'Union soviétique, lundi 21 mai, après avoir pris deux jours de repos au Kremlin. Les pourparlers se sont terminés, vendredi, par la publication d'une « communication à la presse ». Les Yougoslaves et les Soviétiques expriment leur volonté *« d'améliorer leur compréhension mutuelle, de poursuivre un dialogue fructueux et constructif sur les grands problèmes de la vie internationale »*, et *« d'approfondir la coopération bilatérale »*. La visite d'amitié que le chef de l'Etat yougoslave vient de faire devrait mettre un terme au refroidissement des relations sensible depuis quelques mois.

Au cours de leurs entretiens, MM. Tito et Brejnev ont réaffirmé trois séries de principes. Ils se sont prononcés pour le développement de la coopération dans tous les domaines et à *tous* les niveaux (des rencontres plus fréquentes sont prévues entre les fonctionnaires des partis communistes et entre les dirigeants des deux Etats. Cette coopération doit avoir pour base les documents de 1955 et 1956 qui avaient scellé la réconciliation soviéto-yougoslave. Le maréchal Tito a déclaré qu'ils étaient *« irremplaçables »*, autrement dit, qu'il n'était pas question de les modifier. Enfin, les différences entre les deux parties, concernant tant la construction du socialisme que certains grands problèmes internationaux, ne doivent pas empêcher le développement de cette coopération.

Ces principes ne sont pas nouveaux, mais il est important qu'ils soient rappelés au lendemain de divergences profondes entre Moscou et Belgrade. Les Soviétiques ont été fort mécontents de la visite en août de M. Hua Guofeng en Yougoslavie et de ses déclarations *« antisoviétiques »*, puis de la condamnation par Belgrade de l'intervention vietnamienne au Cambodge, et enfin de la position yougoslave balancée adoptée dans le conflit sino-vietnamien. Ni les critiques exprimées publiquement dans la presse soviétique, ni même le voyage de M. Brejnev en Bulgarie, que beaucoup de Yougoslaves ont interprété comme une tentative de pression sur leur pays, n'ont amené Belgrade à changer de politique.

Le problème des non-alignés

L'U.R.S.S. paraît avoir plusieurs raisons de recréer un meilleur climat politique avec la Yougoslavie. D'une part, la relance de la polémique est contre-productive dans la mesure où, loin d'infléchir leur position, les dirigeants yougoslaves sont amenés à affirmer avec plus de force les principes fondamentaux de leur politique. Ils n'« encaissent » pas, ils répondent ; c'est ce que le maréchal Tito a fait — encore que sous une forme nuancée — dans son discours de jeudi au Kremlin. D'autre part, la Yougoslavie est un pays qui compte dans le mouvement des non-alignés, et, en prévision des difficultés qui vont surgir au sommet du mouvement, à La Havane, Moscou n'a pas intérêt à être en froid avec Belgrade. De même, au Proche-Orient ou en Asie, les Yougoslaves, qui savent entretenir de bonnes relations avec différents protagonistes, peuvent servir, sinon d'intermédiaires, du moins de trait d'union entre le camp socialiste et ses adversaires du moment.

Enfin, le maintien de rapports tendus entre les deux pays pourrait apparaître comme un encouragement donné par les Soviétiques aux positions bulgares sur la Macédoine, alors que le Kremlin n'a pas besoin d'un foyer d'instabilité en Europe. Il souhaite, au contraire, que la conférence de Madrid soit un succès et que la *« détente militaire »* fasse quelques progrès sur le continent.

Si les entretiens à Moscou ont permis d'améliorer le climat, c'est parce que les relations bilatérales entre les deux pays n'avaient pas souffert du « refroidissement » : les échanges commerciaux augmentent plus vite que prévu — ils dépasseront cette année 3,2 milliards de dollars, chiffre supérieur au commerce soviéto-roumain — et le programme des échanges dans d'autres domaines (culturel, technique, scientifique) a été scrupuleusement réalisé.

Les divergences fondamentales n'en demeurent pas moins. Les discours n'en ont donné qu'un pâle reflet, mais elles auraient été clairement exprimées au cours des conversations. Chaque partie est restée sur ses positions, tant en ce qui concerne les relations avec la Chine, la présence vietnamienne au Cambodge, le conflit sino-vietnamien, la poussée soviéto-cubaine en Afrique. Le maréchal Tito, qui ne voulait pas donner l'impression de quêter l'approbation d'une grande puissance pour sa politique de non-alignement, a réaffirmé les principes du mouvement, faisant ainsi comprendre aux Soviétiques que certaines actions de leurs alliés sont incompatibles avec ses principes.

M. Brejnev, qui pourrait se rendre en visite officielle à Budapest à la fin du mois, est apparu relativement en bonne forme, selon des sources proches de la délégation yougoslave. Il a non seulement pris une part active aux conversations, mais il était évident pour tout le monde que c'est lui qui dirigeait la délégation soviétique.

DANIEL VERNET.

A Washington

Le dissident ukrainien Valentin Moroz réclame le boycottage des Jeux olympiques à Moscou

De notre correspondant

Washington. — Les dissidents soviétiques se suivent et ne se ressemblent pas. Valentin Moroz, qui se prêtait, vendredi 18 mai, aux questions de la presse au cours d'un déjeuner au National Press Club, diffère à ce point d'Alexandre Guinzbourg qu'il est difficile d'imaginer que les deux hommes séjournaient ensemble, il y a à peine plus de trois semaines, dans un camp de travail forcé de Mordovie.

Guinzbourg avait plaidé pour la démocratie en Union soviétique comme le plus sûr moyen d'assurer la paix dans le monde. Moroz, lui, entend, au contraire, détruire *« l'illusion selon laquelle la démocratisation de la Russie écarterait l'épée de Damoclès accrochée au Kremlin et qui pend au-dessus de l'Elbe »*. En fait, affirme-t-il, *« la Russie post-communiste sera encore plus russe qu'aujourd'hui et plus menaçante pour l'Occident. Je connais bien l'esprit russe et puis affirmer que si le choix est entre la démocratie sans empire et l'empire sans démocratie, la Russie optera pour l'empire »*.

Valentin Moroz se présente donc en nationaliste ukrainien et le dit sans ambages, en ukrainien, bien sûr. Le crâne encore rasé du prisonnier, une figure qui rappelle celle de Boumediène, ce vétéran du Goulag (quatorze ans de camp ou d'exil) admet que les circonstances ont fait de lui *« la voix de l'Ukraine »*. Il ne sera pas, précise-t-il en réponse à une question, *« aussi stupide »* que Soljenitsyne, que critique la société occidentale, mais il n'entend pas moins éclairer ses gouvernements sur la manière de traiter avec Moscou, *« menace pour le monde »*. Après avoir demandé *« que les gens à courte vue et les naïfs cessent de définir la politique »* à cet égard, il prend un exemple inattendu : *« Il y a eu un prisonnier politique qui sans être jamais passé par un camp russe est cependant mort comme un prisonnier de Moscou. Son nom est de Gaulle. Oui, il était un prisonnier, tout comme l'Occident dans son ensemble est prisonnier des illusions agitées par Moscou. »*

En revanche, il crédite MM. Carter et Brzezinski d'avoir dissipé l'illusion selon laquelle la stabilité en U.R.S.S. serait nécessaire à la stabilité dans le reste du monde. Par leur politique des droits de l'homme, *« ils ont pris une position de principe, sans avoir peur d'être impopulaires ; mais ce n'est qu'un début »*.

Car Valentin Moroz n'y va pas par quatre chemins : *« La seule force qui peut démembrer l'empire russe et écarter ainsi la menace d'une guerre nucléaire est celle des mouvements nationalistes en Union soviétique et en Europe de l'Est. »* Il convient notamment de rendre à l'Ukraine son rôle de *« contre-poids naturel pour la protection du flanc oriental de l'Europe »*. Prenant l'exemple de l'admission à l'ONU de l'O.L.P. et de la SWAPO, il demande le même privilège pour le congrès mondial des Ukrainiens libres, l'organisation qui lui paraît la plus représentative des trois millions d'Ukrainiens de l'émigration (dont quelque deux millions aux Etats-Unis).

Valentin Moroz est pourtant moins radical quand il s'agit d'appliquer ces principes à l'action concrète. Il n'est pas hostile en principe aux accords SALT, à condition que les défenses américaines ne soient pas affaiblies, ni même à des accords de commerce avec Moscou si l'Occident prend garde à ne pas se lier les mains. La seule sanction qu'il réclame à l'heure actuelle est le boycottage des Jeux olympiques de Moscou aussi longtemps que le Kremlin n'aura pas proclamé une amnistie générale pour les prisonniers politiques. Il admet aussi qu'il y a eu des progrès dans les camps soviétiques, dans la mesure où l'on n'y meurt plus de faim, et va même jusqu'à montrer quelque indulgence pour les dirigeants communistes de l'Ukraine actuelle, car il *« ne croit pas aux théories, mais au sang »*. M. Chtcherbitski, chef du parti à Kiev, et ses collègues *« ont du sang ukrainien, quel que soit le rang qu'ils occupent »*. C'est pourquoi le K.G.B. s'efforce d'infiltrer dans la République le plus grand nombre possible de cadres venus d'ailleurs.

Enfin, le dissident ukrainien estime que ce serait *« une erreur et une faute »* de passer maintenant à la lutte armée pour libérer son pays. Mais il se réfère à Lénine pour affirmer que cette phase se présentera plus tard : *« Tout pays qui lutte pour son indépendance doit chercher à s'armer, non à se désarmer. Ceux qui prétendent que la révolution est impossible contribuent au désarmement psychologique de l'Ukraine. »* Il cite pour finir un de ses écrits : *« Les murs sont toujours là, mais la trompette est prête et la voix est née. »*

MICHEL TATU.

ITALIE

UNE GYNÉCOLOGUE BLESSÉE AUX JAMBES PAR DES TERRORISTES

(De notre correspondant.)

Rome. — Un commando se réclamant des « brigades armées prolétaires » a fait irruption, vendredi 18 mai, dans le cabinet d'une gynécologue turinoise, Mme Domenica Nigra Sartori, âgée de cinquante-huit ans. Après l'avoir attachée à un siège et bâillonnée, les agresseurs l'ont rapidement « jugée ». Mme Nigra Sartori a été reconnue coupable de commettre « des avortements en chaîne à 300 000 lires (comme l'indiquait une pancarte attachée à son cou). Les justiciers « prolétaires » lui ont donc tiré plusieurs balles dans les jambes avant de prendre la fuite.

Ce n'est pas la première fois qu'une gynécologue est attaquée de la sorte. Ce n'est pas non plus la première fois qu'une femme reçoit des coups de feu. Mais en s'attaquant, il y a quelques mois, à une surveillante de prison turinoise, les terroristes avaient fait en sorte que le commando soit composé entièrement de femmes. Vendredi, ils se sont dispensés de cette délicatesse. Et le peu de relief que la presse donne à cette affaire montre le chemin parcouru en quelques mois : même les attentats contre les femmes n'exerçant aucune fonction politique se sont « normalisés ». — R. S.

● *L'opération anti-terroriste entreprise à Gênes (le Monde du 19 mai)* est plus importante qu'on ne le pensait. Six autres arrestations ont été effectuées vendredi, ce qui porte à seize le nombre de personnes arrêtées jusqu'à présent pour « constitution de *bande armée, appelée Brigades rouges* », ou activités connexes. Il semble d'autre part — contrairement aux précédentes déclarations d'un magistrat — que cette enquête n'est pas tout à fait étrangère à l'action engagée depuis sept semaines contre les « autonomes » de Padoue. — *(Corresp.)*

R.D.A.

MM. Gierek et Honecker ont discuté des questions économiques bilatérales

De notre correspondant

Vienne. — MM. Gierek et Honecker ont terminé, le vendredi 18 mai, les conversations engagées la veille à Berlin-Est. Les questions économiques bilatérales paraissent avoir été au centre de ces discussions, qui ont surpris les observateurs dans la mesure où le voyage du dirigeant polonais dans la capitale est-allemande n'avait pas été annoncé au préalable dans la presse de Berlin-Est. De source officielle, on indique que les entretiens se sont achevés *« avec succès »*.

La visite de M. Gierek visait sans doute à régler les questions qui n'avaient pu trouver une solution lors du séjour, le mois dernier, à Varsovie de M. Stoph, chef du gouvernement est-allemand. La R.D.A. a été considérablement gênée ces derniers mois dans son approvisionnement énergétique par les retards, voire l'annulation, de livraisons de charbon polonais. Ce secteur est l'un de ceux qui a le plus souffert des terribles conditions climatiques de l'hiver dernier.

La R.D.A. a dû se tourner vers la République fédérale pour des achats qui pèseront sur sa balance commerciale. Varsovie, de son côté, ne paraît pas satisfait par les importations de biens de consommation en provenance de la R.D.A. Ces difficultés ont beaucoup retardé la mise au point du protocole annuel d'échanges commerciaux entre les deux pays.

La présence aux côtés de M. Gierek et de M. Szydlak, spécialement chargé des relations avec la R.D.A., de M. Babiuch, membre du bureau politique responsable des questions intérieures du parti, indique que d'autres questions ont pu être abordées au cours de la rencontre. Il n'est pas impossible que les dirigeants est-allemands aient interrogé leurs interlocuteurs polonais sur les conséquences de la visite que le pape fera en Pologne le mois prochain. On a noté à ce sujet un certain agacement à Berlin-Est.

M. L.

Le passage entre les deux Berlins sera soumis à restrictions du 30 mai au 4 juin

De notre correspondant

Vienne. — L'Allemagne de l'Est continue de mener contre la République fédérale sa campagne de coups d'épingle engagée depuis environ un mois. Les autorités de Berlin-Est ont en effet décidé, a-t-on appris vendredi 18 mai, de ne pas accorder de laissez-passer pour la Pentecôte aux citoyens de Berlin-Ouest désirant se rendre de l'autre côté du mur. Cette restriction à la circulation entre les deux parties de Berlin sera valable du 30 mai au 4 juin. Il semble toutefois que les autorisations accordées avant l'application de cette mesure, vendredi, pourront être utilisées.

Les autorités communistes ont justifié cette décision en faisant valoir que Berlin-Est serait, à la Pentecôte, *« surchargée sur le plan touristique »* en raison du Festival de la jeunesse prévu pendant cette période. Plus de 500 000 jeunes sont attendus à cette occasion dans la capitale est-allemande. Ces jeunes n'étant certainement pas logés dans les hôtels pour touristes, et étant sans doute pris en charge par leurs organisations, on ne comprend pas très bien le fondement des raisons qui auraient motivé l'attitude des dirigeants de Berlin-Est. Il paraît plus vraisemblable de penser que les autorités veulent, par cette mesure, limiter les contacts entre jeunes de l'Est et de l'Ouest, voire empêcher certains visiteurs d'être témoins d'incidents éventuels.

La décision de la R.D.A. est la dernière d'une série de mesures qui ont altéré depuis quelque temps les relations entre les deux Etats allemands. Et l'année 1978 s'était bien terminée pour Bonn et Berlin-Est, avec la signature du protocole sur le tracé de la frontière et le nouvel accord sur la circulation, depuis le début de cette année, en revanche, les désagréments ne font que s'accumuler : multiplication des affaires d'espionnage entre les deux pays, durcissement des conditions de travail faites aux journalistes, limitation à l'utilisation de marks ouest par les citoyens est-allemands, campagne de l'Est contre le renforcement des contrôles d'identité exercés à la frontière par la police de la R.F.A., menaces envers les écrivains de la R.D.A. qui se feront publier à l'Ouest sans autorisation.

Cette nouvelle affaire est d'autant plus désagréable qu'elle intervient au lendemain de la présentation au Bundestag par le chancelier Schmidt du rapport sur l'état de la nation. Dans ce texte, le chancelier avait déclaré que, malgré certains revers, l'évolution des relations entre les deux Allemagnes est *« dans l'ensemble positive »*.

MANUEL LUCBERT.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN ALLEMAGNE FÉDÉRAAE

(Suite de la première page.)

Ils pourraient donc accorder leur préférence à une personnalité telle que M. von Weizsäcker, qui se situe *« au-dessus des partis »*.

La tactique des adversaires de M. Carstens est d'autant plus ingénieuse que le physicien-philosophe qui serait son rival est le frère aîné de M. Richard von Weizsäcker, le représentant de la C.D.U. qui fut la dernière fois le perdant dans la course à la présidence gagnée par M. Walter Scheel. Autrement dit, en se prononçant pour l'homme proposé par la coalition gouvernementale, certains chrétiens-démocrates pourraient avoir un peu l'impression de venger leur échec d'autrefois.

Agé aujourd'hui de soixante-six ans, M. Carl-Friedrich von Weizsäcker s'est distingué dans le domaine de la physique nucléaire. Aujourd'hi encore on tient compte de la *« formule Weizsäcker »* lorsqu'il s'agit d'apprécier le contenu énergétique de l'atome. Cette spécialisation, qui l'amena à prendre part pendant la guerre aux efforts allemands pour produire une bombe nucléaire, lui valut d'ailleurs de rester pendant un an dans une prison britannique.

Depuis lors cependant, l'éventuel candidat à la présidence est devenu un militant de la paix qui s'est constamment élevé contre les armements atomiques. Si, à l'encontre de son frère il n'a jamais manifesté d'appartenance politique très claire, il s'est signalé pourtant en 1972, lorsqu'il a défendu la politique à l'Est du gouvernement socialiste-libéral. Il reste à voir si cet homme, considéré aujourd'hui comme un *« penseur au-dessus de la mêlée »*, va accepter le rôle que lui proposent les hommes politiques du camp gouvernemental.

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● VINGT-NEUF RESPONSABLES REGIONAUX DU MOUVEMENT POPULAIRE PROVINCIAL (conservateur), parmi lesquels le chef de cette organisation, M. Guillermo Belgrano Rawson, ont été arrêtés à San-Luis, à environ 850 kilomètres à l'ouest de Buenos-Aires, a-t-on appris vendredi 18 mai dans la capitale argentine. — *(A.F.P.)*

Cuba

● UNE EXPLOSION a endommagé, vendredi 18 mai, les bureaux de la mission cubaine à Washington, a indiqué la police.

Empire Centrafricain

● LE SECRETARIAT INTERNATIONAL D'AMNESTY INTERNATIONAL, dont le siège est à Londres, a confirmé vendredi 18 mai dans un communiqué qu'*« Amnesty international maintient l'information selon laquelle 50 à 100 écoliers ont été tués par les forces de police de l'empereur Bokassa après leur arrestation le 18 avril dans la capitale de l'empire centrafricain »*. Amnesty international affirme avoir reçu depuis des informations supplémentaires confirmant ces meurtres. L'organisation précise, d'autre part, que *« l'invitation faite par le gouvernement centrafricain d'envoyer une mission lui était parvenue fin mars et qu'elle n'avait certes pas été refusée, mais que l'association en étudiait les possibilités quand lui sont parvenues les informations sur les effroyables traitements infligés aux enfants. »*

Ethiopie

● LE CONSEIL MILITAIRE ETHIOPIEN (DERG) a procédé, vendredi 18 mai, à un remaniement ministériel. L'ancien ministre du commerce et du tourisme, M. Ashagrie Yigletu, a été nommé ministre du commerce intérieur ; M. Hailu Shawul, ancien directeur général du domaine sucrier de Wonji, ministre des fermes d'Etat ; M. Wollie Chekol, ministre du commerce extérieur et membre du DERG ; le lieutenant Demissew Kassaye, ministre du développement du thé et du café. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. HAROLD BROWN, secrétaire américain à la défense, a déclaré, vendredi 18 mai, à Lisbonne, que le Portugal pourra jouer un rôle très important dans la résolution des problèmes de l'Afrique australe, notamment en Namibie et en Rhodésie, en raison de *« son passé et de son expérience »* dans cette région. Il a été reçu par le président Eanes et le premier ministre, M. Mota Pinto. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Mme Thatcher a présenté le manifeste conservateur pour les élections européennes

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a présenté, vendredi 18 mai, le manifeste électoral du parti conservateur pour les élections européennes, en soulignant la détermination du gouvernement de promouvoir de l'intérieur de la Communauté les réformes jugées nécessaires, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne et de la Communauté elle-même. A la différence des travaillistes, a dit en substance le premier ministre, les conservateurs estiment que l'appartenance à la Communauté sert les intérêts de la Grande-Bretagne.

Le manifeste spécifie que *« l'avenir de la Grande-Bretagne est lié, sans équivoque, à la Communauté »* et il souligne qu'il est important que *« la gauche ne soit pas majoritaire en Europe »*. L'objectif du parti conservateur est d'obtenir que la Communauté *« regarde vers l'extérieur »* et, à ce propos, le manifeste précise que *« la coopération en Europe ne devra jamais affecter les liens étroits forgés au cours des années avec les pays du Commonwealth comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec les Etats-Unis »*... Le manifeste recommande aussi une amélioration de la coopération entre la Communauté et l'OTAN, et souhaite que les Etats membres de la Communauté consacrent une proportion croissante de leur programme d'aide pour les pays du tiers-monde, par l'intermédiaire des institutions communautaires.

Le manifeste préconise une dévaluation, dans les cinq ans, de la livre verte et le blocage des prix des produits agricoles en surplus. *« Priorité doit être donné*: *à des mesures visant à accroitre la consommation au sein de la Communauté »*, souligne le manifeste, en recommandant d'autre part que la politique commune soit assez souple pour permettre l'importation des produits alimentaires à bas prix. *« La Communauté ne devrait pas chercher à exclure les produits de haute qualité australiens et néo-zélandais de nos marchés »*, précise le document, qui reprend d'autre part les positions déjà exprimées par le gouvernement travailliste au sujet des pêcheries. En matière d'énergie, il souligne que, tout en gardant son contrôle entier sur sa politique, la Grande-Bretagne *« ne peut être indifférente aux problèmes de ses partenaires, étant donné que sa propre prospérité est liée à la leur »*. *« En outre*, ajoute ce document, *nous pourrions, dans une décennie, devenir des exportateurs de pétrole. »*

Le parti conservateur regrette que la Grande-Bretagne n'ait pas adhéré au S.M.E., dont il approuve les objectifs. Le gouvernement britannique cherchera les moyens d'y entrer.

En ce qui concerne l'aide régionale, il est estimé que la Communauté doit encourager les régions à s'aider elles-mêmes, soulignant que s'il est bon que les gouvernements accordent, de temps à autre, une aide financière spéciale pour une période limitée à des industries, il ne faut pas que cet avantage puisse être donné au détriment de la concurrence entre les Etats membres.

Le manifeste est bref au sujet du problème budgétaire, soulignant que le système actuel est injuste. *« Nous donnerons la plus haute priorité à lier plus étroitement le système de contribution budgétaire aux capacités de paiement et à ce que la Grande-Bretagne reçoive un plus grand bénéfice de ses dépenses budgétaires »*, précise-t-il.

Quant au Parlement européen, le manifeste note que la Grande-Bretagne n'envisage pas d'en augmenter les pouvoirs. *« Le Parlement doit être un complément des Parlements nationaux, améliorant mais n'usurpant pas le contrôle démocratique existant actuellement du gouvernement et de la bureaucratie. »* Le manifeste ajoute que, à la lumière de l'expérience, il faudra étudier une formule pour assurer un lien formel entre le Parlement européen et celui de Westminster.

Les relations avec M. Heath s'aigrissent

Les relations, déjà passablement tendues, entre Mme Thatcher et son prédécesseur, M. Heath, ont sensiblement empiré. Dans une lettre très sèche, dont le contenu a été révélé à la presse par les amis de M. Heath, l'ancien premier ministre a refusé la proposition que Mme Thatcher lui avait faite au début de la semaine, de devenir ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington.

« Chère Margaret, merci de votre note. Comme je l'ai déjà dit, j'ai l'intention de rester aux Communes. Je suis sûr que vous trouverez quelqu'un pour bien accomplir ce travail », écrit-il. D'autre part, M. Heath a également refusé les suggestions faites par l'intermédiaire de lord Carrington, le nouveau ministre des affaires étrangères, de succéder à M. Luns comme secrétaire général de l'OTAN ou d'accepter encore un poste d'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Nations unies.

Les amis de M. Heath ont fait savoir que l'ancien premier ministre était *« très ennuyé »* par ces diverses propositions et suggestions. L'entourage de M. Heath considère que Mme Thatcher cherche à se débarrasser de son ancien rival, craignant qu'à un moment donné il n'hésite pas à critiquer l'action gouvernementale.

HENRI PIERRE.

Grèce

La troisième conférence socialiste méditerranéenne a condamné la paix séparée entre Israël et l'Égypte

De notre correspondant

Athènes. — La troisième conférence socialiste méditerranéenne s'est tenue à Cavouri, localité située au bord du golfe d'Athènes du 15 au 18 mai. Deux cents délégués appartenant aux trente-deux partis et organisations représentaient les pays suivants : Portugal, Espagne, France (P.S.U.), Italie, Yougoslavie, Grèce, Syrie, Irak, Chypre, Egypte, Libye, Liban, Tunisie, et le Polisario étaient représentés, et trois observateurs soviétiques ont suivi les travaux de cette conférence à laquelle la Turquie et Israël n'ont pas participé.

Lors de la séance inaugurale, M. Andrea Papandreou, président du PASOK, a tracé le profil général de la conférence et s'est livré à une analyse des problèmes se posant aux peuples méditerranéens. Qualifiée dans les milieux de gauche de « néo-marxiste », son analyse aurait, selon le quotidien indépendant *Kathemerini*, provoqué cette remarque du premier ministre Caramanlis : *« Alors que je conduis la Grèce vers l'Europe, le premier parti de l'opposition emprunte le chemin menant à l'Ouganda. »*

En fait, M. Papandreou a surtout insisté sur la source de périls que représentait la présence militaire des Américains et de l'OTAN dans une région dont la vocation historique est de constituer une zone de paix. Il a préconisé la coopération entre pays méditerranéens afin que la région devienne socialiste, pacifique et non engagée.

Les délégués ont exposé les problèmes propres à leurs pays mais aussi traité ceux plus généraux concernant la Méditerranée : Chypre, le Liban, la mer Egée, *« l'impérialisme culturel »* et le phénomène de *« dépendance technologique »*. Il a été question des problèmes de l'immigration, de la pollution et des possibles retombées sur le plan économique pour les pays du sud de la Méditerranée de l'intégration de la Grèce puis de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne.

Deux commissions (politiques et culturelles, économique et sociale) examineront divers projets : la création d'un institut d'études méditerranéennes, d'un institut de recherche technologique, d'une agence de presse et d'information, et la fondation d'une banque méditerranéenne.

Cette conférence a mis en évidence le fait que la coopération pacifique méditerranéenne devient de plus en plus concrète. Le document final condamne la paix séparée conclue entre l'Egypte et Israël, dénonce les dangers pour les pays méditerranéens de l'antagonisme des super-puissances et la présence de flottes et de bases militaires étrangères, affirme la solidarité avec les Palestiniens et réclame le retrait des troupes turques de Chypre.

MARC MARCEAU.

AFRIQUE

Le sommet franco-africain

(Suite de la première page.)

Plusieurs autres sujets liés au développement seront abordés. Ainsi, le fonds de solidarité africain, dont le principe avait été arrêté dès la conférence de Bangui, en 1975, tarde à revenir réalité. Ce fonds, qui vise à financer des *« projets d'investissement d'un caractère particulier »* — en faveur notamment des pays privés d'accès direct à la mer, — doit être alimenté conjointement par la France (50 %), et les Etats africains (50 %). Dans le communiqué final de la conférence de 1978, les participants s'étaient *« accordés pour que les mesures nécessaires à la mise en place de ce fonds interviennent à bref délai »*. Or, un an plus tard, une seule décision concrète a été prise : l'établissement à Niamey (Niger) du secrétariat de ce futur organisme. La France a versé sa quote-part. Pourra-t-elle hâter la réalisation de ce projet ?

Quant au fonds exceptionnel de promotion pour l'Afrique, il est encore dans les limbes. M. Giscard d'Estaing avait lancé cette *« grande initiative hardie et généreuse »* — pour reprendre ses propres termes — lors du sommet de Paris en 1976. Ce fonds devait être doté d'*« importantes ressources »* fournies par *« les Etats industrialisés ayant des liens historiques avec l'Afrique »*. Les Etats-Unis, invités à se joindre à l'entreprise, n'ont guère manifesté leur enthousiasme. Une réunion d'experts a tout de même eu lieu en avril à ce sujet. Elle regroupait des représentants de sept pays occidentaux : Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Belgique, France, Pays-Bas, Etats-Unis et Canada. Aujourd'hui, Paris ne parle plus d'un fonds de promotion mais seulement d'un *« programme »*, expression plus modeste. Il y a là beaucoup plus qu'une nuance sémantique.

Privilégier le dialogue euro-afro-arabe

Autre thème familier des « sommets » franco-africains : le *« Commonwealth à la française »*. Ce vieux projet cher à M. Senghor consisterait à créer une structure permanente destinée à faciliter la concertation entre pays francophones. La mise en place d'un comité d'études avait été décidé en 1978. Le chef de l'Etat sénégalais présentera un rapport devatn la conférence. Cependant, la création d'une telle structure, forcément rigide, qui, selon M. Senghor, devrait d'ailleurs associer le Québec *« d'une façon ou d'une autre »*, semble en contradiction avec la volonté délibérée de M. Giscard d'Estaing de conserver un caractère *« ouvert, libre et informel »* au dialogue qui s'établit lors des conférences franco-africaines.

La grande idée nouvelle à l'ordre du jour au sommet de Kigali sera celle du « trialogue » (dialogue à trois) euro-afro-arabe. M. Giscard d'Estaing, qui a le sens de la formule, fût-elle légèrement barbare, a, pour la première fois, évoquer ce « trialogue » au cours de sa conférence de presse du 15 février. Il s'agit, selon l'Elysée, d'un *« élément important de l'équilibre international, fondé sur une approche d'ensemble des problèmes politiques, économiques et humains qui se posent à l'Europe, au monde arabe et à l'Afrique »*.

Que cache cette longue définition ? Quelques idées à la fois simples et ambitieuses. M. Giscard d'Estaing part d'un constat initial : un peu partout dans le monde s'échafaudent des regroupements régionaux. Les Etats-Unis étendent leur emprise sur le continent latino-américain ; l'Union soviétique renforce ses liens avec ses pays satellites ; la Chine et le Japon ont amorcé un dialogue.

Deuxième constat : des solidarités permanentes, d'ordres géographique, historique et culturel, unissent l'Europe, l'Afrique et le monde arabe. Pourquoi ces trois entités régionales, regroupant, selon M. Giscard d'Estaing, des *« pays plus ou moins voisins de la Méditerranée »* ne réfléchiraient-elles pas en commun sur leur avenir ? Selon son promoteur, ce projet a une portée plus stratégique qu'économique. Pour traiter des échanges ou du développement plusieurs structures existent déjà : la convention de Lomé, le dialogue euro-arabe les divers organismes afro-arabes. Il s'agirait, cette fois, de privilégier entre les trois parties un dialogue politique, où les problèmes de sécurité occuperaient une large place. Ce projet pourrait déboucher à terme sur une sorte de conférence d'Helsinki à l'échelle tricontinentale, regroupant des ensembles humains tels qu'ils ont été modelés par l'histoire et qu'ils se définissent eux-mêmes.

Le « trialogue » poursuit d'autres objectifs, plus ou moins avoués. Il offre une chance de consolider la sécurité et de favoriser l'épanouissement des pays jeunes, à l'unité souvent fragile. Il permettrait aussi aux pays de la C.E.E. d'échapper au tête-à-tête du dialogue euro-arabe, qu'il juge trop souvent politisé et trop axé sur le conflit du Proche-Orient.

Face aux journalistes, M. Giscard d'Estaing a souligné, vendredi 18 mai, à Kigali, que *« cette action à longue portée n'était dirigée contre personne »*. Il a, en outre, relevé avec satisfaction la *« réaction très positive »* manifestée à l'égard de ce projet par le prince Fahd d'Arabie Saoudite lors du récent passage de celui-ci à Paris. Parmi les partenaires européens de la France, l'idée du « trialogue » ne semble avoir soulevé ni critique ni enthousiasme excessifs, lorsque M. Giscard d'Estaing leur a fait part de ce projet, à l'occasion du conseil européen de Paris des 12 et 13 mars.

Une phase exploratoire

On souligne dans l'entourage du président que l'on aborde seulement la phrase *« exploratoire »* de ce projet. Une seconde étape pourrait déboucher sur une conférence rassemblant les dirigeants européens, africains et arabes. En attendant, M. Giscard d'Estaing s'entretiendra du *« trialogue »*, mercredi 23 mai, avec le général Nemeiry, lors de sa visite à Khartoum. Il le fera en tant que président en exercice de la C.E.E. s'adressant au président en exercice de l'O.U.A. Pays charnière entre les mondes noir et arabe, le Soudan est évidemment le pays idéal pour débattre du projet giscardien. *« Je ne me dissimule aucunement la difficulté de la tâche*, a ajouté vendredi M. Giscard d'Estaing, *mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'entreprendre. »*

Vingt-deux pays seront, semble-t-il, représentés à la conférence franco-africaine de Kigali. Les chefs d'Etat et de gouvernement devraient être plus nombreux que l'an dernier. On relève les noms de MM. Senghor (Sénégal), Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Mobutu (Zaïre), Bongo (Gabon), Lamizana (Haute-Volta), Kountche (Niger), Bouceif (Mauritaine), Bagaza (Burundi), Abdallah (Comores). La Guinée a refusé l'invitation rwandaise. En revanche, le Congo sera représenté par le chef du gouvernement, M. Sylvain Goma. Mais surtout, le Libéria sera le premier pays anglophone à participer à un tel « sommet ».

Le délégué du Tchad, membre d'un gouvernement provisoire, jouira seulement du statut d'observateur. A ce propos, la Lybie et le clan « sudiste », regroupé autour du lieutenant-colonel Kamougue, ont exercé des pressions sur le gouvernement rwandais pour que celui-ci refuse la participation du Tchad au « sommet », arguant du manque de représentativité de la délégation de N'Djamena, avons-nous appris vendredi de bonne source. Mais le personnage le plus attendu est sans doute l'empereur Bokassa Ier. Celui-ci aurait confirmé aux autorités rwandaises sa venue à Kigali.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Zaïre

● LA MISSION AU SHABA DE LA « FORCE AFRICAINE D'INTERVENTION » prendra fin le 30 juin, a confirmé vendredi 18 mai le général Babia, chef d'état-major général des forces armées zaïroises. Il a ajouté que la *« force africaine d'intervention »* (composée de troupes du Maroc, du Gabon, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et du Togo), sera relevée par des troupes zaïroises formées avec la collaboration de la France et de la Belgique. — *(A.F.P.)*

La visite du chef de l'Etat au Rwanda

Il faut concevoir la coopération comme une tâche nationale

déclare M. Giscard d'Estaing

De notre envoyé spécial

Kigali. — *« Il faut concevoir la coopération comme une tâche nationale. Ce n'est pas seulement le gouvernement, mais c'est le pays tout entier qui apporte sa contribution à cette tâche. »* Au cours de la deuxième et dernière journée de sa visite au Rwanda, M. Giscard d'Estaing a exalté à plusieurs reprises, vendredi 18 mai, *« cet exercice de la solidarité internationale, particulièrement nécessaire et justifiée »* au service des pays les plus démunis.

Recevant les représentants de la communauté française du Rwanda — environ quatre cent-quatre-vingts personnes, — il a souligné l'importance des coopérants qui *« apportent à la France l'écho du monde extérieur »*. Reprenant un thème qui lui est cher, le chef de l'Etat a ajouté : *« La France n'est jamais meilleure que lorsqu'elle est généreuse. »* Un peu plus tard, lors de la cérémonie de signature du communiqué conjoint franco-rwandais, il a assuré le général Habyarimana que la France voulait être *« un partenaire actif, efficace et fraternel »*.

Ce thème de la « France généreuse » trouve au Rwanda un terrain d'application particulièrement bien choisi. Ce petit pays francophone est, en effet, l'un des plus pauvres du tiers-monde, avec le Burundi. Il a la plus forte densité de population de l'Afrique sub-saharienne ; sa croissance démographique très élevée — plus de 3 % par an — aggrave ses problèmes de développement.

La France a choisi d'axer sa coopération sur quatre grands domaines : santé, éducation, agriculture, infrastructures. L'hôpital de Ruhengeri, petite ville du nord rwandais, construit, équipé et financé presque exclusivement par la France, sera complété, en 1980, par une école d'infirmières. En outre, la coopération française prendra en charge la construction d'un hôpital similaire, à Gisenyi, sur les bords du lac Kivu.

En matière d'éducation, Paris continuera de former des enseignants. Dans le domaine agricole, la coopération participera au financement international du projet agro-pastoral du Bugesera-Est, Gisaka-Migongo. Enfin et surtout, au chapitre des infrastructures, la France va financer pour moitié l'aménagement de l'aéroport international de Kigali. Ce projet, qui permettra l'accueil au Rwanda de Boeing 747, témoigne, selon le communiqué, du souci de *« participer de manière prioritaire au désenclavement du Rwanda »*.

La France financera aussi la modernisation du réseau des télécommunications intérieures. En revanche, en ce qui concerne le projet de liaison par satellite, le Rwanda a accordé la préférence au Japon, dont les conditions financières étaient meilleures (il s'agirait pratiquement d'un don).

L'Elysée attache une certaine importance au développement de la coopération avec un pays comme le Rwanda qui, malgré une présence française ancienne, notamment missionnaire, n'a rien à voir avec l'expression de quelques visées néo-coloniales.

Sur la situation en Afrique, les deux chefs d'Etat ont constaté avec satisfaction *« la convergence de leurs vues sur les principaux problèmes politiques et réaffirmé leur hostilité à la politique d'apartheid et de ségrégation raciale »*.

Un accueil chaleureux

Le conflit rhodésien n'est pas nommément cité dans le communiqué. Interrogé à ce sujet, le président rwandais a rappelé que son pays s'en tenait aux décision de l'ONU et de l'O.U.A. A la veille de la conférence franco-africaine, M. Giscard d'Estaing s'est, en revanche, abstenu de se prononcer publiquement sur l'avenir de la Rhodésie-Zimbabwe. Quant au conflit du Sahara, sur lequel la France et le Rwanda ont des vues sensiblement divergentes — Kigali a reconnu le gouvernement de la République sarahouie, — il a été passé sous silence.

A plusieurs reprises, M. Giscard d'Estaing a rendu hommage aux efforts du Rwanda *« pour que la conférence franco-africaine puisse se réunir dans les meilleures conditions, malgré les difficultés de tous ordres auxquelles le pays a dû faire face, en raison d'événements extérieurs »* (allusion au conflit ougando-tanzanien qui a entraîné la fermeture des frontières pendant plus de trois mois).

A Kigali, petite ville accrochée à ses collines verdoyantes, la population a réservé au chef de l'Etat un accueil chaleureux, quoique moins coloré qu'ailleurs en Afrique (le Rwanda, il est vrai, est un pays de montagnards laborieux et peu expansifs). A Ruhengeri, où il a visité vendredi l'hôpital et l'école de gendarmerie, le président a eu un contact plus direct avec le peuple rwandais. Il devait, indique-t-on officieusement, passer le week-end au domaine de chasse de Mutara, à quelque cent vingt kilomètres à l'est de Kigali. — J.-P. L.



DIPLOMATIE

A L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Forte réaction des pays occidentaux et du tiers-monde contre la demande d'exclusion d'Israël

De notre correspondante

Genève. — Le projet de résolution des pays arabes, déposé à l'Assemblée mondiale de la santé (qui se tient depuis le 7 mai au Palais des nations), visant à priver Israël non seulement du droit de vote, mais également de tous les services de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), a de fortes chances d'être repoussé. Cette initiative a soulevé des réactions intenses pendant deux jours, car elle mettait en jeu l'avenir de l'organisation (*le Monde* daté 13-14 mai). Les experts ont notamment manifesté leur irritation de voir des sommités médicales venues du monde entier perdre des journées entières en débats politiques *« stériles et dangereux »*. En outre, chaque journée de travaux de l'assemblée coûte 134 000 dollars à l'O.M.S., auxquels s'ajoute le coût du traitement du personnel spécialement affecté à la conférence. L'organisation étant en proie à de graves difficultés financières, ces pertes ont été qualifiées de scandaleuses par de nombreux participants.

Pour faire front à la majorité automatique qui a d'habitude force de loi à l'O.M.S., le Canada, appuyé par l'Allemagne fédérale, l'Australie, le Danemark, Fidji, les Pays-Bas, le Ghana et la Suède, a proposé un amendement au règlement de l'assemblée sur l'application de l'article 7 de la constitution de l'O.M.S. portant sur la suspension des *« privilèges attachés au droit de vote et les services dont bénéficie un Etat membre »*. Le texte demande qu'une décision d'une telle importance nécessite une majorité des deux tiers des voix, comme c'est le cas à l'ONU et dans la plupart des institutions spécialisées lorsqu'il s'agit de l'expulsion d'un Etat membre. L'article 7 ne prévoit que la majorité simple.

Si l'article 7 était appliqué à Israël, cela signifierait l'exclusion de ce pays de l'O.M.S., le retrait probable des Etats-Unis (dont dépend pour 25 % le budget de l'organisation) et sans doute celui d'autres pays occidentaux. La crainte de voir l'O.M.S. se désintégrer s'est manifestée par une solidarité du camp occidental, renforcée par des délégations du tiers-monde et par une rupture au sein du camp des non-alignés.

La délégation française, prenant la parole au nom des Neuf, a apporté son soutien à l'amendement canadien. La France a également appuyé un projet d'amendement déposé par la délégation de Fidji (président l'an dernier du groupe des non-alignés) demandant que le vote soit secret et s'est opposée à un point de procédure proposé par le Koweït tendant à court-circuiter l'initiative canadienne.

Nombre de délégations latino-américaines et africaines ont adopté la même position. Elles ont pour la plupart évoqué la nécessité pour l'O.M.S. de sauvegarder une universalité sans faille, *« car les virus, les microbes n'ont pas besoin de passeport pour passer les frontières, même les frontières militaires »*.

Les Africains ont peine à cacher leur agacement devant les pressions qu'ils subissent de la part de certaines délégations arabes. Notre confrère du soir, *la Tribune de Genève*, écrit à ce propos : *« Il est évident que l'intervention des pétrodollars dans les coulisses de l'assemblée de l'O.M.S. crée une atmosphère déplaisante »*, et évoque les doléances de certains délégués africains, qui auraient affirmé au secrétariat de l'O.M.S. qu'*« ils avaient maintenant la visite, dans leur chambre d'hôtel, de représentants arabes leur rappelant ce que valent en monnaie sonnante et trébuchante leurs votes sur les questions d'Israël »*.

Pour sa part, le Vietnam a demandé de soumettre la proposition canadienne à des experts, puis au prochain conseil exécutif de l'O.M.S. — en d'autres termes de le reléguer aux calendes grecques — et de soumettre au vote, sans délai, la résolution anti-israélienne. L'U.R.S.S., les pays socialistes et Cuba ont appuyé ce point de vue. Cette proposition a été rejetée par 79 voix contre 44 et 2 abstentions.

En dépit des efforts déployés par les pays arabes et les pays de l'Est, la proposition de Fidji, demandant un vote secret, a été adoptée par 70 voix contre 48 et 14 abstentions. Enfin, la proposition canadienne a recueilli 73 voix contre 46 et 15 abstentions.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Nouveau directeur de l'UNICEF.* — Un diplomate américain spécialisé dans l'assistance au développement, M. James Grant, a été nommé directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Ancien président de l'Overseas Development Council et administrateur de l'Agence pour le développement international (AID), il succède à M. Labouisse, qui prendra sa retraite en fin d'année. — *(A.F.P.)*

DROITS DE L'HOMME

LE SORT DE JEAN-CHARLES SERRALTA DÉTENU EN URUGUAY

Un Français, Jean-Charles Serralta, est détenu depuis avril 1972 en Uruguay, parce qu'il a participé à l'action d'un groupe médical qui soignait des militants tupamaros blessés. Il n'a lui-même commis aucune action violente. Il a été condamné le 6 mars dernier à dix ans de prison...

Jean-Charles Serralta est actuellement à la prison Libertad à Montevideo. Il a été soumis à des tortures quand il se trouvait au premier étage de cet établissement pénitentiaire, où il est de règle, par exemple, de frapper violemment sur les portes des cellules à plusieurs reprises au cours de la nuit pour faire « craquer » les prisonniers.

Les autorités uruguayennes estiment qu'il est Uruguayen parce qu'il est né à Montevideo. Sa mère, qui est française et demeure à Paris, fait remarquer qu'il a été enregistré dès sa naissance au consulat de France (le consul de France lui rend d'ailleurs régulièrement visite).

De multiples démarches ont été tentées depuis des années pour l'arracher à ses geôliers. Elles n'ont pas abouti. Les témoignages qui abondent sur la situation dans les prisons uruguayennes, et en particulier à Libertad, incitent à l'inquiétude. Son état de santé n'est pas bon. Un des dirigeants de la junte uruguayenne déclarait récemment que les détenus étaient soumis à des contraintes physiques qui *« ne dépassaient pas ce qu'un organisme humain peut supporter »*.

États-Unis

46,2 millions de francs de dommages et intérêts à titre posthume pour contamination nucléaire

De notre correspondant

New-York. — Le verdict du tribunal d'Oklahoma-City qui, après trois ans de procédure, a accordé, vendredi 18 mai, 10 millions 500 000 dollars (environ 46,2 millions de francs) de dommages et intérêts aux trois enfants de Karen Silkwood, apporte un appui spectaculaire aux mouvements antinucléaires américains.

Karen Silkwood, une laborantine âgée de vingt-huit ans, avait trouvé la mort dans un accident d'automobile, le 13 novembre 1974, près d'Oklahoma-City, alors qu'elle s'apprêtait à rencontrer un journaliste du *New York Times* auquel elle voulait apporter des preuves des graves négligences dont se rendait coupable depuis plusieurs années la firme dans laquelle elle travaillait, Kerr-McGee, un fabricant d'équipements à base de plutonium pour les réacteurs nucléaires (*le Monde* du 19 mai).

Au moment de sa mort, Karen Silkwood se trouvait très gravement contaminée par du plutonium et sans doute condamnée. Les expertises avaient prouvé que son appartement était lui aussi contaminé. En 1974, la jeune femme avait été une première fois atteinte et avait envoyé à l'agence pour l'énergie atomique une liste des infractions à la sécurité qu'elle avait relevées dans l'entreprise.

Très rapidement, l'affaire allait devenir le cheval de bataille des militants antinucléaires et des féministes. Malgré les conclusions de la police, diverses organisations assurèrent que Karen Silkwood n'avait pas été victime d'un accident mais d'un attentat soigneusement préparé pour *« l'empêcher de parler »*. En novembre, les mouvements antinucléaires avaient célébré avec éclat le quatrième anniversaire de sa mort.

En mars 1976, la famille de Mme Silkwood intentait une action contre Kerr-McGee et lui réclamait 70 millions de dollars de dommages et intérêts. La firme qui, en 1975, avait fermé l'usine dans laquelle avait travaillé Mme Silkwood, plaida que celle-ci, militante syndicaliste particulièrement active, avait pris la tête d'un mouvement de protestation contre la direction, et s'était livrée à plusieurs manœuvres condamnables. Kerr-McGee l'accusait notamment d'avoir été contaminée par du plutonium qu'elle avait dérobé à l'usine dans l'intention de le mêler à ses analyses d'urine.

A Oklahoma-City, le verdict du jury, qui siégeait depuis un mois et demi, a été accueilli par des applaudissements. Mais les réactions sont vives dans l'industrie nucléaire, où l'on craint que cette décision, survenant après l'accident de Harrisburg, ne porte un coup très dur aux partisans des surrégénérateurs qui utilisent le plutonium comme carburant.

La conclusion de cette affaire, peut-être provisoire car Kerr-McGee a fait appel, risque de faire jurisprudence. Les firmes qui travaillent pour l'industrie nucléaire seraient ainsi tenues pour responsables de tous les cas de contamination qui pourraient survenir, même en dehors de leur périmètre immédiat d'action et alors même qu'elles respecteraient les normes fédérales de sécurité.

NICOLE BERNHEIM.

● *M. Vance* devait quitter dimanche 20 mai Washington pour un voyage de dix-sept jours en Europe et au Proche-Orient, dont la première étape, Londres, doit lui permettre de rencontrer le nouveau chef de la diplomatie britannique, lord Sarrington.

M. Vance se rendra ensuite au Caire et à Jérusalem et assistera à Beersheba à l'ouverture des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, ainsi qu'aux cérémonies de restitution d'El-Arich à l'Egypte.

Le secrétaire d'Etat est attendu le 28 mai en visite à Rome et se rendra ensuite, le 30, à La Haye, au conseil semestriel des ministres de l'OTAN. Il terminera sa tournée à Madrid à l'occasion des travaux annuels de la commission hispano-américaine.

Mexique

A la fin de sa visite

M. CASTRO REND HOMMAGE A LA VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE DU PRÉSIDENT LOPEZ PORTILLO EN MATIÈRE PÉTROLIÈRE

Cozumel *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — M. Fidel Castro, en visite officielle au Mexique, a violemment critiqué, vendredi 18 mai, Washington pour la façon dont sont traités les immigrés mexicains entrés de façon illégale aux Etats-Unis. Il a aussi rendu hommage à son hôte, le président Jose Lopez Portillo, pour sa détermination a ne pas définir la politique pétrolière du Mexique en fonction des vues américaines. Le dirigeant cubain a déclaré que le chômage qui pousse les Mexicains à traverser la frontière pour trouver du travail aux Etats-Unis est la conséquence *« de l'implacable mutilation du territoire national et du sous-développement imposée par la force, l'arrogance et la domination des Etats-Unis dans le passé »*.

Evoquant les découvertes d'importantes réserves de pétrole dans le sud du Mexique, il a déclaré à M. Lopez Portillo : *« Nous sommes très satisfaits... vous avez clairement indiqué que vous n'avez pas l'intention de considérer l'exploitation du pétrole mexicain en fonction des besoins en pétrole de l'Amérique du Nord, mais comme un instrument nécessaire au développement de votre propre pays »*.

Dans un communiqué conjoint, MM. Castro et Lopez Portillo ont réclamé *« la fin du blocus économique imposé au peuple de Cuba »* par les Etats-Unis. Le dirigeant cubain avait déclaré peu auparavant, dans sa conférence de presse, que ce blocus et le maintien de la base navale américaine de Guantanamo *« empêchent l'établissement de relations normales avec Washington. Nous ne pouvons même pas importer de l'aspirine des Etats-Unis »*, avait indiqué M. Castro. Les rapports avec les Etats-Unis *« se sont améliorés »* depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, mais sont encore *« mauvais »*.

Le dirigeant cubain, qui a regagné vendredi soir La Havane, a prédit, d'autre part, la chute du régime Somoza au Nicaragua, et du gouvernement militaire d'El Salvador, mais a réaffirmé la doctrine de Cuba à propos de l'Amérique latine : le gouvernement cubain *« sympathise profondément avec tout mouvement de libération »* mais *« sait par expérience »* que la révolution dans ces pays ne peut être faite que par *« les peuples eux-mêmes »*.

AMÉRIQUES

El Salvador

Le président Romero estime que l'affaire des otages français n'est pas de son ressort

De notre correspondant

San-Salvador. — C'est à un véritable cercle vicieux que s'apparentent de plus en plus les négociations pour la libération de l'ambassadeur de France à San-Salvador et de cinq de ses collaborateurs, retenus depuis le 4 mai dans les locaux de l'ambassade par un commando du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.). L'ambassade du Venezuela reste elle aussi occupée depuis le 11 mai.

Certes, les négociations se poursuivent entre représentants de Paris et une délégation du B.P.R. installée à l'université nationale. Les contacts sont également maintenus avec le gouvernement salvadorien. Mais chacun, à ce stade, rejette sur l'autre l'initiative pour débloquer la situation. Dans une conférence de presse donnée vendredi 18 mai, le président Romero a réaffirmé la position quelque peu paradoxale de son gouvernement, qui estime que l'affaire n'est pas de son ressort et concerne les occupants et les gouvernements français et vénézuélien.

Le mouvement lancé par le B.P.R. commence à s'essouffler

Le B.P.R. affirme que c'est maintenant au gouvernement de préciser où sont les trois membres de l'organisation dont il demande la libération. L'émissaire du gouvernement français fait valoir, de son côté, qu'il ne peut rompre le cercle : si son intercession a bien permis la libération de deux membres du B.P.R., elle n'a pas servi dans trois autres cas.

La prolongation de l'affaire constitue pour le B.P.R. une arme à double tranchant. Si l'occupation des ambassades (et de la cathédrale de la capitale) a eu un retentissement indéniable, le mouvement commence à s'essouffler. Les manifestations quasi quotidiennes en faveur du Bloc dans le centre de la ville, violemment réprimées par les forces de sécurité dans les premiers jours, vont maintenant en s'amenuisant, tandis que le gouvernement affecte de les ignorer.

Le B.P.R. commence à éprouver quelques difficultés à préciser la portée exacte de ses exigences vis-à-vis de la France. La demande, formulée indirectement, d'une dénonciation par la France des violations des droits de l'homme au Salvador, apparaît difficilement envisageable dans la pratique. Une action sur le plan bilatéral ne semblerait pas non plus avoir grand sens, bien que l'on commence à évoquer au sein du B.P.R. les accords conclus lors de la récente visite en France du vice-président d'El Salvador (1).

Il est vrai que l'on a affaire à une prise d'otages très particulière, la cible ayant été choisie, non dans un but de représailles, mais *« pour son caractère démocratique »*. Les négociations sont d'autant plus complexes que, bien que Paris ait obtenu pour les occupants de l'ambassade l'asile politique à Panama, ces derniers n'entendent pas quitter le pays, tout en exigeant que soit garantie leur sauvegarde.

Un progrès a pu néanmoins être réalisé quant aux conditions de détention des otages. Depuis le mercredi 16, les membres du B.P.R. occupant l'ambassade ont autorisé ceux-ci à communiquer par la fenêtre, du premier étage, avec l'envoyé spécial du gouvernement français, M. Cuvillier, et ses adjoints.

THIERRY MALINIAK.

(1) Une convention sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements entre la France et El Salvador a été signé en septembre 1978 à Paris. Mais les investissements français dans ce pays représentent à peine 0,66 % du montant total des investissements directs étrangers (quatre fois moins, par exemple, que ceux des Pays-Bas).

PROCHE-ORIENT

Iran

POUR FAIRE FACE A L'AGITATION AUTONOMISTE

L'ayatollah Khomeiny lance un nouvel appel à l'unité autour de l'islam

Téhéran *(A.F.P.)*. — L'ayatollah Khomeiny a lancé vendredi 18 mai un nouvel appel à l'unité autour de l'islam, mettant en garde les Iraniens *« contre ceux qui veulent semer la discorde »*.

Recevant à Qom un groupe de nomades représentant les tribus de l'ouest, le chef de la révolution a souligné que l'unité du peuple autour du Coran avait permis de triompher des Pahlavi *« sous les yeux étonnés du monde »*.

« Mais maintenant que nous sommes libres et avons pris notre destinée en mains, ceux qui ont pris à leur service d'anciens agents de la Savak ne nous laissent pas tranquilles, a-t-il ajouté.

» Ils viennent vous voir, vous les habitants du Louristan, du Kurdistan, du Baloutchistan, et tentent de vous diviser, d'opposer les Sunnites et les Chiites. Ils vont aussi dans les usines et les universités de Téhéran pour fomenter des troubles.

» En réalité, a poursuivi l'ayatollah, *ceux-là représentent les racines pourries de l'ancien régime, et je crains que si nous ne les arrachons pas ils ne créent une situation pire que par le passé. Beaucoup d'entre eux sont venus d'au-delà des frontières pour nous poignarder dans le dos.*

» Nous devons les anéantir, car s'ils parviennent à détruire l'unité de la parole (Coran), l'Iran perdra sa liberté et son indépendance et ne les retrouvera jamais plus », a conclu l'ayatollah Khomeiny.

Des troubles répétés, faisant plusieurs centaines de morts, ont éclaté dans les provinces depuis la révolution. Après le Kurdistan, le Turkménistan et le Baloutchistan, la riche province pétrolière du sud, le Khouzistan, habitée en majorité d'Arabes iraniens, est à son tour gagné par l'agitation autonomiste.

De violents affrontements avaient éclaté vendredi dans la ville pétrolière de Masdjid Soleiman, dans le Khouzistan entre, d'une part, des *« éléments contre-révolutionnaires »* et, d'autre part, l'armée, la police et les *« gardiens de la révolution »*.

Selon l'agence Pars, ces affrontements ont fait quatre blessés. Selon d'autres sources, provenant de la ville même, le nombre des blessés serait supérieur.

La radio a dénoncé d'autre part le vote du Sénat américain condamnant les exécutions sommaires en Iran. Elle a qualifié le sénateur Jacob Javits d'*« ami intime d'Israël et du sionisme »* et a rappelé que sa femme avait été il y a deux ans directrice des relations publiques de la société Iran-Air. La radio a accusé le sénateur Robert Byrd d'avoir effectué vers la fin de 1978 une mission en Iran en vue d'essayer de sauver le régime du chah. *« Où étaient les sénateurs américains lorsque la nation iranienne subissait le martyre sous l'ancien régime satanique du chah ? »* a conclu la radio.

Enfin, un ancien policier de la ville d'Amol (située à 120 kilomètres au nord-est de Téhéran) a été condamné à mort, vendredi, par le tribunal révolutionnaire islamique et passé par les armes. L'ancien policier a été reconnu coupable d'avoir *« participé à des massacres d'opposants à l'ancien régime »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Le Monde le débat européen

Les réalités et l'espoir

La seconde émission consacrée à l'élection européenne par RTL et TF 1 avait le mérite de revenir à la formule plus classique d'un face à face qui évite l'espèce de « happening » des confrontations à quatre, qui permet également aux orateurs de mieux poser leur argumentation et, partant, de mieux faire passer leur message. Ainsi, la prestation de M. Pierre Mauroy face à M. Michel Debré a peut-être mieux servi la cause du parti socialiste que celle du premier secrétaire la veille face à ses trois adversaires.

Non que, au cours de ce débat plaisant à suivre, mené par Alexandre Baloud et Patrice Duhamel, M. Michel Debré se fût mal exprimé ou montré peu convaincant. Au contraire. Fidèle à son image de procureur intraitable, requérant contre « l'Europe passoire » et le gouvernement de « fonctionnaires apatrides » de Bruxelles, animé par la passion de l'idée qu'il se fait de l'intérêt national, l'ancien premier ministre du général de Gaulle a dénoncé l'illusion qui consiste à s'en remettre à l'Europe du soin d'assurer le progrès et le bonheur des Français. Son extrême méfiance à l'égard du discours européaniste tient en deux propositions : d'une part *« rien ne peut remplacer l'effort national »* ; d'autre part, les *« zones de divergence »* entre les pays membres de la Communauté ne sont pas moins importantes que les zones d'intérêt commun.

De son côté, M. Pierre Mauroy a récusé tout à la fois *« l'Europe telle qu'elle est »* qui est celle des entreprises multinationales, aussi bien que *« l'Europe épouvantail de M. Michel Debré »* et *« l'Europe alibi de Mme Veil »*. Le maire de Lille s'est livré à un vibrant plaidoyer pour l'Europe, même si les socialistes veulent la changer parce que, a-t-il expliqué, *« nous ne voulons pas être les jouets de l'histoire »*. — J.-M. C.

La stupiditsia

(Suite de la première page.)

Un grand espoir naquit : les intellectuels français allaient enfin regarder le monde tel qu'il est. Peut-être allaient-ils même reprendre la grande tradition de l'Encyclopédie pour dessiner les courants porteurs de notre civilisation.

C'est là que les choses ont commencé à se gâter. Quelques zélés, voire quelques zélotes, lisant dans leurs gazettes que la philosophie n'était plus de gauche, ont voulu en déduire qu'elle serait forcément de droite, et l'on en voit aujourd'hui de curieux résultats.

Voici, d'un côté, qu'un professeur de médecine réunit ses étudiants pour se vanter d'être fasciste, voici qu'on ressort Nietzsche, Maurras et Céline pour leur faire dire ce qu'ils n'ont pas dit ; voici que les nouveaux économistes, croyant, mais à tort, emboîter le pas aux nouveaux philosophes, remontent d'un siècle en arrière pour exalter les vertus du libéralisme à l'état pur.

Voici, de l'autre côté, que l'on cherche à reconstruire un pouvoir intellectuel pour combler le vide laissé par Marx, sur sa gauche, et que des mouvements extrémistes vont chercher chez Trotski ou Gramsci des alibis à leur terrorisme antidémocratique.

Voici, des deux côtés, des médias et des journaux présentant des thèses pour le moins ambiguës, encensant tour à tour le religieux et le païen, l'ordre et le désordre, le droit à la différence et le racisme, comme si l'histoire ne montrait pas assez ce qu'il peut y avoir de redoutable derrière ces mots. Dans le même temps, Régis Debray accuse les intellectuels d'avoir presque tous cédé à la tentation des médias.

Avons-nous à ce point perdu le sens de la création que nos intellectuels ne puissent construire hors des sentiers battus ? Avons-nous à ce point perdu le sens de la mesure que nous ne puissions quitter Marx sans tomber chez Maurras ? N'avons-nous déboulonné une intelligentsia que pour la remplacer par une stupiditsia ? Non, non et non !

Le combat mené ces dix dernières années ne peut connaître une aussi triste issue. Il ne sera pas dit que la lutte contre un certain extrémisme n'aura pour effet que de servir un autre extrémisme, que la dénonciation d'une barbarie à visage humain n'aura servi qu'à présenter un humanisme à visage barbare.

Notre démocratie mérite mieux que cela.

Notre tradition intellectuelle mérite mieux que cela.

Nous devons être capables de déceler celles de nos valeurs qui, aujourd'hui, sont porteuses d'avenir et de construire un modèle de société qui s'y soumette. Les intellectuels accusent le pouvoir de gouverner sans idéal. Mais le pouvoir a-t-il charge d'âme dans un monde où les intellectuels eux-mêmes n'ont plus d'idéal à proposer ? Et n'y a-t-il pas place, dans une démocratie digne de ce nom, pour une recherche commune qui fasse table rase des méfiances réciproques ?

Ce discours, c'est aujourd'hui qu'il faut le tenir, aujourd'hui où nous construisons l'Europe et où nous avons le sentiment que nous pouvons conduire notre destin. Chaque jour qui passe, chaque pierre qui s'ajoute à l'édifice risque de rendre plus difficile, si nous n'y prenons garde à temps, la maîtrise architecturale d'ensemble, et la recherche d'une harmonie sociale. Certes, comme disait Leibnitz, *« le temps résout les contradictoires »*, mais il les dissout plus qu'il ne les résout, alors que la construction d'une civilisation ne peut, au contraire, que procéder de manière consciente.

Je ne sais si nous, Français, parviendrons à nous mettre d'accord pour savoir si l'Europe que nous voulons est celle des marchands ou des marchés, des travailleurs ou des consommateurs, des fédéraux ou des confédéraux. Mais peut-être pourrions-nous nous accorder au moins sur ce point : construisons l'Europe de l'intelligence et non l'Europe de la stupidité.

LIONEL STOLÉRU.

M. Chirac : l'intergroupe est une vieille recette

De notre correspondant

Rennes. — Au cours d'une conférence de presse donnée à Rennes vendredi 18 mai, M. Jacques Chirac s'est déclaré défavorable à la proposition du président de la République de créer un intergroupe rassemblant les quatre-vingt-un députés français à l'Assemblée européenne. Il a expliqué : *« L'intergroupe, c'est une vieille recette de la IIIe et de la IVe République qui consiste à mettre ensemble des gens qui pensent différemment pour donner l'illusion d'une certaine unité. Je ne crois pas que cette idée soit conforme à la logique démocratique ni à l'esprit des institutions de la Ve République. »* M. Chirac a indiqué que les députés de sa liste *« garderont leur autonomie de décision et formeront un groupe avec l'apport de députés irlandais et danois »*.

Le président du R.P.R. a ensuite pris la parole devant quelque trois mille personnes et en présence de tous les parlementaires R.P.R. de Bretagne, à l'exception de M. Michel Cointat. Il a déclaré que les socialistes et les communistes ne devaient s'attendre à aucune aide de sa part : *« Nous les avons battus en 1974 et 1978 ; nous les rebattrons en 1981 et 1983 »*, a-t-il dit. Après avoir reproché une nouvelle fois au gouvernement son incapacité à lutter contre *« le fléau inacceptable qu'est le chômage »*, il a réaffirmé son hostilité à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

Le recours contre les contraintes financières imposées aux « petites listes »

De notre correspondant

Strasbourg. — Mmes Françoise Domec-Menrath et Esther Peter-Davis, deux des candidates alsaciennes de la liste Europe-Ecologie, et l'association Europe-Ecologie qui les soutient, ont déposé samedi 19 mai un recours au tribunal administratif de Strasbourg et au Conseil d'Etat, en vue de l'annulation du décret portant application de la loi du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes, et celui portant convocation des électeurs à ces mêmes élections.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Strasbourg, les deux candidates ont expliqué que les dispositions qui résultent de ces deux décrets ont pour effet *« par la transposition et l'adaptation partielles et insuffisantes de certaines des règles du code électoral d'opposer à la candidature une barrière financière qui fausse l'expression du suffrage universel »*.

Ainsi, le système électoral adopté en France pour les élections du 10 juin oblige toute liste candidate à faire l'avance des sommes nécessaires à l'impression des bulletins de vote, des professions de foi et des affiches, sur l'ensemble du territoire. *« Les dépenses minimales nécessaires pour qu'une liste puisse participer à ces élections sont de l'ordre de 3 millions de francs lourds, c'est-à-dire trente fois la caution prévue par les textes »*, ont expliqué les deux candidates. Or la liste n'est remboursée de ses frais que si elle obtient 5 % des suffrages exprimés.

Pour les deux requérantes, il y a contradiction entre ces contraintes et la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la France. L'article 14 de cette convention stipule notamment que *« la jouissance des droits et libertés doit être assurée sans distinction aucune fondée sur les opinions politiques, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune ou toute autre situation »*. Elles estiment par ailleurs que ces deux décrets sont incompatibles avec l'esprit du traité de Rome. Elles demandent, en conséquence, que soit saisie la Cour de justice des Communautés européennes.

M. Barre réplique aux déclarations de M. Chirac sur l'« eurochômage » et le S.M.E.

M. Raymond Barre, qui était vendredi 18 mai l'invité de R.M.C. à l'occasion d'une émission enregistrée le matin à Lyon et diffusée l'après-midi de 18 h. 45 à 19 h. 30, a estimé que la campagne électorale pour l'élection européenne était *« complètement détournée de sa fin »*.

A deux reprises, le chef du gouvernement a répliqué aux arguments de M. Jacques Chirac. D'abord à propos de la situation de l'emploi : *« Parler de l'eurochômage est une escroquerie. Cela signifie que l'on n'est pas capable de comprendre quelle est la situation de l'emploi dans le monde »*, a-t-il déclaré. Evoquant ensuite la déclaration faite jeudi soir par le président du R.P.R., selon lequel le système monétaire européen est *« une erreur capitale »*, d'où le franc devra un jour sortir *« en catastrophe »* (*le Monde* du 19 mai), M. Barre a rétorqué :

« En mars 1976, je n'étais pas premier ministre : la France est sortie du « serpent » monétaire européen. Le franc s'est déprécié et, quand j'ai été appelé aux fonctions de premier ministre, la situation dans laquelle je me suis trouvé était celle du franc qui glissait ; je n'y étais pour rien. En second lieu, nos réserves fondaient. Ce n'est pas moi qui ai fait entrer, en 1975, la France dans le « serpent » monétaire. M. Chirac était premier ministre. Je n'accepte pas que l'on dise que lorsqu'on a été premier ministre on n'a pas eu de responsabilités, que ce sont les autres qui les avaient ! Cette mise au point étant faite, je voudrais (...) que l'on ne me raconte pas d'histoires parce que moi je peux apporter des preuves. »

M. Barre a souligné au passage les difficultés auxquelles il se heurte depuis son arrivée à l'Hôtel Matignon dans sa campagne d'explications permanentes sur la politique gouvernementale : *« La grande difficulté dans laquelle nous nous trouvons est que le langage qui est tenu par le gouvernement n'est pas repris par ceux qui devraient être les relais de l'action gouvernementale. Je l'ai trop ressenti, je l'ai trop éprouvé pour ne pas le dire aujourd'hui. Par exemple, j'ai dit récemment à la télévision que la crise de l'énergie n'était pas derrière nous mais devant nous. Ce propos, je l'avais tenu exactement de la même façon devant l'Assemblée nationale. Il était passé totalement inaperçu parce que ceux qui ensuite venaient m'accuser de ne pas mener la politique de stimulation de l'économie, de relance de l'économie, ne pouvaient pas tenir ces propos en se référant à la perspective que je dessinais (...). Tous ces messieurs qui pérorent, est-ce que vous les avez entendus une seule fois parler de la façon dont ils résoudraient le problème de la facture pétrolière de la France ? Je note tout cela avec soin, quand j'ai le temps de regarder ces spectacles. »*

Le franc et le « serpent »

C'est en avril 1972 que fut constitué le « serpent » monétaire européen, qui limitait à 2,25 % les marges de fluctuation l'une par rapport à l'autre des monnaies de six pays de la Communauté : Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.

Le 19 janvier 1974, victime d'une spéculation amorcée par la réévaluation du florin néerlandais, et accélérée par les incertitudes concernant l'état de santé du président Pompidou, le franc français quittait le « serpent », après que la Banque de France eut perdu le tiers de ses revenus pour défendre sa parité.

Le 10 juillet 1975, le franc réintégrait l'ensemble européen. Le principe de ce retour avait été acquis en mai et justifié par le président de la République dans les termes suivants : *« La consolidation de notre situation extérieure va permettre à la France... de participer aux mécanismes de flottement concerté des monnaies européennes. »*

Huit mois plus tard, le 15 mars 1976, sous la pression de la spéculation, le franc devait pourtant quitter pour la seconde fois le « serpent ». M. Fourcade, ministre des finances indiquait que, depuis le début de l'année, la Banque de France avait dû engager l'équivalent en devises de 14 milliards de francs pour maintenir le franc dans l'ensemble monétaire européen.

Depuis le 13 mars 1979, le franc participe au Système monétaire européen (S.M.E.), qui a remplacé le « serpent » et en est une version améliorée. Le S.M.E. comporte, en effet, un Fonds d'intervention de 120 milliards de francs environ, dont 75 milliards peuvent être utilisés pour le soutien monétaire à court terme au cas où une monnaie serait attaquée. Ce Fonds est alimenté par la remise de 20 % des avoirs en or et en réserves des banques centrales des huit pays participant au S.M.E. (la Grande-Bretagne n'a pas signé l'accord).

Rappelons que, au début d'avril 1972, le deutschemark valait 1,54 franc ; il vaut aujourd'hui 2,31 francs. Il s'est donc valorisé de 50 % par rapport au franc en sept ans.

TF 1, M. Jean-Edern Hallier et le P.C.F...

M. Jean-Edern Hallier, porte-parole de la liste « Régions-Europe », a fait savoir vendredi 18 mai qu'il avait l'intention de déposé une plainte contre X à la suite des circonstances dans lesquelles il avait été expulsé des locaux de la première chaîne de télévision, jeudi soir, au cours du débat diffusé par TF 1 et R.T.L. (*le Monde* du 19 mai).

Protestant une nouvelle fois contre le « monopole d'expression » réservé pendant la pré-campagne aux grands partis, le leader de « Régions-Europe » a ajouté : *« Si l'équilibre n'est pas établi, nous interviendrons, la semaine prochaine, de force, s'il le faut, auprès des grands médias. »*

Le bureau de presse du P.C. proteste contre la manière dont M. Roger Gicquel a rendu compte au journal de 20 h., sur TF 1, de l'incident survenu la veille sur cette chaîne au cours du débat entre Mme Veil et MM. Marchais, Mitterrand et Chirac. Le P.C. déclare :

« M. Roger Gicquel a repris, sans autre commentaire, le texte d'une déclaration de M. Jean-Edern Hallier selon laquelle ce serait en fait le secrétaire de Georges Marchais qui l'aurait fait tomber. (...)

» Cette affaire, si elle n'était que le fait de M. Jean-Edern Hallier, ne serait qu'une foucade de plus venant d'un personnage coutumier du fait. Reprise avec indulgence par TF 1 et M. Roger Gicquel, c'est une ignominie.

» En effet, toutes les personnes présentes lors de l'émission savent que, répondant à la protestation émise par Georges Marchais contre la violence avec laquelle un personnel musclé, à l'évidence particulièrement entraîné, avait maîtrisé et expulsé M. Jean-Edern Hallier, devant témoins, MM. Henri Marc, Christian Bernadac, Jacques Hébert, Patrice Duhamel de TF 1 et M. Alexandre Baloud de R.T.L. ont justifié la présence et l'intervention de leurs gorilles, qui d'ailleurs portaient tous à la boutonnière un insigne de reconnaissance. »

La direction de TF 1 a précisé pour sa part : *« Lorsque la chaîne protège ses émissions, elle protège aussi et surtout les personnalités qu'elle a invitées. Qu'aurait-on dit si un excité s'était précipité vers nos invités avec des intentions plus inquiétantes et menaçantes que celles de Jean-Edern Hallier ? On aurait alors critiqué l'irresponsabilité de TF 1 et l'on aurait eu raison. »*

MM. MÉDECIN ET DUCATEL FIGURERONT SUR LA LISTE CONDUITE PAR M. MALAUD

M. Philippe Malaud, ancien ministre, député de Saône-et-Loire, a annoncé vendredi 18 mai en fin de journée qu'il déposerait officiellement au cours de la semaine suivante une liste de candidats dont il prendra la tête et dont le titre sera « France indépendante dans une Europe solidaire ».

Sur cette liste doivent figurer notamment MM. Jacques Médecin, U.D.F., député des Alpes-Maritimes, maire de Nice, ancien secrétaire d'Etat ; Jean Desmarets, sénateur du Nord (C.N.I.P.) ; Baudouin de Hauteclocque, sénateur du Pas-de-Calais (C.N.I.P.) ; Jacques Henriet, sénateur du Doubs (ind.), et Claude Roux, député de Paris (app. R.P.R.).

On relève aussi les noms de MM. Louis Ducatel, chef d'entreprise, ancien candidat à la présidence de la République ; Beau de Lomenie (écologie et classes moyennes) ; MM. André Coirier (rapatriés ANFANOMA) ; Guy Forzy (rapatriés) ; Adrien Junca (défense de Bordeaux) ; Mourad Kaouah (rapatriés), ancien député d'Algérie ; Philippe de Rothschild (Fondation Curie) ; Mme Marcelle Floriot (avocat).

Le Monde

société

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU MRAP

POINT DE VUE

Permanence et changement du racisme

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) (1), créé le 22 mai 1949, organise à l'occasion de son trentième anniversaire, samedi 19 et dimanche 20 mai, une fête à la Porte de Pantin, à Paris.

par ALBERT LÉVY (*)

IL est légitime de parler aujourd'hui de *néo-nazisme*. La recrudescence des menées antisémites — écrits injurieux et menaçants, attentats parfois sanglants, déprédations de synagogues et de cimetières juifs — évoque à bien des égards les méthodes de l'hitlérisme à ses débuts. Comment ne pas se souvenir, en outre, du contexte dans lequel des faits semblables se produisirent dans la République allemande de Weimar ? La crise, le chômage et l'inflation, le recul de la démocratie parlementaire et l'intervention politique ouverte des maîtres de l'économie, l'offensive anti-ouvrière et le grignotage des libertés, la montée de la violence et de la peur : autant de données qui ont pesé alors et qui font la trame de notre temps.

Pas de doute : les vieux démons rôdent encore. Les circonstances ne permettent pas d'assurer que la victoire sur eux soit irréversible. Reste à évaluer, avec les ressemblances, ce qui a changé.

Hitler, on connaît

Les images du génocide, opportunément ravivées, suscitent une très large condamnation du régime qu'elles illustrent. Hitler, maintenant, on connaît, et c'est un progrès majeur. Mais la démesure même de l'horreur, qui semble se placer en marge de l'explication rationnelle, risque, paradoxalement, de masquer ce qui l'a précédée et engendrée. Des graffiti vengeurs sur un mur à l'extermination de millions d'innocents dans les chambres à gaz, de la mise en cause du droit de grève au triomphe de la dictature bottée, il y a trop de distance et de variantes possibles pour que l'ampleur du danger apparaisse évidente. C'est donc bien dans les premiers développements du phénomène, et non dans la barbarie à son paroxysme, que l'on peut déceler des points de référence.

Passées les luttes de l'immédiat après-guerre pour dégager les institutions et les esprits de l'emprise fasciste, le MRAP a été successivement confronté aux perversions haineuses de la « guerre froide » ; aux répressions coloniales, avec, surtout pendant la guerre d'Algérie, leur cortège de préjugés exacerbés, d'injustices et de cruautés ; aux conflits du Proche-Orient, allumant les fanatismes un peu partout dans le monde ; aux discriminations et aux calomnies visant les immigrés, millions d'hommes, de femmes et d'enfants traités en parias, en dépit de leur apport reconnu à l'expansion économique.

De ces racismes-là, on dirait que celui d'aujourd'hui fait la synthèse. Il charrie et mêle avec une fureur sans précédent l'ensemble des passions, des mensonges et des violences utilisables pour opposer les individus ou les familles humaines. Des publications, des groupes, qui se démarquaient naguère du nazisme et spécialisaient leurs attaques, réunissent désormais dans une vindicte commune juifs, Arabes et Noirs, étrangers et peuples du tiers-monde. La croix gammée s'associe à la croix celtique dans des barbouillages et des imprimés dénonçant l'immigration. Un tract diffusé par les auteurs de plusieurs plastiquages n'hésite pas à imputer aux juifs la présence des travailleurs immigrés sur notre sol.

S'il fut des moments où le racisme consistait surtout en des séquelles de drames antérieurs (antijudaïsme médiéval, occupation nazie, décolonisation), maintenant il se nourrit directement de la crise actuelle, où il puise ses thèmes essentiels. Aux gens qui rencontrent des difficultés multiples et veulent en découvrir les causes, la propagande raciste désigne comme boucs émissaires les diverses minorités, déclarées coupables de tous les maux. Si elle renonce fréquemment à différencier les cibles, elle prend soin d'adapter son langage aux diverses couches sociales qu'elle a pour objet de mystifier : qu'il s'agisse du chômage, de l'inflation, des faillites, des problèmes agricoles, scolaires ou hospitaliers, de la balance des paiements, de l'indépendance nationale ou de l'insécurité dans le métro, chacun devra trouver dans les obscurs complots de « ceux qui ne sont pas comme nous » l'explication de ses frustrations et de ses angoisses.

Autre fait significatif : l'Etat lui-même encourage, de sa manière feutrée, la division de la population pour détourner de lui les colères. Alors que les immigrés demeurent une composante structurelle de la main-d'œuvre en France, que l'on ne semble ni pouvoir ni vouloir modifier, les déclarations officielles relatives à ces travailleurs deviennent de plus en plus insistantes et accusatrices. Des statistiques, des documents tendancieux les présentent sous un jour défavorable : des procédés tels que les contrôles d'identité discriminatoires entretiennent la méfiance envers eux. Aggravant le climat d'intimidation qui les entoure, le gouvernement prépare à leur encontre, malgré les réserves soulevées, une législation draconienne qui sape les fondements mêmes du droit français et de la démocratie. Pendant ce temps, les commandos d'agresseurs racistes, antijuifs comme antiarabes, opèrent dans une impunité à peu près totale.

Troublantes réalités

Troublantes réalités. S'inquiéter seulement des résurgences caractérisées de l'hitlérisme réduirait considérablement, on le voit, l'importance d'un mal qui se transforme pour faire corps avec chaque époque. Le combattre, c'est percevoir les mécanismes de base, toujours en état de marche, sous les habillages variés qui les recouvrent, fussent-ils apparamment honorables et apaisants. Dès lors, en observant la société française, on ne laisse pas d'être surpris d'une si parfaite confirmation *in vivo* des études théoriques sur le rôle économique, social et politique du racisme.

On doit noter un autre changement, visible bien avant les débats sur le nazisme, et que ces derniers accentuent : c'est la conscience croissante, dans l'opinion publique, qu'il ne faut pas jouer avec le feu. « Demain, il sera trop tard » : cette formule résume bien le sentiment, largement répandu, que la moindre entorse à la dignité humaine, la moindre manifestation d'arbitraire, quelles qu'en soient les victimes, sont les premières dents d'un engrenage néfaste, que tous ont intérêt à briser sous peine d'être un jour broyés. Cette solidarité, cette sensibilité nouvelle aux droits de l'homme, phénomène mondial, expliquent en France les prises de position massives contre le racisme dès qu'il apparaît. C'est à tout signal d'alarme d'où qu'il vienne, explosion ou clignotement, que réagissent aujourd'hui les porte-parole des grands courants de pensée, les Eglises, le mouvement ouvrier, la jeunesse, les média.

Le MRAP n'est pas pour rien dans cette évolution. Depuis qu'il existe, il se consacre à éclairer au jour le jour le passé et le présent. Inlassablement, il alerte, informe, éduque. Il riposte à chaque fait raciste, grâce, notamment, à la loi du 1er juillet 1972, qu'il a lui-même élaborée, et dont il a obtenu, après treize ans d'efforts, le vote unanime par le Parlement. Il devra, hélas ! poursuivre longtemps encore son action tous azimuts. La nouvelel résistance au racisme, qui gagne les milieux les plus divers, l'incite à affronter avec confiance les batailles qui s'annoncent.

(*) Secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

(1) 120, rue Saint-Denis, 75003 Paris. Tél. : 233-09-57.

A L'ÉCOLE ALSACIENNE DE PARIS

Des jeunes au secours des droits de l'homme

« Maintenant, il n'y a plus d'aveugles ni de naïfs, mais des complices. » Au nom de cette pensée d'Albert Camus, cinquante adolescents de quatorze à dix-neuf ans, tous élèves de l'Ecole alsacienne, à Paris, ont créé, il y a un an, une Association des jeunes pour la défense des droits de l'homme. Pour eux, il s'agit avant tout de *« faire connaître des prisonniers, c'est-à-dire un ensemble de répressions »*. Dès 1977, Catherine Fleury, une élève, lançait dans l'établissement une campagne pour obtenir la libération de son frère, Franck Oswald, retenu depuis le 17 avril 1974 au pénitencier de Libertad, à San-José (Uruguay), et accusé d'avoir fabriqué de faux papiers au bénéfice des Tupamaros.

Un *« Comité Franck Oswald »* multiplie les démarches et les initiatives : envoi de colis à Noël, cartes postales, lettres à l'ambassade de France. *« Les jeunes ne travaillaient pas dans le vide »*, commente Mlle Geneviève Beney, animatrice du foyer socio-éducatif de l'Ecole alsacienne. Lorsqu'il fut libéré, en avril dernier, Frank Oswald incita les lycéens à continuer *« parce qu'il y en a des milliers d'autres qui souffrent encore sous la torture »*.

La juste mesure

« Pour éviter les erreurs de jeunesse, nous avons des contacts permanents avec des avocats qui nous donnent la juste mesure », précise Emmanuelle, une adolescente qui paraît très déterminée. Les élèves ont constitué un comité de patronage où figurent déjà Me Badinter, MM. Léo Hamon et Jean-Marie Domenach. On ne prend pas l'affaire à la légère : ils ont prévu d'avoir un stand à la fête du MRAP.

Depuis un mois, les cinquante adhérents de l'association se répartissent entre différentes commissions : Amérique latine, pays de l'Est, Afrique, France. Après un premier travail d'information auprès des organisations d'adultes (MRAP, LICA, Amnesty international), ils ont commencé les démarches. Ils s'intéressent surtout, actuellement, à Charles Serralta, emprisonné en Uruguay, et Alba Gonzales, Urugayenne emprisonnée au camp de Punta-Rieles, en Colombie. Catherine Fleury a rapporté suffisamment de preuves sur leurs conditions de détention, lors de ses voyages en Uruguay, pour que la demande de libération soit prise au sérieux par les gouvernements intéressés. Sans illusion sur la rapidité des « négociations » toutefois... Car *« une campagne de presse dans les journaux occidentaux n'a pas le même impact en Amérique latine que dans les pays de l'Est »*, estime Olivier, foulard indien caché sous une belle chevelure.

Et en France ? Ils pensent que les droits de l'homme n'y sont pas bafoués au point qu'il faille se mobiliser autant qu'à propos d'autres pays. S'ils le sont, c'est de manière plus discrète peut-être. Certains d'entre eux pensent qu'il faudrait boycotter les Jeux olympiques de Moscou. Mais l'opération semble hasardeuse à d'autres. *« Il ne faut tout de même pas mêler le sport et la politique »* déclare Christian, enflammé. *« Le plus important*, conclut Véronique, *c'est quand la vie d'un homme est en danger. »*

DANS UN HOSPICE DU VAL-DE-MARNE

Un pensionnaire est tué par un compagnon de chambre au cours d'une querelle

Un malade de l'hôpital Emile-Roux de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), M. Roger Roelants, âgé de soixante et un ans, a été tué d'un coup de canne par un compagnon de chambre, M. René Grould, âgé de soixante-treize ans, au cours d'une discussion qui a éclaté jeudi soir 17 mai.

Les deux hommes avaient été hospitalisés il y a quelques jours dans la même salle. Ils ne s'entendaient pas et se disputaient souvent. « Il ne cessait pas de me demander l'heure toutes les cinq minutes », a déclaré par la suite M. Grould à la police. Au cours d'une querelle plus violente que de coutume, jeudi vers 18 h., M. Grould frappa plusieurs fois à la tête, avec sa canne, M. Roelants, qui s'est effondré au pied de son lit.

Transporté à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, M. Roelants n'a pu être ranimé. M. Grould, peintre en bâtiment à la retraite, et pensionnaire de longue date de l'hôpital Emile-Roux, était, selon le médecin qui l'a examiné, « très agité et dans un état dangereux pour son entourage ». Il a été admis à l'infirmerie psychiatrique de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris.

Surpeuplement et vétusté

Ce n'est pas un fait divers tout à fait comme un autre qui vient de se produire à l'hôpital Emile-Roux de Limeil-Brévannes. Cet établissement, l'une des antennes suburbaines de l'Assistance publique de Paris, comptait encore, en 1974, près de deux mille cinq cents lits. Y coexistaient, dans un parc de 35 hectares, des pavillons dont certains étaient — et sont encore — d'une extraordinaire vétusté. Conçu à l'origine — en 1885 — comme un hospice de vieillards, l'établissement avait, après la première guerre mondiale, accueilli en outre des tuberculeux, puis des invalides, sans subir, jusqu'en 1965, de réelle modernisation.

Depuis quelque quinze ans, des services de cardiologie et de pédiatrie ultra-modernes ont été édifiés à Emile-Roux, et certains unités, dites « normalisées », contruites pour héberger les personnes âgées. Actuellement, la modernisation se poursuit à un rythme rapide — provoquant une baisse des capacités d'accueil — l'objectif étant de parvenir sous peu à la fermeture totale des anciens pavillons, à l'exception de deux d'entre eux, dont la réfection est satisfaisante.

Mais en attendant... Les conditions d'hébergement de plusieurs centaines de personnes âgées, dites « invalides » ou « semi-invalides », restent, dans cet hôpital-hospice parfaitement anachroniques. Ces conditions d'accueil n'expliquent certes pas, à elles seules, des drames tels que celui dont l'hôpital Emile-Roux a été le théâtre jeudi. Elles permettent néanmoins de comprendre que la majorité des malades accueillis de cette façon ne puissent guère — malgré un personnel aussi dévoué que rare — que sombrer dans la dépendance, si souvent et si peu efficacement dénoncée, voire dans la démence, comme en ont témoigné les événements de jeudi.

Certes, le VIe puis le VIIe Plan ont inscrit l'action en faveur du troisième âge parmi leurs « objectifs prioritaires ». Mais les hospices et les maisons de retraite accueillent encore près de 3 % des personnes âgées de plus de soixante ans, dans des conditions de surpeuplement et de vétusté souvent inacceptables. Il subsiste aujourd'hui, pour la seule Assistance publique de Paris, 2 500 lits « de long séjour » en salles communes (sur 6 500).

Plus « rentables »

De nombreuses personnes âgées, en outre, sont hébergées dans des hôpitaux de type « classique », parfois dans des services réservés en principe aux malades aigus, même lorsque leur état ne requiert pas de soins spécialisés ni coûteux. Dernière formule enfin, l'hôpital psychiatrique : y échouent ceux dont le cerveau est prétendument délabré ou, plus simplement, ceux pour qui rien d'autre n'a été « trouvé ».

En présence d'un ensemble aussi peu rationnel, et aussi peu adapté aux besoins réels d'une population croissante, le gouvernement a élaboré un texte — devenu la loi de 1975 — qui pose le principe de la suppression, d'ici à 1985, des « hospices », formule ancienne. Encore faut-il trouver d'autres modes d'accueil. La doctrine officielle est claire au moins sur un point : il faudra maintenir les personnes âgées à leur domicile, dans toute la mesure du possible, puisqu'elles en manifestent si souvent le désir. A la condition toutefois que le réseau des aides itinérantes soit développé. Il faudra aussi créer des « maisons de cure médicale », structures d'accueil souples, destinées aux personnes âgées dont l'état de santé n'appelle pas de soins très techniques mais une surveillance permanente. Ces structures devront rompre avec le gigantisme du passé (le modèle idéal comprenant, d'après le ministère de la santé et de la famille, cent vingt lits). Mais la doctrine, à cet égard, est encore sujette à fluctuations.

Enfin, un petit nombre d'établissements répondront aux besoins des invalides et des personnes âgées devenues dépendantes.

Ce schéma, dans toute sa rationalité, soulève, en fait, un problème auquel se heurtent toutes les sociétés industrielles, où l'espérance de vie approche quatre-vingts ans, où les maladies infectieuses ne tuent plus guère, où la collectivité est prête, dans son ensemble, à consentir un effort important en faveur de ceux qui ne sont plus « rentables ». Ce problème peut s'exprimer de la façon suivante : qui doit prendre en charge la population que des réseaux de production ont placée « hors circuit » ? Dans le milieu médical, en particulier, qui va les soigner ?

Le phénomène du vieillissement justifie-t-il l'émergence d'une branche nouvelle, la gériatrie ? Ou bien doit-il être considéré comme partie intégrante de la médecine générale, de la rhumatologie, de la psychiatrie, de l'ophtalmologie, etc. ? Les Anglais ont créé à cet égard un terrible néologisme, la « défectologie », qui recouvre une théorie précise : pour mieux soigner les « vrais » malades, il faudrait créer un secteur, une discipline, des établissements qui prendraient en charge tous ceux pour qui « on ne peut plus rien ». Poussée à son extrême, cette théorie aboutit à la création des « mouroirs », tels Saint Christopher's, à Londres, où divers hôpitaux américains et canadiens.

Ce phénomène est encore très marginal en France et sujet à polémiques. La théorie elle-même n'est guère formulée qu'à voix basse. Et elle rencontre de farouches oppositions, d'ordre humanitaire autant que conceptuel ; si l'on « enferme » ceux pour qui la médecine ne peut plus rien, on enferme évidemment aussi bien les malades que les médecins. Le phénomène du ghetto, dont la psychiatrie — et les malades mentaux — a tant de peine à se défaire, doit-il être reconstitué pour la gériatrie et les personnes âgées ?

CLAIRE BRISSET.

● *Mme Marie-Thérèse Goutmann*, député de la Seine-Saint-Denis (P.C.), appelle l'attention du ministre de la santé sur la situation extrêmement préoccupante de l'hôpital de Maison-Blanche, où un malade a égorgé six personnes dans la nuit du 4 mai.

Mme Goutmann souligne *« les conditions lamentables d'hospitalisation qui sont les causes réelles des accidents et des drames qui se sont produits à Maison-Blanche et Ville-Evrard depuis 1975 »*. Elle demande au ministre de la santé quelles mesures il compte prendre *« pour donner les moyens indispensables au fonctionnement décent d'un service public de santé de qualité »*.

Le Parlement allemand est saisi d'un projet de loi sur les droits de l'enfant

Une mise en cause timide du patriarcat

De notre correspondant

Bonn. — L'Année de l'enfant vient d'être marquée, dans la République fédérale, par le vote d'une nouvelle loi qui, sur le plan juridique tout au moins, atténue sensiblement la structure « patriarcale » de la famille. L'esprit de cette réforme a été défendu devant le Bundestag par le ministre de la justice, M. Hans-Jochen Vogel. Afin d'aller au-devant des objections du camp chrétien-démocrate — qui s'est prononcé contre le projet, — le ministre social-démocrate n'a pas craint de citer un propos du pape Jean-Paul II souhaitant que les adolescents et adolescentes prennent en compte de plus en plus leur propre existence et se voient reconnaître une responsabilité dans ce domaine.

Les réformes approuvées par le Bundestag n'ont certes rien de révolutionnaire. Lorsqu'il est question par exemple d'interdire les *« punitions humiliantes »* infligées par certains parents à leur progéniture, les nouvelles dispositions n'ajoutent pas grand-chose aux lois qui protègent déjà les enfants contre les mauvais traitements. Il est bien certain aussi que personne ne songe à classer dans cette catégorie la fessée ou la paire de gifles qu'un père ou une mère exaspérés peuvent de temps à autre administrer à leur progéniture.

Il est encore bien moins question, contrairement aux insinuations hâtives de certains commentateurs, de donner à l'enfant le droit, en cas de conflit avec ses parents, de se rendre au prochain poste de police pour déposer une plainte à leur encontre. Les dispositions de la nouvelle loi ne modifient guère le système en vigueur, qui prévoit que la justice ne peut être saisie qu'en dernier ressort après consultation des autorités scolaires, sociales ou religieuses. Celles-ci interviennent normalement auprès du « bureau pour la jeunesse » qui, à chaque échelon administratif, est chargé des tâches de protection de l'enfance.

Le fait nouveau, cependant, est que désormais la liberté d'action des tribunaux de tutelle est élargie. En ce qui concerne l'éducation et le choix d'un métier, les aptitudes et les inclinaisons de l'enfant devraient maintenant jouer un rôle décisif. Si les parents refusaient d'en tenir compte et compromettaient ainsi le *« bien de l'enfant »* — tel qu'il pourait être apprécié par les enseignants ou les spécialistes de l'orientation professionnelle, — les juges seront en mesure d'imposer une décision à la famille.

Les enfants confiés à des tuteurs voient, eux aussi, leurs droits améliorés. Le tribunal de tutelle sera en mesure de décider que leur maintien chez les parents adoptifs peut être préférable au retour dans la famille naturelle. La aussi, cependant, la considération prédominante doit être celle du bien de l'enfant. Enfin, dans le cas d'un divorce, les enfants de plus de quatorze ans auront la possibilité d'exprimer eux-mêmes devant le « tribunal des familles » une préférence pour leur père ou leur mère.

De longues négociations entre le gouvernement socialiste-libéral et l'opposition chrétienne-démocrate ont précédé le vote du texte, dont la version initiale a été atténuée sans pour autant satisfaire complètement les représentants de la C.D.U. et de la C.S.U. Ceux-ci maintiennent que le nouveau projet menace de *« semer la méfiance »* au sein des familles et d'accroître le rôle de l'Etat dans un domaine qui devrait rester celui des parents. Certains critiques particulièrement virulents soutiennent même que l'on aurait affaire à une démarche préparant la « socialisation » de la famille.

Le vote du Bundestag ne met pas encore le point final à ce débat. Il est probable que la Chambre des Etats (à majorité chrétienne-démocrate) proposera des modifications. Encore ne saurait-elle finalement faire prévaloir sa volonté contre le Bundestag si celui-ci reste ferme sur ses positions. — J. W.

JUSTICE

AU CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

M. Peyrefitte et le « fantasme du gouvernement des juges »

Les magistrats de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), réunis en congrès à Vaucresson, du vendredi 18 au dimanche 20 mai, ont accueilli avec politesse mais sans enthousiasme l'intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, vendredi après-midi 18 mai.

Répondant à M. Jean-Marie Desjardins, président de l'U.S.M., qui exprimait les inquiétudes de son syndicat, en particulier en ce qui concerne le recrutement des magistrats, M. Peyrefitte, en dépit de la courtoisie formelle de son discours, a maintenu ses positions.

Si modérés et conciliants qu'ils doivent être avec le ministre de la justice, les magistrats ne peuvent plus éviter de le dire : à leurs inquiétudes quant à l'avenir du corps judiciaire s'ajoute la déception devant les méthodes employées par la chancellerie. Dans son intervention, M. Jean-Marie Desjardins a dit avec fermeté à M. Peyrefitte combien il déplorait l'absence de concertation entre son organisation, qui la souhaite, et la chancellerie, ainsi que la « sévérité » dont le ministre fait preuve à l'égard des magistrats.

Les magistrats craignent par-dessus tout — ils l'ont dit en 1978 à leur congrès de Strasbourg et à de multiples reprises au cours de l'année — l'institution d'un « tour extérieur » pour l'entrée dans la profession, c'est-à-dire l'intégration, par nominations à tous les niveaux de la hiérarchie judiciaire, de personnes qui ne sont pas magistrats de formation. Une possibilité d'intégration existe déjà sous la forme du recrutement latéral. Les magistrats ne souhaitent pas que les conditions de ce recrutement soient élargies. *« Un recrutement latéral élargi prendrait, nous le craignons, un tour politique »*, a dit M. Desjardins. L'indépendance de la magistrature serait, estime l'U.S.M., compromise par la possibilité qu'aurait le pouvoir politique de décider des nominations à des portes-clés.

En même temps, alors que le nombre de postes de magistrats vacants sera de cinq cents à la fin de l'année, le gouvernement vient de décider que cent cinq futurs magistrats seulement, au lieu des deux cent dix habituels, seraient admis au prochain concours de l'E.N.M. Sur ce point, M. Peyrefitte a rappelé la position officielle, précisant que *« cette décision n'avait pas été prise à la sauvette »*. *« Pour venir à bout de ce boulet des cinq cents postes vacants que nous traînons*, a dit le ministre, *il y a une seule façon : faire coïncider mises à la retraite et arrivée d'une nouvelle promotion. »* Le garde des sceaux n'a, de plus, pas exclu *« pour le concours de septembre 1979, et au cas où la difficile négociation budgétaire le permettrait »*, d'augmenter le nombre des places offertes. C'est la seule réponse partiellement positive qu'il ait apportée aux questions de M. Desjardins.

M. Peyrefitte, s'il a rappelé son hostilité au tour extérieur, s'est en revanche montré favorable à un *« recrutement latéral de qualité »*. *« Actuellement, le recrutement latéral n'a pas été utilisé, et de très loin, dans la plénitude des possibilités que prévoient les textes*, a-t-il déclaré. *Quelque chose ne fonctionne pas bien : ce recrutement latéral devra naturellement être conçu de façon à remplir deux conditions : garantir une sélection de qualité irréprochable ; ne pas entraver le déroulement normal de la carrière des anciens auditeurs de justice. » « Aucun d'entre nous ne nourrit le fantasme du gouvernement des juges »*, a conclu le ministre, souhaitant gommer l'image qu'ont de lui les magistrats, celle d'un homme qui se défierait d'eux, en particulier des plus jeunes d'entre eux, comme l'avait expliqué le président de l'U.S.M.

« Habeas corpus » et gadget

Si le ministre s'est efforcé, à propos des questions internes à la magistrature, d'être précis, il a été plus qu'évasif dans ses réponses aux autres problèmes évoqués par M. Desjardins. *« Le projet de loi relatif à la condition des étrangers en France*, avait dit celui-ci, *touche aux libertés publiques. (...) Ce projet semble traduire un raidissement des pouvoirs publics vis-à-vis des immigrés. La France libérale dans laquelle nous vivons ne devrait-elle pas s'orienter dans une voie différente et choisir d'accroître les garanties juridictionnelles accordées à ces hommes déracinés ? »* Selon M. Peyrefitte, ce projet *« crée des règles, là où il n'y en avait pas. (...) Que le droit succède au non-droit, je ne pense pas que des magistrats puissent le déplorer. »*

Une nouvelle fois, on a parlé de l'*habeas corpus*. L'Union syndicale des magistrats adhère à la proposition faite dans le « programme de Blois », a dit M. Desjardins. *« Mais*, a-t-il ajouté, *les magistrats que nous sommes, familiers du code de procédure pénale, seraient curieux de savoir quelle pourrait être la mesure exacte d'une réforme inspirée de l'habeas corpus, s'agissant des procédures purement judiciaires. » « Quel avantage*, a répondu le garde des sceaux, *d'une transplantation, même partielle, de la procédure d'habeas corpus dans notre législation ? Cette procédure, en effet, est un fait juridique typiquement anglo-saxon, qui ignore évidemment tous les caractères particuliers de notre organisation juridictionnelle ; ce qui fait son intérêt, c'est sa souplesse et sa rapidité. C'est cette simplicité et cette efficacité que nous pouvons retenir. »*

Pour les magistrats, il semble bien que tout cela soit accessoire et relève en effet du « gadget », alors qu'on possède un arsenal de textes suffisants qui garantiraient, s'ils étaient appliqués, les libertés, et qu'on se préoccupe peu des violations de ces textes. Seuls ceux qui n'en attendaient rien n'ont pas été déçus par le discours du garde des sceaux ; les autres attendent toujours de savoir si la France a une véritable politique judiciaire et si elle se donnera les moyens de l'appliquer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Faits et jugements

Haschisch dans les établissements scolaires de la Loire : trente interpellations.

« Nous avons donné un coup dans une fourmilière, mais ce sont sans doute plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'enfants, qui ont goûté au haschisch », disent les enquêteurs du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Lyon et de l'antenne de prévention et de protection sociale de la sûreté de Saint-Etienne, après la trentaine d'interpellations auxquelles ils ont procédé dans les établissements scolaires de la région stéphanoise, notamment au lycée technique Benoît-Fourneyron et au lycée d'enseignement professionnel Le Bardeau, à Saint-Etienne, et au collège Benoît-Fourneyron du Chambon-Feugerolles.

Treize personnes, pour la plupart des adultes, enseignants ou surveillants, originaires de Saint-Etienne, ont été placées ces derniers jours sous mandat de dépôt et écrouées à la maison d'arrêt départementale de la Talaudière pour *« usage et trafic de stupéfiants »*.

Dix-sept autres personnes, en majorité des lycéens, ont été présentées au juge d'instruction. Laissées en liberté, elles feront l'objet d'une procédure sur citation directe. Cette affaire avait débuté plusieurs semaines plus tôt à Fleurs (Loire), où onze élèves du lycée de la ville avaient été surpris par les gendarmes alors qu'ils fumaient du haschisch. — *(Corresp.)*

● *Poursuivi pour avoir eu des rapports sexuels avec une jeune fille* alors âgée de quatorze ans et onze mois, Elizabeth F..., M. Robert-Raymond Lopez, quarante-huit ans, artiste peintre, a été condamné, jeudi 17 mai, à dix-huit mois d'emprisonnement par la cour d'appel de Toulouse. En première instance, les juges avaient condamné Lopez à une peine de trois ans (*le Monde* des 30 janvier et 5 mai), retenant en outre contre lui le délit d'usage de stupéfiants (des cigarettes de haschisch qu'il partageait avec Elizabeth). Celle-ci, dont le père avait dénoncé Lopez à la police, a toujours présenté cette liaison comme une histoire d'amour et affirmé que les rares cigarettes qu'elle avait fumées n'avaient jamais eu aucun effet sur elle.

SCIENCES

Un plan décennal de la recherche est à l'étude

Au cours d'un débat organisé vendredi 18 mai par l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (A.J.S.P.I.) sur la recherche, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, a déclaré que le budget dévolu à ce secteur « connaîtrait une croissance réelle et significative ».

Pour l'heure, après les arbitrages du comité interministériel sur la recherche du 14 mai et l'adoption du plafond des dépenses au dernier conseil des ministres, le montant de l'enveloppe recherche, qui regroupe l'essentiel des dépenses de recherche civile de l'Etat, devrait être pour 1980, hors plan-calcul, de 6 131 millions de francs en autorisations de programmes et de 8 263 millions de francs en crédits de fonctionnement. D'après ces premières indications, le budget de la recherche pour 1980 pourrait être meilleur que celui des années précédentes.

A propos du plan décennal de la recherche, pour lequel le secrétaire d'Etat a demandé à quatorze experts un rapport et dont les grandes lignes seront discutées au mois de juillet en conseil des ministres, M. Aigrain a précisé qu'il était nécessaire « *parce que, en matière de recherche, les vues à cinq ans sont beaucoup trop courtes. En conséquence*, a-t-il dit, *il vaut mieux un plan à dix ans avec une révision tous les cinq ans et, sur ce point, j'entends procéder à une large consultation* ». A l'occasion du débat, M. Aigrain a rappelé que, dans les semaines qui viennent, il se concerterait avec les organisations syndicales de chercheurs pour discuter avec elles des problèmes de carrière et de statut des chercheurs. Ce à quoi les syndicats ont ajouté qu'ils souhaitaient aussi pour leur part discuter de la réforme des organismes de recherche et en particulier de celle du Centre national de la rcherche scientifique.

SPORTS

FOOTBALL

« STATU QUO » EN TÊTE DU CHAMPIONNAT

Les trois équipes de tête qui jouaient à domicile ont profité de la trente-cinquième soirée du championnat de France de football pour améliorer leur différence de buts. Dans le bas du classement, Paris F.C. a repris espoir de disputer les matches de barrage en battant Bordeaux par 3 buts à 1. La prochaine soirée, fixée au vendredi 25 mai, pourrait être déterminante avec les matches Nancy-Strasbourg, Bordeaux - Saint-Etienne, Nice - Nantes, Valenciennes - Reims et Anger - Paris-Football-Club.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(trente-cinquième journée)

*Strasbourg b. Valenciennes ..	5-0
*Saint-Etienne b. Nice	5-1
*Nantes b. Nancy	3-0
Lyon b. *Monaco	1-0
*Metz b. Angers	1-0
*Paris F.C. b. Bordeaux	3-1
*Lille b. Sochaux	4-2
*Nîmes b. Bastia	3-2
Marseille b. *Reims	1-0
Paris - St-Germ. b. *Laval	3-2

Classement : 1. Strasbourg, 51 pts ; 2. Saint-Etienne, 50 ; 3. Nantes, 49 ; 4. Monaco, 41 ; 5. Metz, 40 ; 6. Lyon, 38 ; 7. Nîmes, Lille, Bordeaux, 37 ; 10. Sochaux, Marseille, 35 ; 12. Bastia, 34 ; 13. Nancy, 33 ; 14. Paris - St-Germain, 32 ; 15. Laval, 29 ; 16. Nice, Angers, 28 ; 18. Valenciennes, 25 ; 19. Paris F.C., 24 ; 20. Reims, 17.

● *Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France de football.* — Auxerre rencontrera Strasbourg et Nantes, Angoulême. Les matches aller sont fixés au 6 juin à Auxerre et à Nantes. Les matches retour au 9 juin.

La Coupe du monde 1982

L'ESPAGNE ACCUEILLERA VINGT-QUATRE ÉQUIPES

Le comité organisateur de Coupe du monde de football, réuni le 17 mai à Zurich, a décidé à l'unanimité de faire passer de seize à vingt-quatre le nombre des équipes qui participeront à la phase finale de cette épreuve en 1982, en Espagne. En dehors de l'Espagne, pays organisateur, et de l'Argentine, tenant du titre, qui sont admis d'office, l'Europe aura treize qualifiés (au lieu de dix auparavant), l'Amérique du Sud trois (contre deux), l'Amérique du Nord et du Centre deux (contre un), tout comme l'Afrique et l'Asie-Océanie.

Les dispositions prises pour la phase finale seront fixées ultérieurement, mais la Fédération internationale de football-association serait favorable à un premier tour avec six groupes de quatre équipes qui auraient ainsi trois matches à disputer. Les deux premiers de chaque groupe accéderaient au deuxième tour, où ils formeraient quatre groupes de trois équipes. Les vainqueurs de ces quatre groupes seraient qualifiés pour les demi-finales.

Si ce système était adopté, la Coupe du monde 1982 comporterait cinquante-deux matches, soit quatorze de plus qu'en 1978, en Argentine. Toutefois, la durée de l'épreuve passerait de vingt-cinq à vingt-six jours (les Espagnols proposent la période du 16 juin au 11 juillet). De retour d'une tournée d'inspection, M. Hermann Neuberger, président du comité organisateur de la Coupe du monde, a estimé que l'Espagne possède d'ores et déjà les douze stades qui seraient nécessaires pour une telle formule de compétition.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

AUTOMOBILISME. — *Le Grand Prix de Suède de formule 1 pourra finalement avoir lieu comme prévu, le 16 juin, à Anderstorp. Les organisateurs ont, en effet, trouvé deux nouveaux sponsors pour assurer la garantie financière exigée par l'association des constructeurs automobiles de formule 1 (FOCA).*

BASKET-BALL. — *L'équipe de France a remporté sa troisième victoire consécutive au tournoi d'Athènes, qualificatif pour les championnats d'Europe, en battant, le 18 mai, la Roumanie par 79 à 78 après prolongations.*

BOXE. — *Le Marseillais Gratien Tonna a conservé son titre de champion de France des poids moyens en battant le Monégasque Gérard Nosley par jet de l'éponge au sixième round.*

GYMNASTIQUE. — *Le Bulgare Stojan Deltchev (dix-neuf ans) est devenu, le 18 mai, à Essen, champion d'Europe en totalisant 57,75 points aux six appareils. Il a devancé de 40/100 de point les Soviétiques Bogdan Makuts, le champion d'Europe junior, et Alexandre Tkatchev. Le Français Henri Boerio, huitième et premier gymnaste de l'Europe occidentale à 90/100 de point, a gagné une place par rapport aux précédents championnat d'Europe.*

ÉDUCATION

LA POLÉMIQUE ENTRE M. BEULLAC ET LA FEN

Les enseignants en place de Grève ?

La polémique engagée entre le ministre de l'éducation et la FEN à l'occasion de la journée d'action du 17 mai pose une nouvelle fois, un mois après le vote de la loi sur le programme minimum à la télévision, le problème de la grève dans les services publics. La grève-surprise lancée un dimanche sur TF 1 à propos du déplacement de deux cadres avait servi de prétexte au gouvernement pour réviser les modalités de fonctionnement de la radio-télévision en cas de grève ; la recommandation de M. André Henry, secrétaire général de la FEN, de mettre en place des *« comités de grève »* dans les établissements scolaires pour *« résister aux pressions »* sera-t-elle l'occasion saisie par M. Beullac, ministre de l'éducation, pour redéfinir, c'est-à-dire pour limiter le droit de grève des enseignants ?

M. Beullac s'en passerait volontiers. La fermeté de ses propos dans sa controverse avec la FEN peut suffire, en ces temps où les paroles tiennent souvent lieu d'actes politiques, à rassurer ses électeurs. Il préférerait à coup sûr en rester là. En signant avec la FEN un relevé de conclusions commun sur la formation alternée, en « donnant au SNI » (Syndicat national des instituteurs) un allongement de la formation des instituteurs, il a construit un équlibre qui sert sa carrière, mais dont la fragilité ne peut lui échapper.

M. Beullac est aussi membre d'un gouvernement. Après ce qui s'est passé avec la télévision, la « dramatisation » de la défense des usagers par son collègue de la culture, M. Lecat, et le vote qui s'en est suivi, le ministre de l'éducation peut être engagé dans un processus identique. Les protestations du gouvernement, la main sur le cœur, n'y changent rien : le risque existe bel et bien de voir remis en cause un droit, que les pays de l'Est ignorent, que l'Allemagne fédérale dénie aux fonctionnaires, mais que la France, depuis 1946, reconnaît dans sa Constitution, comme la plupart des pays occidentaux. Le gouvernement a senti que dans cette affaire tous les citoyens ne le désavoueraient pas.

Les ouvriers ont inventé la grève il y a cent cinquante ans pour gêner les patrons en leur faisant perdre de l'argent, les travailleurs du service public utiliseraient-ils, aujourd'hui, le même moyen si l'histoire du mouvement ouvrier ne l'avait chargé d'un contenu symbolique et affectif ?

La gauche immobile

La gauche campe sur une position immobile : toute atteinte aux modalités de la grève est pour elle un coup porté au principe même de la grève. Si, lors de l'examen par le Parlement des restrictions au programme minimum à la télévision, elle avait proposé qu'en cas de conflit on ne réduise pas les programmes mais qu'on suspende totalement et sans possibilité de rattrapage ultérieur la publicité, n'aurait-elle pas coupé l'herbe sous le pied du gouvernement qui justifiait son projet — devenu loi — par le droit de l'usager à ne pas être privé de son spectacle ?

C'est que, au fond, la gauche voit dans la gêne causée au public par la grève une pression sur l'Etat-patron. Est-ce bien sûr ? Les arrêts de travail aux P.T.T. qui conduisent l'abonné d'un journal à ne plus le recevoir attristent-ils vraiment les pouvoirs publics ? Les grèves répétées de la S.N.C.F., comme au cours de l'automne dernier, rendent-elles la vie plus difficile aux membres des cabinets ministériels ou aux hommes et aux femmes domiciliés loin de leur travail ? Encore ces deux secteurs sont-ils matériellement productifs et perçoivent-ils des ressources dont la grève tarit ou dérègle le recouvrement. Mais l'enseignement ? Au soir d'une grève de l'éducation, qui — des enseignants ou de l'administration — a perdu le plus d'argent ? Qui — des parents sans femme de ménage ou des autorités académiques — a le plus souffert ?

Alors la grève, en dernier recours, pour démontrer sa force et ne plus avoir à s'en servir ? On aimerait que la gauche ne s'en contente pas. De modestes tentatives ont été faites, telle celle qui consiste de la part d'enseignants à ne pas cesser le travail, mais à dédoubler leur classe pour en limiter l'effectif à vingt-cinq élèves de manière à jeter quelque désarroi dans une administration rigide et formaliste. Il est vrai que, même dans cette action, les parents n'avaient pas toujours apprécié la perturbation indirecte subie par les élèves. Inscrire au programme pendant un jour le sujet du mécontentement et le traiter dans ses aspects économiques, sociaux et historiques, serait une autre voie. L'accusation d'endoctrinement serait alors lancée immanquablement.

Tous les conflits froissent quelqu'un ou quelque chose. Coincés entre l'incompréhension de trop d'usagers et l'indifférence ou même la surdité de l'administration, les fonctionnaires de l'enseignement public n'ont certes pas la partie facile.

Mais est-ce trop souhaiter que les syndicats, et en premier lieu les syndicats de travailleurs intellectuels, fassent preuve d'imagination ?

CHARLES VIAL.

● *L'école Decroly vient d'obtenir un sursis.* — Le tribunal administratif de Paris a ordonné, le 15 mai, de surseoir à la décision de fermeture, considérant que cette dernière n'avait pu être prise selon les procédures réglementaires et pouvait avoir des conséquences difficilement réparables. Le 26 décembre 1978, le ministre de l'éducation avait annoncé que l'école, fondée en 1945, installée sur la commune de Saint-Mandé (Val-de-Marne), mais rattachée administrativement à l'école normale d'instituteurs d'Auteuil, serait fermée à la fin de l'année scolaire en cours. Le mauvais état des locaux exigeait une rénovation, voire une reconstruction, que la Ville de Paris avait décidée en 1963, sans commencer les travaux (*le Monde* du 9 mars).

RELIGION

Jean-Paul II et les prêtres au travail

Trois mises au point épiscopales

A la suite de notre article sur les réactions de prêtres et d'évêques à la lettre de Jean-Paul II sur le sacerdoce (*le Monde* daté 13-14 mai), nous avons reçu les mises au point suivantes :

Le cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, écrit : *« Contrairement à ce que l'article laisse supposer par un choquant amalgame, le sujet de l'audience accordée par le pape aux évêques d'Afrique du Nord le 3 mai n'a pas porté sur le contenu de la lettre du pape aux prêtres, mais sur les conditions des rencontres entre chrétiens et non-chrétiens. »*

NN.SS. Jean Chabbert, évêque de Rabat (Maroc), Michel Callens, archevêque de Tunis, et Jean-Marie Raimbaud, évêque de Laghouat (Algérie), écrivent : *« Nous avons été très surpris du contenu que vous avez donné à ce que nous avons pu dire au pape. Nous serions heureux que vous puissiez nous faire connaître ce que nous a dit le pape... »*

Le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon, enfin, précise :

« 1) *J'ai transmis au Saint-Père, lors de ma visite récente à Rome pour la béatification du Père Laval, la lettre que vous signalez, avec d'autres lettres, très enthousiastes, de sa lettre aux prêtres ;*

» 2) *J'ai reçu et transmis ces lettres comme privées ; ne dois-je pas regretter de constater que l'une d'entre elles devienne publique ?*

» 3) *L'assemblée régionale des prêtres comptait, dites-vous, une trentaine de prêtres de onze diocèses (ceux-ci totalisent plus de cinq mille prêtres) ;*

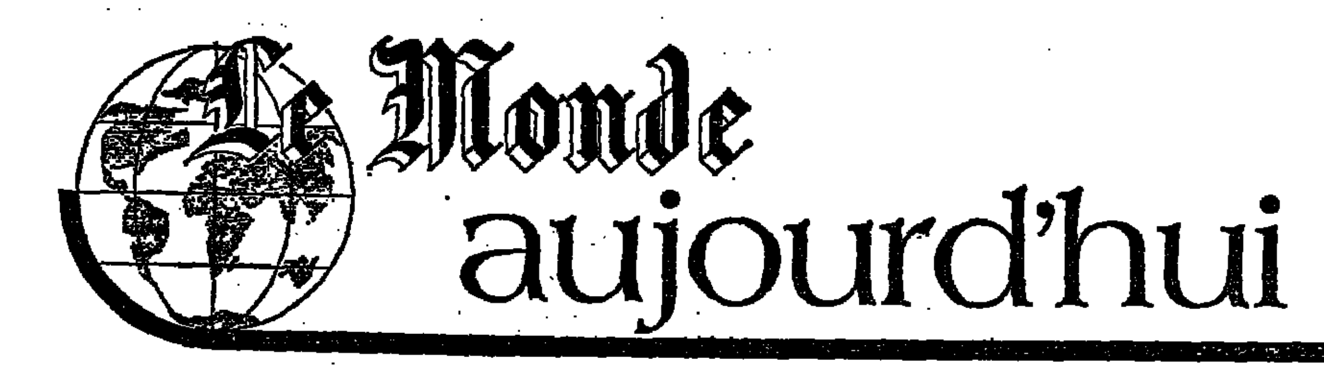
» 4) *J'ai exprimé toute ma communion au pape Jean-Paul II en présentant sa lettre dans* Eglise à Lyon *du 27 avril 1979.* »

[Rappelons que, outre les quatre évêques d'Afrique du Nord qui nous ont écrit, la conférence épiscopale de cette région compte également Mgr Jean Scotto, évêque de Constantine, Mgr Henri Teissier, évêque d'Oran, Mgr Carlos Vallejo, évêque de Tanger, et Mgr Guido Previtali, évêque de Tripoli (Libye).

D'autre part, nous n'avons pas prétendu rapporter les propos échangés entre le pape et les évêques maghrébins. Il est de notoriété publique que les prêtres au travail ont été gênés par les propos de Jean-Paul II, et on ne voit pas comment les évêques, dont la plupart des prêtres travaillent, auraient pu taire cette inquiétude lors de l'audience pontificale. — A. W.]

MÉDECINE

● *Le prix Balzac* décerné à une œuvre remarquée « *pour son importance dans la comédie humaine de notre temps* », par un jury qui comprend notamment MM. Armand Lanoux, Félicien Marceau, Jean-Jacques Gautier et le professeur Jean Bernard, a été attribué, vendredi 18 mai, au professeur Jean Hamburger « *pour l'ensemble de son œuvre médicale et humaniste* ».



REPOS

Quand la caravane prend racine

UN vaste et beau terrain qui escalade les côteaux du bord de l'Oise. Le chemin principal serpente longuement dans le sous-bois avant de déboucher sur un plateau herbeux. En pleine campagne. Et Paris n'est qu'à trois quarts d'heure de route...

Les caravanes y sont installées à demeure, soit à l'ombre des arbres, soit sur l'herbe du plateau. Désertes en semaine jusqu'à l'époque des vacances. Pleines chaque week-end — dès les premiers beaux jours et jusqu'aux brumes de l'automne — des transfuges de la grande ville.

Denise, Maurice et leurs deux filles y viennent depuis six ans. « *On a commencé par visiter un autre camp beaucoup mieux installé — avec l'eau chaude, la baignade... Mais c'était un de ces terrains où les gens clôturent l'emplacement qu'ils occupent pour en interdire l'accès. Quand un enfant jouait au ballon et que le ballon allait trop loin, il fallait demander : « M'sieur, mon ballon... » « Alors non. Nous, on a horreur des barrières !* »

Ici, on passe partout : on évite de gêner les gens, mais il n'y a aucun endroit où il soit interdit de jouer ou de circuler. « *Parfois, tu vas dans ta caravane, et tu y trouves des mômes que tu ne connais pas, qui sont entrés comme ça, en passant, pour voir le chien, ou pour faire un peu d'exploration !* »

Tout le monde connaît un peu tout le monde, au moins de vue — à part les enfants parce que la plupart disparaissent du matin jusqu'au soir dans les bois. « *C'est assez familial, à force de week-ends passés ensemble. On se balade, on va dire bonjour aux uns et aux autres, on discute, on donne un coup de main à celui qui bricole sur sa caravane ou sa voiture...* », mais on se fréquente surtout par petits groupes de voisinage — en général, cinq ou six caravanes. « *On a la chance d'être tombés à côté de gens avec qui on a des affinités. On s'entend très bien* » : quatre couples entre trente et quarante ans, avec leurs enfants, et puis, dans des caravanes contiguës, les parents de deux de ces couples, des gens qui viennent là depuis vingt ans.

De la place en bout de table

« *Il y a même une famille, un peu plus loin, dans laquelle, chaque fois qu'un enfant se marie, on achète une nouvelle caravane : il y a vraiment toute la parenté !*

» *Le dimanche, on prend l'apéritif en commun. Le samedi, on dit, par exemple : « Bon, allez, ce soir on fait une saucisse-party. » L'un achète la charcuterie, l'autre prépare une grande gamelle de pommes de terre en vinaigrette ; nous, on est les spécialistes des sauces...* »

Comme, sur le plateau du haut, il n'y a pas beaucoup d'arbres, celui qui en a un sur son emplacement accueille tout le voisinage. C'est le cas de Maurice et Denise : les familles du groupe viennent mettre leur table à côté de la leur, sous l'arbre. « *Et quand il y en a qui ont des invités, on se pousse un peu pour qu'eux aussi aient de l'ombre, ou bien on leur fait de la place sur le bout de notre table.* »

« *Pour les chiens, c'est pareil. Tout le monde en a un maintenant : on les attache tous à l'arbre !* »

Ne se sentent-ils pas un peu envahis ? Non, pas du tout : ça fait partie des bonnes choses du camping. Sylvie, la fille aînée, seize ans, approuve.

Les distractions sont vite énumérées : boules, tricot, lecture. Apparemment, cela suffit : on pourrait aller se baigner dans l'Oise, à quelques kilomètres de là, par exemple ; mais on n'en sent pas le besoin. Le temps passe vite ; et après la semaine de travail, on apprécie surtout de n'avoir rien à faire. La conversation tient une grande place, mais « *c'est assez superficiel*, dit Denise : *on parle de l'école, des petits problèmes des enfants, de sport, de cuisine... Jamais on n'aborde des points comme le salaire de chacun ou comme la politique. On n'en parle que quand on revoit en dehors du camp ceux avec qui on s'entend bien.* » Ces six familles ne sont réunies que par le hasard : « *On ne vit pas de la même façon. On n'a pas les mêmes idées.* » Et puis, on est là pour se distraire ; et aujourd'hui, en France, parler des idées qu'on peut avoir sur la vie, la société, les grands problèmes de l'heure, ne fait apparemment pas partie de la détente. Dans la voix de Denise perce une petite pointe de regret...

Pour les enfants, jusque vers treize ans, c'est presque le paradis : ils sont facilement une cinquantaine du même âge : des « tribus de mômes » qui se perdent dans la nature, où ils trouvent des jeux inépuisables.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(Lire la suite page 15.)

DIMANCHE

Tromperie sur le bonheur

LE premier vrai dimanche depuis des siècles. L'auto lustrée cuit au soleil, éblouissante. La tondeuse à gazon hurle sa charge. Les enfants batifolent. Les chiens interpellent les rares passants.

La vie est belle. La radio, en sourdine, annonce qu'il n'y aura pas de rationnement de l'essence cet été et qu'il n'est pas question — qu'il ne saurait être question — de tickets de rationnement. Pourquoi s'inquiéter ? La promesse, comme les autres, sera tenue.

Les certitudes n'empêchent pas d'imaginer le pire. Les nuits de certains automobilistes sont hantées d'un cauchemar. On y voit une auto échouée le long d'un trottoir, le réservoir vide, immobile, inutile, morte. Des villas, volets clos, livrées aux araignées, achèvent de moisir. Quelques courageux ont marché pendant des jours pour rejoindre leur havre et verser des larmes sur les rosiers.

Mauvais rêve. On en est loin. Le va-et-vient dominical ne peut pas s'arrêter. Ce flux et ce reflux toujours recommencés sont aussi vitaux pour l'homme qu'à son corps l'inspiration et l'expiration. Bloquez le processus, et c'est l'être entier qui meurt. Fermez les pompes et la vie s'arrête. Consciemment, personne ne veut croire au drame. Le pire poivrot a rarement plus d'une bouteille d'avance. Certains grands fumeurs n'ont pas plus d'un paquet de cigarettes devant eux. Les toxicos sont toujours en quête de leur dose parce qu'ils ne stockent pas.

Et l'essence est notre drogue commune. Quel automobiliste croit vraiment à une crise qui le toucherait personnellement ? Nous avons l'habitude de ces transferts d'inquiétude : la tragédie, c'est pour les autres. Et depuis le temps que la crise pétrolière fait partie du décor... En a-t-on suscité des craintes aussitôt démenties par les faits ! Qui, en France, depuis cinq ans, a ressenti dans sa chair, dans sa tôle, les effets de la crise ? On a l'impression que si l'essence était vendue au prix du mouton-rothschild la demande ne faiblirait pas d'un centilitre.

On va, dit-on, faire appel au sens civique des Français, à leur autodiscipline. L'heure de la croissance douce et de la conduite douce a, paraît-il, sonné. La belle affaire ! Qui, à la veille d'un drame national, a jamais cherché autre chose qu'à préserver ses habitudes ? « Sensibilisation ». Le mot magique est lancé. C'est du déjà entendu. Il faut traduire : on ne demandera rien à personne, on n'obligera personne à rien. On a vu, dans le cas des économies de chauffage ou du tabagisme les résultats des campagnes de sensibilisation !

Quel conducteur, au volant de la conduite intérieure qui est la fierté de ses dimanches, le rêve de ses heures de labeur et d'ennui, se préoccupe de l'intérêt général ? Qui songe, au long des routes, à l'approvisionnement pétrolier de la France ? Quand on fonce à 120 à l'heure vers Fontainebleau ou vers sa fermette en Beauvaisis, le Proche-Orient est lointain. Chacun pour soi.

Doit-on parler d'aveuglement ? Faut-il condamner les Français pour gaspillage ? Leur donner mauvaise conscience ? Ce serait injuste. Il n'y a pas de toxicomanie sans cause extérieure au produit consommé. L'automanie n'échappe pas à la règle. Se contenter d'en sourire serait léger.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 15.)

LA VIE AUX CHAMPS

Naissance d'une fourche

par JEAN TAILLEMAGRE

LES chevaux de sang partis au pacage, les boxes étaient vides, sauf ceux réservés aux poulinières et à leurs poulains. L'on entendait parfois résonner les chocs des sabots frappant le pavement fait de briques dures enfoncées de chant dans le sol. Les deux hommes qui avaient évacué les litières souillées de crottin épandaient maintenant de nouvelles brassées de paille fraîche et je les regardais manier chacun une fourche de bois à longues dents recourbées, saisir d'un geste piqué une bottelée de tiges sèches d'un blond luisant, l'éparpiller par petites secousses en un épais tapis végétal pétillant sous leurs pas. Quand l'un des palefreniers entra dans la stalle d'une jument, il la rassura d'abord de quelques claquements de langue affectueux, mais tandis qu'il égalisait doucement la litière entre ses pattes, son poulain, se serrant brusquement contre le flanc maternel, heurta de son ventre les pointes de la fourche demi levée. L'homme jura, puis, aussitôt rasséréné, me jeta, me voyant auprès de lui :

« *Bah ! il n'a rien. Ce n'est pas comme s'il avait été piqué par du fer. Heureusement, dans les élevages de chevaux de course, on emploie des fourche en...* — une seconde, il chercha le mot — *micocoulier. Un bois de là-bas* », et il tendit sa main vers le sud.

Pour aller « là-bas » connaître l'arbre à fourches, j'ai rejoint par la route, conduit par ma belle-fille Françoise, une pure Languedocienne, une ancienne petite cité du Gard, Sauve, située à l'avancée des Cévennes. Le doux fabuliste Florian, le médecin Astruc, qui fut à la cour de Pologne et à celle du roi de France, l'aéronaute Sivel, sont les enfants célèbres de la bourgade aux rues étroites, dont certaines serpentent sur l'une des premières déclivités d'un massif montagneux, tandis que d'autres du quartier bas s'approchent des eaux tumultueuses du Vidourle, mince fleuve côtier qui s'enfonce soudain pour resurgir quelques dizaines de mètres plus loin en sources bouillonnantes. Les vestiges de la demeure où se succédèrent les trente abbés mitrés d'une abbaye écroulée, des frontons de pierres sculptées, d'anciennes portes fortifiées, une place ombragée disent les grandes heures de Sauve.

« *Dès le Moyen Age*, nous dit le maire, M. Meilhac, qui nous reçut avec affabilité dans son bureau de l'hôtel de ville, *le commerce et l'industrie étaient florissants à Sauve. Ainsi s'explique le nombre de belles maisons encore intactes. Si la terre, parsemée d'éclats de rochers, est assez ingrate, le travail du textile, ici, a été prospère, et nous restons un centre important de fabrication de sous-vêtements, plus récemment de survêtements.* » Mais, et le maire sourit, « *vous n'êtes pas venus m'entendre vanter nos métiers à tisser ultra-modernes, seulement vous documenter sur notre si curieuse fabrication de fourches. Cependant, avant de vous confier à des personnes plus compétentes que moi, sachez qu'elle est relatée dans le cartulaire heureusement conservé de Maguelone, ville jadis située sur le littoral, près de Montpellier, et siège d'un évêché, que Louis XIII fit raser en 1633. Depuis cette époque lointaine, l'arbre a toujours apporté un peu de mieux-être à nos ruraux. Mieux encore, voici près de trois cents ans, les producteurs de fourches, en 1688 exactement, s'unirent pour fonder une coopérative de vente ; les « cultivateurs » élirent un conseil renouvelable chaque année par moitié. Un syndic le représentait auprès des autorités. Les fourches étaient proposées aux enchères auprès de négociants, et celui qui enlevait le marché devait les revendre à un prix convenu entre les coopérateurs et lui-même. Plus tard, en 1741, fut créée une assurance mutuelle prévoyant, entre autres clauses, la destruction des outils en surnombre afin de maintenir leur cours. Ce système coopératif, amélioré au XIXe siècle, rassemble aujourd'hui ceux, malheureusement de moins en moins nombreux, produisant des fourches et employant des outils, une technique, identique depuis leur première utilisation. J'ajouterai*, conclut le maire, *que la coopérative de Sauve est la plus ancienne d'Europe et, je crois, du... monde.* »

Brasser les laines

Pour rejoindre le jardin où M. Daudé « élève » des micocouliers, nous avons suivi un sentier dominant un torrent qui alimente le Vidourle. Tout en marchant, notre guide disait ses regrets de voir péricliter un artisanat autrefois « conséquent ». « *Quand j'étais jeune*, dit-il, *vingt ouvriers employés à la coopé six mois par an livraient trente mille fourches à des écuries, aux industries lainières de Mazamet, Castres, Roubaix...* », et comme je m'étonnais de ce dernier usage, M. Daudé précisa : « *Elles servent à brasser les laines brutes sans les abîmer ; pour un pareil travail il faut des fourches à gros becs résistant longtemps à l'usure de frottements continuels, et les manches doivent être plus minces, car seules les femmes les manient. Nous avions également une clientèle en Algérie, maintenant perdue.* » Je l'interrompis : « *Quelle est votre vente actuelle ?* » Il hocha la tête, navré : « *Quatre mille*, répondit-il, *et rien qu'un seul ouvrier à la coopérative. Pourtant la demande reste assez forte. Les touristes sont friands d'acheter une fourche pour l'accrocher au mur d'une cuisine, d'une salle de séjour. Mais les jeunes, voyez-vous, ne veulent plus s'occuper des micocouliers, les tailler à temps, ils se plaignent que le rapport est trop bas, qu'on y perd son temps ; il reste quelques vieux comme moi pour entretenir une plantation venant d'un grand-père et, dame, de nous, il en disparaît chaque année.* »

On ne vendra plus de fourches à Sauve ?

« *A moins que l'idée du maire d'organiser des plantations communales, d'éduquer des stagiaires, ne se réalise, nous le souhaitons, nous les anciens, le métier est foutu*, nous répondit-il. *Pourtant, il n'est pas difficile. Il suffit d'être patient, d'avoir du coup d'œil. Tenez, nous sommes arrivés, je vais vous montrer comment on opère...* »

A l'avancée d'une maisonnette, le « cabanon » cher aux Méridionaux, à la fois abri contre la surprise d'une averse, rendez-vous familial pour un repas dominical protégé d'un soleil vigoureux, resserre pour des outils, le jardin s'étalait, rectangulaire, la plus grande partie complantée d'une triple rangée d'arbres, une soixantaine. Le micocoulier laissé à son état naturel peut atteindre vingt-cinq mètres de hauteur. Son fût est droit, lisse, argenté. Ses rameaux grêles et retombants qui s'ornent au printemps de feuilles légères en forme de lance dentée, gris verdâtre, au revers duveteux, s'éclairent aussi de fleurettes blanchâtres remplacées à la fin de l'été par de petits fruits à peine gros comme des pois, d'un pourpre foncé, les micocoules, régal des oiseaux et des enfants. Mais rien dans cet enclos ne rappelait les arbres élégants chantés par Mistral. Il nous sembla pénétrer dans un bois lilliputien parmi des tiges de la grosseur du poignet, d'une même hauteur, jaillissant de vieux troncs sectionnés à quelques centimètres du sol.

« *On appelle ces rejets des « recrûs »*, nous apprit M. Daudé. *Les plus beaux, les plus droits sont gardés, les autres, qui mangeraient de la sève, sont supprimés. La croissance des restants est surveillée. Quand ils montent à 1 m. 20 environ, ils sont « préparés » au printemps* », et, saisissant une tige, notre hôte la courba pour mieux nous la montrer. « *Sur chacune*, dit-il, *naissent des bourgeons ayant trois pointes. Nous les nommons ici « fleurs de lys ». J'ai gardé la plus forte juste au-dessus de la hauteur d'un manche, toutes les autres ont été rasées. La « fleur de lys » conservée va éclater ces jours-ci avec le soleil, pousser trois branchettes qui vont grandir, s'arrondir, et je vais les aider ; d'abord avec mon « poudet », la serpette en français, je couperai de biais les pousses surplombant la fourche à peine formée. La sève ne se perdra pas, elle ira nourrir seulement les trois petits bras choisis, que je tiendrai à l'œil croyez-moi. Il y a des fourchons qui forcissent trop lentement. Alors j'élague, j'épampre et, pour être sûr de bien les conduire, de mettre les becs d'ensemble, d'apprécier leur grosseur, je les jauge de temps à autre avec cela.* »

Tirant de sa poche une pièce de fer faite d'un manche long de 25 centimètres terminée par deux dents recourbées écartées de 25 millimètres, il la plaça tour à tour entre les trois pointes d'une même jambe. « *Encore un peu, ils seront bons l'hiver prochain à être fignolés à l'atelier* », dit-il, satisfait, ajoutant : « *Demain, avec le motoculteur, je nettoierai au pied de mes micocouliers. Ils craignent les herbes. Il y a bien soixante ans que ces troncs fournissent des rejets. Ils méritent d'être soignés.* »

Edifié au dix-septième siècle, le bâtiment se dresse au bord de la grande route. Ancienne caserne des dragons du duc de Villars chargés de réprimer les soulèvements incessants des camisards, elle a conservé un magnifique porche surmonté d'un clocheton, des écuries voûtées, une vaste cour intérieure ceinte d'un mur de protection, évoquant une intense vie de quartier ; cependant sa destination depuis 1815 est devenue pacifique ; elle contient l'atelier de fabrication des fourches de la coopérative. A l'entrée, trois personnes nous accueillirent. M. Gazague, son président, accompagné de son fils, M. Yves Serret, chargé des travaux durant l'hiver et jusqu'au début du printemps.

« *Je vais d'abord vous montrer ce qui reste de la récolte avant de vous conduire à l'atelier*, nous avertit M. Gazague. *Les producteurs nous l'apportent juste coupée au début de l'hiver et dame, aujourd'hui, il n'en reste plus guère à mettre au four.* » Dans la cour éclaboussée de soleil, appuyées contre le mur, une centaine de tiges aux trois pointes écartées attendaient d'être mises en forme définitive. « *Il faut commencer par les tailler à la longueur voulue, 1,10 m pour le manche, 0,50 m pour les becs, avant de les passer à la chaleur. Mon fils et Serret vous montreront le début et la finition du travail. Il est délicat...* »

Ecorcer les tiges

L'atelier se trouve au bout d'un large couloir pavé. Mitoyen d'une écurie, à quel usage servait la pièce aux murs de pierres apparentes grossièrement équarries, noircies de fumée ? Je ne l'ai pas demandé. Un four, sans cheminée, au sommet arrondi, s'accote au gros œuvre. Il est le principal instrument d'un façonnage ancestral. J'ai suivi, attentif, la démonstration des trois hommes, notant les commentaires accompagnant le maniement d'outils rustiques. Les ébauches de fourches furent au préalable placées debout dans le four alimenté par un feu de copeaux. Rapidement, sous l'effet de la chaleur sèche, les écorces de plissèrent à se détacher des bois qui suaient, s'attendrissaient. Le moment vint de sortir ces tiges dentées une à une, de les écorcer ; joignant le geste à la parole, appuyant contre le sol l'extrémité du manche d'une fourche encore verte, Serret, en quelques coups de serpette, des sortes d'effleurements plutôt, détacha de longues lanières qui venaient choir à ses pieds avec de mols enroulements. Puis ce fut au tour de la « jambe », des « becs » d'être redressés ; car des déformations naturelles du bois existent souvent. La besogne incombait autrefois à un ouvrier spécialisé, « lou plegaire ». Serret l'assume également. Il introduisit les parties de la fourche à rectifier entre les tenons d'un solide bâti de bois, la « potence » ancré sur le carrelage, et par des pesées lentes, précises, les mit, plaisanta-t-il, « à point... ». Pour effectuer la courbure de sa partie haute il la plaça dans un moule, l'« escaletto », des barreaux ronds enchâssés de chaque côté des montants d'un cadre rectangulaire, forçant ainsi le bout du manche, resté tiède, souple, à prendre l'inclinaison désirée, des tendeurs assurant en même temps l'écartement normal et symétrique des trois becs. Une dernière opération fut nécessaire pour assurer sa cambrure obtenue en tirant sur le manche coincé dans un conduit creusé dans une pièce de bois scellée.


★ Document Arts et traditions populaires.

La fourche était prête au dernier stade de sa naissance, le plus important d'ailleurs, celui de passer une deuxième fois au four, afin, en s'allégeant de sa verdeur, de pouvoir garder définitivement la forme imposée par la main de l'ouvrier. Je n'ai pu assister à cette dernière opération qui dure dix-huit heures. Après avoir, une deuxième fois, disposé des fourches ainsi préparées dans le four, leur entre-bec « cravaté » en croisillon d'une lanière d'écorce, motif décoratif, enlevé plus tard, laissant sa marque blanche ressortir sur le sombre du bois, la porte du four est scellée par un mortier de cendre et d'eau mêlées, un feu de copeaux allumé et la surveillance commence. Elle durera du milieu de la matinée jusqu'à 3 heures du matin. Serret ouvrira ou fermera la tôle se trouvant devant le foyer pour contrôler son tirage, s'assurer d'une suffisante émission de fumée. Une chaleur trop vive fendillerait les fourches au lieu de les durcir lentement, des bouffées irrégulières ou trop épaisses de fumée teinteraient irrégulièrement le bois, lui enlevant ce brunissage pareil à une laque uniforme révélant sa qualité.

M. Serret a l'habitude des veilles. La nuit, dans la solitude de l'atelier, il pense à ceux qui lui ont confié leur récolte de micocouliers. Tous sont ses amis ; tous désirent être bien servis. Ils ont satisfaction...

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Les chemins de fer britanniques et la bicyclette

Le quotidien britannique *THE GUARDIAN* a reçu la lettre suivante d'un cycliste courroucé : « *Quelque deux mille cyclistes ont participé au rallye à vélo Londres-Brighton, ce qui montre bien la popularité de la bicyclette, non seulement pour la pratique du sport mais aussi comme moyen de locomotion. Dans la soirée, les participants se sont vu refuser l'accès au train qui devait les ramener à Londres sous le prétexte qu'ils avaient leur bicyclette avec eux, et l'on vient d'autre part d'annoncer que les chemins de fer britanniques avaient décidé de supprimer le transport gratuit des bicyclettes sur certaines lignes.*

» *Les chemins de fer britanniques*, poursuit ce lecteur, *ne sont-ils pas capables de comprendre que les cyclistes sont leurs alliés potentiels contre l'automobile, qui est la cause de leur déclin ? Des bicyclettes assistées d'un moteur électrique sont déjà en vente aux Etats-Unis et devraient bientôt apparaître en Grande-Bretagne. A ce moment-là, la combinaison train-bicyclette pourrait être une solution plus rapide, moins coûteuse (vu le prix de l'essence), moins polluante, plus pratique, plus saine, plus sûre et plus amusante que tout ce qui existe actuellement.* »

Herald Tribune

Serment d'Hippocrate et pénurie d'essence

Le serment d'Hippocrate a ses exigences, mais la pénurie d'essence en Californie a aussi les siennes, remarque l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, qui raconte l'anecdote suivante : « *Un médecin de San-Francisco venait de découvrir une station-service où n'attendait qu'une seule voiture une heure avant l'ouverture. Il s'était placé dans la file d'attente avec bon espoir quand a retenti le signal sonore du petit appareil portatif qui lui indiquait l'appel d'un de ses clients. Que faire ?*

» *J'ai appelé ce client d'une cabine téléphonique à la station-service. J'ai constaté qu'il souffrait d'une affection bénigne et je lui ai demandé s'il ne voulait pas venir sur place afin que je ne perde pas mon tour dans la file d'attente* », explique le médecin. Le client fut ainsi examiné et gratifié d'une ordonnance dans la voiture même de son médecin. Ce dernier a pu avoir son essence.

ПРАВДА

L'auto-stoppeuse veut donner un pourboire

La *PRAVDA* vient de publier et de commenter la lettre d'un lecteur de Leningrad, un colonel en retraite : « *Dernièrement, rentrant chez moi en voiture, j'ai pris une femme qui faisait de l'auto-stop*, écrit celui-ci. *Arrivée à destination, elle m'a demandé combien elle me devait. J'ai répondu :* « Votre merci me suffit. » *Mais elle a quand même cherché à me fourrer un rouble dans la main... On a pris l'habitude de penser, on ne sait pas pourquoi, qu'il faut donner des pourboires pour tous les services : au plombier, au réparateur de télévision, au facteur pour un télégramme, à l'infirmière pour les piqûres, au chirurgien pour les opérations... et ne parlons pas des chauffeurs de taxi. Quand j'ai dit à mes enfants*, poursuit le colonel en retraite, *que l'aumône blesse la dignité tant de celui qui reçoit que de celui qui donne, ils m'ont répondu :* « Toi, papa, tu es né trop tôt ! »

« *Je pense que le camarade colonel est trop catégorique dans ses jugements*, commente le correspondant de la *PRAVDA* à Leningrad. *N'oublions pas de nombreux faits inverses. Mais il est vrai que l'on verse souvent de petits pots-de-vin et il est indiscutable que nous ne luttons pas assez contre ce mal.* »

Ces « *pots-de-vin* » sont destinés à obtenir un billet de théâtre ou de train, un beau morceau de viande ou un coupon de tissu sans les longues files d'attente auxquelles sont condamnés ceux qui ne peuvent rien donner.

EL PAIS

Le scandale du siècle

Le quotidien espagnol *EL PAIS* présente comme le « *scandale du siècle* » la faible qualité des corridas données à la Feria traditionnelle de San-Isidro, à Madrid. « *La fête a été dévoyée par une succession d'imprévoyances et d'incohérences. Nous avons eu des taureaux boiteux. Plus que boiteux, aux portes de la mort. Jamais, nous n'avions vu autant de taureaux aussi insolemment invalides dans une même corrida.* »

On peut se poser la question, poursuit *EL PAIS*. « *Comment se font les acquisitions de l'entreprise chargée de la corrida ? Comment se fait l'examen vétérinaire ? Si l'entreprise achète les animaux qu'il faut, et si les vétérinaires font leur métier, quel genre de personnel y a-t-il dans les arènes pour estropier ainsi les bêtes ?* »

AL BAYANE

Hôpital... Prudence !

Le quotidien de Casablanca *AL BAYANE* conseille la prudence aux visiteurs qui s'aventurent à l'hôpital Avicenne de Rabat, en particulier le dimanche après-midi : « *C'est alors une foule nombreuse, où dominent les femmes et les enfants, qui s'empresse pour aller réconforter un proche hospitalisé, un parent malade.*

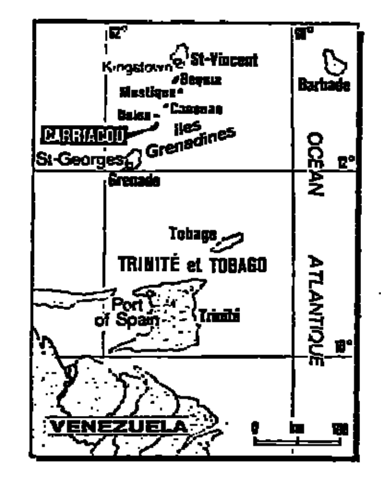
» *On sait le rôle psychologique que peut jouer une visite sur la santé du malade*, poursuit *AL BAYANE*. *Bien souvent une guérison pourra être ainsi encouragée.*

» *Mais les mauvaises langues ont constaté qu'à Avicenne les visites de parents, au lieu d'aider à la diminution des malades, augmentent au contraire le nombre des hospitalisés. En effet, la porte d'entrée est si étroite (alors que d'autres battants pourraient être ouverts, ce qui agrandirait l'ouverture), que les visiteurs se marchent les uns sur les autres pour pénétrer dans le hall d'accueil. Quelle ruée ! Quelle foule ! Les bébés vagissent, les femmes crient, les enfants tombent, les hommes piétinent et assènent des coups de poing ! Tout cela parce que les responsables de l'hôpital n'essaient pas de canaliser le flot des visiteurs et n'ouvrent pas les portes au maximum, préférant le piétinement et l'étouffement des visiteurs.*

» *Mais les mauvaises langues veulent rassurer. Tout est prévu à Avicenne pour les éventuels blessés de telles échauffourées : le service des urgences fonctionne le dimanche.* »

Lettre de Carriacou

Révolution au paradis



DEBOUT, bien campé au milieu du pont, la tête nattée de *dread locks* (1), le *rastaman* s'est mis à danser. Du quai, les deux autres marins de l'*Emmanuel-C* lui jettent les colis qu'il entassera au fond de la cale.

Dans le soleil déjà chaud du matin antillais, le voilier mixte, transportant bananes et poste, quitte Carenage, le port de Saint-Georges, capitale de la Grenade.

Pendant les cinq heures que durera la traversée jusqu'à Carriacou, un petit magnéto hurlera les mêmes *reggae*, la musique jamaïquaine, que, tous, passagers comme marins, reprendront en chœur. Même pour manœuvrer les voiles, les marins ne perdront pas le rythme. Nonchalance apparente, mais efficacité réelle. Apparente aussi l'insouciance des passagers. Car tous se taisent et tendent l'oreille lorsque le speaker de Radio-Grenade récite les dernières nouvelles avec un accent très oxfordien. Même sérieux d'ailleurs chez le jeune barman de l'hôtel où nous séjournons. En guise d'explications, il nous dira : « *Je me sens concerné.* »

Depuis le 13 mars, Grenade, Carriacou et Petite-Martinique (les deux Grenadines qui lui sont rattachées) font la « révolution » après avoir renversé leur premier ministre. S'inspirant quelque peu des principes de gouvernement de « Papa Doc », tout en s'abritant derrière une façade de vie politique à la Westminster, Sir Eric Gairy était devenu la honte de la Caraïbe anglophone. La corruption était institutionnalisée. « Sir Eric », un peu maffioso sur les bords, était actionnaire de nombreux hôtels de luxe, et promoteur immobilier à l'occasion. Il accumulait une jolie fortune, alors que la situation économique ne cessait de se dégrader depuis la proclamation de l'indépendance, en 1974. Les routes tombent en ruine, l'agriculture est mourante. La vague touristique a singulièrement décru, tout en laissant sur les cent vingt mille habitants du jeune Etat les traces d'une pollution d'un nouveau genre : acculturation des jeunes, larbinisme, prostitution : de nombreux *beach boys* (garçons de plage) grenadiens se disputent les faveurs de touristes à la recherche d'un des fameux quatre S antillais : Sea, Sand, Sun... et Sex (mer, sable, soleil et sexe) !

Un de ces jeunes nous a abordé sur la plage de Grand'Anse pour nous proposer de la drogue. C'est un chaud partisan du nouveau gouvernement, et de son mouvement JEWEL [Joint Endeavour for Welfare, Education and Liberation. (Mouvement pour le bien-être social, l'éducation et la libération)]. Il admet volontiers que beaucoup de jeunes comme lui pratiquent une forme nouvelle de mendicité, et espère que le gouvernement révolutionnaire ira au bout de sa volonté de « moraliser » le tourisme et de développer petits hôtels et pensions de famille, qui, seuls, permettront au peuple grenadien de profiter de la manne touristique. Il admire les Jamaïquains, leur musique *reggae*, et le mouvement culturel *rasta* : « *Roots, man, Roots ! Les racines, voilà ce qui est important. Et les « rastas » en ont plus que nous.* »

Mais il admet tout aussi volontiers qu'il se vend pour avoir de l'argent, et qu'il est fasciné par le mode de vie américain, ses voitures, sa facilité...

LA petite île de Carriacou reste à l'écart des mouvements touristiques : dans la baie d'Hillsborough, la « capitale », on ne voit guère que deux ou trois yachts, et le pays ne compte que deux *guest houses*. La nôtre a un air de bateau, et notre chambre a les pieds dans l'eau. Et autour du « breakfast » les autres pensionnaires semblent sortir d'un roman d'Agatha Christie : Une Anglaise, très « miss Marple » « *Je tiens la plus belle librairie de Grenade* »), un pasteur méthodiste, uniforme noir, col cassé blanc (« *Je ne viens que tous les trois mois, car, hélas ! Il n'y a que cinq méthodistes dans l'île.* »)

Autour du *Mall and Banana Boat*, et autour du marché, la foule est encore bien animée, même si le soleil ardent incite plutôt à faire la sieste. Ici on pratique la journée continue, « à l'anglaise ». Bonhomie, insouciance apparente, chaleur de l'accueil : nous sommes bien aux Antilles, du moins celles que l'on peut encore rencontrer en s'éloignant des « kystes » touristiques.

Dans Mainstreet, dont les deux extrémités sont occupées par la banque et par l'église, les bars alternent avec les petites boutiques. Certains commerçants font preuve d'astuce en affichant : « *Ici, votre dollar achètera plus* », ou plus prétentieux : « *Le plus grand supermarché de la ville...* »

Dans un bistrot où l'on sert un savoureux *fish and chips*, des adolescentes nattées à l'africaine commentent bruyamment le dernier catalogue d'une grande maison londonienne de vente par correspondance. Ici aussi la mode disco et la fièvre du samedi soir ont frappé : certaines jeunes filles portent le T. shirt « John Travolta »... Acculturation, quand tu nous tiens !

Un vieux tourne-disque éructe une musique qui s'apparente aux « *biguines* » et aux « *cadences* » des Antilles francophones. La patronne nous explique qu'il s'agit justement de « *cadences* » des îles Vierges. Très populaires autrefois, ces rythmes sont délaissés par les jeunes pour le *reggae* ou le disco. « *Ou ka palè patwa ? (Vous parlez-créole ?* »), lui demandons-nous. Sourires, excuses. Non, mais elle le comprend ; ses parents le parlaient. Seuls les *cid heads*, les vieux, le parlent encore. Et les gens de la montagne. Certains jeunes essaient de la réapprendre. Mais elle, elle ne parle que l'anglais, du moins le *broken english*, qui varie d'île en île. Langue de toutes les Antilles « anglophones », l'« anglais cassé » est difficilement compréhensible pour le nouveau venu.

POUR connaître Carriacou, il faut prendre son courage à deux pieds. Car, curieusement, la majorité des sept mille habitants de l'île accrochent leurs cases sur les collines au relief tourmenté dont les noms rappellent le passage des colons français : Chapeau carré, Bel Air, Mont royal. Au dix-septième siècle, les Français colonisèrent cette île de 34 kilomètres carrés, et y développèrent la culture de la canne à sucre. Importante position stratégique, Carriacou fut transformée par la suite en mini-forteresse. Plus de 120 kilomètres de routes à la configuration souvent acrobatique furent construites pour pouvoir transporter plus rapidement les canons qui devaient tenir à distance une marine britannique bien supérieure à la nôtre. L'entreprise ne fut pas couronnée de succès...

Langue créole, noms français, catholicisme florissant, autant de manifestations insolites dans une ex-colonie britannique, autant de témoignages des luttes d'influence auxquelles a été soumis l'archipel antillais.

Carriacou n'a pas de rivière, ni de torrent, il y pleut rarement. Aussi tous s'efforcent de recueillir l'eau lorsqu'elle se met à tomber avec un brutalité toute tropicale. La moindre case est parée de gouttières extravagantes reliées à de vastes citernes.

La végétation rappelle la garrigue méditerranéenne, et, ici ou là, ânes, moutons, et chèvres se disputent une herbe rare. Depuis longtemps l'île *ne* peut plus nourrir ses hommes. Et depuis longtemps ceux-ci n'y voient qu'une solution : l'émigration. D'abord vers Grenade, la capitale, puis vers la Trinité, un peu xénophobe, mais qui fascine à cause de sa richesse pétrolière, enfin vers Londres, l'ancienne métropole, ou vers l'Amérique du Nord, la nouvelle.

A Top-Hill, à deux heures de marche d'Hillsborough, une vieille case suspendue sur la ligne de crêtes, sert de bar-magasin à tout acheter. La patronne ne s'inquiète pas trop des bourrasques violentes ou d'éventuels cyclones : « *Si le vent devient trop fort, j'enlève tout ce qu'il y a à l'intérieur, et je reconstruis la maison après !* »

Elle nous accueille avec plaisir : « *Nous avons besoin des touristes, l'île est trop pauvre. Mais il faut qu'ils gardent une tenue correcte, qu'ils respectent nos habitudes. Voyez-vous, nous n'aimons pas exhiber notre corps.* »

Ses enfants ont dû tous partir à Londres où ils ont trouvé « un bon emploi ». Elle n'est pas encore allée les voir, mais l'an prochain, peut-être... Ce qu'elle pense de la jeune révolution ? « *Gairy, cela ne pouvait plus durer. Surtout depuis que quatre enfants de l'île ont disparu, éliminés par ses hommes de main. Gairy avait peur des jeunes. Il n'a jamais rien fait pour nous. De toute façon, le nouveau gouvernement ne pourra être pire.* » L'ancien dictateur a promis de revenir ; tout le pays vit dans la crainte d'un débarquement de mercenaires à sa solde : « *Ce sera sanglant. Le gouvernement entraîne les jeunes. Personne ne veut plus de lui !:!.* »

Partout ce sera le même cri du cœur : « *Nous allons enfin profiter de notre indépendance. Qu'il reste où il est !* »

Sur le chemin qui rejoint la côte nous sommes dépassés par des groupes endimanchés, qui nous saluent gaiement. « *Hullo. Good Afteeanoon.* » : On dansera ce soir à Hillsborough.

DANS le soleil couchant, l'île s'étale à nos pieds. Toutes proches, entourées de lagons, Petite-Martinique et Petit-Saint-Vincent sont des rochers hostiles, mais où s'accroche une population de rudes pêcheurs, contrebandiers à l'occasion. Plus loin dans le Nord, toutes les Grenadines jusqu'à Saint-Vincent commencent à disparaître dans l'obscurité.

Depuis le versant sud, où le sentier dégringole maintenant, nous découvrons Grenade, l'île aux épices, précédée d'un chapelet d'atolls et de « keys ». Tout près de nous, à l'Esterre et à Lauriston, qui se blottissent déjà dans la pénombre bleue, les habitants ont allumé les lampes-tempête.

Des jeunes gens portant cacao, papaye et palmes marchent d'un bon pas en chantant des cantiques. C'est dimanche des Rameaux, et ils se rendent à la messe du soir avec des offrandes. Comme tous ici, ils sont catholiques ; et à l'entrée d'Hillsborough, ils nous montreront le petit cimetière où de nombreuses tombes portent des noms créoles : Guadeloupe, Benoît, Jérémie.

Dans la nuit tropicale, le vent apporte déjà les rires et les rythmes de la fête. On dansera ce soir, mais seulement jusqu'à 10 h. 30. Car il faut respecter le couvre-feu. Et bien scrupuleusement à l'heure dite, l'hôtelier enlèvera l'ampoule de la terrasse : « On ne sait jamais, s'ILS débarquent ce soir... ».

Au cœur du paradis, Carriacou s'endort, belle, pauvre et à peine inquiète ; pas tout à fait certaine de vivre les premiers instants de la révolution.

PIERRE M. THIVOLET.

(1) Le Jamaïcain Bob Marley est certainement le chanteur de reggae le plus populaire dans toute la Caraïbe. C'est aussi un adepte du mouvement mystico-culturel des « rastafaris », qui préconisent, entre autres, la redécouverte des valeurs noires, le retour en Afrique et la non-violence. Ils portent les cheveux longs, non coiffés en boucles appelées « dread locks ».

YOUGOSLAVIE

Dans le ventre d'un dragon

Nous publions ci-dessous le témoignage de M. Tom Roberts, un jeune volontaire de l'Action d'urgence internationale (A.U.I.) (1), *qui, dès l'annonce du tremblement de terre au Monténégro, a expédié en Yougoslavie une première équipe de secours comprenant onze personnes de trois nationalités différentes. Entraînés au cours de stages de formation, ces volontaires (plusieurs d'entre eux avaient déjà participé à des interventions, notamment à Skopje, en 1963) disposaient de deux voitures et d'une ambulance contenant tout le matériel nécessaire pour le sauvetage et le déblaiement.*

Après une journée à Dubrovnik, les onze volontaires de l'A.U.I. passent par Hercegnovi, puis se rendent à Budva, à Bar et à Ulcinj, où ils utilisent, comme dans les villes précédentes, leur sonde électronique pour rechercher sous les décombres d'éventuels survivants. Voici des extraits du carnet de route de Tom Roberts :

MERCREDI 18 AVRIL, BUDVA. — On nous demande de faire un tour dans la vieille ville avec notre sonde électronique, afin de vérifier s'il n'y a pas de survivants éventuels sous les décombres.

C'est toujours une drôle d'impression que de pénétrer dans une ville morte. La vieille ville de Budva devait être jolie avant que le tremblement de terre ne l'ait transformé en ruines... La majorité des murs sont fissurés, parfois de travers, souvent entièrement détruits. Briques, tuiles, verre et autres matériaux divers parsèment la rue. Tout est en équilibre et risque de tomber à chaque moment.

C'est un peu un pari qu'on fait lorsqu'on pénètre en cet endroit : le pari de vivre. Car nous n'avons aucun moyen de savoir si la terre se remettra à trembler, sauf notre « séismographe de fortune » : deux bouteilles, l'une sur l'autre (...)

Notre recherche commence dans une baraque qui tient encore debout, étayée par ses propres décombres. On place les capteurs de la sonde sous les décombres. Pierrot envoie un signal. Patricia, avec les écouteurs sur la tête, se concentre. « *Tu peux recommencer ?* » (Re-signal.)

Elle entendait quelque chose qui grattait... Serait-ce quelqu'un ? On recommence, on change, ça se précise... On essaye de localiser le bruit. Mais au moment où j'essaye de placer un des capteurs dans un endroit particulièrement inaccessible, je soulève un morceau de décombre, et alors surgit un chat, rien qu'un chat...

JEUDI 19 AVRIL, ULCINJ. — Quelqu'un nous apprend qu'il y a encore des disparus et on ne sait toujours pas s'ils sont morts ou vivants.

Nous partons sans tarder pour la vieille ville.

Une fois de plus, nous nous enfoncerons dans ce sentiment d'insécurité. Celui que nous recherchions devait certainement être un peintre-musicien. Sur les murs encore debout, souvent accrochés de travers, des dessins et des tableaux. Dans un coin, un violon, triste et solitaire, traîne sur la table. Si nous ne trouvons l'idée d'y retourner, car le lit défait, les portes fermées, les fenêtres verrouillées nous posent une énigme à résoudre.

Notre prochain lieu de recherche est une maison qui s'est carrément abaissée d'un étage.

Une vieille nous explique, avec des phrases entrecoupées de sanglots, que son frère était au-dessous au moment du séisme. Les chiens suisses qui étaient passés avant avaient flairé quelque chose, mais personne n'a pu localiser l'endroit précis.

En rampant sur le ventre, nous pénétrons dans ce qui reste du rez-de-chaussée et, après avoir placé les capteurs de la sonde, nous faisons des appels. Toujours rien, nous recommençons.

Je n'arrive pas à décoller de mon esprit ce qui se passerait si la terre venait à trembler une nouvelle fois. C'est en quelque sorte l'impression de celui qui cherche quelque chose dans le ventre d'un dragon en essayant de ne pas le réveiller.

En tout cas, j'ai beau faire attention, si ça tremble, ça tremble... N'ayant rien trouvé, nous sortons du trou... rassurés de nouveau.

La sœur du disparu nous donne une idée de la structure de la baraque. Il semblerait que son frère ait pu pénétrer dans le couloir avant que tout ne s'écroule.

Alors on décide de sonder de l'autre côté. Pendant que Patricia et Pierrot préparent la sonde, je cherche à placer un des capteurs. Je dégage un coin, déplace quelques pierres, et là, j'aperçois une forme. Je regarde, je tâte... Oui, effectivement, il s'agit là d'une jambe. (...)

L'après-midi se continuera par le dégagement du corps. L'homme était à deux doigts de sortir quand la maison s'est écroulée.

Il est mort avec une poutre sur la gorge. (...)

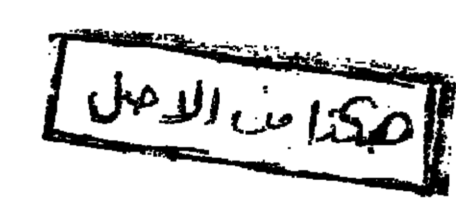
Nous arrivons enfin à le dégager et nous le chargeons respectueusement dans l'ambulance.

En compagnie de sa sœur, d'un militaire et de notre nouvel interprète, nous l'enterrons dans un petit cimetière de la ville. (...)

SAMEDI 21 AVRIL. — Pour moi, l'intervention est finie. Je rentre en France par les moyens du bord, en stop, en bus, en train...

Mais l'équipe continue à travailler sur place, continuant la recherche des personnes disparues, récupérant les biens qui sont encore dans des maisons où il est dangereux de pénétrer. Il reste aussi beaucoup de travail de démolition et d'étayage avant de songer à la reconstruction.

(1) A.U.I., 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, 874-60-15.



RADIO-TELEVISION

DE PARIS A BAYONNE

L'audiovisuel assis

DE congrès en journées d'étude, de séminaires en rencontres de réflexion, de symposiums en conférences, ils pourraient passer leur vie de « spécialiste » assis dans les sièges d'amphithéâtres spécialisés, assis à débattre pour « tirer des conclusions », confronter des expériences, entendre des témoignages, examiner des pratiques...

Tous les mots sont bons, l'« audiovisuel », dont quelqu'un de très bien élevé a dit un jour qu'il n'était après tout qu'un adjectif alors que « *Dieu est une diphtongue* », l'audiovisuel et ses techniques se font chaque jour, chaque semaine, prétexte à rassemblements. Et des gens qui ont souvent un autre métier que celui de fabriquer des images et des sons sacrifient — par métier — à ces diverses cérémonies. Sans quoi comment les prendrait-on au sérieux ? Et même les plus sceptiques ou les plus clairvoyants, même ceux qui, Dieu sait, ont des choses concrètes à faire — à en juger par leurs emplois du temps, — même ceux-là ont le devoir d'être présents comme les moines celui de faire pénitence. Mais certaines mortifications s'avèrent fructueuses, et, allez savoir pourquoi, quelques colloques « marchent bien » et procurent aux « participants » le sentiment d'avoir reçu des informations, avancé dans leur réflexion ; ils disent en général « *ça a débouché sur quelque chose* ».

Déboucher ! L'euphémisme ne peut certainement pas s'appliquer à la journée d'étude organisée conjointement par le cercle d'études et de rencontres Liberté-Humanisme (le CEREL, que préside M. Roland Nungesser), Radio-France et l'Institut national de l'audiovisuel sur le thème « Pour l'audiovisuel, l'an 2000 est dans cinq ans ». C'était le 3 mai 1978, au grand auditorium de la Maison de Radio-France. Après introduction en bonne et due forme par les « responsables » — Mme Baudrier, président-directeur général de Radio-France, M. de Broglie, directeur général, M. Pierre Emmanuel, président démissionnaire de l'INA, — l'état-major était complet, — François Billetdoux, responsable de la cellule d'études prospectives de Radio-France et de l'INA, a souligné la nécessité d'une « approche globale des différents systèmes de communications » : « *Les nouvelles techniques semblent en effet conduire à un éclatement des institutions spécifiques et à l'interconnexion des systèmes en présence.* » Jusque-là, on espérait.

D'autant plus que François Billetdoux, en auteur de théâtre, connaît l'art des exposés et fabrique les siens de manière à séduire, sinon à faire rêver. Il était question d'un rapport établi au Canada qui, sous le titre « Univers sans distance », prône « *le libre accès de tous à la connaissance et à la liberté de parole* ».

Après cet aperçu, soudain, tout a glissé ou a quitté le « politique » pour aborder la technique et voir ce qu'« elle remettait en question ». Avec montage de diapositives à l'appui, il a été expliqué à un auditoire qui, tout de même, dans son ensemble, a entendu parler de la nouvelle vidéo qu'on pouvait disposer de magnétoscopes, ou établir des relations directes entre émetteur et récepteur grâce, entre autres, aux composants micro-électroniques, etc.

Etaient dites, avec le sérieux de ceux qui prétendent « démystifier », des choses qui, depuis un bon moment, ne sont plus trop mystérieuses. L'ordinateur n'est pas né hier, et on avait plutôt l'impression d'entendre parler d'un « an 2000 » qui aurait eu lieu il y a cinq ans. On glissait de plus en plus vers la « sociologie ». On a même montré sept documents audiovisuels « représentatifs des nouvelles pratiques » qui auraient pu être réalisés il y a plus longtemps encore. Un petit document japonais avait son intérêt, mais, projeté pendant la pause, il n'a guère été regardé.

En fin de parcours, on est retombé, pour conclure, dans les ornières battues de la question du monopole. Et tout s'est enlisé, à deux ou trois interventions près. Amusant, par exemple, d'entendre un animateur sur le terrain évoquer les mirifiques studios de télévision câblée, imaginée par les architectes des villes nouvelles, et qui ne sont, à l'heure actuelle, entre les murs de béton conçus tout exprès, que de vastes volumes vides ; percutantes dans leur ironie argumentée, les remarques de Pierre Schaeffer se demandant s'il ne serait pas plus judicieux d'analyser les besoins des utilisateurs afin d'éclairer les intentions des ingénieurs, se moquant en un mot du vieil humanisme et disant : « *Les satellites ne serviront pas à faire l'Europe* », posant au bout du compte la seule vraie question : celle des institutions.

Que cesse l'ignorance

Question dont il a été débattu davantage et de façon moins irréelle ou moins éthérée au cours d'un autre colloque, qui a eu lieu, celui-là, à Bayonne, où, pendant trois jours, la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, qui fédère près de quarante-deux mille associations, a réuni une quarantaine de participants : professionnels des médias et animateurs de la Ligue. Là aussi était évoqué l'avenir de la télévision, mais, loin d'en appeler à un vingt et unième siècle déjà arrivé, les organes ont, d'entrée de jeu, demandé : « La télévision demain, pour quoi faire ? » et « qu'en faire ? » Les hypothèses techniques étant supposées connues ou prévues, on les a rappelées, mais pour mémoire, pour en analyser les conséquences institutionnelles précisément : décidant de mener cette réflexion en tant que « *mouvement d'éducation populaire articulé autour de l'école et intégré dans le tissu social, c'est-à-dire examinant les aspects culturels, socialisants, politiques et économiques de la télévision* ».

Cette déclaration d'intention peut avoir, aux oreilles des orfèvres, de résonances de déjà entendu et répété. Pourtant...

Pourtant — même s'il est bien tard, — la Ligue considère comme important que cesse l'ignorance en matière d'audiovisuel affichée depuis des années par la majorité des professeurs, que le mépris institué fasse place à la reconnaissance. A la maîtrise. « *L'éducation nationale a raté le premier coche de la télévision ; il est urgent qu'elle se prépare à saisir le suivant* », a-t-on dit en substance. Une meilleure connaissance des rouages du système audiovisuel s'impose donc. Et si les conditions dans lesquelles se fabrique la télévision aujourd'hui sont d'ores et déjà obsolètes, pourquoi en effet ne pas les étudier, quitte, demain, à en tirer « une leçon du passé », du passif ?

« *L'approche* », comme on dit souvent dans les colloques, est plus modeste, mais en tout cas plus circonscrite. Et les participants, au sortir de leurs discussions, sont repartis avec des propositions d'action et des idées plus claires sur la notion de service public dans ce domaine.

En cela, les propositions de la ligue ont semblé trouver un écho, puisque les participants au colloque de Bayonne sont convenus de se retrouver en 1980, pour cette fois une réunion de travail, une confrontation des actions entreprises : actions modestes, d'information en somme.

Déjà en Alsace et en Aquitaine, deux enquêtes ont été menées par des animateurs de la Ligue : la première sur l'information régionale, et la deuxième sur la façon dont les enfants percevaient la télévision. Leurs comptes rendus lors de ces trois journées, où il a été aussi question du sport à Antenne II et des journaux de FR 3, ont donné matière à réflexion. L'analyse par des non-spécialistes, l'analyse publique des messages émis, ainsi systématisés, permettrait au plus grand nombre de prendre la mesure de l'instrument télévision.

A Bayonne, il a été décidé de lancer ce type d'activités, de mettre en place un réseau d'éducation à la télévision (éducation technique comprise), de confier des missions régionales à diverses associations, de faire des propositions aux stations régionales (qui, à en juger par certaines interventions, risquent d'être méfiantes, sinon réticentes) de passer une convention avec certains services de l'INA. Et encore de publier une revue mensuelle ! Car enfin, la prise en main par les usagers ne signifie pas automatiquement l'amateurisme systématique, mais plutôt le début d'un contrôle, d'une vigilance.

MATHILDE LA BARDONNIE.

« BANDE A PART »

Noire, ma sœur

PAS facile, on le conçoit, d'être Africaine, d'être femme, féministe de surcroît, de vivre à Paris et de voir dégringoler à tout bout de champ sur le tapis la question à ricochets de la polygamie ou celle, plus épineuse encore, de l'infibulation. Qu'est-ce qui prime alors, le sexe, la race ou la nationalité ? Quel est l'ordre des priorités ? Bantini, cette jeune Malienne, correctrice dans une grande imprimerie, que nous présentera mercredi soir, assez tard, hélas ! Antenne 2 (« Bande à part »), adopte dans ces cas-là une position tellement inconfortable qu'elle en devient intenable.

Non-assistance

Elle est contre la polygamie, elle est contre l'excision sous toutes ses formes. Jusque-là, pas de problème. Cependant, si elle ne craint pas d'attaquer ces rituels barbares devant les Noires, elle ne supporte pas que des Blanches les dénoncent. Dans ces circonstances, ne sont sœurs à ses yeux que les femmes de même couleur. Et, comme au bon vieux temps de l'anticommunisme primaire, la critique ne peut, d'après elle, s'exercer que de l'intérieur.

Je ne dis pas qu'à sa place je ne réagirais pas de même. Comme ont réagi d'ailleurs de nombreuses lectrices africaines après la parution des articles de Claire Brisset « Trente millions de mutilées » (1). Chaque fois, et Dieu sait si c'est fréquent, qu'à l'étranger on se gausse de la mainmise du pouvoir sur notre télé, par exemple, je dois prendre sur moi pour ne pas essayer de défendre, sans y croire, l'attitude de notre gouvernement et pour reconnaître à nos voisins, voire à nos partenaires européens, le droit d'exercer en toute liberté leur jugement. Un jugement parfaitement sain en l'occurrence.

L'attitude prudente, visiblement gênée, de Mme Lecour-Grandmaison, ethnologue, auteur de « la Natte et le Manguier », lors de son entretien avec Bantini, nous a paru indéfendable. Elle a l'air de marcher sur des œufs. Elle se tortille, elle se met en quatre pour s'interdire de condamner ces atrocités et de heurter la susceptibilité de son interlocutrice. Résultat : vous croiriez une dame d'œuvres pleine de bonnes intentions, accueillant une jeune parricide à sa sortie de prison.

Les Africains sont assez grands et assez vieux pour qu'on dise à leur nez ce qu'on murmure derrière leur dos. De toute façon, sur cette planète soudain devenue si petite, à l'ère des jets et des satellites, il est difficile de balayer devant sa porte sans se mêler de ce qui se passe à côté. Les Allemands en ont fait l'expérience étonnée, blessée, au moment de l'affaire Schleyer. Le président Carter s'est même risqué à soulever, ne serait-ce qu'un temps, le couvercle nauséabond des goulags soviétiques. La défense des droits de l'homme ignore les traditions, les cultures et surtout les frontières entre Etats-nations. Avant d'être un citoyen, on est un humain. Et il ne faudrait pas que la non-ingérence se confonde avec la non-assistance à personnes en danger.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Le Monde* du 28 février et du 1er mars.

★ Mercredi 23, A 2, 22 h. 40.

UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LA FRANCE ?

Vendre en Amérique du Sud

SOUCIEUSES d'améliorer leur politique d'exportation, dont le dernier MIP-TV de Cannes a montré la faiblesse (*le Monde* daté 29-30 avril), les trois chaînes de télévision françaises viennent d'organiser à Paris deux jours de projection à l'intention d'éventuels acheteurs sud-américains. Il y a quelques semaines, un « visionnage » du même type avait été mis sur pied à l'adresse des télévisions japonaises, à cette différence près qu'il avait eu lieu à Tokyo et non à Paris. Ces deux marchés apparaissent aux sociétés de programme comme les plus prometteurs, en raison tout à la fois du nombre de téléspectateurs concernés que de la volonté exprimée par ceux-ci d'échapper au quasi-monopole des grandes compagnies de New-York ou de Los Angeles.

Les services commerciaux des chaînes sont aidés dans leur travail par le ministère des affaires étrangères et en particulier par une association appelée Interaudiovisuel, que subventionne, à raison de 4,5 millions de francs par an, le Quai d'Orsay et qui se donne pour mission « le développement de la culture française à l'étranger par l'audiovisuel ». Placé sous la présidence de M. Louis Joxe, cet organisme a pour directeur M. Patrick Imhaus, adjoint au chef des services de diffusion culturelle et responsable des questions audiovisuelles.

C'est cette association qui avait notamment patronné l'an dernier la diffusion de programmes français sur le réseau des chaînes publiques américaines à l'occasion du 14 juillet (*le Monde* des 29 juin et daté 16-17 juillet 1978). C'est elle aussi qui a sous-titré en anglais les productions les plus prestigieuses des sociétés françaises. C'est elle enfin qui encourage l'installation dans les ambassades françaises de téléthèques dont certaines peuvent être des vitrines pour la commercialisation de programmes français (*le Monde* daté 9-10 avril 1978).

Trente-quatre émissions (dramatiques, épisodes de séries, documentaires) ont été projetées aux représentants de neuf pays latino-américains, assortis d'un système de traduction simultanée. Selon les responsables d'Interaudiovisuel, soixante-dix heures ont été prises en option (les achats ne seront confirmés que lorsque tous les problèmes de doublage auront été réglés). Si l'on ajoute les commandes aux sociétés privées, le total serait d'environ deux cents heures. A titre de comparaison, en 1978, deux heures et demie seulement ont été achetées par ces pays aux sociétés nationales de programme.

Si le Brésil, de langue portugaise, était le grand absent, le Mexique, le Venezuela, la Colombie, l'Equateur, le Costa-Rica, se sont mis sur les rangs. « La nuit de l'été » (S.F.P.), « Les beaux messieurs de Bois-Doré » (A 2), « Jacquou le Croquant » (INA), ont été les émissions les plus appréciées, avec certains programmes pour les enfants, comme « Epsilon » (TF 1). Les prix varient entre 200 dollars (pour les pays les plus petits) et 3 000 dollars (pour les deux clients les plus intéressants — le Brésil mis à part, — qui sont le Mexique, où la compagnie privée Televisa joue souvent le rôle de distributeur pour l'ensemble du continent et l'Argentine, qui n'était pas représentée).

La politique d'exportation française n'en est qu'aux balbutiements, et nombreux sont les témoignages qui montrent l'insuffisance de l'appui logistique apporté par la France, en ce domaine comme en d'autres, à ceux qui tentent de s'implanter à l'étranger. L'opération dont Interaudiovisuel a été la cheville ouvrière est encore limitée, comme le prouve notamment l'absence du Brésil et de l'Argentine. Cependant elle ouvre peut-être une voie.

THOMAS FERENCZI.

EXPÉRIENCE A BORDEAUX

De l'image à l'écrit

L'INFORMATION fournie par la télévision est-elle en mesure de répondre aux besoins que satisfait, ou tente de satisfaire depuis un siècle et demi, la presse écrite ? Pour en avoir le cœur net, douze étudiants de journalisme à l'I.U.T. « B » de Bordeaux-III ont « mis à plat », en lui donnant la forme d'un quotidien de presse écrite, l'édition de 20 heures d'un journal d'Antenne 2 (celui du 29 mars dernier), qu'ils ont intégralement retranscrit, mis en pages et illustré « aussi fidèlement que possible ».

Le résultat est une feuille de format *France-Soir*, imprimée recto verso, qui correspond donc à une demi-heure de télévision. Première constatation, qui n'est pas une surprise : le volume d'information est beaucoup plus faible que dans n'importe quel organe de presse écrite (*le Monde* du même jour avait quarante pages).

Cependant, la quantité n'est pas seule en cause, mais aussi la nature de l'information. Le choix des sujets mis en vedette n'est pas très différent de celui des principaux journaux parisiens. Au sommaire du journal d'Antenne 2 : Grande-Bretagne, Italie, Belgique, trois pays européens sans gouvernement ; l'épidémie de fièvre aphteuse en Normandie ; M. Giscard d'Estaing au conseil des ministres : les manifestations pourraient être interdites dans le centre des villes.

En première page du *Monde* de ce même jour (c'est-à-dire quelques heures plus tôt) : crises et tensions politiques en Europe, Grande-Bretagne, Italie, France ; conférence des pays arabes à Bagdad. En dernière page, l'interdiction des manifestations dans le centre des villes (qui sera à la « une » le lendemain), et l'épizootie de fièvre aphteuse. *Le Figaro* et *le Matin* feront à peu près la même sélection, mais, il est vrai, pas *France-Soir* ni *l'Aurore*.

Si les informations retenues ne présentent pas d'originalité particulière, leur traitement, en revanche, distingue la télévision de la presse écrite.

Le langage du journal télévisé est, en effet, lacunaire. Il décrit l'événement sans l'entourer de tout ce qui peut le rendre pleinement compréhensible. Sans doute, les images sont-elles censées suppléer à ces manques. Or l'image (les quelques photos publiées par les étudiants de Bordeaux le montrent) n'explicite pas, elle hésite toujours entre l'anecdote et la dramatisation, et ce qu'elle transmet ne correspond pas vraiment au message principal. L'information est donc, au total, plus pauvre, moins exploitable.

La conclusion est double : le journal d'Antenne 2 est un journal sérieux, éloigné de la presse à sensation, et à le « lire » après coup, on n'a pas l'impression d'un discours creux..., mais la presse écrite est irremplaçable. Voilà ces journalistes, présents et futurs, rassurés.

T. F.

— AU « NOUVEAU VENDREDI » —

L'Europe des choux-fleurs

Le magazine de FR 3, « le Nouveau Vendredi », rebaptisé « V 3 » depuis le début de l'année, a un mérite : Jean-Marie Cavada tente, à travers lui, de renouveler le genre, en permettant notamment à des journalistes de la presse écrite ou parlée de faire leurs premières armes dans le reportage télévisé. Il a aussi un défaut : dès que le sujet en est politique, les thèses gouvernementales s'y trouvent systématiquement reflétées. On l'a vu il y a deux semaines avec « le Temps du nucléaire », qui exprimait les idées pronucléaires d'Alain Concès. « L'Europe loin des discours », diffusée le vendredi 18 mai, expose les vues proeuropéennes de Marc Ullmann.

Ancien fonctionnaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ancien chef du service étranger de « l'Express », Marc Ullmann pense que l'Europe existe mais qu'elle est fragile et que, pour écarter d'elle les menaces, il convient de la renforcer.

Assisté de Laurent Leblond, journaliste à R.T.L., il montre donc comment les habitants de Plouguerneau (Nord-Finistère) et de Neckarhausen (Bade Wurtemberg) vivent cette Europe qui, selon l'un d'eux, est comme la santé : tant qu'on l'a, on ne s'en préoccupe pas, mais qu'elle vienne à manquer... L'Europe, pour les uns, c'est un marché grand ouvert à l'exportation, pour les autres une concurrence dangereuse, pour tous le fait de ne pas être en guerre, de pouvoir voyager librement et acheter chez soi des produits étrangers.

A vrai dire, la plupart d'entre eux voient plus loin que l'Europe des Neuf. Un marchand de crustacés cite la Suisse et les pays arabes, un exportateur de choux-fleurs évoque les pays scandinaves. Dès lors il s'agit moins de construction européenne que d'échanges internationaux. Il est regrettable que l'émission entretienne la confusion. — T. F.

— *Entendu* —

La bonne grosse dame

Je ne connais pas le docteur Jacqueline Renaud, et c'est au hasard des ondes que je l'ai rencontrée sur l'antenne de Radio-Monte-Carlo (1). Dès les premières phrases, sa voix m'a inspiré l'image de la bonne grosse dame, vive et placide, maternelle et impérieuse, dont elle joue pour donner ses consultations.

Par la seule force du verbe, Jacqueline Renaud réussit ce tour de force de séparer la liaison de personne à personne qui s'établit par le téléphone entre elle et son interlocuteur de la présence innombrable des auditeurs touchés par la diffusion radiophonique. Rien n'est plus immédiat, plus direct, plus privé que cette conversation, et pourtant on n'éprouve aucun sentiment de gêne en l'écoutant. Il n'y a aucune tentative pour prendre dans la confidence celui qui assiste au déroulement de la démarche professionnelle et que captive, par une fascination de l'oreille, la beauté du geste du praticien.

Ce n'est pas toujours réussi, et c'est là sans doute que le docteur Jacqueline Renaud a beaucoup à enseigner à ceux qui jouent à leur profit des prestiges de la voix sans visage pour se créer une silhouette de mage ou de prophète. La bonne grosse dame de Radio-Monte-Carlo me paraît illustrer admirablement cette vertu de la parole dont l'usage la prive trop souvent : l'authenticité.

ROBERT ESCARPIT.

(1) R.M.C., 14 h. 30.

UNE HISTOIRE DE P. JAKEZ-HELIAS

Du cheval au tracteur

NI vraiment un téléfilm, ni tout à fait du théâtre filmé : c'est une curieuse dramatique qu'a produite FR 3-Rennes en confiant à Paul-André Picton le soin de mettre en images le Tracteur, *un texte de Pierre Jakez-Hélias, une pièce de théâtre, en fait. Les moyens ont-ils manqué au réalisateur ? Ou a-t-il été intimidé par l'auteur récompensé du* Cheval d'orgueil *? Il semble qu'il n'ait osé déplacer la moindre virgule, ni masquer une seule des invraisemblances des dialogues inventés par le Breton nostalgique du temps où le pain avait goût de bon pain pétri à la main et cuit au bois. Ce respect du « scénario », qui aurait pu être catastrophique, aboutit ici à une émission presque insolite : une visite dans une ferme où le jeune paysan vouvoie sa femme, où le père — l'ancien patron de la propriété, qui a tout donné à ses enfants — ne connaît pas le prénom d'une bru avec laquelle il a des échanges philosophiques. Failles ? Ou étrangeté volontaire. Le résultat seul compte. Et cette histoire exerce un charme, très simple.*

On trouve attachant ce vieux Carlou que le « progrès » chagrine, dès qu'on le sent capable lui-même de progrès. De changement. De sa fidélité passéiste à la terre, au cheval avec lequel il a labouré, aux méthodes qu'il a toujours appliquées, Carlou, d'un coup, avec la même violence, passera à l'inconnu. Dès l'arrivée, dans la cour, du tracteur acheté par son fils, il tue le cheval et s'en va pour Brest avec la mère de sa belle-fille — la femme réaliste. On peut même penser qu'il y sera heureux, qu'il y reprendra une nouvelle vie. Révolution dans un esprit. On devine évidemment — il n'est pas montré — le soulagement qui, dans la maison, suivra son départ. A force de l'aimer trop, de le respecter, ses enfants se sentaient comme paralysés. Ils n'osaient pas...

Banalités

Une intelligence des choses de la campagne traverse ces trois actes pour cinq personnages dans une cuisine. Oh ! il y a bien quelques banalités dans les considérations du voisin, l'ancien domestique, parlant de l'arrivée des acheteurs de résidences secondaires (« Ma maison est devenue trop belle pour moi », ou bien encore : « Il faut avoir un emploi en ville pour pouvoir disposer de la nature ») !

Ce sont justement ces banalités qui se disent dans les exploitations agricoles... quand il ne devient « plus possible de gagner assez ». Assez pour rester. C'est cela même que disent les comédiens : Roger Guillo, bien en vieux paysan, Christine Feral, Pierre Gondard, Denise Bonal et Bernard Lajarrige. Avec modestie.

M. L. B.

★ Vendredi 25, FR 3, 21 h. 30.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

● **VARIÉTÉS : PARIS PARADIS. — Lundi 21, A 2, 22 h. 10.**

D'un ancien café-concert du quartier Latin, Jean-Marie Rivière, créateur de l'Alcazar, a fait une somptueuse salle de spectacles, où depuis dix-huit mois il présente une revue délirante et baroque, qui utilise une vaste machinerie et des décors multiples. Des avions volent au-dessus des spectateurs, simulant un combat de la première guerre mondiale. Dracula reçoit ses victimes dans les caves de son château. Un dompteur tient en respect six femmes-lionnes.

Il y a de l'invention, de la folie, de la démesure. Voici donc les téléspectateurs introduits dans ce lieu bien parisien. Chance supplémentaire, ils échapperont au médiocre repas qui précède la revue...

● **PORTRAIT : MICHEL BOUQUET. — Lundi 21, TF 1, 22 h. 15.**

Michel Bouquet à la ville, à la scène et à l'écran : questions-réponses, répliques et séquences se mêlent et s'emmêlent autour d'un des acteurs les plus complexes et les plus subtils de ce temps.

Un grand, un très grand comédien. Avec ce côté un peu spécial qui vous reste, qui vous trotte dans la tête. Rappelez-vous son interprétation de M. Klebs et Rosalie, *au Théâtre Gramont. C'était renversant. Et ce qu'il fait dans* le Neveu de Rameau, *rôle créé par Pierre Fresnay, est véritablement prodigieux. Au cinéma, il est moins bon, moins varié. Il ressemble à un pingouin dans ces rôles de bourgeois façon Chabrol ou Veber. A la télé, son* Tartuffe *a sidéré. On en parle encore.*

● **DOCUMENTAIRE : LANZEROTE. — Jeudi 24, TF 1, 14 h. 35.**

Vous avez envie de faire connaître une ville, un pays, une île, en l'occurrence celle de Lanzerote, aux Canaries. Territoire pas plus grand que le département de la Seine, sol volcanique, noir, rugueux, ravagé par les éruptions. Comment vous y prendrez-vous ?

En ce moment, la grande mode — nos réalisateurs semblent s'être donné le mot, — c'est l'homme ou l'enfant que ses occupations ou ses flâneries amèneront à faire le tour du propriétaire. Le livreur, qui balade son camion aux quatre coins de l'île pour apporter et remporter tout ce qui manque ici et là, a l'air bien gentil, mais il joue comme un cochon et son air emprunté ajoute encore à l'artifice du procédé. Un beau coin pour vos vacances, très venteux cependant, et pas très gai. Intouché en tout cas.

● **MAGAZINE : L'EUROPE VUE D'AILLEURS. — Vendredi 25, FR 3, 20 h. 30.**

Deuxième volet d'une enquête sur l'Europe (la première, le 18 mai, s'intéressait à « L'Europe loin des discours »), cette émission se propose de montrer comment la campagne pour les élections du 10 juin est préparée et « couverte » par les chaînes de télévision dans quatre pays voisins de la France.

Christine Ockrent veut, à travers les reportages de journalistes allemands, italiens, belges et anglais, explorer « la physionomie diverse de l'Europe des autres *». Un débat réunit ensuite les représentants des quatre télévisions concernées.*

● **OPÉRA : LES SOLDATS. — Mardi 22, France-Musique, 20 h.**

Par une étrange fatalité, l'Opéra de Paris a toujours été en retard d'une bonne idée, qu'il s'agisse de Samson et Dalila, *monté vingt-trois ans après sa création à Weimar, de* Boris Godounov, *de* Wozzeck *ou de* Moïse et Aaron... *On sait, depuis leur création à l'Opéra de Cologne, en 1965, que* les Soldats, *de Bert-Aloïs Zimmermann (1918-1970), sont peut-être le chef-d'œuvre lyrique de la seconde moitié du vingtième siècle, mais il faudra sans doute attendre encore assez longtemps pour les voir sur la scène du palais Garnier, bien qu'on y ait déjà donné en version de concert d'importants fragments, sous la direction de Pierre Boulez, il y a deux ans, démontrant par là même que c'était possible, qu'il suffisait de vouloir...*

Radio-France a entendu relever le défi avec le risque d'une distribution originale et d'une retransmission en direct. Si la partition fait délibérément référence à Wozzeck, la distance prise avec le modèle n'en est pas moins réelle, ne serait-ce que dans la construction dramatique superposant douze scènes simultanées, au quatrième acte, par un traitement de l'orchestre réservant une large place aux percussions, par des emprunts au jazz et le goût prononcé du compositeur pour l'écriture touffue, qui peut dérouter de prime abord.

Zimmermann a établi lui-même le livret de son opéra d'après le drame de Jakob-Micael Lenz (1775). L'action a lieu dans les Flandres françaises au dix-huitième siècle, mais, au-delà de la trame amoureuse, on aperçoit une interrogation métaphysique qui reste sans réponse.

● **OPÉRA : L'ENFANT ET LES SORTILÈGES ET ŒDIPUS-REX. — Dimanche 27, A 2, et France-Musique, 20 h. 35.**

Le nouveau spectacle monté par Jorge Lavelli à l'Opéra de Paris devrait fort bien convenir à la télévision. D'abord une série de Ravel, l'Enfant et les sortilèges, *« le méchant enfant qui ne veut pas faire ses devoirs », et qui voit sa mère grandir démesurément, les meubles danser, l'horloge sonner sans cesse, le feu sortir de la cheminée et les animaux personnifiés fondre sur lui pour se venger de ses mauvais traitements ; une mise en scène délicieuse, pour une musique pleine d'enchantements, même si le metteur en scène y décèle un «* cauchemar de l'initiation *» (*le Monde *du 13 mai).*

Et puis Œdipus-Rex, *de Stravinski, un « à la manière » des oratorios de Haendel ; musique pétrifiée et terrible, sur un texte latin, dont Lavelli traduit avec violence l'inexorable déroulement, la révélation psychanalytique, avec ses lieux scéniques qui se relèvent progressivement, à l'image de la fatalité qui, peu à peu, précipite Œdipe et Jocaste vers leur destin. Deux interprétations magistrales, sous la direction de Seiji Ozawa.*

Correspondance

A PROPOS DE « LA PASSION DE JEANNE D'ARC »

M. Lo Duca, principal artisan du « sauvetage » du film de Carl Dreyer la Passion de Jeanne d'Arc *— dont il retrouva un négatif, reconstitua les « cartons », choisit l'accompagnement musical (*le Monde *du 30 juin 1978) — proteste contre les conditions dans lesquelles ce film a été diffusé le 13 mai sur FR 3 :*

La projection de *la Passion de Jeanne d'Arc* de Carl Th. Dreyer à FR 3, *nous écrit-il*, est une triple insulte, au cinéma en général d'abord, à la mémoire de Dreyer ensuite, au « téléspectateur » enfin. L'absence des sous-titres a rendu le film insupportable et a dû fausser le jugement que des millions de spectateurs porteraient sur ce chef-d'œuvre du cinéma mondial. Jadis, une poignée de snobs se délectaient justement de ce côté irritant du cinéma muet en le ramenant artificiellement à une pièce de musée poussiéreux, en supprimant sous-titres et accompagnement musical qui ont toujours fait partie du cinéma muet. (...)

Enfin, l'idée de colorier des photos du film de Dreyer me paraît saugrenue. A la limite, Dreyer regrettait l'absence du son, jamais il ne regretta l'absence de la couleur. Par contre, cette présentation « coloriée » aurait pu rappeler que le film est, de la première image à la dernière, la très fidèle transposition du scénario et du livre de Joseph Delteil. On doit à ce grand écrivain non cet hommage mais une simple et honnête reconnaissance à laquelle il a droit depuis 1928.

∴

M. Antoine Brunet, de Bourg-la-Reine, ancien animateur de ciné-club, nous écrit :

Je me réjouissais de revoir *la Passion de Jeanne d'Arc* de Dreyer, que j'avais vue vers 1950. Je suis éberlué, navré, scandalisé : est-ce une mystification, une erreur, une folie ? Ce film sans texte, sans un mot de dialogue ; c'est vraiment comme cela qu'on veut présenter ce procès dont tout l'intérêt, le sens, tient aux questions pièges et aux réponses sublimes ? Ou bien est-ce que le spectateur est censé les connaître par cœur ? C'est un massacre !

Il se trouve que j'ai en main la fiche officielle de la Fédération française des ciné-clubs : version sonorisée, 1952 ; je lis ce bilan : « *Ce n'est pas un film sans défauts, par exemple des sous-titres trop abondants.* » Est-ce parce qu'ils étaient « *trop abondants* » qu'on les a tous supprimés ? C'est insensé. Sans texte, les images, magnifiques, de cette excellente copie deviennent celles de bizarres marionnettes. A côté de ce désastre, les maladresses de l'accompagnement musical paraissent mineures. Qui nous rendra vraiment le film de Dreyer ?

DES PRÉCISIONS DE M. MAURICE ULRICH

*M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, nous a adressé la lettre suivante à propos du projet d'émissions destinées aux entreprises qui seraient diffusées le matin sur cette chaîne (*le Monde *daté 6-7 mai) :*

Le conseil d'administration s'est, en effet, *nous écrit-il*, déclaré en principe favorable à ce projet, et cela pour deux raisons : d'une part, il lui est apparu qu'il s'agissait d'une expérience originale propre à faciliter et intensifier la communication au sein des entreprises, des organismes publics ou des groupements socio-professionnels ; d'autre part, ces émissions devraient apporter à la chaîne des ressources nouvelles en sus des recettes procurées par la publicité ou tirées de la redevance.

Le conseil a soumis la réalisation de ce projet, pour ce qui le concernait, à deux conditions bien précises. En premier lieu, toutes précautions devront être prises pour écarter la publicité de ces émissions et la coopération des représentants de la presse écrite est souhaitée, afin d'assurer les contrôles nécessaires. En outre, les ressources nouvelles procurées par ces émissions devront être consacrées à favoriser la création télévisuelle et, éventuellement, cinématographique.

∴

Pour sa part, M. Pierre Dumayet nous prie d'indiquer que, contrairement à ce que nous avons écrit, il ne détient aucune part de capital dans la société T.V.C.S. Il en est de même pour MM. Pierre Desgraupes et Pierre Sabbagh. En revanche, ils sont décidés l'un et l'autre à apporter leur concours à M. Jean Frydman, initiateur du projet. Ce dernier détiendrait seul 35 % du capital de T.V.C.S.

LE RÉEL ET L'IMAGINAIRE

M. Dominique de Combles de Nayves, descendant direct de Lucien de Nayves, auquel Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet ont consacré leur émission Mort non naturelle d'un enfant naturel, *le 5 mai sur Antenne 2, nous a adressé la lettre suivante.*

Si l'émission en question a fait atteinte à l'honneur de ma famille, elle pose un problème plus large.

Le principe qui la régit est de recréer une affaire criminelle « *à mi-chemin entre l'imagination libre du romancier habilité à tout connaître et la reconstitution scrupuleusement myope du tribunal* » (selon MM. Desgraupes et Dumayet). Une telle démarche remet, selon moi, en cause un fondement de notre société : la dignité des personnes.

De grâce, soit MM. Dumayet et Desgraupes traitent d'un procès avec la rigueur qui s'impose, en s'informant auprès de tous les héritiers, notamment, soit ils font une œuvre de fiction et, dans ce cas, ils ont la pudeur d'en avertir les personnes concernées et ils ne nous livrent pas leurs réflexions — arbitraires — pour argent comptant. Comment peut-on penser que le public pourra faire le départ en son âme et conscience entre le réel et l'imaginaire ?

Une telle série a sans doute pour but de s'enquérir des mœurs d'une époque. Force est de constater qu'elle ressemble plus à une « inquisition » qu'à une analyse scientifique d'un temps révolu.

Les enfants et la publicité :

UNE LETTRE DE Mme SCRIVENER

Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'Etat, nous a adressé la mise au point suivante, en réponse à l'article de Claude Sarraute sur une enquête de la Régie française de publicité parue dans le Monde *daté 29-30 avril.*

Cette enquête menée auprès d'un nombre limité de familles avait pour objet d'observer, sur une période de trois semaines, les incidences de la publicité télévisée sur les rapports à l'intérieur de la cellule familiale. Ce sujet recouvre — de manière très partielle — une question plus générale à laquelle je me suis attachée dans le cadre de la réflexion d'ensemble sur l'éthique publicitaire dont m'a chargée le ministre de l'économie.

Bien que la commission que je préside n'ait pas encore déposé son rapport final, le problème de la sensibilité de l'enfant à la publicité, envisagé sous ses aspects les plus divers, qu'il s'agisse de l'influence de celle-ci sur les comportements d'achat ou sur l'équilibre psychologique, culturel et moral, a fait l'objet d'un rapport préliminaire que j'ai remis à M. Monory dès la fin du mois de mars, et dont *le Monde* s'est fait alors l'écho sous la plume de Mme Josée Doyère.

Je m'étonne, dans ces conditions, de la confusion qui apparaît dans l'article de Mme Claude Sarraute, pour qui cette étude, réalisée en fait sous la seule responsabilité de la Régie française de publicité, constituerait le résultat de la réflexion qui m'a été demandée.

Cette confusion est d'autant plus regrettable qu'elle fonde, dans cet article, une appréciation tendancieuse sur l'indépendance avec laquelle auraient été conduites les travaux de la commission que je préside.

[Nous avons déjà publié dans « le Mond » daté 6-7 mai une mise au point de M. Philippe Le Menestrel, P.-D.G. de la Régie française de publicité.]

Les films de la semaine

● **LES DEUX CAVALIERS, de John Ford. — Dimanche 20, TF 1, 20 h. 35.**

Un des grands problèmes de l'histoire de l'Ouest américain : les Blancs prisonniers des Indiens, élevés dans les tribus. John Ford, qui l'avait déjà traité dans *la Prisonnière du désert*, se débarrasse ici des idées sur le racisme. Ce film, qui ne fut pas apprécié à sa juste valeur, relève de sa « dernière manière » : action coupée de fréquentes digressions, ruptures de ton et changements de rythme.

● **LA CHUTE DE LA MAISON USHER, de Jean Epstein. — Dimanche 20, FR 3, 22 h. 40.**

Pour avoir appartenu, comme Marcel L'Herbier, Louis Delluc, Germaine Dulac, à l'« avant-garde » française des années 20, dont les recherches formelles furent considérées — à tort — comme dépassées, Jean Epstein (mort en 1953) est aujourd'hui oublié, sauf de quelques cinéphiles impénitents. On aura une belle idée de la force de suggestion de son langage visuel (impressionnisme des éclairages et des objets, rythme particulier du montage, utilisation du ralenti) avec ce drame fantastique inspiré d'Edgar Poe.

● **RELAXE-TOI, CHÉRIE, de Jean Boyer. — Lundi 21, A 2, 15 h.**

Plaisanteries sur la vogue mondaine de la psychanalyse mal comprise. La pièce de Jean-Bernard Luc *le Complexe de Philémon* pouvait, au boulevard, passer pour une satire. Son adaptation filmique est une farce menée par Fernandel.

● **FLEUR D'OSEILLE, de Georges Lautner. — Lundi 21, FR 3, 20 h. 30.**

L'acidité de Mireille Darc en « veuve » de gangster et mère célibataire qui n'a pas froid aux yeux, les piments argotiques des dialogues d'Audiard et une intrigue Série noire à ne pas prendre au sérieux. Dans ce genre purement divertissant, Lautner a souvent fait mieux, mais *Fleur d'oseille* n'est pas mal, après tout, et l'on y voit cette fine comédienne trop dédaignée du cinéma français : Anouk Ferjac.

● **LA FEMME INFIDÈLE, de Claude Chabrol. — Lundi 21, TF 1, 20 h. 35.**

Le lien profond d'un homme et de son épouse, dont l'infidélité l'a pourtant poussé au meurtre. Dépassant le drame bourgeois et le suspense à la Hitchcock, Chabrol — c'est un de ses films majeurs — exprime admirablement l'ambiguïté des sentiments humains. « *J'aime bien*, a-t-il dit, *les gens qui font des choses soit pour conserver ce qu'ils ont, soit pour obtenir ce qu'ils n'ont pas.* » Il faut voir Stéphane Audran et Michel Bouquet faire des choses comme ça.

● **LE GRAND CARUSO, de Richard Thorpe. — Mardi 22, FR 3, 20 h. 30.**

La biographie d'un grand chanteur d'opéra selon Hollywood. Du roman et des airs célèbres de *bel canto*. Avec Mario Lanza — qui eut ses heures de gloire au cours des années 50 — dans le rôle de Caruso.

● **LE TIGRE DU CIEL, de Jack Gold. — Mercredi 23, FR 3, 20 h. 30.**

La guerre, en 1917 sur le front français, comme toile de fond d'une étude psychologique à l'intérieur d'une escadrille anglaise. La tradition, très britannique, du style documentaire appliqué à une fiction. Et d'excellents acteurs.

● **JASON ET LES ARGONAUTES, de Don Chaffey. — Jeudi 24, A 2, 15 h.**

Moins splendidement baroque que *le Géant de Thessalie*, de l'Italien Riccardo Freda, qui se référait à la même légende mythologique, ce film d'aventures antiques où Jason devient le héros américain, où les dieux de l'Olympe sont des figurants dans leur palais de carton, doit ses enchantements à Ray Harryhausen, alors maître en « effets spéciaux ». Les enfants ne seront pas les seuls à apprécier les apparitions des Titans, des Harpies, de Neptune et de l'hydre aux sept têtes.

● **KHARTOUM, de Basil Dearden. — Jeudi 24, TF 1, 16 h. 50.**

Comment le général Gordon, c'est-à-dire Charlton Heston, défendit, jusqu'à la mort, Khartoum, capital du Soudan anglo-égyptien, investie par les troupes du Mahdi, fanatique religieux. Le colonialisme britannique des années 1880 trouve sa justification dans ce film à la reconstitution historique très étudiée et qui se situe dans la lignée des *Trois Lanciers du Bengale*, de *la Charge de la brigade légère* (celle de Curtiz, bien sûr) et des *Quatre Plumes blanches*.

● **VIVRE POUR VIVRE, de Claude Lelouch. — Jeudi 24, FR 3, 20 h. 30.**

Le mari, la femme et la maîtresse, l'adultère et l'amour dans la vie d'un reporter de télévision porté à tous les points chauds du globe en 1967. Gros succès public, comme toutes les *love stories* de Lelouch depuis *Un homme et une femme*. Les spectateurs apprécient toujours plus que les critiques la manière dont le cinéaste-auteur, qui va jusqu'à tenir lui-même la caméra, habille à la moderne (belles images façon magazine à gros tirage, effets visuels et rythme rapide) les conflits sentimentaux des mélos d'autrefois.

● **PSYCHOSE, d'Alfred Hitchcock. — Vendredi 25, A2, 23 h.**

Le film le plus noir de Hitchcock, et pas seulement parce qu'il est tourné en noir et blanc ! Adultère, vol, crimes et psychopathie, il y a là, comme l'a écrit François Truffaut, « *une sorte d'escalier de l'anormal* ». Tous les personnages sont enfermés dans une prison morale et, auprès de la terreur éclatant de façon fulgurante (l'assassinat dans la cabine de douche) ou lentement distillée dans le décor d'un motel et d'une maison « gothique » à la Chas Addams, les séquences de possession de *l'Exorciste* ne sont vraiment qu'attractions de baraque de foire.

● **IL ETAIT UNE FOIS UN FLIC, de Georges Lautner. — Dimanche 27, TF 1, 20 h. 35.**

Michel Constantin, « flic » sans peur et sans reproches, mais misogyne est aux prises à la fois avec Mireille Darc et son drôle de gamin Hervé Hillien, une bande de trafiquants de drogue et la brigade criminelle de Nice, qui n'est pas au courant de sa « mission spéciale ». Drôle de pastis pour une Série noire parodique où se conjuguent l'habileté de Lautner, le talent boulevardier de Francis Veber et la fantaisie des acteurs.

● **LA ROUE, d'Abel Gance. — Dimanche 27, FR 3, 22 h. 40.**

Les visions de Gance, avant *Napoléon*. Le lyrisme de la locomotive — qui était encore une des forces les plus fascinantes de la civilisation moderne, — du rail, de la vitesse. Tragédie ferroviaire, tragédie d'un nouvel Œdipe — le mécanicien Sisif, amoureux de sa fille adoptive et privé de la vue par un jet de vapeur. Ce film, qui durait primitivement huit heures, fut réduit puis quelque peu saccagé pour raisons commerciales. Il en reste pourtant un prodigieux torrent d'images balayant les boursouflures du sujet. Surimpressions, montage rapide, symphonie des gares, des rails, de la haute montagne, accident de chemin de fer et locomotive emballée, lutte haletante de deux hommes dans la neige, métaphores et symboles. Tout le génie hugolien de Gance est dans *la Roue*.

● **FRA DIAVOLO, de Hal Roach et Charles Rogers. — Lundi 28, A 2, 15 h.**

Passe, bien à tort, pour un des meilleurs films de Laurel et Hardy. Les deux compères servent de faire-valoir à Dennis King et Thelma Todd dans cette adaptation d'un opéra-comique français d'Auber où le burlesque fait mauvais ménage avec les scènes d'aventures et les scènes chantées.

● **LA CHAMADE, d'Alain Cavalier. — Lundi 28, FR 3, 20 h. 30.**

Battements de cœur et égarements sensuels de personnages de Françoise Sagan n'ayant rien d'autre à faire dans la vie que se préoccuper de leurs liaisons amoureuses. Fidélité de Cavalier à l'univers de la romancière, avec une certaine élégance de la mise en scène. Mais pour qui n'apprécie pas les romans de Françoise Sagan, ce film n'a aucun intérêt.

● **ZARDOZ, de John Boorman. — Lundi 28, TF 1, 20 h. 30.**

Un récit de science-fiction qui part dans toutes les directions et dont la force de frappe visuelle ne laisse pas une seconde de répit. On peut discuter à perte de vue sur cette fable du monde futur, à condition de bien la saisir. Or, elle est loin d'être claire. Ce film chaotique, boursouflé, délirant, ambitieux, réveillant les souvenirs de vieilles légendes tout en montrant les dangers de la civilisation technologique, a suscité des admirations frénétiques et très exagérées. C'est une auberge espagnole de la futurologie où chacun ne trouve que ce qu'il apporte.

Le débat européen

France-Inter

France-Inter organise le lundi 21 mai un débat sur les agriculteurs et l'Europe, à 19 h 15, avec la participation de MM. Hubert Buchou (R.P.R.), Michel Debatisse (U.D.F.), Emmanuel Maffre-Baugé (app. P.C.) et Georges Sutra (P.S.) ; le 23 mai, à la même heure, un débat sur l'histoire européenne est prévu avec MM. Arthur Conte (Fr.), John Ardagh (G.-B.) et Gerhardt Kirch (R.F.A.).

TF 1 - R.T.L.

TF 1 invite au journal de 13 heures M. Georges Marchais, le lundi 21 mai ; M. Jacques Chirac, le mardi 22 ; M. François Mitterrand, le mercredi 23 et Mme Simone Veil, le jeudi 25. Un débat opposera le 25, à 20 h 30, MM. Deniau (U.D.F.) et Fiterman (P.C.).

M. Raymond Barre parlera sur TF 1 et R.T.L. le mardi 22 mai, à 20 h. 35. Cependant les directions de TF 1 et R.T.L. considèrent que l'intervention du premier ministre est étrangère au débat électoral.

Sur R.T.L., le 25 mai, à 18 heures, MM. Debatisse (U.D.F.) et Maffre-Baugé (app. P.C.) discutent des problèmes de l'agriculture (sous réserve).

Antenne 2 - Europe 1

A partir du 21 mai, le journal d'Antenne 2-Midi, de 13 heures à 13 h. 30, propose une série de débats sur les Français et l'Europe : les agriculteurs et l'Europe (21 mai), avec MM. Maffre-Baugé (app. P.C.), Debatisse (U.D.F.), Mouchel (R.P.R.) et Thareau (P.S.) ; un débat (22 mai) entre MM. Michel Debré (R.P.R.) et Jean-Pierre Cot (P.S.) ; les femmes et l'Europe (23 mai), avec Mmes Nicolas Chouraqui (R.P.R.), Gisèle Charzat (P.S.), Louise Moreau (U.D.F.) et Jacqueline Hoffman (P.C.) ; M. Jean-Edern Hallier sera interviewé le 24, et Mme Arlette Laguiller le 25.

Le magazine d'Antenne 2 « C'est la vie », à 18 h 55, présentera une série d'émissions sur la vie quotidienne en Europe. Dans « Spéciales élections européennes », MM. Jean-Pierre Elkabbach et Etienne Mougeotte intervieweront le lundi 21 mai (20 h 30) M. François Mitterrand et Mme Simone Veil, et le mercredi 23, à la même heure, MM. Jacques Chirac et Georges Marchais. Ces débats seront diffusés simultanément sur Europe 1. Le « Club de la presse » d'Europe 1 (19 heures-20 heures) recevra M. Gustave Ansart (P.C.), candidat aux élections européennes, le dimanche 20 mai, et M. Michel Debré, le dimanche 27 mai.

R.M.C.

Radio-Monte-Carlo diffusera tous les jours, jusqu'au 24 mai, des reportages consacrés au concours « Huit Témoins pour l'Europe ».

RADIO-TELEVISION

Samedi 19 mai

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Les exploits d'« Arsène » ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Escale à Sofia ; 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers ; 22 h. 15, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

18 h., Doument de création : Sundance ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Les cinq dernières minutes (Nous entrerons dans la carrière), de J. Cosmos, réal. Cl. Loursais.

Abel Bramonds, alias Willie Beau Brun, souteneur et gangster à ses moments perdus, vient d'être découvert mort dans sa voiture.

22 h. 20, Variétés : PI sur Antenne 2 nº 1 ; 22 h. 55, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (V. — La boucle d'oreille), d'après W. Irish, adapt. J. Bany. Réal. Claude Chabrol.

Elle vit heureuse avec son mari et son fils de dix ans jusqu'au jour où des lettres arrivent. De brûlants mots d'amour écrits par elle il y a plusieurs années, admirablement antidatés. Le maître chanteur se manifeste.

21 h. 25, Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes.

Avec des interviews de Jane Fonda pour China syndrom *et de Patrick Dewaere pour* Série noire.

22 h. 45, Aspects du court métrage français : L'atelier de Louis.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire : Victor Hugo ; 19 h. 30, Sciences : la France minérale (Pyrénées et Massif Central).

20 h., « le Phoque des Pyrénées », de X. Domingo et F. Campo : « Paradoxes espagnols » ; 21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Magazine des musiciens amateurs.

20 h 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... Concert donné en l'abbatiale Saint-Georges, à Saint-Martin-de-Boscherville : « le Jugement de Salomon », oratorio (Charpentier) ; Cantate « Her deine Augen » (Bach) ; « Domine Salvum », motet (Lully), par l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. P. Herewegbe ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h. 15, Banc-titres.

Dimanche 20 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Notre-Dame-de-Cimiez, à Nice, préd. Père Michel Quoist.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 30, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première ; 18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Les orages de Prusse), réal. M. Camus, avec C. Dauphin, D. Manuel, M. Sarcey ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LES DEUX CAVALIERS, de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark, S. Jones, L. Cristal, A. Devine, J. McIntire (rediff.).

Un shérif et un officier de cavalerie se rendent chez les Commanches pour obtenir la restitution d'enfants blancs qui furent enlevés à leurs familles.

22 h. 25, Concert donné à l'occasion du trentième anniversaire d'Israël.

Isaac Stern, Jean-Pierre Rampal, Mstislav Rostropovitch et l'Orchestre philharmonique d'Israël, sous la direction de Zubin Mehta, jouent Bach, Mozart, Tchaïkovski.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Émissions pédagogiques ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (Johnny Winter, Bram Tchaïkovsky) ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : « Petin, Mouillarbourg et Consorts » ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Disney dimanche ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Téléfilm : Une étrange disparition, de J. McGreevey, réal. A. Harvey, avec F. Dunaway, B. Davis, J. Sloyan.

Sœur Aimée Semple Mc Pherson, célèbre évangéliste des années 30, est traduite en justice ; elle est accusée d'escroquerie.

22 h. 10, Documentaire : Des hommes (les machinistes).

Les machinistes au théâtre ont pour la plupart une formation de charpentier, de menuisier ou de tapissier. Un métier qui exige des qualités, et qui a ses difficultés.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : En Yougoslavie, le jour de la jeunesse.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Vivaldi et Telemann ; 17 h. 35, Un comédien, Jean-Roger Caussimon, lit Pierre Mac Orlan ; 18 h. 30, en direct du Festival de Cannes : Des cinéastes italiens ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM (la Guadeloupe) ; 20 h., La grande parade du jazz : Eubie Blake.

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur (II. — Le pasteur et la vanille).

21 h. 30, Hommage à David Griffith : Courts métrages inédits.

22 h., Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes.

L'émission est consacrée au Syndrome chinois, *de James Goldstone.*

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : LA CHUTE DE LA MAISON USHER, de J. Epstein (1928), avec J. Debucourt, M. Gance, C. Lamy. (Muet. N.)

Roderick Usher peint avec tant de passion le portrait de sa femme Madeleine que la vie de celle-ci passe dans ce portrait. Roderick refuse de la croire morte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à la maison de Radio-France ; 11 h., Regards sur la musique : « Kiteje » (opéra de Rimski-Korsakov) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert par l'Ensemble instrumental de Grenoble : Mozart, Haendel, Arrachart, Serrette, B. Bartok ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Vélo devant la porte », de M.-G. Sauvageon, d'après J. Hayes ; 16 h., Salade de musique, souvenirs de Jean Wiener ; 17 h. 30, Rencontre avec... P. Goutang et P. Boudot ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : quelques pas dans Paris ; 23 h., Musique de chambre : Saint-Saëns, Poulenc, Gluck, Schubert, Gounod, Fauré.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Rossini, Kalman, Schmidt, Dostal, Milloeker, Lanner, Kosanek, Strauss ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Schubert ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Idoménée », de Mozart ((première partie) ; 17 h., Concert-Lecture : Boucourechliev, Ligeti ;

18 h., Opéra-bouffon : « le Baron tzigane » (Strauss) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences... Six rencontres avec André Marchal, orgue ; 20 h. 30, Echanges internationaux... XXXe anniversaire de la proclamation des droits de l'homme, à Genève : « Ballade » (Radomsky), « Danses » (Krakowa) ; « Concerto terzo » (Jarzebski) ; « Quatrième pour cordes » (Racewiczewna) ; « Ardo Avvampo » ; « Intrada », Lamento della Ninfa » (Monteverdi) ; « Cantate » (Martin) ; « Concerto grosso » (Vivaldi) ; « Magnificat », extraits ; « Passion selon Saint-Jean », final (Bach), par l'Ensemble « Fistulatores et Tubicinatores Varsovienses », direction K. Pikowski, le Quatuor Wilanow et l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, direction M. Corboz ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 21 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h 45.

20 h. 35, FILM : LA FEMME INFIDELE, de C. Chabrol (1968), avec S. Audran, M. Bouquet, M. Ronet, M. Duchaussoy, G. Marly, S. Bento. (Rediffusion.)

Un bourgeois tue l'amant de sa femme dans une crise de jalousie et fait disparaître le cadavre. Ce crime va rapprocher les époux.

22 h. 10, Portrait : Michel Bouquet.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : RELAXE-TOI, CHERI, de J. Boyer (1964), avec Fernandel, S. Milo, J.-P. Marielle, Y. Clech, J. Lefebvre, M. Chevit. (N.)

Après avoir assisté à une conférence sur la psychanalyse, une femme, mariée depuis douze ans et heureuse, s'imagine que son mari souffre d'un complexe.

16 h. 40, Itinéraires : Au pays des Mayas et des Incas (I. — Le Guatemala ; II. — Le Pérou) ; 17 h. 30, Cyclisme : le Dauphiné libéré ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Actualités : Spécial élections européennes (en collaboration avec Europe 1).

Avec Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, et M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S.

22 h. 5, Variétés : Paris paradis.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre des démocrates-sociaux ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FLEUR D'OSEILLE, de G. Lautner (1967), avec M. Darc, A. Feriac, M. Biraud, Amidou, H. Garcin, A. Pousse, P. Préboist. (Rediffusion.)

Deux jeunes mères célibataires — dont l'une est « l'héritière » d'un truand abattu par la police — sont aux prises avec des gangsters à la recherche d'un magot caché en Haute-Provence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme du dix-neuvième siècle : la femme du monde ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « la Civilisation de la Chine classique », de D. et V. Lisseev ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : « A l'autre bout de moi », de M.-T. Humbert ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité : les Français sont-ils ingouvernables ? 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Libre parcours jazz ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Félix Valloton ;

20 h., Dramatique : « la Canicule », de C. Palustran, avec J. Souchon, M. Vitold, R. Bret, Y. Arcanel, P. Decazes, M. Eyraud, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h., Nuits magnétiques... Le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz à Courchevel ;

13 h., Les anniversaires du jour : H. Sauguet ; 14 h. 15, Musique en plume : Luypaerts, Horowitz ; 15 h., Musique-France-Plus : Ravel, Fauré, Sibelius, Mahler, Auric ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « Concerto pour violon en ré mineur » (R. Strauss), « Symphonie en si bémol majeur » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. L. Von Matacic, avec P. Fontanarosa, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., La nuit de Cannes, en direct du Festival ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 22 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Actualités : Raymond Barre.

Le premier ministre s'exprime, en principe, non sur l'Europe, mais sur « la situation générale » de la France.

21 h. 30, Sports : Football (Argentine-Hollande en direct de Berne).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Qu'est-ce que l'Europe ? ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (L'hérédité) ; 15 h., Série : Les Incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 30, Sports : Cyclisme (Dauphiné libéré) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran, téléfilm : « Philby, Burgess et Mac Lean », d'I. Curtis, réal. G. Labourasse, avec A. Bates, D. Jacobi, M. Culver.

Une célèbre affaire d'espionnage entre Londres, Istanbul, Washington, Beyrouth et Moscou, dans les années 1945-1951. Les services secrets britanniques et le K.G.B.

Vers 22 h., Débat : Les espions de la guerre froide.

Avec MM. Trevor-Roper, historien anglais ; D. Leitch, journaliste, auteur de Philby ; G. Nollau, ancien chef du contre-espionnage allemand ; P. Seale, journaliste à l'Observer ; A. Guérin, journaliste et écrivain.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des Universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre national des indépendants et paysans ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE GRAND CARUSO, de R. Thorpe (1951), avec M. Lanza, A. Blyth, D. Kirsten, J. Novotna, R. Hageman, C. Benton Reid.

La vie et les triomphes du ténor italien Enrico Caruso, de la fin du dix-neuvième siècle aux années 20.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle : la ménagère ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : les Lapons ; 11 h. 2, INA-G.R.M. : les noces de la musique et de l'électricité ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Pour un chien », de Jules Roy ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 30, Libre appel : l'homme de cinquante-cinq ans ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : Jérôme Van Jones Group ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Sciences : les progrès de la science ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec L. Sabourin et R. Paulian : francophonie et tiers-monde ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : André Hodeir ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le cinéma invisible, Juke-box Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : le répertoire de la danse ; 12 h., Musique de table, musique de charme ; 12 h. 35, Jazz à Courchevel ;

13 h., Les anniversaires du jour : Wagner ; 14 h. 15, musique en plume : Planquette, Ziliner, Neuhauser, Brahms ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h. 5, Musique-France-Plus : Roussel, Rivier, Bach, Ockeghem ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Saison lyrique, en direct du grand auditorium : « Die Soldaten » (Zimmermann), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. Direction G. Wich. Avec C. Gayer, soprano ; A. de Ridder, ténor ; M. Rintzler, basse ; P.-C. Runge, baryton ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., Ouvert la nuit : Festival de Cannes ; 1 h., Jazz-pastel.

Mercredi 23 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h 45 ; 19 h. 55, Loto.

20 h. 35, Série : L'inspecteur mène l'enquête (Le dernier éditorial). Réal. J.-P. Roux.

Le directeur du journal le Fanal, à Nantes, est trouvé assassiné, puis l'imprimerie est ravagée par un incendie...

22 h. 5, Livres en fête.

Avec S. Rezvani (le Canard du doute), *E. Morin* (MAIS...), *A. Chedid* (Cavernes et soleils), *A. Pieyre de Mandiargues.*

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Qu'est-ce que l'Europe ? ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 5, Sports : Cyclisme ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Actualités : Spécial élections européennes (en collaboration avec Europe 1).

Avec Jacques Chirac et Georges Marchais.

22 h. 10, Document de création : La vie passionnée des grands peintres (Van Dongen).

22 h. 40, Série : Bande à part (Bantini, ma sœur).

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h 35, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE TIGRE DU CIEL, de J. Gold (1976), avec M. McDowell, C. Plummer, S. Ward, P. Firth, D. Wood, D. Daker.

La vie dans une escadrille de la Royal Air Force, en 1917, sur le front français.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle : l'ouvrière ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Fils du roi d'Irlande », de P. Colum ; 11 h. 2, INA-G.R.M. : Les noces de la musique et de l'électricité ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : José Falgarona, piano ; 14 h., Un livre, des voix : « Un homme à vendre », de P. Ragueneau ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : Handicapés mentaux et vie de tous les jours ; 14 h. 57, Points d'interrogation ; 16 h. 50, Libre appel : Drieu La Rochelle ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : le Quartette d'Alby Cullaz ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : la science et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : le répertoire de la danse ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz à Courchevel ;

13 h., Les anniversaires du jour : Dranem ; 14 h. 15, Musique en plume : Lancen, Bonneau, Mozart ; 15 h., Musique France plus : Mozart, Rameau, Ohana, Monteverdi ; 17 h., Hommage à Jean Cras ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Sonate pour piano (Haydn) ; 20 h. 30, Festival de Besançon : « Symphonie nº 8 en si mineur, inachevée » (Schubert), « Concerto nº 1 pour clarinette en fa mineur » (Weber) ; « Symphonie nº 3 en ré majeur » (Schubert), par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les nuits de Cannes ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes, de F. Périer ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers et M. Desbarbat ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h, Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - MUSIQUE FRANCE - CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.), 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures). — 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 22 h. 45, C. Morin ; 0 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro ; 13 h. 30, Disques d'or, d'E. Pages (et à 14 h. 30) ; 14 h., Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 17 h. 55, A la télé ce soir ; 18 h., Journal de J. Chapuis ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; (à 22 h., R.T.L. Digest) 0 h., Station de nuit.

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Pierre Ramond (lundi), Marcel Marien (mardi), M. Viet-Tran (mercredi).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 24 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Objectif santé ; 13 h. 45, Spécial cinéma : Palmarès du Festival de Cannes ; 14 h. 35, Documentaire : Lanzarote ; 15 h. 35, Le cirque Chipperfield ; 16 h. 25, Dessin animé ; 16 h. 35, Sur deux roues.

16 h. 50, FILM : KHARTOUM, de B. Dearden (1966), avec C. Heston, L. Olivier, R. Johnson, R. Richardson, A. Knox, J. Sekka. (Rediffusion.)

En 1883, l'intervention du général Gordon (héros des guerres coloniales britanniques) au Soudan où un chef religieux arabe organise la révolte contre les troupes anglo-égyptiennes.

19 h., C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Pour les petits ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Feuilleton : La lumière des justes, d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. Y. Andréi, avec C. Noblet, M. Robbe, M. Chapuis.

21 h. 30, Magazine : Evénement.

22 h. 35, Ciné-première, d'A. Halimi.

Avec Jacques Lanzmann.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Qu'est-ce que l'Europe ? ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le premier enfant) ; 15 h., Série : Jason et les Argonautes ; 16 h. 45, Sports : Cyclisme (Critérium du Dauphiné libéré) ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 15, Top-club ; 19 h. 40, en direct de l'Assemblée nationale.

20 h. 35, Théâtre : Monsieur Masure, de C. Magnier, mise en scène M. Roux, réalisation J. Cohen. Avec D. Carrel, D. Gélin, M. Roux.

Une femme entre un mari sans fantaisie et un poète plein de charme. En tout bien tout honneur les deux hommes sympathisent, en tout bien tout honneur, Jacqueline revient à son mari. Un théâtre pour la paix des ménages.

22 h. 50, Magazine : Première (Salvatore Accardo), de J.-M. Damian et Ph. Boegner.

Salvatore Accardo interprète le premier mouvement de la Sonate à Kreutzer de Beethoven (avec Jacques Klein au piano), Sarabande, *de J.-S. Bach, et Paganina, variations de Nathan Milstein sur des thèmes de Paganini.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti républicain ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : VIVRE POUR VIVRE, de C. Lelouch (1967), avec Y. Montand, A. Girardot, C. Bergen, I. Tunc, A. Ferjac, M. Parbot. (Rediffusion.)

Un reporter de télévision, marié, et dont la femme tolère les aventures amoureuses, s'éprend d'une étudiante américaine, avec laquelle il veut refaire sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle : la bonne ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; à 8 h. 50, oriental ; 9 h. 30, Protestantisme ; 10 h., Messe en la chapelle des franciscaines, à Paris ; 11 h. 2, INA-G.R.M. : les noces de la musique et de l'électricité ; *12 h. 5, « A » comme artiste* ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Carnets 1978 », d'A. Cohen ; 14 h. 42, Départementales : Grasse ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : Gospel songs and spirituals ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'économie de la santé ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Un balcon sur les Andes », d'E. Manet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : le répertoire de la danse ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz à *Courchevel* ;

13 h., Les anniversaires du jour : S. Vaughan ; 14 h., Musique en plume : Andres, Cardon, Schutz, Bach ; 16 h. 30, Musiques rares : Niels Gade ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; en direct de Cannes ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Chorégies d'Orange... Stage des jeunes interprètes : « Fantaisie » (Schumann) ; « Sonate, opus 28 » (Beethoven) ; « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), par Yves Henri, piano ; 21 h. 45, *Cycle acousmatique* INA-G.R.M. : François Bayle ; *23 h., Ouvert la nuit : les nuits de Cannes* ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 25 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Spécial Europe.

Avec J.-F. Deniau, ministre du commerce extérieur, et C. Fiterman, membre du secrétariat du P.C.

21 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Petites Bêtes », de M. Régnier, d'après A. Gillois, mise en scène M. Roux, avec M. Roux, G. Fontanel, H. Duc.

Le mari que l'on croyait mort revient d'Amérique du Sud. Imbroglios et machinations, ou comment s'accommoder d'un « revenant ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Qu'est-ce que l'Europe ? ; *13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris* ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le mensuel) ; 15 h., Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 30, Sports : Cyclisme ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série : Les folies Offenbach (Les Bouffes-Parisiens).

Michel Serrault, en Offenbach savoureux, anime avec verve cette reconstitution d'époque, qui retrouve un peu de l'esprit de la Vie parisienne.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Passions cachées, lectures secrètes).

Avec MM. J.-J. Pauvert, (Anthologie des lectures érotiques) ; *J.-P. Dumont* (le Cercle amoureux et Adèle, Adèle, Adèle) ; *A. Corbin* (les Filles de noce) ; *T. Zeldin* (Histoire des passions françaises).

22 h. 55, Ciné-club, FILM : PSYCHOSE, d'A. Hitchcock (1960), avec A. Perkins, J. Leigh, V. Miles, J. Gavin, M. Balsam, J. McIntire (v.o. sous-titrée, N., rediff.).

Une jeune femme, qui s'est enfuie avec de l'argent volé à son patron, est poignardée dans un motel dont le propriétaire vit seul avec sa mère. Mais qui est l'assassin ?

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Rassemblement pour la République ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : l'Europe.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Dramatique : Le tracteur, de *P.-J. Helias, réal. : P.-A. Picton,* avec : R. Guillo, C. Féral, P. Gondard, D. Bonal et B. Lajarrige (diffusé le 1er janvier 1978).

Lire notre article page 11.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme du dix-neuvième siècle : la délinquante ; à 8 h. 32, *Le rôle de l'orfèvre* ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ils parlent de leur mère », d'E. Wolff ; 11 h. 2, INA-G.R.M. : Les noces de la musique et de l'électricité ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Jeu, thème et variations ; 14 h., Un livre, des voix : « Le trésor grec », d'I. Stone ; 14 h. 42, Un homme, une ville : G. de Nerval, à Paris et dans le Valois ; *16 h.,* Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Einstein et son époque ;

20 h., La philosophie ailleurs qu'à Paris : aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Amérique Latine et dans les pays du tiers-monde ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, *Le* matin des musiciens : le répertoire de la danse ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : *F.* Carco ; 14 h. 15, Musique en plume : Waldteufel, Landowski, Du Muy ; 14 h. 35, « Concerto pour flûte et orchestre » (Agrell) ; 15 h., Musique France plus : Fauré, Tansmann, Schumann, Lalo ; 17 h., Musique religieuse russe ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Valda, Davila, Albeniz, Boccherini ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Variation sur un thème de Haydn pour orchestre » (Brahms) ; « Concerto pour violon en sol mineur » (Prokofiev) ; « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. J. Bodmer, avec A. Chumachenko, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : les nuits de Cannes ; 1 h. 15, Douces musiques.

Samedi 26 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Les exploits d'Arsène ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers ; 22 h. 15, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Fenêtre sur... la mémoire des routes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Histoire de voyous (L'élégant), d'après le roman d'A. Simonin, réal. G. Grangier, avec R. Pellegrin, N. Delon, A. Adam.

Fredo, dit l'Elégant, condamné à la prison à perpétuité, est rendu à la liberté à la suite d'une grâce inattendue.

22 h. 5, Alain Decaux raconte... le meurtre de l'amiral Darlan.

L'assassinat à Alger, le 24 décembre 1942, par Bonnier de la Chapelle, du commandant en chef des armées, qui venait de se proclamer haut commissaire dépositaire de la souveraineté française en Afrique du Nord « au nom du maréchal Pétain empêché ».

22 h. 55, Musique : Figaro-ci, Figaro-là (L. Pezzino et N. Froger).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (V. — Le locataire d'en haut), d'après W. Irish, réal. : G. Grangier, avec : B. Fresson, J. Mills, P. Destailles, etc.

Assassinat dans un petit pavillon de banlieue. Ou comment une femme respectable découvre que son beau-frère est une meurtrier.

21 h. 25, Festival de Cannes ; 22 h. 45, Magazine : Thalassa.

En direct du C.N.E.S. à Toulouse, à l'occasion du départ de la Transat en double (« le Point »-Europe 1-« Neptune »).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'université et la formation permanente ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... E. Hocquard ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Hommage à Jacques Copeau ; 16 h. 20, Livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 30, Sciences : la France minérale : (le Nord et la région parisienne) ;

20 h., « Le Petit Pauvre », de J. Copeau (rediffusion) ; 22 h. 2, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « la Callisto » (Cavalli) ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : Qui dit quoi à qui ? ; 17 h. 30, Grands crus : Igor Markevitch ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... The London Cornett and Sackbut Ensemble : chansons de la Renaissance ; airs de cour français ; chansons pour voix et instruments ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 27 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne), préd. Père Claude Robert.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Le supplicié de Toulouse), de *C. Brulé,* réal. *M. Camus.* Avec C. Dauphin, D. Manuel, etc.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : IL ETAIT UNE FOIS UN FLIC, de G. Lautner (1971), avec M. Darc, M. Constantin, H. Hillien, M. Lonsdale, D. Ivernel. (Rediffusion.)

Pour une mission spéciale à Nice, un inspecteur de la brigade des stupéfiants, célibataire endurci, se voit adjoindre une jeune femme et son fils de neuf ans.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 55, Fables de La Fontaine : le Chat et le Renard ; 13 h. 45, Aujourd'hui, le Midi.

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Sports ; 16 h. 55, Petit théâtre du dimanche (l'Incompris) ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Opéra : l'Enfant et les sortilèges et *Œdipe roi (diffusés simultanément en stéréophonie* sur France-Musique).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Documentaire : Des hommes (Les machinistes).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : Les immigrés à Lyon ; 16 h. 30, Prélude à l'après-midi : Mozart ; 17 h. 35, Un comédien, Philippe Clay, lit Louis Pergaud ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial TOM-DOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Bill Doggett Sextet.

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur (Tahiti : Le château).

Arrivée à Papeete d'un jeune paysan venu trouver du travail. Histoire d'une mise en marge qui se termine devant la justice.

22 h., Ciné-regards : Bilan du Festival de Cannes ; 22 h. 30, *FILM* (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : LA ROUE, d'A. Gance (1923), avec S. Mars, G. de Cravone, P. Magnier, I. Close, G. Terof.

Un mécanicien de locomotive recueille une petite fille dont les parents sont morts dans un accident de chemin de fer. Il l'élève avec son fils, s'éprend d'elle lorsqu'elle est devenue adolescente et veut la garder pour lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe dans la chapelle des franciscaines à Paris ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares de musique lyrique ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Un portrait de Jean-Jacques » ; 16 h., Le silence des oubliés ; 17 h. 30, Rencontre avec... Louise Weiss ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre : Miroglio, Bondon, Hasquenoph.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Millocker, Hubay, Mascagni, Stolz, Gounod, Geitner, Schmitt, Strauss ; 8 h., *Cantate ; 9 h. 7, Charles* Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Prokofiev ; 14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture : Boucourechliev, Ligeti ; Idoménée (2e partie) ;

18 h., Opéra-bouffon : « Les joyeuses commères de Windsor » (Nicolai) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît !

20 h., Equivalences... six rencontres avec André Marchal, orgue ; 20 h. 30, Retransmission en direct de l'Opéra, en liaison avec Antenne 2... « l'Enfant et les Sortilèges » (Ravel) et « Œdipe - Roi » (Stravinski).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Lundi 28 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 14 h. 25, Tournoi international de tennis ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM (L'avenir du futur) : ZARDOZ, de J. Boorman (1973), avec S. Connery, C. Rampling, S. Kestelman, S.A. Newton, J. Alderton, N. Buggy, B. Hagen.

En 2293, la terre dévastée étant peuplée d'une humanité décadente, un mercenaire mutant réussit à pénétrer dans le sanctuaire où une communauté d'immortels tient le pouvoir, en se servant d'un faux dieu.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Auteurs et lectrices).

15 h., FILM : FRA DIAVOLO, de H. Roach et C. Rogers (1933), avec S. Laurel, O. Hardy, D. King, T. Todd, J. Finlayson (N., rediff.).

Dans l'Italie du dix-huitième siècle, Laurel et Hardy décident de se faire bandits de grands chemins et deviennent les complices du célèbre Fra Diavolo.

16 h. 30, Sports : Cyclisme ; 17 h. 30, Fenêtre sur... la médecine chinoise ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Variétés : Palmarès du printemps ; 21 h. 40, Magazine : Question de temps ; 22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril (les automobiles).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Le sens du navire, réal. : B. Choquet) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA CHAMADE, d'A. Cavalier (1968), avec C. Deneuve, M. Piccoli, R. van Hool, I. Tunc, J. Sereys, Amidou, P. Pascal (Rediffusion).

Une jeune femme, maîtresse d'un homme riche et plus âgé qu'elle, se prend de passion pour un garçon de son âge qui la met en demeure de faire un choix.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle : la prostituée ; à 8 h. 32, L'univers de Mircea Eliade ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Heure », de Bruno Gay-Lussac ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : Festival du film d'art à Asolo ;

20 h., « Cygnes », d'A. Poppe. Avec M. Barbulée, G. Chamarat, P. Mazzotti, M. Martial, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantant ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume : ronde autour de l'amour ; 14 h. 30, « Concerto » (Torelli) ; 15 h., Musique-France-Plus : Monteverdi, Boulanger, Stravinski, Debussy ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct de Notre-Dame de Paris... Récital Karl Richter, orgue : « Prélude et fugue en mi mineur » ; « Sonate en trio n° 6 en sol majeur » ; « Prélude et fugue en ré majeur » ; « Fantaisie en sol majeur » ; « Passacaille en ut mineur » (Bach) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Aventures de Jeunesses et Croquenotes ; 1 h., Douces Musiques.

Les écrans francophones

Lundi 21 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'étrange M. Duvallier ; 20 h. 30, *Diligence vers l'Ouest,* film de G. Douglas.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Matt Helm ; 21 h., *Un singe en hiver,* film d'H. Verneuil.

TELEVISION BELGE : 20 h., Au nom de la femme ; 21 h., Elémentaire, mon cher Einstein. — *R.T. bis :* 20 h., Document F ; 20 h. 50, La couronne du diable.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Vingt-cinq ans ensemble.

Mardi 22 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Au nom de la loi,* film de P. Germin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Junior Bonner,* film de S. Peckinpah.

TELEVISION BELGE : 20 h., Chansong ; 20 h. 50, Minute papillon ; 22 h. 15, *News from home,* film de C. Akerman. — *R.T. bis :* 19 h. 55, Seniorama ; 20 h. 35, *la Péniche de l'amour,* film de F. Lang.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Triple cross.

Mercredi 23 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade ; 21 h., *Emmenez-moi au Ritz,* film de P. Grainblat.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 21 h., *la Loi,* film de J. Dassin.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Contacts* ; 20 h. 15, Eurovision : football. — *R.T. bis :* 19 h. 55, *la Chouette et le Pussycat,* film d'H. Ross.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Duel à cache-cache ; 21 h. 20, La femme de paille.

Jeudi 24 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'éducation sentimentale ; 21 h., *les Casse-pieds,* film de J. Dréville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Isadora,* film de K. Reisz.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Hombre,* film de M. Ritt ; 22 h. 20, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Temps présent ; 21 h., La couronne du diable.

Vendredi 25 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sergent Anderson ; 21 h., *les Chevaliers teutoniques,* film d'A. Ford.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Pot-Bouille ; 21 h., *les Vitelloni,* film de F. Fellini.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h. 5, *Pour cette nuit,* film de C. di Carlo. — *R.T. bis :* 20 h., Vendredi sports ; 21 h. 15, Les yeux bleus.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : Korczak et les enfants ; 21 h. 35, Face au sport.

Samedi 26 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Rush ; 21 h., *Boulevard de Paris,* film de R. Thorpe.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La malle de Hambourg ; 21 h., *l'Indépendance ou la mort,* film de C. Coimbra.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 35, *Monsieur le Président-directeur général,* film de J. Girault.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 35, Rendez-vous ; 20 h. 25, *L'étrange M. Duvallier.*

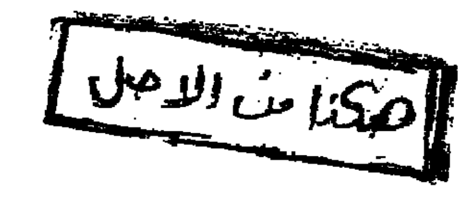
Dimanche 27 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Vivre libre ; 21 h., *la Chatte sur un toit brûlant,* film de R. Brooks.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h. 10, *les Oubliés,* film de M. Le Roy.

TELEVISION BELGE : 20 h., Zygomaticorama ; 21 h. 30, Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le concierge revient de suite ; 21 h. 30, La voix au chapitre.



DIMANCHE

Tromperie sur le bonheur

(Suite de la page 9.)

Les censeurs du bonheur d'autrui n'ont pas manqué, ces dernières années. Les braves gens y ont perdu leur latin. Après avoir suscité un certain nombre d'aspirations chez ceux qui ne les éprouvaient pas forcément, les « élites » ont fait un virage à 180 degrés, gaussant ce qu'elles louaient, moquant soudain les comportements dont, jadis, elles réclamaient la généralisation. Les exemples ne manquent pas.

Quand seuls les privilégiés avaient des autos, il était de bon ton de regretter cette injustice. Maintenant que chacun — peu ou prou — en dispose, cette égalité suscite des mises en garde. A peine les classes populaires ont-elles accédé au symbole suprême de la consommation —, au prix de mille efforts et tracas, — voilà qu'on vient leur dire : « *Nous nous étions trompés et vous faites fausse route.* » On peut citer d'autres exemples, comme la prolongation de la scolarité. Depuis plus de cent ans, tout ce que la France compte d'hommes de progrès a lutté pour que s'élève le niveau scolaire de la nation. Pour que chacun dispose d'un bagage culturel que le dernier siècle réservait aux fils de la bourgeoisie. On vient à peine de s'en donner les moyens et c'est le moment que choisissent des penseurs excellents pour clamer à tout vent que l'école est morte, que l'enseignement ne vaut plus rien.

Il y a d'autres phénomènes sociaux du même type, d'autres aspirations, jugées légitimes dès lors qu'elles n'étaient pas assouvies, et ridicules — voire nuisibles — quand elles finissaient par l'être. Les classes moyennes ambitieuses font les frais de ces illusions. Comment s'y retrouveraient-elles ?

Si l'on voulait schématiser le monde du travail, on pourrait dire qu'il existe deux catégories de travailleurs. Ceux qui disent : « *Comment, il n'est que 5 heures ?* », et ceux qui disent : « *Il est déjà 5 heures !* » Ceux qui subissent et ceux qui décident. Les esprits forts, les pourfendeurs de « Sam Suffy » se situent dans la catégorie des privilégiés du travail. Dans la cohorte minoritaire de ceux qui sont payés à la fois en argent et en intérêts. Pour les autres, sait-on qu'il existe beaucoup d'enfants français qui ignorent jusqu'au métier que fait leur père parce qu'il n'en parle jamais ?

L'un des rares actes libres qu'une famille puisse accomplir aujourd'hui est de choisir le lieu de son pique-nique. Et le seul endroit au monde où le père de famille soit enfin le patron, et la mère une maîtresse de maison au sens fort de l'expression, est la bicoque, la caravane, le jardinet. L'auto est l'agent indispensable pour l'exercice de cette autorité et de cette puissance.

Les tenants de l'ordre établi auraient tort — c'est pourquoi ils n'y songeront qu'après avoir écarté toutes les autres possibilités — de contester cette liberté aussi coûteuse pour la nation que vitale pour les individus. Car, de deux choses l'une : ou la frustration serait telle que des barricades se dresseraient, ou l'énergie vitale inemployée chercherait — enfin — à changer la vie de tous les jours, au travail, dans les cités, etc. Ce serait, proprement, la révolution.

Consensus

L'homme occidental est embarqué. Trop a été fait afin de lui imposer une certaine image du bonheur pour qu'il soit possible, sans craquements, de faire machine en arrière. Des moyens de supporter l'existence lui ont été fournis. On ne pourra pas lui ôter ceux-là avant d'en avoir trouvé d'autres. Qui les cherche ?

Un consensus national s'est établi depuis trente-cinq ans pour faire entrer la France dans l'ère du loisir. Les semaines valaient d'être supportées parce qu'il y avait les dimanches. Les villes parce qu'il y avait la campagne. Les H.L.M. parce qu'il y avait les autos. Des sacrifices ? Beaucoup de petites gens les ont déjà faits pour avoir une voiture. Et on voudrait leur demander d'en faire d'autres... pour ne plus s'en servir ! Y aurait-il eu tromperie sur le bonheur ?

BRUNO FRAPPAT.

REPOS

Quand la caravane prend racine

(Suite de la page 9.)

Pour les adolescents, c'est différent : ça pourrait être aussi le paradis, mais ils manquent de distractions adaptées à leur âge : volley, ping-pong et boules, c'est peu. Pas de baignade sur place, pas de possibilité de danser, si ce n'est une fois l'an pour la fête du camp ; pas de musique, car il n'y a pas d'installations électriques près des caravanes. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, les jeunes cessent donc de venir.

Il faudrait sans doute peu de chose pour que cela change : organiser entre parents un roulement pour les conduire en auto à la baignade, prévoir des vélos pour qu'ils puissent aller par eux-mêmes jusqu'à l'Oise où ailleurs, aménager un peu la salle de ping-pong... Il suffirait d'un petit effort d'organisation de la part des jeunes ou de la part des adultes. Cela ne s'est pas fait. Pas encore... ? Ou bien y aurait-il contradiction entre un effort concerté et ce type de loisirs ? C'est un fait que les seuls aménagements collectifs sont nés d'efforts solitaires : un gardien, maintenant parti et très regretté, et un « commissaire » (campeur chargé d'assurer une liaison permanente avec la société propriétaire) qui se sont pris d'intérêt pour la marche du camp et se sont chargés d'un surplus de travail bénévole pour le rendre plus agréable.

Qui vient sur ce terrain de camping ? — « *Des gens qui sont à l'aise : dans la plupart des familles, il y a deux salaires, souvent deux bons salaires, et les enfants sont peu nombreux : un ou deux en général.* » Ce sont donc des gens qui, dans l'ensemble, pourraient s'acheter une maison de campagne ? — « *Facilement !* » — Pourquoi la caravane, alors ?

Parce qu'il est très difficile de trouver une maison de campagne aussi près de Paris, à moins de payer un prix astronomique : il faudrait aller bien plus loin et perdre beaucoup de temps en trajet. Parce que la caravane, c'est le repos : une fois les lits arrangés, il n'y a plus rien à faire. Et surtout parce qu'elle permet de faire des connaissances, d'entrer tout naturellement en rapport avec des gens qui ont souvent en commun un certain style de vie. Pour Maurice, le camping marque même un certain type d'hommes : « *Ceux qui en font, je les repère à leur façon d'être. A mon travail, je peux dire qui en fait, rien qu'à les voir vivre.* »

Ce n'est pas un hasard s'il n'y a pour ainsi dire jamais de vols dans les campings et si l'entraide y est très développée : il s'y reconstitue les rapports traditionnels de voisinage et, du même coup, le sentiment d'appartenance à un groupe.

« *Quand on a parlé d'acheter une maison de campagne, il y a un an ou deux, tout le monde nous a dit : « Vous ne vous voyez » pas dans une maison ! Qu'est- » ce que vous y feriez ?* »

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

CIRCULATION

La panne sèche

MA faute fut grande, je l'avoue. Il est moins grave d'étrangler son père, de dépecer sa mère ou de jeter à l'égout son dernier-né que d'être en panne d'essence sur le Périphérique. Moins dangereux aussi. Je ne sais à quel caprice des statistiques je dois de n'avoir pas été exécuté à deux cents mètres de la sortie vers « voies sur berge ».

Tout d'un coup, dans le moteur, les crachotements caractéristiques : dans mon cœur, le froid des grandes terreurs. La machine s'arrête. J'en descends, clignotants de détresse préalablement mis en action. Et je pousse. Et j'aperçois — ce dont, dans l'habitacle, nous sommes inconscients — des bombes qui arrivent sur moi, me frôlent, hurlent du klaxon, m'engueulent. Un vrai tir de barrage venu du côté de Dauphine. A travers la vitre des bombes, j'aperçois parfois des regards, tous irrités, haineux, méprisants — je crois même qu'il y en a pour assaisonner tout cela d'une certaine joie sadique.

Dans le virage, j'atteins à la panique. J'étais un automobiliste, je suis un piéton-cible. J'étais de la corporation, je suis un rejeté. Je ne compte plus, insecte au milieu des mécaniques aveugles et hostiles qu'on ne peut, sans grand effort, imaginer conduites par des êtres humains. Peut-être l'ont-ils été, humains, le seront-ils en sortant de la boîte roulante ? Sur le « Periph' », ce ne sont que des pieds. Sur les miens, que je n'avais jamais senti aussi archaïques, je suis isolé au royaume des pieds. Ils règnent, en effet, en appui hargneux sur le champignon et rageusement piétonicide si l'obstacle les force à se porter sur le frein — un autre pied, honte ! pourrait les doubler. La vitesse des bombes, le volume de certaines — quelques-unes avec remorque, — leur bruit... tout dit mon insignifiance. Je n'existe plus.

Je fuis vers le poste où ils s'alimentent. Deux litres dans un bidon. Retour au moteur mort, parmi les périls. Deux litres dedans. Il revit. Et...

Et me voici dans l'habitacle. Me voici l'œil collé au rétro, guettant le trou qui me permettra de réintégrer le royaume. Exercice difficile. Sauf le feu rouge, rien de tel pour exacerber l'impatience du pied. Et voici que je m'exacerbe. Des rêves de queue de poisson me viennent, avec de réjouissantes images de carambolages, derrière moi, l'entassement de tous les pieds qui m'ont refusé le passage. Refuser le passage, à moi, vous vous rendez compte ?..

Enfin le trou fut. Mourir dans l'habitacle ou risquer le retour au royaume ? J'optai pour la seconde solution. J'ai roulé sagement jusqu'à Saint-Ouen... Un peu moins sagement à Clignancourt. A la porte de la Chapelle... Moins de deux kilomètres pour la métamorphose.

J'étais redevenu un pied.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

CORRESPONDANCE

Saint Paul et les femmes

Mme Cécile de Corlieu, de Neuilly-sur-Seine, nous a adressé la lettre suivante à propos de l'article de Guillemette de Sairigné paru dans le Monde *daté 13-14 mai :*

L'exégèse présentée dans vos colonnes est fort surprenante.

Voici le texte en question (Paul, Corinthiens chap. XI, 5-11) : « *Toute femme qui prie et qui prophétise sans voile sur la tête déshonore sa tête, car c'est comme si elle était rasée. Si une femme ne se voile pas, qu'elle ait les cheveux coupés. Mais s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile la tête.*

» *Pour l'homme, il ne doit point se couvrir la tête parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu ; au lieu que la femme est la gloire de l'homme. Car l'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme de l'homme. Aussi l'homme n'a pas été créé pour la femme mais la femme pour l'homme.*

» *C'est pourquoi la femme doit, à cause des anges, porter sur la tête la marque de sa dépendance.* »

Pour maintenir l'infériorité métaphysique de la femme, Khomeiny ne saurait mieux dire.

En France, au vingtième siècle, ce qui nous intéresse c'est la dignité, ce sont les droits de la personne humaine : « *Un être qui s'appartient, qui a sa fin à soi (...) Une personne au second degré n'est pas une personne.* »

Le syndicat des agents secrets

M. Bernardino Osio, conseiller pour la presse et l'information de l'ambassade d'Italie à Paris, nous écrit :

Je me réfère à ce que *le Monde* daté 13-14 mai a publié dans la rubrique « Reflets du monde entier », où étaient rapportées, d'après un quotidien italien, des affirmations relatives à de prétendues rencontres « d'agents secrets » collaborateurs des attachés militaires qui se seraient réunis dans la clandestinité en vue de créer un syndicat. Dans un souci de vérité, je désire porter à votre connaissance que la version relatée donne une vision complètement déformée des faits.

La réunion des employés civils des bureaux des attachés militaires, bien que privée, a eu lieu tout à fait ouvertement et dans le cadre de leur syndicat, le 14 octobre 1978, et visait simplement à obtenir quelques améliorations concernant leur traitement contractuel.

JEU

Le test de la Terre

MON ami Marcel a inventé un jeu. Ce jeu fait déjà fureur dans les premiers milieux touchés.

Marcel distribue de petites balles de caoutchouc blanches autour de lui. A ses collègues de bureau, à ses connaissances (la dévouée Mme Lepelu y a eu droit elle aussi). Et il leur dit : « Voilà, vous êtes Dieu. Pour une raison ou pour une autre, la Terre telle qu'on l'a si longtemps pratiquée a été mise hors d'usage. Redessinez-la. »

Précision : « Il s'agit de répartir à neuf les continents et les mers. Laissez tomber la géologie et le reste. Dans la version précédente, en somme, c'était plutôt aléatoire et pas tellement réussi. Le contour des deux Amériques, oui, il y a là une certaine élégance, un balancement intéressant... Mais cet énorme bloc d'un seul tenant, l'Asie, avec son petit cap, l'Europe... L'Afrique ? Assez molle, au fond. Et l'Australie là-bas, si loin de tout qu'elle n'est jamais arrivée à se faire connaître !

» On recommence. Les pôles restent où ils sont : ce n'est que de la glace. L'équateur au milieu, là. Allez-y, vous avez carte blanche. Vous êtes le Démiurge. Dessin libre. »

Les premiers résultats dépassent nos espérances. Nous n'aurions pas cru à tant d'imagination.

Il y a ceux qui reviennent de Grèce et ne jurent que par les îles. Des îles, des îles, et rien d'autre ! Des grandes, des moyennes, des minuscules. Chacun chez soi, de la mer pour tous. Et plus de ces Atlantiques interminables à traverser.

Rien que de la terre, à l'inverse, selon l'idée de ceux qui préfèrent le bon, le solide plancher des vaches. De la terre semée de mers intérieures, de lacs de toutes tailles, une Finlande à l'échelle de la planète. On pourra aller partout sans quitter le sol, si on a horreur de l'avion ou du bateau.

Les esprits rationnels, les géomètres, rêvent de melons. Des continents par quartiers, d'un pôle à l'autre. Un quartier de terre, un quartier de mer, et pour chaque continent la diversité entière des climats, du froid au chaud. Celui-là quadrille. Celui-ci pastille. Tel autre fait de la triangulation. Son voisin fignole des courbes.

Les sybarites : deux anneaux continus à la seule latitude des zones tempérées. Les amateurs de sensations extrêmes embarqueront.

Les fantaisistes, les sensibles, tiennent à l'irrégulier. Lancent des pointes, creusent des golfes, découpent. Abers, fjords, presqu'îles. Avec du mal, parfois, à ne pas refaire une Italie, ou pasticher la Nouvelle-Guinée.

Ceux qui estiment que ce n'était pas si mal dans les grandes lignes. Ils se bornent à retoucher. En isolant, par exemple, la Chine actuelle de ses proches ou moyen de quelques bras de mer. Ou en poussant l'Australie vers l'est pour la sortir de son inconfortable isolement.

Et les paresseux ! Ils ont laissé en place la totalité du décor ou presque. Les chauvins : la France est très bien comme elle est. Quelqu'un a mis juste un peu d'eau au pied des Pyrénées, des Alpes, du Jura (côté étranger), élargi le Rhin et continué avec du bleu. La France est une île ! Elle se paye en supplément les avantages de la Grande-Bretagne !

Il existait déjà le « test du village » : on vous donnait une église, une mairie, une école, des maisons, et, d'après votre façon de les grouper, on tirait des quantités de conclusions sur votre personnalité. Marcel prétend avoir inventé le « test de la Terre ». Il va se faire assaisonner par les psychologues !

En attendant, à vous de jouer, en toute liberté. Pour l'instant.

JEAN GUICHARD-MEILI.

HUMOUR

« La Composition d'histoire », de Pierre Daninos

IL est réconfortant, en ce printemps singulièrement dénué d'humour, d'apprendre par les vitrines des libraires que le Major Marmaduke W. Thompson fête le vingt-cinquième anniversaire de la publication de ses fameux Carnets *(1).*

Considérés, dès 1954, dans les clubs de Pall Mall, comme l'événement le plus significatif des relations franco-britanniques depuis la bataille d'Azincourt et l'adoption par les gastronomes français pressés de la recette de casse-croûte mise au point par lord Sandwich, les Carnets*, vendus à ce jour à deux millions d'exemplaires, ont sans doute plus fait pour la compréhension de deux peuples, toujours prêts à disputer la dernière Manche, que tous les accords culturels.*

Comme s'il voulait s'associer plus étroitement à cette célébration d'une entente dont le traité de Rome n'a pas encore entamé la cordialité, M. Pierre Daninos (qui par élégance diplomatique et coquetterie d'auteur a toujours tenté de se faire passer pour l'humble traducteur du Major) dépose ce mois-ci, près des Carnets *enrubannés de tricolore, un nouveau livre insolent :* la Composition d'histoire *(2).*

Si le Major, qui n'a pas vieilli d'une dévaluation de livre sterling, conserve l'œil vif, la moustache onctueuse, la boutonnière fleurie et savoure, comme un joli point de cricket, l'entrée au 10 Downing Street d'un premier ministre en jupons, son « traducteur », Pierre Daninos, fait preuve dans son nouvel ouvrage d'une alacrité et d'une franchise juvéniles.

Dans un temps de hargne et de morosité, l'humour décapant d'un moraliste sans méchanceté, et qui se garde de donner des leçons, est aussi rafraîchissant qu'un mint-julep.

La Composition d'histoire, *c'est le carnaval de Clio, la revue désopilante et paradoxale d'une série d'événements et de personnages historiques que l'on voit défiler dans les déguisements dont on les affuble, ici et là, pour les besoins de causes nationales, idéologiques ou politiques, plus ou moins honorables et parfois même carrément suspectes.*

La biographie d'Attila, derrière lequel, comme chacun sait, rien ne repousse, fournit à Daninos un bon exemple. Pour les écoliers français, et quelques autres, le chef des Huns reste le symbole de la barbarie aveugle et de la plus bestiale concupiscence. Les petits Turcs apprennent au contraire que cet homme a été odieusement calomnié. Enfant sage, devenu général féroce, il n'a fait que défendre les opprimés et a passé le plus clair de ses permissions à se pencher sur les misères des petits peuples. Plus près de nous, les écoliers allemands du temps de Hitler, les petits Italiens nés sous Mussolini comme les élèves éduqués par les soins de M. Amin Dada ont dû avaler des couleuvres historiques que même Michelet eût identifié comme telles. Quant aux écoliers anglais, ils apprennent que Jeanne d'Arc était une aimable « country-girl » qui fut fouettée et que Charles VI avait horreur de l'eau et du savon !

La muse spécialisée

Que chaque nation, que chaque régime, que chaque gouvernement parfois, arrange l'histoire de son peuple, et celle des autres, en usant à la fois du bistouri du chirurgien esthétique, des ciseaux du grand couturier, des fards de la maquilleuse, n'a sans doute pas beaucoup d'importance aux yeux du Père Eternel.

Seulement, de rectifications en amendements, de réformes en modifications, de redressements en rewriting, Clio, la muse spécialisée, impartiale parce que indifférente, finira par y perdre ce fameux sens de l'histoire que les uns disent unique et les autres giratoire !

Certes, il n'existe pas sur notre planète d'Etat ou de régime qui n'ait à son passif quelque guerre honteuse, quelque annexion injustifiable, quelque colonisation mercantile, quelque reniement, quelque holocauste ou quelque goulag. Qu'il s'agisse de la guerre de Troie, de la conquête des Indes, du pacte germano-soviétique, du « Je vous ai compris » *d'Alger ou de la promenade touristique des blindés russes à Prague, tout dépend après coup de la manière qu'on a de présenter l'événement aux écoliers.*

En comparant les livres d'histoire par-dessus les frontières, ou même en France, à des époques diverses (avant et après 1968 par exemple), Pierre Daninos nous régale d'une série d'ahurissantes constatations. Sans chercher à démêler le vrai du faux, l'arrangement de la partition originale, l'extrapolation vicieuse du fait indubitable, l'humoriste nous convainc aisément de la difficulté qu'il y a, à travers les siècles, à enseigner honnêtement une matière aussi malléable que la pâte à modeler. Avec une liberté d'esprit voltairienne, l'auteur de la Composition d'histoire *établit que les peuples — lesquels n'ont évidemment jamais tort — ont toujours su trouver des professeurs capables de mettre, pour leurs enfants, les événements historiques au diapason des modes, des idéologies ou des circonstances.*

Maniant le français avec l'élégance d'un gentilhomme sceptique mais bienveillant, Pierre Daninos dénonce un certain nombre d'hypocrisies drôles et maléfiques et nous restitue ce doute salutaire qui est déjà le commencement de la sagesse.

Voilà une composition d'histoire qui mériterait la meilleure note... si les maîtres en connaient encore !

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Hachette.
(2) Julliard, 245 p., 40 F.

LES GRANDS FLEUVES

Le Zaïre : un géant ténébreux

par JEAN-PIERRE LANGELLIER

QUEL fleuve a su mieux préserver son mystère ? Par une moite journée d'août 1482, le capitaine portugais Diego Cao jette l'ancre dans des eaux beiges et tumultueuses, tachetées d'îles flottantes. Jailli du rivage, le courant argileux déferlant sur sa caravelle est si fougueux qu'il s'en va jusqu'à 5 lieues au large adoucir et ternir l'immensité océane. Dix ans avant l'exploit de Christophe Colomb, Diego Cao, lancé comme lui sur la route des Indes, vient de découvrir la plus puissante rivière d'Afrique.

Profitant de la brise marine, il pénètre alors lentement dans un univers de mangrove et de palmiers où jacassent des confréries de perroquets avant d'accoster sous le regard stupéfait d'un groupe de pêcheurs bakongos. Pressantant assurément l'importance de sa découverte, il dresse sur la rive le *padrao* de pierre, monolithe surmonté de la croix, en l'honneur de Jésus et de l'« excellent roi Jean II du Portugal ». Aux indigènes, il emprunte le nom du fleuve. *Nzadi* — devenu bien vite Zaïre — signifie en langue kikongo « la rivière qui avale toutes les rivières ». Trois ans plus tard, il remontera l'estuaire jusqu'aux Chaudron de l'enfer, la première des trente-deux cataractes. Là, au pied des montagnes de Cristal, s'achève la progression de Diego Cao...

Pendant quatre siècles, le fleuve a jalousement protégé son énigme. Celle-ci ne fut officiellement percée que le 9 août 1877 par Henry Morton Stanley. Dans son célèbre « message adressé » « *à n'importe quel gentleman d'Embomma parlant anglais* », le plus prestigieux des explorateurs, affamé, à bout de forces, mais touchant au but, implorait assistance. Cette lettre désespérée était pourtant un bulletin de victoire. Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf jours après avoir quitté Zanzibar, l'intrépide voyageur pouvait bientôt contempler l' « *énorme fleuve, humble et soumis... au seuil de l'immense étendue liquide* ».

La ténacité d'Henri le Navigateur avait aidé les marins portugais à triompher des vieilles frayeurs médiévales associées dans leur esprit à la *Mar Tenebroso*, l'océan obscur. Comme tous les princes chrétiens de son époque, Henri poursuivait une chimère : trouver le royaume légendaire du Prêtre Jean et s'en faire un allié contre les infidèles. Aussi, lorsqu'il parvient en vue du Zaïre, Diego Cao est investi de cette mission impossible. Après les navigateurs et les missionnaires, arrivent les trafiquants d'esclaves trop accaparés par leur sinistre besogne pour distraire leurs énergies. A l'aube du dix-neuvième siècle, le fleuve Zaïre, rebaptisé Congo par référence aux ethnies riveraines, appartient toujours à un univers inconnu. Ses cataractes terrifiantes semblent un obstacle infranchissable.

« Dr. Livingstone I presume ? »

L'échec, en 1816, de l'expédition Tuckey met pratiquement fin aux explorations par l'Ouest. Décidément, il faut conquérir le Congo par d'autres voies. Et c'est l'audacieuse entreprise de Stanley.

Livingstone avait effectué la première traversée du continent. Speke avait découvert le lac Victoria et du même coup la vraie source du Nil Blanc, Baker avait atteint le lac Albert. Mais le fleuve Congo conservait son secret. Depuis qu'il avait, à trente ans, décroché le « *scoop du siècle* » (1) en retrouvant à Ujiji, sur la rive orientale du lac Tanganyika, le célèbre médecin missionnaire écossais (« *Dr Livingstone, I presume* »), Stanley se considérait comme son héritier spirituel. Livingstone mort, qui pouvait, mieux que lui, poursuivre son projet et le mener à terme ?

La suite appartient à la geste héroïque du grand fleuve : le marché conclu avec Tippou Tib, puissant chef arabe, marchand d'ivoire et esclavagiste qui, moyennant 5 000 dollars, lui prête escorte pendant un mois et demi avant de renoncer ; l'inhumaine progression à travers la jungle « *trop puissante et d'une beauté terrible, qui subjugue* » ; la lente descente de la « *rivière Livingstone* », à bord de la *Lady-Alice*, « *cet insolent petit bateau* » qui, en franchissant les rapides, « *pirouette sur lui-même comme une toupie* » ; l'assourdissant roulement de tambour qui signale l'arrivée de l'étranger ; le contact brutal avec les cannibales et les flèches empoisonnées ; les trente-deux combats livrés aux indigènes ; les ravages de la maladie ; la mort des trois compagnons blancs ; les vagues de fatigue et de désespoir *(« ce fleuve haïssable, hypocrite »)* avant la réussite finale.

Conformément à la tradition et à l'esprit victoriens, Stanley considérait le Congo comme la voie royale par où l'Europe répandrait en Afrique centrale « *la chrétienté et le commerce* ». On sait ce qu'il advint de cette prédiction optimiste. L'esclavage, « *cette plaie ouverte au flanc du monde* » qui tourmentait si vivement Livingstone, avait jusqu'alors épargné les profondeurs de l'Afrique forestière. En offrant, à l'aube de notre ère, une voie d'infiltration aux peuplades bantoues, le Zaïre et ses affluents avaient permis à l'homme noir de trouver refuge et protection au cœur de la jungle équatoriale.

Après avoir, au cours de leur migration, refoulé les tribus pygmées, ces communautés vécurent le plus souvent dans un complet isolement. Lorsque Stanley, durant son voyage, trouve quatre mousquets datant de la fin du quinzième siècle, il calcule aussitôt que ces armes portugaises ont mis trois cent quatre-vingt-dix ans pour parcourir 1 500 kilomètres... Solitude tragiquement rompue, car les chefs arabes — Tippou Tib en tête, — enhardis par la traversée victorieuse de Stanley, s'aventurent bientôt dans la grande forêt.

Destin peu banal, le fleuve Zaïre a arrosé pendant vingt-trois ans la propriété privée d'un souverain européen. Tout en consacrant, en effet, la liberté de commerce et de navigation sur la voie d'eau, l'acte final de la conférence de Berlin (26 février 1885) reconnaissait l'autorité personnelle de Léopold II, roi des Belges, habile et visionnaire, sur l'Etat indépendant du Congo où vivaient à l'époque quinze millions d'hommes. En décrivant dans *Au cœur des ténèbres* la « *folie sans pitié* » des manieurs de chicotte, Joseph Conrad contribua pour une part à hâter la fin du règne arbitraire des agents de Léopold.

Un personnage de Conrad compare le Congo à un « *immense serpent, avec sa tête dans la mer, son corps tranquillement déroulé sur un vaste territoire et sa queue perdue dans les profondeurs du continent* ». Un serpent, en tout cas, plutôt vigoureux. Car s'il n'est, par sa longueur (4 700 kilomètres), que le cinquième fleuve du monde (2), il figure, en revanche, au palmarès de la puissance, en deuxième position derrière l'Amazone, charriant, chaque seconde, 45 000 mètres cubes d'eau. Son bassin couvrirait plus du tiers de l'Europe et son réseau navigable représente quelque 14 000 kilomètres. Voilà pour les dimensions du monstre. Restent certains signes particuliers. Ainsi, les géographes se plaisent à relever la remarquable régularité de son régime. Ses affluents étant également disposés en éventail de part et d'autre de l'Equateur, qu'il traverse deux fois, le Zaïre bénéficie d'une harmonieuse répartition des pluies. De ce fait, ses sautes d'humeur sont rares. Il est toujours — ou n'est jamais — en crue (comme on voudra).

Fleuve à métamorphoses, le Zaïre naît à plus de 1 500 mètres d'altitude, aux confins de la Zambie. Torrent qu'on appelle Lualaba, il ondule parmi collines et marais puis gambade dans un paysage de savanes aux baobabs argentés, où les termitières géantes dressent leurs profils torturés. A Nzilo, premières gorges, premières chutes, premier barrage, où Kolwezi, capitale minière du Shaba, puise son énergie. Devenu navigable après Bukama, il reçoit notamment la Luvua-Luapula — que certains tiennent pour son authentique cours supérieur — et la sauvage Lukuga, déversoir du lac Tanganyika. C'est le temps du caprice, et de l'indiscipline. Tour à tour, il paresse dans des paysages lacustres, se cabre entre des murailles rocheuses — comme aux portes de l'enfer — avant de dévaler les cascades en un rugissement d'écume. Lorsqu'il s'apaise avant Nyangwe, c'est dans le silence de la grande forêt, qui sera sa plus fidèle compagne.

Un lieu d'échanges

Déjà majestueux mais pas encore assagi, il se brise à nouveau sur sept rapides, improprement baptisés « chutes », ces *Stanley Falls* que l'explorateur avait mis plus de trois semaines à franchir. Au-delà, c'est le pays des Wagenia, tribu célèbre qui a su faire de la pêche un pur jeu d'équilibre. Ces longs acrobates musculeux pratiquent leur art sur un savant échafaudage de bambous et de lianes d'où pendent, avec grâce, de grandes nasses coniques immergées dans le fleuve nourricier. A partir de Kisangani, le Zaïre prend ses aises et amorce vers l'ouest sa lente arabesque.

Vivre quelques jours avec le fleuve... D'une richesse peu commune, le spectacle s'anime aux premières lueurs de l'aube. Longtemps avant d'appareiller, le *Colonel-Tchatchi*, « courrier du fleuve » qui relie Kisangani à Kinshasa en cinq jours et cinq nuits, n'est déjà plus qu'une ruche bourdonnante absorbée tout entière par le commerce. Car le fleuve est avant tout un lieu d'échanges, une voie de ravitaillement (3).

Une fois l'ancre levée, l'offre et la demande exercent leur empire. Après quelques heures de navigation, on comprend mieux le rôle primordial du fleuve et de ses « courriers » dans la vie économique du Zaïre. Cent fois se renouvelle la même séquence. Une, dix, vingt pirogues, alertées par le beuglement des sirènes, s'élancent soudain du rivage dans un tournoiement de pagaies. L'abordage est un exercice délicat : la moindre fausse manœuvre, un instant d'inattention, un jet du filin trop tardif... et il faudra rentrer sans argent au village ou attendre le passage du prochain courrier. Il arrive aussi que la maladresse tourne au drame, qu'une pirogue se retourne sous la violence du choc, éjectant sa cargaison. Parfois, un corps disparaît dans un remous. Accidents heureusement rares.

Car les piroguiers sont habiles à assurer les prises. L'opération à peine achevée, débute le turbulent marchandage. Arc-boutées sur le bastingage, les femmes lancent dans les pirogues le mouchoir ou le morceau d'étoffe qui marquera leur préséance. Dans un tourbillon de clameurs, où se mêlent intimement lingala et kiswahili — les deux grandes langues du pays, — vendeurs et acheteurs concluent leurs affaires au plus vite. Les pêcheurs, surtout, n'ont pas de temps à perdre, car ils devront, sur le chemin du retour, pagayer à contre-courant.

Peu à peu, le « courrier » se transforme en une grouillante arche de Noé, version tropicale, où l'on trouve pêle-mêle les singes, rouges ou noirs, l'antilope, le sanglier et les gros brochets du fleuve, qu'on traîne par les ouïes. Au pied d'une passerelle, une chèvre égarée fait la rencontre imprévue d'un bébé crocodile, à la gueule solidement bâillonnée.

Le commerce du fleuve a ses règles et ses rites. Avant de remplir les entrailles du bateau, qui abritent une chambre froide, les animaux morts sont marqués aux initiales de leur propriétaire. La plupart des commerçants sont des permanents qui « font » le fleuve d'un bout à l'autre de l'année. Organisés en un comité, actuellement présidé par une femme, ils versent patente. Aux yeux des villageois, isolés au fond de la grande forêt, le passage du courrier est, bien sûr, un événement d'importance. Certains, qui viennent à sa rencontre, ont longuement descendu le cours d'un sous-affluent du fleuve et dormi au hasard des bourgades riveraines. C'est pour eux la meilleure occasion d'échapper au demi-sommeil d'une vie en autarcie.

« *Le confort des bateaux modernes qui assurent les liaisons régulières sur le fleuve permettra de prendre quelques jours d'un repos physique agréable.* » Extrait d'un *Guide du voyageur au Congo belge*, édité deux ans avant l'indépendance de l'ancienne colonie, ce commentaire n'est plus guère d'actualité pour tous ceux qui n'ont pas le rare privilège de disposer d'une cabine classée en catégorie « luxe ». En fait, le courrier du fleuve est allégrement surchargé. Circuler sur le pont y tient de la gageure. Et, pour progresser parmi les montagnes de marchandises, au milieu de la multitude d'hommes et de bêtes, il vaut mieux être doué pour l'escalade et l'entrechat.

Au plus fort de l'après-midi, pourtant, quand le soleil et la fatigue engourdissent les corps et les esprits, chacun tente, dans cette foule assoupie, d'aménager son intimité : telle femme compte et recompte ses précieux billets, soigneusement dissimulés dans l'ourlet de son pagne ; telle autre masse avec tendresse les jambes de son enfant albinos ; une fillette fait manger son perroquet gris à queue rouge ; un nourrisson trempe ses doigts dans la purée de manioc ; un vieillard immobile, à l'abri d'une ombrelle, fixe l'horizon. Pour les commerçants, c'est l'heure où les projets mûrissent, avant la fébrilité du soir.

Sur le fleuve, d'une beauté sereine, presque mystique, l'ombre du bateau s'étire. Sa nappe d'argent brunie est parsemée d'îles oblongues. De temps à autre, une éclaircie dans le rideau de verdure annonce quelques cases et la silhouette lointaine d'animaux domestiques. Les multiples bras du fleuve et ses bancs de sable sournois compliquent la navigation. « *On y perd son chemin comme dans le désert* », notait Conrad. Aujourd'hui, un réseau serré de balises et de bouées préserve des erreurs de pilotage. La nuit, on s'aide du radar et de puissants projecteurs.

En aval de Bumba apparaissent les premiers bancs de jacinthes d'eau. La légende, sans doute fondée, raconte que cette plante étonnamment prolifique fut introduite au début des années 50 par un missionnaire brésilien. Sa floraison dure un seul jour, mais elle a su prendre sa revanche sur cette mesquinerie de la nature, car ses rosettes, emportées par le courant, ont littéralement envahi le Zaïre et certains de ses affluents. Les Belges, qui l'avaient prise très au sérieux, lui firent la guerre en l'arrosant d'herbicides. Le gouvernement de Kinshasa a d'autres urgences. Aussi la « Kongo ya sika », comme on appelle en lingala cette peste aquatique, est-elle aujourd'hui le cauchemar des navigateurs. Ses millions de bouquets flottants masquent les bouées, s'enroulent aux hélices et enserrent les gouvernails.

Trente-deux marches d'écume

Dernier temps fort du voyage : s'endormir dans un chenal aux rives rapprochées et s'éveiller, sous un ciel d'opale, au milieu d'une immensité lacustre. « *C'est un coin d'Angleterre* », avait lancé Franck Pocock, le compagnon de Stanley, en découvrant les collines blanches et boisées qui frangent cette vaste cuvette — 24 kilomètres de large sur 28 de long — où le fleuve s'est logé. On les baptisa donc aussitôt « Falaises de Douvres » et Stanley donna son nom à ce mélange intime de terre et d'eau, aux contours changeants, où les grandes ethnies du Bas-Zaïre se sont fixé rendez-vous. Le Stanley Pool — aujourd'hui Pool Malebo — est le seul au monde dont les rives abritent deux capitales, Brazzaville et Kinshasa.

C'est à partir de là que le fleuve, pris au piège des cataractes, perd en majesté ce qu'il gagne en vigueur. Une aubaine, cet escalier gigantesque aux trente-deux marches d'écume. N'est-ce pas grâce à lui que le fleuve représente aujourd'hui, avec les richesses du sous-sol et celles de la forêt, l'atout économique majeur du Zaïre ? En caracolant vers la mer, le Zaïre se distingue de tous les grands fleuves de la planète qui préfèrent mourir en douceur.

De longue date, l'homme a songé à domestiquer cette « énergie sauvage », estimée annuellement — et pour le seul site d'Inga — à 320 milliards de kWh. Mais l'entreprise semblait colossale. Et puis l'homme y avait un ennemi, aussi minuscule que redoutable, une abeille venimeuse dont la piqûre rendait immédiatement aveugle. En amorçant l'aménagement du plus riche gisement hydrodynamique du monde, le gouvernement zaïrois s'est lancé dans une longue aventure. La première usine d'Inga satisfait d'ores et déjà à la consommation de Kinshasa et de sa région. La seconde, le Grand-Inga, est en cours d'installation.

Pourtant, sa réalisation — le projet fut conçu à l'heure où le boom du cuivre autorisait tous les espoirs — pourrait s'étaler sur plusieurs décennies. Seuls l'équipement industriel de la région, pour l'instant au point mort, et la création d'un ensemble portuaire lui donneront sa véritable raison d'être. D'où l'importance d'un autre projet, lui aussi en panne, consistant à aménager à Banana, dans l'embouchure du fleuve, un port en eau profonde. Non loin de Matadi, la construction d'un pont suspendu de 802 mètres au-dessus du fleuve devrait prendre moins de temps.

Alors que ces ambitieuses entreprises soulignent le rôle joué par le fleuve dans le renforcement de l'unité nationale zaïroise, ce géant ténébreux n'a pas fini, un siècle après Stanley, d'exhorter à l'aventure. Comme en témoigne l'histoire simple de Dominique. La trentaine généreuse, la barbe noire et le regard de braise, ce jeune Français rencontré à Kisangani accomplit la plus solitaire des croisières sur le fleuve : en radeau. Parce qu'il voulait « *voyager le plus simplement possible* », il a choisi la plus rustique des embarcations, mais aussi la plus stable : quatre fûts solidement amarrés. Avec pour seuls bagages, une voile, une moustiquaire, un appareil photo et quelques boîtes de haricots.

Son récit est passionnant : la beauté vierge de la rivière Lukuga où les troupeaux d'hippopotames plus stupéfaits qu'agressifs regardaient glisser lentement son radeau ; les colonies d'oiseaux évoluant dans une nature intacte ; le repas du soir partagé avec les riverains ; la difficulté de trouver du poisson dans ces villages d'anciens pêcheurs reconvertis à la culture du maïs et qui ne s'aventurent plus guère sur le fleuve ; le danger des chutes dont on entend trop tard le grondement ; la peur et la mort frôlée de près lorsque son radeau s'écrasa sur les rochers ; la construction d'une nouvelle embarcation, puisqu'il fallait continuer le voyage. Aujourd'hui, Dominique doit être quelque part entre Kisangani et Kinshasa. Il navigue jour et nuit. Peut-on vraiment résister à l'appel de ce fleuve mystérieux lorsqu'il se perd dans l'« *obscure région des fables* » ?

★ Dans sa série « Les grands fleuves », « le Monde » a déjà publié l'Orénoque (11-12 février), la Garonne (25-26 février), le Tage (11-12 mars), la Loire (25-26 mars), le Mississippi (8-9 avril), le Yangzi (22-23 avril) et le Rhin (6-7 mai).

(1) Scoop : en franglais journalistique : nouvelle exclusive.

(2) Après l'Amazone, le Nil, l'Obi et le Yang-Tsé-Kiang.

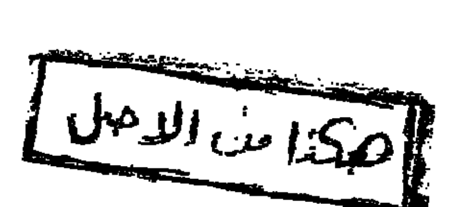
(3) Il y a un siècle, Stanley exaltait, non sans emphase, la vocation commerciale du fleuve par où les tisserands de Liverpool pourraient faire parvenir leurs cotonnades à quelques millions d'hommes nus...

PETITE BIBLIOGRAPHIE

Henry Morton Stanley : *A travers le continent mystérieux*. 1879.

Joseph Conrad : *Au cœur des ténèbres (Heart of darkness)*. 1902.

Peter Forbath : *The River Congo*. Secker and Warburg. London 1978.



Le Monde

culture

Cinéma

LE TRENTE-DEUXIÈME FESTIVAL DE CANNES

« PROVA D'ORCHESTRA »
La nouvelle fable de Fellini

« Je ne voulais pas faire un film politique mais un apologue éthique », répète Federico Fellini au long des cinquante pages de l'impressionnant dossier de presse qui accompagne *Prova d'orchestra* (présenté hors compétition). Il est parti de ce qu'il appelle le « miracle de l'orchestre », cette émotion qu'il ressent lorsque les musiciens, après la cacophonie, s'unissent pour une fin commune, se fondent dans une communauté harmonieuse.

Prova d'orchestra (*Répétition d'orchestre*) est dédié à Nino Rota (mort le 10 avril dernier), qui a composé la musique de tous les films de Fellini, et celle-ci — la dernière — répétée par l'orchestre fictif réuni par le réalisateur pour raconter sa fable.

Comme toutes les fables, on peut prendre *Prova d'orchestra* au premier degré, dire que ce film d'une heure dix destiné au petit écran est une reconstitution, un faux reportage, où Fellini interprète avec son génie incongru les disparités d'un assemblage de musiciens. Ils arrivent chahuteurs, vindicatifs, avec leurs soucis, leurs maladies, leurs défauts. Fellini les fait parler les uns après les autres de leurs instruments, de la place qu'ils pensent tenir dans l'orchestre.

A peine quelques minutes de musique s'élèvent sous la baguette du chef d'orchestre qui a du mal à se faire entendre. Lorsqu'il revient dans la crypte après la pause, les murs sont couverts d'inscriptions, le chaos règne : les uns réclament l'obéissance au métronome, les autres veulent se diriger eux-mêmes. Les femmes hystériques se déchaînent. Le désordre sera interrompu par un événement extérieur, un écroulement comme dans le *Satyricon*, les gravats pleuvent, un des murs est démoli (explication des coups sourds que l'on entend depuis le début du film).

Le chef retrouve sa baguette, son autorité, la répétition reprend. Ecran noir. Le chef d'orchestre vocifère, voix de dictateur, voix des discours fascistes.

Il n'y a pas de morale finale. Chacun doit s'interroger sur le sens de cette histoire sinistre, sur la stérilité du désordre, sur les dangers de l'ordre, sur les responsabilités de l'individu envers la société, et vice versa. Le film n'a qu'une faiblesse, mais, après tout, le monde de Fellini a ses lois qui ne se soucient pas de la normalité : la musique n'a pas une consistance suffisante pour être le lieu d'une communion, d'une élévation de l'âme, d'une dictature par l'émotion ; les musiciens sont peu vraisemblables et leurs gestes mal accordés à la bande son.

Fellini n'est pas allé vers la musique, il n'en a que faire. Une fois de plus, il a cherché des voix, des têtes, leur a construit une cohérence particulière, pour réaliser un film, là où d'autres auraient composé une symphonie, ou peint une fresque.

CLAIRE DEVARRIEUX.

■ Le Club des amis du Palais-Royal et du Vieux Paris, présidé par M. Robert Baze, organise un concert suivi d'un spectacle de variétés dans les jardins du Palais-Royal, samedi 19 et dimanche 20 mai à 16 heures.

Sous les yeux d'un enfant

(Suite de la première page.)

Ce serait fausser l'esprit du roman et du film que de considérer Oscar comme un nain, un gnome hargneux et revendicatif. Avec ses 94 centimètres, Oscar est tel qu'il a voulu être : un enfant en marge du monde des grandes personnes. De l'enfance il a d'ailleurs la terrible lucidité, les rognes irrépressibles, un sens aigu de la justice et de la contestation, le goût de la vengeance, et, quand il est de bonne humeur, celui des farces et de l'impertinence. Il peut être méchant, il peut être cruel. Il lui arrive d'être tendre. Et dans le miroir de ses yeux se reflète la société qui l'entoure, cette petite bourgeoisie de Dantzig déchirée, et la terreur mêlée de fascination que lui inspire son voisin, le Grand Reich allemand.

Oscar sait parler — il est d'ailleurs le narrateur de son histoire, — mais c'est par l'intermédiaire de son tambour qu'il exprime le mieux ses sentiments. Plaisir, colère, douleur, mépris : chaque roulement à sa signification. Oscar dispose, en outre, d'une arme singulière dont il fait souvent usage : sa voix est « vitricide », entendez par là qu'elle peut atteindre une note si aiguë qu'elle brise le verre à distance.

Tel est le curieux personnage à travers lequel Volker Schlöndorff nous raconte vingt années d'histoire allemande. Au ras du sol, tambour en bandoulière, le minuscule Oscar regarde le monde se défaire. Après l'apparition des premières croix gammées c'est l'apogée du nazisme à Dantzig, puis le reflux, la débâcle, l'arrivée des troupes russes. Autant d'événements dont Oscar peut témoigner et auxquels parfois il participe.

Ce qui ne l'empêche pas naturellement de vivre intensément les grands moments de son existence personnelle et familiale, de surprendre, par exemple, sa mère en délit d'adultère et de la pleurer quand elle meurt, de se battre avec ses camarades, d'essayer de faire jouer du tambour à l'Enfant Jésus.

Il y a de tout dans ce film, que l'on peut considérer à la fois comme une métaphore politique (Oscar serait la mauvaise conscience de l'Allemagne, mise en hibernation pendant vingt ans) ou comme une chronique satirique dans la lignée de Swift. Il y a de la férocité et de la tendresse, de l'amertume et de la dérision, une cocasserie énorme et le sens de l'irrationnel. De superbes morceaux de cinéma (Oscar jetant le trouble dans une réunion hitlérienne) et des séquences quasi felliniennes (Oscar se donnant en spectacle avec une troupe de lilliputiens sur le mur de l'Atlantique) se mêlent à des scènes de guerre (la prise de la poste de Dantzig) ou de pure émotion (la prière d'un boutiquier juif — Charles Aznavour — sur la tombe d'une femme aimée).

Volker Schlöndorff a su faire passer dans les images de son film la dimension épique et le lyrisme du roman de Grass. On le chicanera peut-être sur certains détails de son adaptation, sur certaines ruptures de ton et de rythme, mais comment nier la réussite de l'ensemble ? En gagnant son plus dangereux pari, le cinéaste des *Désarrois de l'élève Torless* et de *l'Honneur perdu de Katharina Blum* vient de réaliser un grand film. Parfaitement digne, répétons-le, de la « palme d'or ».

JEAN DE BARONCELLI.

Musique

Morton Feldman et Kurt Schwitters au Centre américain

Au Centre américain des étudiants et artistes, on est sûr de n'entendre que des musiques originales, parfois farfelues, qui ne ressemblent guère à celles des concerts habituels.

Ainsi Why patterns, *de Morton Feldman, qui pendant une demi-heure nous plonge dans un bain de méditation paisible : doux sons graves de la flûte ponctués par les jolies sonorités aiguës du piano et d'un jeu de timbres, dont les accords changent et miroitent à chacun de ces soupirs qui s'égrènent lentement en légers décalages. Pas de motifs, très peu de rythme, parfois un échelonnement vers le grave ou l'aigu ; quelques accords sombres du piano provoquent une grande surprise... Au dehors, une horloge égrène neuf coups qui s'insèrent dans les silences.*

Chaque son est un événement dans cet ensemble qui paraît invertébré et pourtant composé comme une soirée donnée dans un jardin par les grenouilles, les grillons, les chouettes et les rossignols, pour peu qu'on écoute longuement et sans impatience.

Le compositeur est au piano avec son bon visage de bouledogue juvénile, une chevelure fournie, de grosses lunettes, pour délivrer ces sons si doux et assourdis, avec Jan Williams à la percussion et Eberhard Blum à la flûte.

Ce dernier abandonne son instrument pour interpréter Ursonate, *de Kurt Schwitters ; la voix et les gestes suffisent pour cette composition phonétique, lettriste, superbement écrite sur des voyelles, des consonnes, des diphtongues, des onomatopées, organisées en motifs, en rengaines, en refrains, avec les retours thématiques, les divertissements, les cadences d'une bonne facture classique, soulignés par d'étonnantes richesses d'intonation et de timbres. Les gestes, parfois analogues à quelque shadow-boxing, participent à cette éblouissante démonstration musicale. Peintre dadaïste, Kurt Schwitters écrivit cette* « sonate des origines » *en 1932, prophète jusqu'alors inconnu des Cathy Berberian et Berio des années 50.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le violoniste Paul Zukofsky dirigera, les 28, 29, 30 mai au Centre américain (261, boulevard Raspail), un atelier consacré au répertoire contemporain et aux problèmes posés par l'exécution des œuvres d'aujourd'hui, qui s'achèvera le 31 mai par un concert Ives, Scelsi, Riegger, Cage, Feldman, donné avec Jacqueline Mefano.

En attendant le train, à Juvisy...

La gare de Juvisy (Essonne), où plus de seize mille voyageurs transitent chaque jour, est une des plus importantes de la banlieue parisienne. Après l'avoir longuement observé, Francis Schwartz et Costin Miereanu, deux compositeurs contemporains, ont tenté de concevoir une musique spécialement adaptée à ce cadre. Jeudi, de 6 heures du matin jusqu'à fort tard dans la soirée, ils l'ont interprétée. Personnages insolites et rieurs installés devant leurs claviers et leurs pupitres électroniques, dans un décor accumulées, mais de sons et de froideur, recourant par intermittence à des bandes magnétiques préalablement enregistrées, soutenues par « quinze projecteurs de son », méthodiquement répartis dans tout le bâtiment, afin d'accompagner les passants du guichet au train, du train à la sortie.

On a pu croiser parfois au détour d'un couloir de métro, d'un hall de gare, les échos assourdis d'une guitare clandestine ou d'un violon gadget. Mais à Juvisy, il s'agissait de tout autre chose. Non plus d'un cocktail brouillon de rengaines acculuIées, mais de sons et de mélodies habillant un espace symbole de banalisation esthétique.

Cette expérience originale a été tentée à l'occasion d'une « fête de la musique » organisée jusqu'au 20 mai dans cette ville qui, à l'instar de son conseil municipal, se veut constamment accueillante pour toutes les formes d'expression et d'éducation musicales. Le personnel local de la S.N.C.F. y a, lui aussi, contribué avec enthousiasme. Les banlieusards, dont certains ne dissimulaient pas une première réaction de rejet contre « cette musique de quincaillerie répétitive et lancinante », se sont pris au jeu et à ses charmes. Freinant leurs pas, tendant l'oreille, nombre d'entre eux stoppaient pour s'agglutiner autour des exécutants dans le grand hall, lieu habituellement si peu hospitalier. Ils ont même quelquefois repoussé le moment de prendre le train.

Quelques-uns ont engagé le dialogue spontanément, parfois naïvement, avec les musiciens. « J'ai d'abord cru que c'était un bruit bizarre, puis j'ai compris que c'était une musique dont je n'ai pas l'habitude, et en l'écoutant, je l'ai trouvée belle », *résumait une jeune femme qui avoue n'avoir jamais été au concert.*

STÉPHANE BUGAT.

Formes

Permanence et métamorphose du visible

Sans cesse la peinture de SERGIO DE CASTRO fait peau, chair neuve. Mais l'ossature persiste, comme les arêtes d'Almijara, les falaises de Castille (1971-1972) qui resurgissent avec une vigueur accrue dans les œuvres plus récentes. Devant tant de renaissances sans volte-face une rétrospective s'impose, que Paris fait attendre, alors qu'il y a quelques années les musées de Brême et de Caen avaient donné l'exemple. Du moins une galerie (1) a-t-elle pu offrir des murs assez vastes aux très grands formats et aux autres aussi.

Un sentiment de puissance renforcée peut surprendre ceux qui n'étaient pas accoutumés à l'intensité de cet art, pourtant flagrante en chacun de ses avatars. Certes, la violence s'extériorise davantage, et l'éclat diversifié (pas toujours) des couleurs, et la fermeté sinueuse des lignes qui se lovent, et le poids des volumes. D'où vient cette seconde jeunesse, qui se manifeste avec la même allégresse dans les huiles et dans les gouaches, sur papier entoilé ou non ?

Les nus, dans leurs courbes puissantes, ont l'air pétris dans la même pâte que la substance vivante des fruits incorporés aux objets voisins. Quelle harmonie dans ces arabesques ! Le plus extraordinaire, à mon sens, serait peut-être celui qui s'intitule la *Nuit* s'il n'y avait également un *Nu accroupi*, un autre à la gouache (ils ne sont pas les seuls) qui donnent la même impression de plénitude heureuse. Car sous l'influx d'une plus ou moins lointaine ascendance, Castro a besoin du visible, et tout, dans cet amas ordonné de choses belles et bonnes, lui est prétexte à sa refonte à la fois dense et aérée : le tangible et ce que l'œil seul peut atteindre.

Voici l'Espagne encore, et entre autres les ondes parallèles d'un admirable paysage quasi en noir et blanc, mais aussi la Grèce — Délos, Patmos... —, et l'Engadine, et l'île de Ré, baignées à chaque fois de leur lumière spécifique. Là comme ailleurs c'est une salutaire leçon de liberté que donne Castro, de la liberté dans la rigueur, la vraie liberté étant celle de choisir ses normes.

Lui non plus, FAGNIEZ (2), ne peut se passer du réel, d'un point d'appui solide et mouvant comme les éléments naturels qui l'inspirent. J'éprouverais quelque gêne à continuer de parler de lui, après tant de pages que je lui ai consacrées, le considérant comme l'un des jeunes peintres les plus authentiquement porteurs de promesses de sa génération, si précisément de nouvelles toiles n'étaient apparues, des toiles ramenées de Venise notamment.

Encore le thème de l'eau, qui n'a cessé de lui être familier, qui circule comme l'air, mêlé à l'air, dans les paysages vus au travers de leurs composantes — paysages transcendés au demeurant, partis de la sensation pure et métamorphosés en eux-mêmes en des colorations d'une subtilité folle que récuserait un plat réalisme. Qu'on me dispense d'en dire davantage. Qu'on vienne plutôt s'imprégner de ces multitudes qui ne sont pas des accumulations, de cette mobilité dans la permanence, en un mot de cette peinture-peinture qui ose dire son nom et qui tire sa vertu incantatoire de sa qualité.

On dépèce beaucoup de nos jours, même chez les artistes. En groupant vingt peintures, exécutées de 1976 à 1978, sous l'enseigne de *Théâtre des Corps* (3), JULIO POMAR, peintre volcanique qui a, de longue date, fait ses preuves — qu'on se rappelle sa paraphrase du *Bain turc* — n'a pas failli à la règle. Ces corps désidentifiés, reconstitués, ne le sont pas au hasard. Un étrange mouvement les anime à des fins clairement érotiques. Je pense toutefois que l'intérêt de ces tableaux ne réside pas seulement dans leurs intentions, avouées ou non. La technique, mise naguère au point par Pomar, à la suite des découpages de Matisse, semble ici aboutie. Ce sont les ciseaux qui, en partie, le pinceau jouant aussi son rôle, entrent en action.

Pomar découpe donc des morceaux de tissu ou de cuir et ces membres disloqués sont dûment peints en couleurs vives, voire en jaunes phosphorescents, avant d'être collés en aplats sur la toile. L'effet est probant.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Valmay, 22, rue de Seine.
(2) Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol.
(3) Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse.

Théâtre

« Eh! Machine », à Douai

Elle mange presque toute la scène cette machine carrée massive, étincelante de toutes ses tubulures. Elle a été conçue par une femme, une jeune artiste parisienne, Véronique Lalot, mais ajustée dans la plus grande usine métallurgique de Douai. Et c'est autour de cette étrange carcasse que le Centre d'animation culturelle de Douai, le plus actif de la région, présente sa nouvelle création.

Une machine, une actrice... et pas d'auteur. Ce n'est point une façon de sacrifier à la mode. Les recherches ont été entreprises depuis quelques années par les animateurs pour mieux cerner l'identité profonde du peuple de la mine marqué par un travail spécifique. Le texte, offert sous le titre *Eh! Machine*, a été recueilli au gré de nombreux entretiens avec des femmes sur les corons, dans les usines ou dans la rue. C'est sans doute pourquoi il sonne si juste.

Le thème central est évident : la condition de la femme de milieu populaire, la femme happée par de multiples machines ou des rouages si quotidiens qu'elle finit par ne plus les voir. Le propos est donc très clair, mais il n'est pas pour autant encombrant ou ennuyeux. Car ce récit à cent voix s'ordonne parfaitement dans un univers sonore créé par Thierry Poquet. La machine a des vertus insoupçonnées et l'unique comédienne, Bernadette Poquet, campe finement sur un registre très étendu des personnages très divers. Ce n'est point une fresque terne ou triste et, comme dans la vie, on y rencontre aussi la poésie : n'est-il pas curieux de fabriquer à la chaîne des ballonnets pour la ducasse ? Le metteur en scène, Daniel-Jacques Hanivel, a quelques bonnes trouvailles qui donnent un rythme alerte à un spectacle d'une heure et demie ; René Couteaudier a composé des chansons originales pour *Eh! Machine*, rangaine soutenue par l'accordéon : *« Ce n'est pas nous, maestro, qui avons demandé de ce solfège-là. »*

Ce travail du Centre d'animation culturelle de Douai est de grande qualité. Ce spectacle part maintenant en tournée. Les représentations seront données *« uniquement dans les communes où a été recueillie la parole des femmes »*.

GEORGES SUEUR.

Jazz

Clifton Chenier

Le « roi des bayous » du Mississippi, l'accordéoniste-chanteur Clifton Chenier, paré de ses complets voyants, de ses belles dents en or et d'une curieuse coiffure qui fait penser à Little Richard, vient jouer à Paris avec son « Red Hot Louisiana band » au grand complet. Parce qu'il occupe une place à part sur la scène musicale, même dans le domaine du blues, son succès s'est fait peu à peu, et sans le soutien d'aucune promotion extérieure.

Comme Queen Ida, « Bois sec » Ardoin et bien d'autres, inconnus hors de leur région, Chenier représente la communauté noire de Louisiane qui s'est intégrée et soudée depuis deux siècles aux émigrants blancs expulsés d'Acadie (New-Brunswick et Terre-Neuve). Peut-être parce que les Noirs vivant dans les bayous (marécages) entre Lafayette et Baton-Rouge se sont reconnus dans le malheur de ces Blancs déracinés, ils forment maintenant, ensemble, une minorité, un noyau de religion catholique et de langue française, qui entend protéger coûte que coûte son héritage culturel, éviter sa dissolution dans le « melting pot » américain.

Clifton Chenier a donc allié les rythmes et l'esprit de la musique noire aux accents des valses musettes, javas du folklore cajun. Le swing qu'insuffle Chenier à sa musique n'est pas banal : le crépitement des doigts gantés de métal de son frère Cleveland sur son « rubboard » (plastron de métal ondulé) déchaîne l'inspiration de l'accordéoniste. Sur scène, Clifton Chenier est un tourbillon d'énergie et de générosité. Il parle au public de façon chaleureuse, comme dans une réunion de famille. Mais quand l'excitation est à son comble, il chante des histoires tendres et vient secouer notre égoïsme.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Au Théâtre Campagne-Première du 16 au 20 mai et du 25 au 30 mai, à 20 heures et 22 heures. Disque *Bogalusa Boogie* Arhoolie (dist. Musidisc).

Variétés

UN CONTRAT-TYPE POUR LES INTERPRÈTES ?

Le Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle va entreprendre, lundi 21 mai, des négociations avec la S.F.A. (syndicat des artistes interprètes) sur les points suivants : rédaction d'un contrat-type garantissant les droits des interprètes face aux maisons de disque, remplacement du contrat d'exclusivité par un contrat de priorité, reconnaissance pour l'artiste d'un droit de regard sur son œuvre à tous les stades de son élaboration et de sa diffusion. Ces négociations font suite à la grève de la faim observée par la chanteuse Catherine Ribeiro pendant dix jours (*le Monde* des 11, 15, et 18 mai).

Cependant, le comité de soutien à la grève de Catherine Ribeiro (qui avait rassemblé en une semaine plus de cent quarante signatures) a décidé de ne pas se dissoudre mais de se transformer en comité de soutien à l'action de Catherine Ribeiro et des artistes interprètes (signatures à envoyer à Michel Ruhaut, 64, avenue d'Italie, 75013 Paris ; tél. 588-85-55).

Le Syndicat national des discothèques (issu de la Fédération nationale de l'indusurie hôtelière) et la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) ont signé mercredi 16 mai, un protocole d'accord qui régit l'utilisation du répertoire musical de la SACEM dans les établissements de danse adhérents au Syndicat (celui-ci regroupe environ la moitié des discothèques de France). C eprotocole, conclu après un an de négociations, marque, selon un communiqué de la SACEM, *« une étape importante dans les rapports des auteurs avec les exploitants de discothèques »* et *« contribuera directement à la structuration professionnelle et économique de ce secteur d'activité »*.

SPECTACLES

DANS LES COULISSES DU CINÉMA FRANÇAIS

Deux exploitants pas comme les autres

Les grands circuits d'exploitation, en menant une politique « offensive » de modernisation des salles et de rationalisation de la programmation, ont sans doute préservé le cinéma français d'une fuite, plus dramatique encore, de son public. Relayée par le dynamisme de certains exploitants, cette politique a contribué à freiner la chute vertigineuse de la fréquentation des salles, comme en atteste l'exemple, évoqué ci-dessous, d'Aix-en-Provence.

Mais la toute puissance des grands, prompts à s'accommoder des règles « correctrices » que ferait régner une saine concurrence (« le Monde » 17 mai) rend difficile et incertain le travail souvent novateur qui s'élabore aux marges. Les obstacles qu'affronte Marin Karmitz pourtant lui-même doté d'un circuit de onze salles à Paris, témoignent de ces contradictions.

• A AIX-EN-PROVENCE : la réussite de M. Guillaume

Quatre cinémas, neuf salles, 2 730 places, 750 000 entrées par an : M. Marcel Guillaume s'est taillé en vingt ans à Aix-en-Provence un petit empire. Le complexe « Cézanne », c'est lui. Les salles jumelles du « Mercœur » et du « Paris », c'est encore lui. Le « Cinévog », toujours lui. Aller au cinéma à Aix, c'est aller deux fois sur trois chez Guillaume. Et, précisément, on va beaucoup au cinéma à Aix-en-Provence, la ville qui détient le ruban bleu de la fréquentation : 20 000 entrées par semaine.

L'action menée par M. Guillaume y est indéniablement pour quelque chose. C'est le fruit de la méthode, de l'esprit d'entreprise et d'une passion sincère pour le Septième art. La méthode : le choix d'Aix, en 1959, pour un nouveau départ professionnel. « *Je suis né dans le cinéma*, explique Marcel Guillaume. *Mon grand-père exploitait déjà une salle à Moulins, en 1920. J'ai pris la succession familiale, mais les perspectives de développement sur le plan local étaient restreintes. J'ai étudié la situation des villes françaises. Aix me convenait. C'était une ville universitaire, elle connaissait une forte poussée démographique et le parc de salles était manifestement inadapté aux nécessités d'une bonne exploitation.* » Il achète une huilerie désaffectée à deux pas du cours Mirabeau et crée deux salles : une « grand public » de 1 000 places, le « Cézanne » ; et une « art et essai » de 300 places, le « Club ». Dès son ouverture, le « Cézanne » fait le double d'entrées que la meilleure salle du moment à Aix, le « Cinévog ». En 1963, acquisition du « Rialto » (500 places) transformé deux ans plus tard en deux salles, le « Mercœur » et « le Paris » (300 places chacune) qui forment un premier petit « complexe ». En 1970, rachat du « Cinévog ». en 1974-1975, restructuration du « Cézanne ». Près de 10 millions de francs d'investissements, six salles au lieu de deux, une galerie d'expositions, un service d'information permanent et une cafeteria intégrée.

La création de salles nouvelles s'est traduite par une augmentation sensible de la fréquentation. En 1970, le groupe « Cézanne » avait réalisé 500 000 entrées. En huit ans, la progression de ces résultats a été de 50 %. Au total, le nombre d'entrées à Aix en 1978 a dépassé le million contre 903 000 l'année précédente, soit 12 % d'augmentation en moyenne pour l'ensemble des salles de la ville, à l'unisson du groupe Guillaume (1).

« Pour établir un contact »

Pour expliquer sa réussite personnelle, l'exploitant aixois met essentiellement en avant les initiatives qu'il a prises dans le domaine de l'animation. « *Quand je suis arrivé à Aix*, explique-t-il, *c'était le règne de l'exploitation traditionnelle. On mettait un film à l'affiche et il faisait ce qu'il faisait...* » M. Guillaume, lui, a des idées et les met en pratique. Il commence par solliciter la presse locale, fait venir des metteurs en scène « *pour établir un contact entre le film et le public* », noue des relations avec l'université, héberge les ciné-clubs de la ville. Il ne néglige pas non plus le lancement des films par des actions spectaculaires. Pour la sortie de *Landru*, par exemple, il s'inspire de Hara-Kiri et offre en lot une cuisinière... Pour *West Side Story*, en 1962, il transforme son cinéma en floralies et la scène en un parterre de 350 hortensias rafraîchis chaque matin.

Pour la programmation, Marcel Guillaume a fait partie en 1970 des membres fondateurs de l'U.G.C., qu'il a quittée depuis « pour des raisons personnelles », tout en restant adhérent associé. Il bénéficie aujourd'hui, grâce au « réalisme » dont il a su faire preuve en affaires, de la double programmation de l'U.G.C. et de Gaumont. Il a accès aussi, de temps à autre, au circuit de Parafrance. C'est dire qu'il peut mettre à l'affiche dans les meilleures conditions la plupart des bons films qui sortent chaque année dans les salles. M. Guillaume se défend au demeurant d'envisager l'exploitation cinématographique sous le seul angle de la rentabilité commerciale. Certes lorsqu'on investit beaucoup d'argent, comme il s'apprête encore à le faire, il est difficile de ne pas tendre l'oreille au bruit du tiroir-caisse.

Mais M. Guillaume affirme qu'il se bat aussi pour le cinéma de qualité. Quatre de ses salles (sur neuf) projettent des films d'art et d'essai alors que la clientèle universitaire ne représente que 25 % du public. « *Je pense sans forfanterie*, dit-il, *que j'ai donné le goût du cinéma à la population de cette ville. En 1967* Blow Up *avait fait 6 000 entrées.* Rêve de singe, *de Ferreri, en a fait, lui, 10 000.* Le Casanova, *de Fellini, 20 000, et* Padre Padrone, *25 000.* » Il a également mis à l'affiche ces derniers mois des films réputés difficiles qui ont trouvé leur public, comme *la Femme gauchère* (1 500 entrées), *les Contes de la lune vague* (1 500) et *Repérages* (2 500 entrées).

M. Guillaume ne vit pas sur l'acquis. Sept à huit millions de francs d'investissements en vue : trois nouvelles salles seront adjointes avant un an au « Cézanne », qui deviendra, avec douze salles et 1 930 places, l'un des plus grands complexes cinématographiques européens. Le « Cinévog » sera transformé en trois salles de luxe d'une capacité totale de 550 places, mais le « Mercœur » et « le Paris » vont disparaître et, en fin de compte, l'opération aboutira à une diminution de 240 fauteuils. C'est l'homme d'affaires qui parle : « *Je préfère des salles qui travaillent en pression qu'en dépression.* » M. Guillaume a aussi l'intention de créer des « cartes de sortie familiale » accordant aux bénéficiaires 5 F de réduction par place à condition qu'ils se présentent à deux adultes et deux mineurs ensemble aux guichets. « *Mon but*, dit-il, *est plus social qu'économique. Je veux lutter contre la désagrégation de la cellule familiale, combattre l'influence de la télévision, ce « défoliant de l'âme...* »

GUY PORTE.

(1) Aix-en-Provence compte actuellement seize salles représentant 5 270 places.

LE PARTAGE DE LA RECETTE

T.V.A.	14,95 %
EXPLOITATION (salles)	48,10 %
PRODUCTION DISTRIBUTION (film)	35,49 %
SACEM	1,27 %
PRESSE FILMÉE	0,19 %
100 %	1157,078 millions

A partir du 1er novembre, la T.V.A. sera ramenée à 7 %.

• A PARIS : le défi de Marin Karmitz

Karmitz.

Marin.

La trentaine poivre et sel, plus qu'assise.

Le cœur rive gauche. Soixante-huitard égaré dans le business du cinématographe.

A grandi entre la Huchette et le Charpollion, occupé l'Odéon et mis sa caméra « au service du peuple ». Aujourd'hui émigré du côté de la « Bastoche », quand les « autres » ont pignon aux Champs.

« *Un agité à moitié parano, mais moulé au système* », vous dit-on chez Gaumont dès qu'on évoque les querelles qui émaillent désormais les relations entre le « marginal » et la vieille maison, après une idylle éphémère. Du militant d'hier, c'est vrai, Karmitz a gardé le ton frondeur et l'humeur batailleuse : s'il enrage de voir Gaumont « *faire dans le culturel* », c'est que, selon lui, il n'y a là qu'illusion et tromperie.

Producteur, distributeur, exploitant, le tout en petit format, Marin Karmitz, c'est un peu le strapontin vissé aux fauteuils des puissants : il vit l'inconfort de la P.M.E. sur un marché où les cadeaux sont rares. « Gros » parmi les « petits » — ces derniers boutiquiers de l' « art et essai » qui vivotent sur leur salle — et « petit » chez les « gros », maîtres des circuits, prompts et habiles à récupérer le succès qui a germé en dehors d'eux.

Il a vingt ans quand la « nouvelle vague » éclate. A l'IDHEC, comme les autres, il a appris « *le cinéma d'Autant-Lara, les bonnes et sacro-saintes traditions, le respect du cursus et des hiérarchies* ». Tout ce qu'après Godard et ses émules « *il s'est empressé de désapprendre* ». Aux premiers courts métrages, raconte-t-il, « *je me suis rendu compte que, pour tenir le coup et faire ce dont j'avais envie, je devais appréhender de plus près tous les problèmes de production* ». Le premier long métrage, *Sept Jours ailleurs*, est un échec financier : « *Là, j'ai heurté de plein fouet l'obstacle de la distribution. Lelouch, qui l'avait prise en charge, a mis un an à trouver des salles. Le film est bien sorti... mais au mois d'août. Une semaine à l'écran et les oubliettes...* »

En 1968 : la rue, les usines, le peuple. Karmitz milite. La fièvre qui oblige Cannes à baisser son rideau le mène, lui, « *au service des luttes populaires* ». Et de s'interroger sur les rapports de l'artiste aux masses... Il y aura *Camarades* et, bientôt, *Coup pour coup*, que finance en partie la télévision... allemande. « *Cette fois*, explique Marin Karmitz, *j'ai contrôlé la distribution. J'ai fait la tournée des exploitants de province et vu de près leurs problèmes. A l'époque, les circuits commençaient à s'organiser. Je n'avais que deux solutions : développer des structures parallèles, plus ou moins militantes, ou mener la lutte sur le terrain de la distribution commerciale, sortir enfin sortir du ghetto du quartier Latin.* »

Adieu la caméra. Karmitz se lance dans le business. Il loue d'abord une salle et la programme. Puis en construit trois à la Bastille. « *Un vrai pari : implanter la v.o.* (version originale) *et les auteurs où régnaient le karaté et le porno.* » La greffe prend. Non sans mal. Au début, les distributeurs traditionnels paraissent l'ignorer. Jusqu'au jour où, devenu lui-même distributeur — M.K. 2 est né, — il « tient » des films qui les intéressent. Commence alors une curieuse course entre films et salles : il faut des salles pour distribuer des films dont souvent des circuits ne veulent pas. Il faut des films pour alimenter les salles, trop nombreuses pour se contenter du seul « portefeuille maison ». Une course qui mène tout droit à négocier avec plus gros que soi...

L'accord rêvé — celui qui donne la « surface » sans rogner sur l'indépendance, — Marin Karmitz croit le tenir au printemps de 1977. Il « tire » la Palme d'or à Cannes avec le *Padre Padrone* des frères Taviani, dont il a acheté les droits de distribution en France. Son circuit de poche est, bien sûr, trop étroit pour donner au film lauréat l'audience qu'il mérite. Karmitz négocie avec les principaux distributeurs de la place et signe avec Gaumont, qui, seul, lui propose de travailler en commun à plus long terme. « *C'était*, dit-il, *un accord d'ensemble, passé entre une « major » et un service de recherche qui assurait au second la possibilité de continuer à travailler, en lui garantissant la liberté et la tranquillité pour l'avenir de ses films.* »

L'idylle n'a duré qu'un été, et sur deux ou trois films. Chacun, bien sûr, rejette sur l'autre les torts du divorce. Chez Gaumont, on invoque « *les illusions et les prétentions* » de Karmitz, qui dénonce, lui, la volonté d'hégémonie du trust, sa propension naturelle à s'attribuer les mérites des autres et à « *étouffer ce qui se fait dehors de lui* ».

Le divorce, à coup sûr, a fragilisé l'entreprise à la fois trop étroite et trop ambitieuse construite en cinq années par Karmitz : ses onze salles ont besoin de films. Et certains de ses films ont besoin d'élargir leur audience. Mais les distributeurs indépendants ont fait faillite sur faillite : il n'en reste plus que deux ou trois sur le marché. Les salles qui, hier, révélaient Milos Forman ou Alain Tanner, quand ils sortaient *l'Amour d'une blonde* ou *la Salamandre*, n'ont guère de chances de profiter demain des succès qu'elles ont fait éclore. « *Tout se passe comme si l'on ne pouvait plus être vendu dans telle ou telle librairie, du jour où l'on change d'éditeur* », explique Karmitz.

Alors, laisser le terrain ? « *Non*, reprend-il. *J'ai quatre films en préparation.* Bellochio, *en Italie ; un autre, en Suisse ; deux autres, un peu plus tard. Le tout sans « grosses mécaniques », bien sûres et bien huilées, à coup de De Funès ou de Belmondo, pour compenser les risques.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

Prochain article :

LE TRUST GAUMONT

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	122 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	645 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— M. et Mme ALAOUI My BRAHIM laissent à leur petit-fils Moulay Hicham la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Moulay-Abdallah MA'EL'AYNINE,

né le 7 mai 1979, à Sèvres.
M. et Mme Alaoui Sidi Bernoussi,
Bloc 90, n° 20,
Casablanca-14e (Maroc).

— Le docteur et Mme Dominique DELARUE, née Fabienne Echard, Stéphanie et Marion sont heureux de faire part de la naissance de

Thomas.

Rennes, le 17 mai 1979.

— Sylvie TESTA et Bruno LEGRAIS sont heureux d'annoncer la naissance de

Gaëtan,

le 11 mai 1979.
5, rue Guy-Ropartz,
54000 Nancy.

Décès

— Mme Aboulafia,
Marc Aboulafia,
Djénane Aboulafia,
La famille Nessim,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léo ABOULAFIA,

survenu le 18 mai, à son domicile.
Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le lundi 21 mai, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel
de la Société Générale de Compensation,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Léo ABOULAFIA,
chevalier de l'Ordre de l'économie nationale,

le 18 mai 1979.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le lundi 21 mai, à 14 h. 15.

— Mme Marie-Louise Beddouk, son épouse,
Mme Yvonne Beddouk, sa mère,
Me Yves Beddouk et Mme,
Mlle Geneviève Beddouk,
ses enfants,
M. le docteur Roger Beddouk,
Mme et leur fille,
Mme Victor Perpère,
Mme Albertine Perpère et son fils,
Les familles Beddouk, Bedock, Loria, Choukroun, Bitaillou, Malavolti, parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Me Émile BEDDOUK,
avocat à la cour d'appel de Versailles,

survenu le 17 mai 1979.
Les obsèques auront lieu le lundi 21 mai. Levée du corps, hôpital civil de Versailles, à 10 heures.
Inhumation à 10 h. 15 au cimetière Pershing, à Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5 ter, rue de Seine,
78110 Le Vésinet.

— M. Edouard Bourgeois,
M. et Mme Etienne Bourgeois et leurs enfants,
M. Jérôme Bourgeois,
M. Laurent Bourgeois,
Mme Henri Cambessédès,
Mme Alfred Bourgeois,
Mme Maurice Ranc,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Cambessédès, et leurs enfants,
Mme Gilbert Huguenin et ses enfants,
M. et Mme David Colburn et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Cambessédès et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Cambessédès et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Édouard BOURGEOIS,
née Françoise Cambessédès,

survenue le 18 mai 1979, après une douloureuse maladie.
Le service religieux aura lieu le lundi 21 mai, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 1, rue de l'Oratoire, Paris-1er.
Cet avis tient lieu de faire-part.
195, rue de l'Université,
75007 Paris.

— M. et Mme Georges Donnedieu de Vabres,
M. et Mme Yves Chabas,
M. et Mme Georges Vogt,
M. et Mme Roger Barbéry,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Marc CHABAS,
née Liliane Monnier,

le 8 mai 1979.
Le service funèbre a eu lieu au temple de Thionville.

— Mme veuve Charles Cohen,
M. et Mme Roland Hakoun et leurs enfants,
M. et Mme Raoul Uzan et leurs enfants,
M. et Mme Fabien Cohen et leur enfant,
Les familles Maruani, Bouchenino, Hassid, Haïm, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles COHEN,

leur époux, père, frère, oncle et allié,
survenu le 11 mai 1979, à Garges-lès-Gonesse.
L'inhumation a eu lieu au cimetière des Milles, Aix-en-Provence, le 15 mai 1979.
Les prières de huitaine auront lieu le dimanche 20 mai 1979, à 18 heures, 50, avenue Paul-Sésanne, Aix-en-Provence.

— M. et Mme Marc Dupont-Bricout,
M. et Mme Bernard Dupont-Gagey,
M. et Mme Raoul Dupont-Beslay,
Le Père Maxime Dupont,
Le colonel et Mme Jacques Verdelhan des Molles-Dupont,
M. et Mme Maurice Simon-Dupont,
M. et Mme Jacques Dupont-Vandame,
Le Père Antoine Dupont,
ses enfants,
Ses quatre-vingt-onze arrière-petits-enfants,
Ses quatre-vingt-onze petits-enfants,
font part de l'entrée dans la Paix du Seigneur, le 18 mai 1979, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme Marc DUPONT,
née Hélène Baroux,

et vous invitent à vous unir d'intention ou à participer à la messe d'enterrement qui aura lieu le mardi 22 mai 1979, à 15 h. 45, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue Debasseux,
78150 Le Chesnay.

— Mme Jean-Paul Ledoux,
M. Jean-François Ledoux,
M. et Mme Patrick Ledoux,
Nicolas, Delphine et Frédéric,
M. et Mme Emmanuel Ledoux,
Stéphanie, Constance et Dorothée,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul LEDOUX,
officier de la Légion d'honneur,
industriel,
administrateur de sociétés,

survenu le 14 mai 1979, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu au temple de Sainte-Hermine (Vendée), dans l'intimité.

Anniversaires

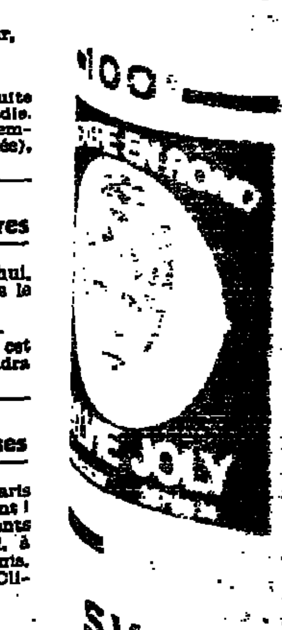
— Il y a cinq ans, aujourd'hui, était ravi à l'affection de ses amis le

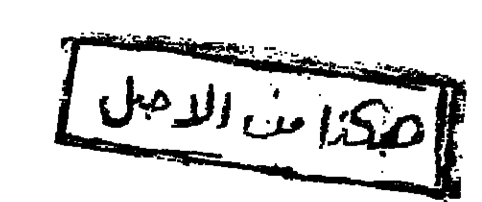
cardinal Jean DANIELOU.

Une pensée est demandée cet après-midi à tous ceux qu'atteindra cette annonce.

Communications diverses

— Conférence de M. J.-T. Decaris sur le thème : « Vivre pleinement ! Souffrir et vieillir dignes, conscients et sereins », le dimanche 20 mai, à 16 heures, 20, Passage du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Barbier de Séville (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 20 h. 30) ; les Trois Sœurs dim., 14 h. 30).
Chaillot : La tour Eiffel qui tue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier : les Deux Orphelines (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
T.E.P. : Qui est Anna Marks ? (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Petit T.E.P. : l'Evénement (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou : 4 litres 12 in concerto (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Christa Ludwig (sam., 18 h. 30) ; Ballet Rambert (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : Siegfried 78 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée, I : Avec ou sans arbres (sam., 20 h. 30). — II : le Roi Lear (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Biothéâtre : Trois visages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : la Fille d'Occitania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : le Chant du diamant cassé (sam. et dim., 16 h. et 20 h. 30). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : Méphisto (sam., 15 h. et 20 h. ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVIIe : l'Ile des esclaves (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h., dernière).
Cité internationale, Resserre : Tango (sam., 20 h. 30). — Galerie : Faust (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : le Navire Night (sam., 20 h. 30, dernière).
Essaïon, I : Autour de Mortin (sam., 20 h. 30) ; le Silence et puis la nuit (sam., 22 h.). — II : V. Hugo contre la peine de mort (sam., 20 h. 30) ; Au bois de mon cœur (sam., 22 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Forum des Halles : l'Enterrement du patron (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : l'Epouse prudente (sam., 21 h.).
Lucernaire, Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Façades (sam., 20 h. 30) ; Sade, dix nouvelles (sam., 22 h. 30). — Théâtre rouge : la Voix humaine (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; Etoile rouge (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mathurins : Oui (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mogador : la Périchole (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique : Yes, peut-être (sam., 18 h. 30) ; la Liberté d'être fou (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Vie secrète de Walter Mitty (sam., 20 h. 30)
Plateau Saint-Merri : la Foire aux patrons (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : Raisin (sam., 18 h. 30 et 20 h. 30).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 15 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Grand' Peur et Misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 18 h. 30).

Samedi 19 - Dimanche 20 mai

Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Sylvie Joly (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : Est-ce que tu m'aimes (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Jacques le Fataliste (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : l'Avocat du diable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le 28-Rue-Dunois : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

La danse

Orsay : Danse-poème de l'Inde (sam., 18 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Watercress Compagnie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale : Folkwang Tanz Studio d'Essen (sam., 20 h. 30).
Bouffes-du-Nord : le G.R.T.O.P. (sam., 20 h. 30, dernière).
Palais des congrès : le Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette) (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Poumi Lescaut (dim., 20 h. 30).
Lucernaire : Josée Kraskowski (dim., 18 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Ballet-Théâtre J. Russillo (sam et dim., 20 h. 30).
La Forge : Lila Greene et Mark Tompkins (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre Oblique : Peter Gross Dance Company (dim., 20 h. 30).
Studio Chandon : Trois instants qui se suivent (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Trio Novalis (Schumann, Brahms, Stockhausen...) (sam. et dim., 19 h. 30) ; E. Magnan, B. Eidi (Bach, Beethoven, œuvres contemporaines) (sam. et dim., 21 h.).
Ranelagh : E. Péclard, D. Moulines (Mendelssohn, Debussy, Finzi) (sam., 18 h. 30) ; Cercle artistique des Bouffes-du-Nord) (Lohengrin) (sam., 20 h. 15).
Salle Cortot : H. Llorca, F. Dry (Vivaldi, Scheidler, Paganini...) (sam., 20 h. 30).
American Center : D. Buchla, A. Rudner (sam., 20 h. 30).
Forum des Halles : W. Maggiar, piano (hommage à C. Chaminade) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Ensemble vocal J. Goumier (Bach, Palestrina, Victoria) (sam., 21 h.) ; Chorale du Luxembourg (Mozart, Alain, Corboz) (dim., 16 h.).
Notre-Dame : A. Fleury (Bach, Rameau, Widor) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : Ensemble vocal G. Dufay, dir. A. Bedois (Abélard et les musiciens de son temps) (sam., 21 h.).
Conciergerie : les Ménestriers (chants populaires et danses de la Renaissance) (sam. et dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : A. Labounsky (Bach, Vierne, Langlais) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Moerman (Couperin, Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Schola Cantorum d'Oxford (Gesualdo, Tallis...) (dim., 19 h.).
Eglise des Billettes : P. Bride, C. Chastain... (Bach, Telemann, Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise réformée d'Auteuil : Ensemble polyphonique et instrumental de Montparnasse (Schutz) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock, folk

Campagne-Première : Grime (sam. et dim., 18 h.) ; Clifton Chenier (sam. et dim., 20 h. et 22 h.).
Caveau de la Huchette : Gilbert Rost (sam. et dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards : Musique traditionnelle antillaise (sam., 20 h. 30) ; Groupe Salsa (sam., 22 h. 30).
Gibus : Gare du stade (sam., 22 h.).
Golf Drouot : Nursery (sam., 21 h. 30).
Palace : E. Wiener, Trapèze (dim., 24 h.).
Petit-Opportun : L. Fuentes, G. Locatelli, L. Trussardi (sam. et dim., 22 h.).
Troglodyte : Semaine du blues (sam., 20 h.).
Le 28-Rue-Dunois : Nico Nissim (sam., 23 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : R. Rocca (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. : les Week-Ends de Néron, de Steno ; 18 h. : Hommage à A. Nin et à I. Hugo ; 20 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien ; le Courrier du cœur, de F. Fellini ; 22 h., Hommage à Shirley McLaine : Sept fois femme, de V. De Sica. — Dim., 15 h., Hommage à Shirley McLaine : Irma la Douce, de B. Wilder ; 18 h., 20 h. et 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (18 h. : le Jugement dernier, de V. De Sica ; 20 h. : Europe 51, de R. Rossellini ; 22 h. : Juliette des Esprits, de F. Fellini).
Beaubourg, sam., 15 h. et 21 h. : Les grands muets de l'école française ; 17 h. et 19 h., Rétrospective Joris Ivens (17 h. : La paix vaincra ; 19 h. : le Chant des fleuves ; Mon enfant). — Dim., 15 h. : Les grands comiques américains ; 17 h. et 19 h., Rétrospective Joris Ivens (17 h. : la Rose du vent ; 19 h. : la Seine a la rencontre de Paris ; Six cents millions avec vous) ; 21 h. : Les grands muets de l'école française.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP, film belge d'André Delvaux : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES MOISSONS DU CIEL, film américain de Terrence Malick ; v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES FEMMES DE 30 ANS, film américain de George Kaczender ; v.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TAVERNE DE L'ENFER, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA, film français de Jacques Besnard : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secretan, 19e (206-71-33).
ROCK AND ROLL, film italien de V. de Sisti ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
INSPECTEUR BULLDOZER, film italien de F. Steno : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DEUX BONNES PATES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44)
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18)
ET LA TENDRESSE ? BORDEL (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan (8e) (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Calypso, 17e (380-10-68).
L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A.), v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A.), v.o. : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action République, 11e (805-51-33).
INTERIEURS (A.) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA MADRIGUERA (la Tanière) (Esp.), v.o : la Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Images, 18e (522-37-41), Lord-Byron, 8e (225-04-22).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRICK (Aust., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Eldorado, 10e (208-18-76), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REBECCA (Rééd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e 387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien 14e (329-83-11), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S.O.S. CONCORDE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.), Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H. sp.
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42)
UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
UN JOUR SUR LA PLAGE (Angl., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
VUES D'ICI (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VOYAGE AVEC ANITA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

SERIE NOIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Femme au portrait (sam.) ; le Fauve en liberté (dim.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Key Largo (sam.) ; Pendez-moi haut et court (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : Fellini Roma ; 21 h. : la Dolce Vita.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Lenny (sam.) ; Nashville (dim.).
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Amants du Capricorne (sam.) ; la Mort aux trousses (dim.).
J. LOSEY (v.o.), Studio Dominique, 7e (705-04-55) : le Messager (sam.) ; la Cérémonie secrète (dim.).
WESTERN (v.o.), Elysées-Point-Show III, 8e (225-67-29) : El Dorado (sam.) ; Fureur apache (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Magic (sam.) ; Intérieurs (dim.).
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.) : A bigger splash ; Mahler ; le Locataire ; Mais où et donc Ornicar ; Mean Streets.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) : les Damnés ; Sale rêveur ; le Lauréat ; Salo ; Roaring twenties.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : Klute ; Easy Rider ; A bout de souffle ; Taxi Driver ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise. — II : Yessong ; Music Lovers ; Au-delà du bien et du mal ; Bonnie and Clyde ; Nosferatu.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v. o.), I : Barberousse ; le Dernier Tango à Paris ; l'Œuf du serpent ; Cabaret ; Orange mécanique. — II : Hôtel du Nord ; l'Enigme de Kaspar Hauser ; Pierrot le Fou ; Easy Rider ; le Troisième Homme.

PRESSE

Le rapport du Conseil économique et social sur « la gestion des entreprises de presse »

Le Conseil économique et social, chargé le 27 novembre 1978 par M. Raymond Barre d'étudier « la gestion des entreprises de presse », a fait diligence : dans des délais relativement rapides, la section des finances du Palais d'Iéna — qui avait désigné M. Georges Vedel, doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, comme rapporteur — vient de remettre cette étude au Premier ministre et de le présenter à la presse le vendredi 18 mai.

Le rapport, qui comporte 130 pages, fait aussi l'objet d'un projet d'avis, qui résume la démarche du groupe d'étude — lequel a entendu, rappelons-le, plusieurs dizaines de personnalités appartenant au monde de la presse — ainsi que ses principales conclusions. Mais alors que cette étude avait été demandée par M. Barre à la suite de faits alarmants (en particulier l'avenir de *l'Aurore* et le phénomène endémique de la concentration), le projet d'avis débute par cette affirmation : *« Dans l'ensemble, et sauf certaines exceptions, la situation financière des entreprises de presse est satisfaisante »*, même si *« pour l'apprécier (...) les derniers chiffres disponibles remontent à 1975 »*.

Si l'*« on peut évaluer sans invraisemblance le cash-flow moyen* (marge brute d'autofinancement) *à 6 % du chiffre d'affaires en 1975 »*, ce qui constitue pour le rapporteur *« une rentabilité satisfaisante »*, cette appréciation appelle cependant *« certaines nuances ou corrections »*. A ce dernier titre sont mentionnées les *« crises de certains journaux parisiens »* ainsi que les *« difficultés constantes des journaux d'opinion sans ressources publicitaires importantes »*.

Le marché des lecteurs s'érode dangereusement : l' *« effondrement »* de la presse quotidienne parisienne (moins 1,4 million d'exemplaires entre 1975 et 1978) et l' *« effritement »* du tirage des quotidiens régionaux (moins 700 000 exemplaires en dix-huit ans) sont encore aggravés par la baisse des recettes publicitaires : *« entre 1967 et 1978 la part de la presse dans les recettes publicitaires des grands médias a baissé de 17 points, alors que, dans la même période, la part de la télévision a augmenté de 14 points »*.

Dans le même temps, *« les aides publiques à la presse seraient passées de 818 millions de francs en 1970 à 2 796 millions en 1978 »*, abstraction faite des avantages liés au régime de l'article 39 *bis* du code général des impôts.

Les facteurs de concentration

La plupart des grands quotidiens régionaux disposent d'*« une position très fortement dominante »*, et ce monopole de fait n'est même pas contrebalancé par la presse hebdomadaire provinciale, qui *« est en péril »*. A telle enseigne, dit le rapporteur, que *« ce secteur (...) dont le maintien n'exigerait pas des moyens considérables, mérite de la part des pouvoirs publics une attention particulière »*.

En revanche, la presse hebdomadaire nationale d'opinion *« est en bonne santé et en expansion : de 1970 à 1976, le tirage des principaux titres a augmenté de 44 % et les ventes de 36 % »*.

Etudiant les *« facteurs de la concentration »*, le rapporteur estime qu'ils *« se trouvent certainement dans les progrès techniques, dont l'exploitation a été en province un instrument de consolidation des situations acquises et, à Paris, de remise en cause de positions plus fragiles. Mais on doit retenir comme facteurs de concentration les formes qu'ont prises les aides de la puissance publique à la presse, plus précieuses pour les forts que pour les faibles »*.

Mais, comparée à l'étranger, *« la concentration de la presse française, au total, est limitée »*.

« La liberté de la presse, note le rapporteur avant de faire des propositions, *ne doit s'entendre ni comme une pure liberté théorique ni comme l'obligation, pour la collectivité, d'entretenir une presse sans lecteurs (...) L'indépendance de la presse (...) ne signifie pas qu'une entreprise de presse doive vivre sans capital ni profits et doive échapper aux lois de l'économie. Mais elle implique que ni le personnel des entreprises ni les lecteurs ne puissent être négociés comme des marchandises, et que les transactions soient transparentes et, le cas échéant, contrôlées. »*

Les réformes proposées

En matière d'aides publiques à la presse, le rapporteur suggère que les tarifs préférentiels d'affranchissement postal soient *refondus* selon deux nouveaux critères : « nature » de la publication et volume du « message » (une fois soustrait celui de la publicité). Par ailleurs, il propose de modifier et de compléter les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944, de créer une commission des opérations de presse (chargée de veiller à la transparence des capitaux investis dans les journaux), un contrôle des concentrations et ententes, une réforme des aides publiques à la presse (plus bénéfiques aux publications qui en ont le plus besoin), la substitution progressive d'un système de prêts à taux réduit aux avantages accordés en matière d'investissements par l'article 39 bis du code général des impôts, enfin, l'institution d'une aide spécifique aux publications d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires.

En ce qui concerne l' *« aide à la création de nouveaux titres »*, le rapporteur relève que, à la lumière du passé, *« le système des aides publiques à la presse aurait gagné à s'appuyer sur des formules de type coopératif »*. Notons au passage que si cette formule n'a pas été sans application dans le secteur de la distribution (N.M.P.P.) et du papier, l'allusion, on ne peut plus claire, du rapporteur à l'expérience de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), grande idée de la libération, lentement vidée de son contenu, est à verser au dossier déjà lourd des occasions manquées et des illusions perdues. Espérons cependant qu'il n'en sera pas de même pour les réformes proposées par le « rapport Vedel », avec le caractère d'urgence que prennent certaines d'entre elles, si le gouvernement veut espérer sauver le peu de pluralisme qu'offre encore la presse française.

CLAUDE DURIEUX.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE DEAUVILLE

Les responsables des grands ports veulent coopérer pour mieux négocier avec les armateurs

De notre correspondant

Caen. — Les autorités portuaires ne veulent plus être les oubliées de la coopération internationale. Il ne leur est plus possible de laisser aux organismes gouvernementaux et aux grands consortiums d'armateurs le monopole des discussions et de la coordination des échanges mondiaux. Créée en 1955 à l'initiative des Japonais, l'International Association of Port and Harbors (I.A.P.H.) commence à faire entendre sa voix. Cela a été constaté lors de son congrès, à Deauville, qui a rassemblé plus de deux cents participants venus de soixante-dix pays.

Réuni tous les deux ans, c'est la troisième fois que ce congrès se tenait en Europe, après Londres et Rotterdam : le port autonome du Havre était cette année la puissance invitante. C'était reconnaître sa troisième place parmi les ports européens. L'association a d'ailleurs témoigné de l'importance de la France dans le commerce maritime en portant à sa présidence M. Paul Bastard, inspecteur général des ponts et chaussées, qui fut, pendant trois ans, directeur des ports et des voies navigables, au ministère de l'équipement.

Face aux armateurs, les responsables des ports ont jugé indispensable de se regrouper pour pouvoir être entendus. Ils demandent qu'avant de lancer de nouveaux navires les possibilités d'accueil soient étudiées : « *Jusqu'à maintenant, c'est toujours aux ports qu'on a demandé de s'adapter. Ils étaient même souvent mis devant le fait accompli : ce n'est plus possible* », a expliqué M. Bastard.

Pour sa part, M. François Essig, directeur général de la marine marchande, traitant de la politique maritime et de l'aménagement du territoire, a déclaré :

« *Les fonctions portuaires et les fonctions urbaines tendent à se séparer alors même que c'étaient ces fonctions portuaires qui assuraient l'animation des villes. Au-delà des conséquences financières, on comprend la nostalgie de ces collectivités locales qui voient disparaître ce qui faisait leur originalité et leur caractère attractif.*

» *Mais il y a là une évolution qui paraît inéluctable. Ce n'est pas seulement l'augmentation de la taille des navires qui en est la cause, ce sont aussi les techniques modernes de manutention qui demandent de plus en plus d'espace. Et puis le port n'est plus uniquement un centre de transit de marchandises, il est de plus en plus une structure d'accueil pour le développement d'installations industrielles liées au commerce maritime. En ce sens, c'est un élément essentiel du développement régional de chaque pays.* »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Après les communistes

LE R.P.R. SE PRONONCE EN FAVEUR DE LA RÉUNIFICATION DE LA NORMANDIE

(De notre correspondant.)

Caen. — Les parlementaires R.P.R. de Haute-Normandie et de Basse-Normandie souhaitent la réunification des deux régions normandes. M. Pierre Godefroy, député et maire de Valogne (Manche), a exprimé, le 18 mai, leur position. Fervent régionaliste, il fut, il est vrai, un des créateurs, en 1969, de l'Union pour la région normande puis du Mouvement normand. Ses raisons sont de trois ordres :

— Géographique : la Normandie a une façade maritime à la croisée des grandes routes terrestres et maritimes ;

— Institutionnel : la région ne va pas à l'encontre de l'unité nationale mais au contraire la renforce ;

— Culturel : la Normandie fait partie du monde nordique et a longtemps entretenu des liens privilégiés avec les pays anglo-saxons.

Réunifiée, elle serait au cinquième rang des régions françaises.

Les élus R.P.R. doivent se retrouver après le 10 juin pour mettre au point les initiatives qu'ils prendront pour tenter de voir réaliser leur souhait. Mais pour l'instant ils restent dans le flou, y compris sur la future capitale régionale, dont le choix a toujours été un des principaux obstacles officiels à la réunification. « *C'est un problème mineur,* dit M. Godefroy, *il faudra arriver à un compromis. Ce sera à la future assemblée régionale réunifiée de le trouver.* » Mais, comme M. Guilbaud, le nouveau président (radical de gauche) du conseil général de l'Eure (*le Monde* du 16 mai), il imagine aisément une capitale bicéphale. Ainsi, après les communistes, qui multiplient, à l'initiative de M. Roland Leroy, député de la Seine-Maritime, les actions communes de leurs cinq fédérations départementales, le R.P.R. se déclare franchement partisan d'une grande Normandie. On attend maintenant que l'U.D.F. prenne clairement position sur le sujet. — T. B.

URBANISME

Deux dossiers délicats pour la commission du paysage urbain de Marseille

• L'extension du palais de justice
• Le nouvel hôtel de ville

De notre correspondant

Marseille. — Son nom veut dire quel rôle elle entend jouer : la commission du paysage urbain qui vient d'être créée au sein de la municipalité de Marseille veut être en mesure d'évaluer l'impact des grands dossiers d'urbanisme — qu'il s'agisse de rénovation d'habitat ancien ou de projets nouveaux — sur « l'environnement architectural » au sein duquel ils doivent s'insérer. Composée d'élus municipaux et de techniciens, cette commission est présidée par Me Marcel Paoli, adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles de la ville.

« *La commission du paysage urbain*, explique son président, *n'entend pas se substituer à celle qui se penche sur l'attribution des permis de construire, mais au-delà de considérations purement techniques prendre en compte l'aspect esthétique des projets qui échappent trop souvent au jugement. Jugeant uniquement au plan de la qualité, la commission pourra opposer un veto à tout projet qu'elle estimera trop « agressif ». Nous voulons également réglementer l'affichage publicitaire, afin qu'il abandonne son caractère envahissant.* »

Plusieurs projets en cours ont déjà fait l'objet des travaux de la commission. Parmi eux celui qui concerne l'extension envisagée du palais de justice de Marseille, nécessitant une insertion dans un bloc d'immeubles du siècle dernier dont certains seront démolis.

Le second dossier est d'importance puisqu'il s'agit du futur hôtel de ville de Marseille, qui doit prendre place entre trois monuments majeurs de Marseille : le Pavillon Puget (la mairie actuelle, sur le port), la Maison diamantée (hôtel particulier du seizième siècle) et l'hôtel-Dieu (seconde moitié du dix-huitième siècle). Tâche d'autant plus délicate que la démolition récente d'immeubles administratifs vétustes qui phagocytaient le beau bâtiment dix-septième (qui constitue la mairie actuelle), a dégagé une fort belle perspective sur les trois « témoins architecturaux » du passé marseillais.

J. C.

● *Un emprunt de 350 millions de francs pour Paris.* — M. Chirac a annoncé le 18 mai, que la ville de Paris allait lancer un emprunt de 350 millions de francs pour contribuer au financement des grands travaux d'équipement. Le maire de Paris a ajouté que la poursuite de l'aménagement de l'esplanade des Invalides et du jardin de l'Intendant (*le Monde* du 18 mai), la création d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) dans le quartier Saussure (17e arrondissement) et la location à l'Etat de l'hôtel Salé, dans le Marais, seraient à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris le 21 mai.

ENVIRONNEMENT

Les défenseurs de la montagne protestent contre l'utilisation abusive des hélicoptères

De notre correspondant

Grenoble. — La commission nationale de protection de la nature du Club alpin français a recueilli plusieurs témoignages de randonneurs établissant d'une façon formelle qu'une quinzaine de personnes, dont M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a séjourné à Chamonix pendant les dernières vacances de Pâques (*le Monde* du 19 avril), ont été déposées par des hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile, le 16 avril 1976, à proximité du Buet, une montagne bien enneigée pendant l'hiver, haute de 3 094 mètres, située sur le territoire des communes de Vallorcine et de Sixt (Haute-Savoie).

La Fédération française des sociétés de protection de la nature et la commission nationale de protection de la montagne déplorent « *ce manquement à la réglementation en vigueur* » de la part du président de la République. Ces deux associations font enfin observer que, à dix jours d'intervalle, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait des déclarations en contradiction formelle avec son propre comportement.

Le 8 avril, à son arrivée à Chamonix, le président de la République affirmait devant la presse : « *Pour des raisons d'économie d'énergie, je ne pratiquerai pas le ski héliporté.* » Le 18 avril, au cours d'un entretien télévisé sur Antenne 2, il invitait à nouveau tous les Français à « *faire autant que possible des économies d'énergie* ».

« *Nous protestons contre le fait que le chef de l'Etat lui-même cautionne ce type d'approche de la montagne qui constitue un gaspillage et des nuisances évidentes* », concluent les associations de protection de la nature et de la montagne. — C. F.

A PROPOS DE...

Les résultats financiers des compagnies aériennes

Bénéfices fragiles

La compagnie ouest-allemande Lufthansa a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 118,1 millions de deutschemarks (271 millions de francs) au lieu de 82,1 millions de deutschemarks en 1977. Lufthansa qui a transporté l'an passé 12 576 185 passagers (+ 7,4 % par rapport à 1977) et 351 513 tonnes de fret a vu ses effectifs augmenter de 6,2 %. Pour faire face à ses prochains investissements, la compagnie ouest-allemande va porter son capital de 600 millions de deutschemarks à 900 millions.

Mêmes bons résultats pour Alitalia qui a réalisé en 1978 un bénéfice de 14,1 milliards de lires (50 millions de francs) en 1978. Rappelons — et l'on pourrait multiplier les exemples — que Braniff a fait en 1978 un bénéfice de 45,2 millions de dollars (« le Monde » du 15 mai).

Ces bilans positifs — attendus pour Lufthansa dont on connaît la gestion rigoureuse, plus surprenants pour Alitalia qui vit dans un climat social agité — confirment le redressement financier des compagnies aériennes. Redressement qui s'était amorcé en 1977, année au cours de laquelle Panam était sortie du rouge, pour la première fois depuis 1968.

Dans son dernier rapport devant l'assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA), M. Knut Hammarskjöld, son directeur général, avait reconnu que « le marché des transports aériens reste florissant ». Les compagnies aériennes ne cessent en effet d'améliorer le coefficient de remplissage de leurs avions qui tourne maintenant autour de 60 %. La baisse des tarifs — ou du moins l'entrée en vigueur de prix promotionnels — qu'autorise la mise en ligne d'avions gros porteurs d'un moindre coût d'exploitation, explique cette augmentation du trafic.

Les transporteurs aériens s'appliquent en outre davantage que par le passé à surveiller l'évolution de leurs coûts. La course aux bas tarifs ne doit pas faire illusion, car l'offre de barèmes de faveur est souvent limitée à certaines destinations, à certains vols ou certaines heures. La « route royale » de l'Atlantique-Nord, sur laquelle le vent de la concurrence, attisé par les autorités américaines, recommence de souffler violemment, ne rapporte d'argent à personne. Bien au contraire. Mais le monde est suffisamment vaste et la clientèle diverse pour que les compagnies aériennes parviennent néanmoins à équilibrer leurs comptes.

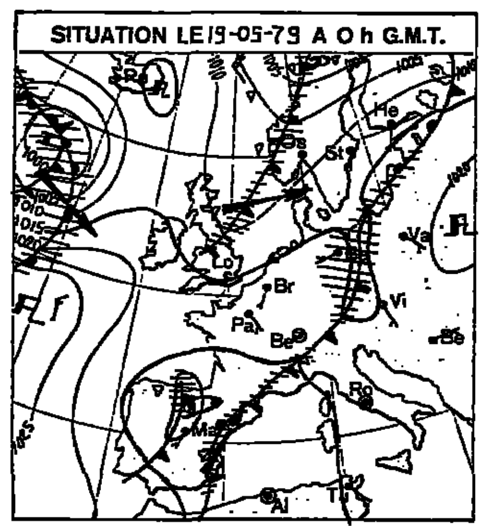
Ce redressement financier reste toutefois fragile, car une trop vive concurrence pourrait ger leurs prix de revient pour inciter les transporteurs à négli- maintenir coûte que coûte leurs positions sur le marché. Cette tentation paraîtrait d'autant plus déraisonnable que l'on entre dans une période d'énergie très chère et que l'avion est un gros consommateur de carburant. Les dépenses de kérosène représentent aujourd'hui, par exemple, pour Swissair 18 % de l'ensemble de ses coûts d'exploitation, et 33 % pour Air-Afrique.

Les bénéfices des compagnies membres de l'IATA sur leur réseau international, n'atteignent même pas 2 % des recettes d'exploitation. Or, beaucoup d'entre elles sont maintenant pressées de renouveler leur flotte, il suffit de constater le succès de l'Airbus.

Selon les experts aéronautiques, les compagnies aériennes auront besoin pour la période allant jusqu'en 1986 d'environ 80 milliards de dollars. Pour M. Hammarskjöld, « il faudrait un rendement beaucoup plus substantiel et plus soutenu pour convaincre les investisseurs à long terme que l'industrie du transport aérien présente un intérêt quelconque par rapport aux autres possibilités d'investissement ».

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20-V-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 mai à 0 heure et le dimanche 20 mai à 24 heures :

Une zone dépressionnaire complexe persistera sur la France avec le déplacement vers le nord-est des perturbations orageuses qui se développent à nouveau sur le nord de la péninsule Ibérique.

Dimanche, le temps sera assez changeant sur la France selon les régions. Les nuages seront cependant les plus abondants des Pyrénées centrales et du golfe du Lion à l'Orléanais et aux Vosges et aux Alpes, avec des pluies discontinues ou averses, parfois accompagnées d'orages. Les précipitations seront localement plus abondantes sur les versants sud des montagnes, tandis que des éclaircies pourront être observées sur les versants nord. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies et les précipitations y seront très isolées.

Les vents seront très variables en direction selon les régions ; ils domineront du secteur sud-est de la Corse aux régions du Nord-Est et de secteur est près de la Manche.

Les températures maximales seront voisines des normales pour la saison.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 mai, à 8 heures, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mai ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 16 et 4 ; Cherbourg, 14 et 4 ; Clermont-Ferrand, 8 et 6 ; Dijon, 12 et 9 ; Grenoble, 23 et 11 ; Lille, 17 et 5 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 27 et 18 ; Nancy, 12 et 8 ; Nantes, 17 e 18 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 17 et 6 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 14 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 7 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 7 (min.) ; Le Caire, 31 (max.) ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 15 et 9 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 16 et 5 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 30 et 18 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 18 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 mai 1979 :

● DES DECRETS :

— Fixant les modalités de classement des cadres accédant à la fonction publique ;

— Portant publication de l'accord de coopération dans le domaine des sciences géographiques entre la France et le Chili.

● DES AVIS :

— Aux importateurs relatifs au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers.

Visites et conférences

LUNDI 21 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., portail sud de l'église, Mme Bachelier : « De Saint-Eustache à la tour de Jean-sans-Peur ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlberg : « Histoire de l'islam à la mosquée de Paris ».

15 h., façade de l'église de Saint-Germain, Mme Vermeersch : « L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier ».

17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Histoire du Louvre et des Tuileries » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Edgar Morin : « La crise de la rationalité ».

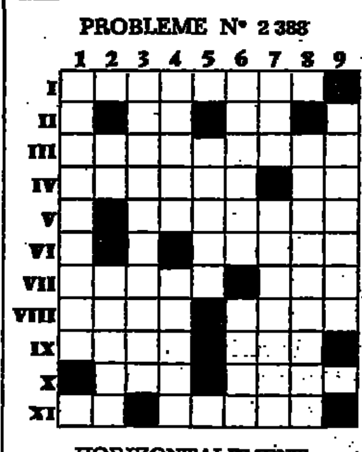
15 h., salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Pierre Lenhardt : « La relation de maître à disciple d'après la littérature rabbinique ancienne » (Amitié judéo-chrétienne de France).

18 h., Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna : « 1949-1979, trentième anniversaire de la proclamation de la loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne » (Institut historique allemand).

18 h. 30, grande salle des Eclaireurs israélites, 27, avenue de Ségur, M. le rabbin Brahami : « Exégèse des psaumes 2, 15, 23, 27, 91 » (Siloé).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 388



HORIZONTALEMENT

I. Résultat d'une division. — II. Point de départ ; Semble manquer de vivacité. — III. Très appréciés par ceux qui aiment les boulettes. — IV Aiment les foires quand ils sont joyeux ; Peut être représenté par un point. — V. Nous fait tout percevoir comme de l'argent. — VI. Qui est donc bien visible. — VII. Ne font pas partie de la masse quand ils sont propres ; Qualifie une bonne façon de parler. — VIII. Ne dédaignai pas ; Peut être classé quand il est très beau. — IX. Froid quand on ne fume pas ; Vieux pot. — X. Mot qui peut être assimilé à un ordre de départ ; Il en faut plusieurs pour faire un gros lot. — XI. Jeté pour jouer ; Comme certaines terres.

VERTICALEMENT

1. Apporte l'ouvrage à domicile. — 2. Bien roulé ; Auteur d'un livre. — 3. Qui peut donc causer de profondes blessures. — 4. Peut se faire d'un trait ; Forme un grand delta. — 5. Peuvent être classés avec les lions. — 6. Utile pour attacher son briquet ; Se transforme souvent en coqueluche. — 7. On en trouve toujours au fond d'une pipe ; Pas simple. — 8. Ont des ventouses aux doigts. — 9. Est un peu marteau.

Solution du problème n° 2 387

Horizontalement

I. Ornithologue. — II. Naufragés ; Scier. — III. Ys ; Ri ; Urne. — IV. Conférencier ; Ti. — V. Hier ; Chicot. — VI. Oreille ; CC ; Elne. — VII. P.S. ; Viennois. — VIII. Mot ; Eole ; Apre. — IX. Améliorée ; Cita. — X. Girie ; Rue ; Ode. XI. Il ; Triage ; Semis. — XII. Fée ; Neuf ; Lac. — XIII. Se ; Et ; Serines. — XIV. Détente ; Ere ; Elu. — XV. Elus ; Esus ; Aisés.

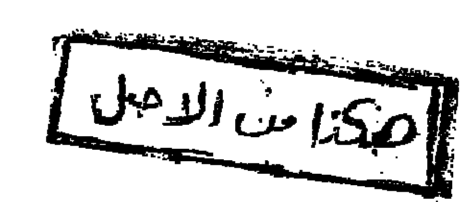
Verticalement

1. Onychophagie ; Dé. — 2. Rasoirs ; Mil ; Sel. — 3. Nu ; Née ; Mer ; Fétu. — 4. If ; Frivolité ; Es. — 5. Trie ; Litière. — 6. Ha ; Rôle ; Eté. — 7. Ogre ; Enervantes. — 8. Leine ; Noé ; Gé. — 9. Os ; Coléreuses. — 10. Riccie ; Fer. — 11. Us ; Eh ; Ces ; Réa. — 12. Ecurie ; AI ; Eli. — 13. Ir ; Cleptomanes. — 14. Menton ; Radicale. — 15. Réitère ; Es ; Sus !

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

économie

SOCIAL

APRÈS LA NUIT D'ÉMEUTE DE LONGWY

Les cinq manifestants inculpés seront jugés mercredi

Tandis que la population de Longwy retrouve le calme, les protestations se multiplient après les blessures dont ont été victimes deux journalistes, MM. Michel Vuez (A.F.P.) et Michel Chapellier (Europe 1). L'Union des syndicats des journalistes de Lorraine (S.N.J., C.G.T., F.O., C.F.D.T.) rappelle aux autorités comme aux travailleurs en grève que « *le respect du droit à l'information et la protection des journalistes en mission sont une garantie essentielle de la démocratie* ». la commission exécutive du Syndicat des journalistes F.O. parle d' « agression intolérable ». De son côté, la direction générale de l'A.F.P. a fait part à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, de son émotion et lui a demandé d'assurer la sécurité de ceux qui sont chargés d'informer de manière qu'ils puissent remplir leurs missions dans des conditions compatibles avec la liberté d'expression.

Enfin, « le Quotidien du peuple » maoïste) affirme dans un communiqué qu'un des cinq inculpés de Longwy, M. Maurice Le Bouder, était son envoyé spécial à Longwy et dénonce « ces intolérables atteintes aux libertés démocratiques ».

Côté sidérurgie, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération C.G.T. de la métallurgie, a qualifié vendredi de « duperie politique » l'annonce par le gouvernement de la création de six mille emplois en Lorraine par l'intermédiaire de l'industrie automobile, tandis que la C.G.T. métallurgie de Lorraine convoque pour lundi 21 mai une réunion de tous les secrétaires des syndicats de la sidérurgie de Lorraine « pour élever radicalement et efficacement la lutte des sidérurgistes et mettre en échec les prétentions gouvernementales ».

Tout peut encore arriver

De notre correspondant

Metz. — Vingt-cinq blessés, dont quinze parmi les forces de l'ordre et deux chez les journalistes, des dizaines de vitrines brisées. Le bilan des affrontements qui ont eu lieu dans la nuit de jeudi 17 mai à vendredi 18 mai à Longwy est très lourd. Vendredi matin les Longoviciens, avec stupéfaction, ont vu dans les rues, aux débris de toutes sortes, dont certains étaient calcinés, que leur ville avait vécu une véritable nuit d'émeute. Toute la journée une atmosphère pesante, rendue encore plus lourde par un temps gris et humide, a régné sur la ville. Lassitude ? Prise de conscience que le pire a été évité de justesse ? Contrairement à ce qui s'était passé en mars dernier notamment, les heurts n'ont pas provoqué une mobilisation de la population. Le mot d'ordre de grève lancé par la C.G.T. n'a reçu qu'un très faible écho dans les usines sidérurgiques. Seuls les établissements scolaires ont débrayé. Les mairies communistes, il est vrai, ont fermé. Presque par tradition pourrait-on dire.

Pourtant, en fin de matinée, les plus pessimistes purent croire un moment à une nouvelle flambée de violence. La radio pirate C.G.T. annonçait que cinq manifestants, arrêtés en flagrant délit dans la nuit, allaient être jugés dans le courant de l'après-midi à Briey. Immédiatement la C.G.T. appelait à une manifestation dans cette ville distante de quelques kilomètres de Longwy pour obtenir la libération des cinq manifestants. Environ trois cents personnes répondirent à l'appel. Déjà à Briey les forces de l'ordre prenaient position. Volonté d'apaisement ? Bien que trois des cinq hommes arrêtés aient accepté d'être jugés immédiatement, le président du tribunal estimant que l'« *affaire forme un tout* » décidait de remettre en liberté les cinq manifestants qui seront jugés mercredi prochain.

Quatre d'entre eux, MM. Yves di Lorenzo, un soudeur de vingt-trois ans demeurant à Herserange, Giovani Sale, de nationalité italienne, un ajusteur de vingt-six ans domicilié à Longlaville, Daniel Bettucci, vingt-quatre ans, employé à la S.N.C.F. habitant à Longwy-Bas et enfin Maurice Le Bouder, trente-six ans, demeurant à Aulnay-sous-Bois, affirmant être employé de *presse au Quotidien du peuple*, sont inculpés de *violences et voies de fait sur des agents dans l'exercice de leurs fonctions* ». Par ailleurs, un chômeur, M. Serge Ravet, qui réside à Longwy-Bas est inculpé « *d'introduction à l'aide de voies de fait dans un établissement public* ».

Un sixième manifestant n'était pas présent au tribunal de Briey. Arrêté pendant la nuit et identifié alors qu'il était porteur d'une carabine 22 long rifle, cet homme aurait, selon la police, profité d'une bousculade pour s'échapper. Il est activement recherché.



(Dessin de Konk.)

La décision du juge de Briey a incontestablement détendu l'atmosphère dans le bassin. Mais qu'en sera-t-il lors de la prochaine audience mercredi ou peut-être même avant ? A Longwy, comme dans toute la région environnante, les syndicalistes comme les responsables économiques et politiques savent que le moindre incident peut maintenant jouer le rôle de détonateur.

Comme à l'accoutumée, chacun des deux camps, tout en essayant d'éviter de relancer l'agitation, se rejette la responsabilité de ce qui s'est passé.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle affirme : « *Il est bien évident que les forces de l'ordre ne pouvaient pas ne pas intervenir.* »

Du côté de la C.G.T. comme du P.C.F., on estime qu'il s'agit là d'une provocation policière. « *Les travailleurs ont agi en état de légitime défense car il n'y avait pas d'autre solution* », estime M. Michel Olmi, responsable C.G.T. de Longwy.

Malgré ce langage dur, un certain nombre de responsables C.G.T. ne cachent pas leur embarras. La C.G.T. locale, bien que renforcée par des militants de la région parisienne, a été à l'évidence débordée par les événements et a été incapable de contrôler certaines de ses troupes, notamment les jeunes. Cela explique peut-être le ton pour le moins réservé des autres organisations syndicales. Pour F.O., « *la C.G.T., qui a toujours prôné le calme, a délibérément appelé la population à descendre dans la rue dans le but manifeste d'affronter les forces de l'ordre* ». La C.F.D.T., de son côté, qui pendant des semaines avait eu le « *monopole* » des actions de commando, ce que lui reprochait alors vivement la C.G.T., n'hésite pas à déclarer : « *C'est une erreur que d'avoir envoyé ces gens au relais de télévision avec les risques que cela comportait.* »

En réalité, la C.G.T. se trouve aujourd'hui dans une position très inconfortable. Sa marge d'action, mais également celle du P.C., est devenue très étroite au moment même où les pouvoirs publics, estimant que le rapport de forces leur est maintenant favorable, sont bien décidés à mettre un terme à ce que certains appelent déjà la « *république populaire de Longwy* ».

Cette véritable partie de bras de fer pourrait trouver son arbitre dans la population de Longwy, qui éprouve des sentiments partagés. Tel ce commerçant qui, après les affrontements, déclarait : « *Nous ne pouvons pas tout approuver. Mais nous comprenons ce qui se passe. Il faut que le gouvernement fasse rapidement quelque chose de concret ou alors nous allons directement à la catastrophe. Une chose est certaine, la grande majorité de la population, après plus de cinq mois de conflit social permanent, hésite aujourd'hui à choisir son camp.* »

Tout peut encore arriver à Longwy.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(Lire page 24 : A « Lorraine cœur d'acier » : Tout ceux qui veulent parler le peuvent...)

● *L'intersyndicale des journalistes* de l'Agence France Presse (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., et F.O.) dénonce, dans un communiqué, « *la scandaleuse intervention des forces de police contre les sidérurgistes de Longwy, intervention au cours de laquelle deux journalistes ont été blessés, dont l'un, de l'A.F.P., sérieusement* ».

« *Notre confrère Michel Vuez,* poursuit le communiqué, *a eu le tibia et le péroné fracturés par un tir tendu de grenade lacrymogène, presque à bout portant, et donc délibéré.* »

« *Ce n'est pas la première fois,* ajoute le communiqué, *qu'un journaliste faisant son travail est agressé par des policiers. Ce nouvel incident, grave cette fois, est une atteinte inadmissible à la liberté d'informer. L'intersyndicale des journalistes de l'A.F.P., comme l'Union nationale des journalistes, exige du ministre de l'intérieur des explications sur les consignes données aux forces de police engagées à Longwy.* »

Les « Solmer » à Cannes

De notre correspondant régional

Cannes. — L'annonce de leur arrivée sur la Croisette avait jeté l'effroi parmi les responsables du Festival international du film. La police était sur les dents... Le public, lui, attendait inlassablement derrière les barrières pour voir — et quelquefois applaudir — les représentants de la sidérurgie française.

Avant de faire leur entrée bruyante sur la scène cannoise, le vendredi 18 mai, les manifestants de Solmer avaient déjà atteint leur objectif : créer l'événement de la journée et, selon la déclaration d'un délégué de la C.F.D.T., « *faire prendre connaissance à la France entière du conflit de Fos* ». Ils étaient venus avec femmes et enfants, le casse-croûte dans la poche, banderoles et drapeaux déployés, des piles de tracts à distribuer, des slogans à scander et des ritournelles à chanter. En face : les fusils lance-grenades et les boucliers des gendarmes mobiles.

Il n'y eut heureusement pas d'affrontement. Un officier de police avisé, le commissaire de Cannes, M. Georges Cazeneuve, et un sous-préfet intelligent, M. Claude Zilberzahnn, descendu tout exprès de Grasse, surent accorder aux travailleurs de Solmer — au bout, tout de même, de près de trois heures de « *sit in* » sur la Croisette, provoquant un embouteillage monstre dans la ville — la satisfaction de défiler devant le palais des festivals. Selon le dialogue suivant, les responsables syndicaux : « *Faites plaisir aux gens de Fos : ils sont venus pour voir le palais.* »

Le sous-préfet : « *Je vous ai déjà permis pas mal de choses, je ne veux pas laisser l'outil de travail de Cannes à la merci d'un incident.* »

Les syndicalistes : « *Ils veulent au moins passer devant. Venir à Cannes sans voir le palais, c'est comme venir à Fos sans voir la Solmer !...* »

Le sous-préfet : « *L'esthétique du palais, vous savez...* »

Les syndicalistes : « *On insiste.* »

Le commissaire Cazeneuve : « *Vous allez défiler devant des gardes mobiles...* »

Les syndicalistes : « *C'est pour nous symbolique.* »

Les six cents manifestants réalisèrent finalement leur rêve : chanter l'*Internationale* devant le temple cannois du cinéma.

La direction de Solmer, elle, après quarante-cinq jours de chômage technique, refuse toujours de négocier...

GUY PORTE.

Manufrance : les six cents suppressions d'emplois interviendront le 23 mai

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. René Mestries a présidé, vendredi 18 juin, le dernier comité d'entreprise de l'actuelle Manufacture nationale d'armes et cycles de Saint-Etienne (Manufrance), pour essentiellement informer les organisations syndicales de l'application du plan social entraînant six cents licenciements (dont trois cent trente-quatre à Saint-Etienne), qui seront effectifs à partir de mercredi prochain. Des listes initiales établies « mathématiquement » par la direction des relations humaines et du personnel « *démantelaient complètement certains services* », aux dires des syndicats. C'est pourquoi, pour permettre « *un redémarrage normal de la nouvelle société* », elles ont été « *revues et corrigées* » par le P.-D.G., en collaboration avec les organisations C.G.T., U.G.I.C.-C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. Les organisations syndicales, à l'unanimité moins la voix du P.-D.G., ont voté vendredi une motion dans laquelle elles déclarent « *inadmissibles les licenciements présentés par le gouvernement, avec une mauvaise volonté évidente de laisser la situation de l'entreprise se dégrader. Seuls le gouvernement et les directions sont responsables de la dégradation de la situation et des licenciements. Elles émettent des craintes en ce qui concerne la réduction des effectifs dans le cadre de la nouvelle société. Certains services sont entièrement démantelés. Elles émettent des réserves sur la suite des activités après ces licenciements.* » Ceux-ci sont quantitativement sensiblement les mêmes que ceux indiqués dans le protocole d'accord signé au cours de la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mai (*le Monde* du 10 mai). Ce ne sont plus 609 suppressions d'emplois, mais 600 ; le nombre des pré-retraités (56 ans et deux mois) passe de 129 à 140 (dont 104 pour Saint-Etienne), celui des départs volontaires de 188 à 247 (dont 154 à Saint-Etienne) et celui du personnel non repris, bénéficiant de la formation professionnelle tombe de 292 à 213 (dont 176 à Saint-Etienne).

P. C.

DES MAIRES INTERVIENNENT POUR FAIRE RESPECTER LE DROIT DE GRÈVE ET LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

La Lainière de Roubaix (trois mille cinq cents personnes) est progressivement paralysée, depuis le 15 mai, par un conflit sur les revendications de salaires, concernant une augmentation horaire uniforme de 1,50 F et l'obtention d'un treizième mois remplaçant diverses primes. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ayant installé des piquets de grève aux portes de l'usine, la direction a obtenu du tribunal de grande instance de Lille une ordonnance l'autorisant à faire appel aux forces de police.

A l'usine Creusot-Loire — division Marel de Châteauneuf (Loire), c'est M. André Gery, maire de Rive-de-Giers et conseiller général communiste, qui a obtenu de la direction et des grévistes un compromis reconnaissant le droit de grève et la liberté du travail. La direction s'est engagée à ne pas prendre de sanctions contre les occupants d'une partie des ateliers qui refusaient d'exécuter un jugement de référé ordonnant leur expulsion et la levée de tout barrage. Les négociations doivent se poursuivre.

D'autre part, c'est encore la médiation d'un maire, celui de Solesmes (Nord), qui a permis que le directeur de l'entreprise Vallourec de sa ville, retenu, avec deux autres cadres, par plusieurs centaines d'employés, vendredi soir 18 mai, ait pu quitter l'usine quelques heures plus tard. Les salariés, en grève depuis trois semaines, voulaient protester contre l'échec des discussions sur leurs rémunérations, qui reprendront le 21 mai.

AUTOMOBILE

ALFA-ROMEO MET AU POINT SON MOTEUR A MÉLANGE D'ALCOOL ET D'ESSENCE

Le constructeur automobile italien Alfa Romeo est pratiquement parvenu à mettre au point un moteur fonctionnant avec un mélange d'essence et d'alcool, a annoncé, vendredi 18 mai à Milan, l'ingénieur Corrado Innocenti, administrauetr délégué de la firme. Ce mélange comprendrait 80 % d'essence et 20 % d'alcool.

Pour un pays comme l'Italie, cela représente une économie de 2,4 % sur les importations.

••

Périodiquement, la crainte que fait naître une crise grave de l'énergie et les perspectives d'une pénurie de carburant relancent l'imagination des utilisateurs... et des constructeurs de voitures. La seconde guerre mondiale a, dans ce domaine, prouvé qu'en matière automobile l'Europe, privée de la matière première vitale, le pétrole, ne manquait pas d'idées.

On voit aujourd'hui remettre, comme ce fut le cas en 1974, à l'ordre du jour le mélange alcool-essence. A vrai dire, qu'il soit méthylique ou éthylique, il n'y a guère de dangers à mélanger de l'alcool à de l'essence, mais dans une proportion telle que ce mélange ne puisse entraîner de dégâts, notamment au niveau du joint de culasse et des soupapes. Cette économie d'essence de l'ordre de 10 à 20 % ne résoudrait le problème que très partiellement, au niveau de la note pétrolière à payer, et bientôt manquerait-on aussi... d'alcool.

Il a déjà été utilisé (jusque dans les années 50) un carburant « ternaire » dans nos voitures, mais à l'époque, curieusement, la raison en était l'importance des stocks d'alcool en France. Ainsi pouvait-on lire en avril 1950 dans *le Monde* : « Il fallait s'attendre à l'incorporation de l'alcool à l'essence. Elle avait été réclamée par l'Assemblée nationale le 1er avril dernier. En effet, les stocks d'alcool sont évalués à 3 600 000 hectolitres environ. La prochaine récolte de betterave et de vin s'annonce belle, de telle sorte que, si rien n'était fait, nous risquerions d'avoir à la fin de la campagne 1950-1951 des excédents approchant de 9 millions d'hectolitres. Il serait difficile de trouver d'importants débouchés du côté des exportations ni des emplois de l'alcool autres que la carburation. »

Autre temps... C. L.

Matra : le deuxième souffle

Matra dans les circuits intégrés, chez Europe 1, dans Manufrance, Matra par-ci, Matra-par-là. Depuis quelque temps, le groupe, béni des dieux, coqueluche des boursiers, semble toucher à tout. *« Tout ce qui est rentable »*, précise son P.-D.G. Dans le cocktail d'activités de pointe qui lui ont permis depuis quatre ans de connaître un développement considérable tout en décuplant ses bénéfices, une seule pourtant paraissait faire exception. Celle-là justement qui l'a fait connaître du grand public : l'automobile.

Dans ce domaine, nain parmi les géants, coincé dans un accord étroit de coopération avec Chrysler, Matra paraissait piétiner. Il est vrai que les difficultés de la firme automobile étaient un obstacle de taille.

La prise de contrôle de Chrysler-Europe par le groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën change tout. Elle ouvre au plus petit des constructeurs français des possibilités inespérées. *« Nous allons enfin pouvoir nous épanouir »* commente son P.-D.G. Reprise en main par P.S.A., Chrysler-France a doublement besoin de Matra.

La firme souffre d'une image de marque floue. Comme Peugeot est réputé *« solide »* et Citroën *« confortable »*, Chrysler-France veut désormais apparaître *« sportive »*, reflet qui coïncide parfaitement avec celui de Matra, deux fois champion du monde dans la compétition automobile en 1973 et 1974. La nécessité d'une image solide est d'autant plus impérieuse que, dès 1981, les nouveaux modèles de la société devront abandonner la marque Chrysler. Pour Simca ? Pour Sunbeam ? Pour Matra ? Pourquoi pas...

La nouvelle filiale de P.S.A. doit également très vite combler les *« trous »* de sa gamme. Deux nouveaux modèles au moins devront être lancés d'urgence... ce qui fait bien les affaires de Matra, lequel, grâce à sa souplesse et à l'originalité de ses méthodes peut assurer en deux ans des études que les grands constructeurs font en cinq...

La collaboration s'enrichit en outre d'un précieux élément : désormais Matra comme Chrysler-France ont accès à la banque d'organes de l'ensemble du groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën, à laquelle s'ajoutent les éléments produits par l'association Peugeot-Renault-Volvo. De quoi faire de beaux *« Meccanos »*.

A ces promesses de coopération renforcée s'ajoute, pour Matra, une opportunité : l'électronique automobile. Dans ce domaine, promis à de spectaculaires développements au cours des prochaines années, Matra est particulièrement bien placé grâce à ses filiales Matra-électronique (électronique professionnelle) et Matra-Harris (circuits intégrés). *« Nous sommes tout particulièrement intéressés par ce secteur »*, reconnaît M. Lagardère. Là il est hors de question de conclure un quelconque accord d'exclusivité avec le groupe P.S.A. Reste que ses liens avec le groupe automobile, devenu le premier européen, sont pour Matra un atout considérable.

Reste à développer les moyens de s'imposer dans cette activité fort disputée. Matra paraît bien décidé à saisir toutes les occasions. Le groupe s'intéresserait notamment de très près au groupe Jaeger, dont le capital est actuellement détenu à raison de 41 % par la firme allemande V.D.O. Adolf Schindling.

Jaeger (956 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé dont 60 % environ dans l'équipement et l'instrumentation automobiles) vient en effet récemment d'affirmer sa volonté de s'engager à fond dans cette branche très spécialisée de l'électronique par sa prise de participation majoritaire dans la firme américaine Solid State Scientific (circuits intégrés).

Les dirigeants de Matra se bornent pour l'heure à déclarer qu'un projet, figurant parmi une douzaine d'autres, est actuellement à l'étude, visant à établir les moyens de parvenir à une *« collaboration »* avec Jaeger ou de trouver avec cette société *« un modèle de coopération »*. Affaire à suivre...

Aux Etats-Unis

LA MAISON BLANCHE SE PRÉOCCUPE DE LA VOITURE DE L'AVENIR

Le président Jimmy Carter a convoqué vendredi 18 mai, à la Maison Blanche, les patrons des quatre principaux constructeurs d'automobiles américains : General Motors, Ford, Chrysler et American Motors. Le gouvernement américain a en effet décidé de soutenir les efforts de ces firmes pour mettre au point les *« voitures de l'avenir »*, moins gourmandes en essence ou utilisant d'autres carburants.

Cette décision se concrétisera par le lancement d'un programme de recherche coûtant de 50 à 100 millions de dollars par an au cours des trois à cinq années futures.

La menace d'une pénurie de carburant continue en effet de préoccuper les Américains. Après le rejet par le Parlement du plan national de rationnement présenté par le président Carter, une nouvelle proposition de la loi devrait être soumise la semaine prochaine à la Chambre des représentants par M. Joby Moffett, du Connecticut. Cette loi contraindrait les automobilistes américains à ne pas utiliser leur voiture un jour par semaine, ce qui entraînerait, selon ses auteurs, une économie d'essence de 6 à 10 %.

ÉNERGIE

A LA CINQUIÈME CNUCED

Malgré l'« affaire pétrolière » les pays en développement présentent des projets communs de résolution

Manille *(A.F.P.)*. — L'« affaire pétrolière » continue à secouer les travaux de la Ve CNUCED. Ainsi, selon des bruits qui circulent dans les couloirs de la conférence, quelques pays, parmi les plus démunis du monde, envisageraient une *« riposte unitaire »* aux *« méfaits »* de l'OPEP, qui pourrait prendre la forme de la création d'une OPIP (Organisation des pays importateurs de pétrole). Toutefois, d'après d'autres informations, les pays africains refuseraient de se joindre à la proposition latino-américaine de débattre des effets du prix du pétrole. Le groupe des pays asiatiques a déjà répondu par la négative à cette proposition.

Les pays de l'OPEP ont, en tout cas, resserré les rangs : le Venezuela, sixième producteur mondial de pétrole, a opté pour la solidarité avec ses partenaires de l'Organisation au détriment de l'union latino-américaine. De son côté, le Nigeria s'opposera aussi, comme l'ont fait tous les pays arabes de l'OPEP, à un débat sur le sujet. Du coup, les Latino-Américains ont refusé de participer au groupe de travail chargé d'examiner les réformes *« structurelles »* nécessaires au *« nouvel ordre économique international »*, bloquant ainsi les travaux sur ce thème.

Cependant, des *« projets de résolution »* commencent à apparaître, dont plusieurs présentés par le groupe des « 77 » dans son ensemble. Ils concernent notamment le protectionnisme et le transfert de technologie.

Quant au Fonds commun de stabilisation des matières premières, les Philippines ont décidé d'y contribuer pour 50 millions de dollars, dont 25 millions de dollars pour le « deuxième guichet », qui dispose maintenant d'un montant total de 91 millions de dollars à la suite des contributions annoncées par sept pays.

Un autre projet de résolution, avancé par le groupe des « 77 », propose la création d'un mécanisme, qui dépendrait de la CNUCED, pour déterminer *« les secteurs où des aménagements s'imposent »* dans les pays développés. Selon ce texte, une *« surveillance constante »* permettrait d'éviter la mise en place de *« capacités de production excessives et non rentables, qui suscitent une demande de protectionnisme »*. Au nom des Occidentaux, les Etats-Unis ont, eux, proposé qu'un *« organe existant réexamine périodiquement les schémas globaux de la production et du commerce dans l'économie mondiale »*. Enfin, les pays pauvres, qui ont dénoncé la montée du protectionnisme dans toutes leurs interventions à la conférence de Manille, demandent la constitution d'un *« groupe international d'experts »* chargé d'examiner *« chaque cas précis où des pays développés prennent une mesure de protection contre des importations de pays en développement »*.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Fermeté du dollar - Remous sur le franc

Grande fermeté du DOLLAR sur toutes les places, remous sur le FRANC FRANÇAIS, vive remontée de la LIVRE, cours records sur l'or : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

Décidément le DOLLAR a le vent en poupe. A la veille du week-end ses cours avaient franchi en effet une nouvelle et importante étape de hausse, s'inscrivant à 1,9175 deutschemark à Francfort, 218 yens à Tokyo, 4,435 francs français à Paris. Dans une déclaration au *Financial Time*, le ministre des finances d'Allemagne fédérale, M. Matthoffer, estimait que le DOLLAR était actuellement *« un peu sous-évalué »* vis-à-vis des autres monnaies en termes de pouvoir d'achat, et notamment vis-à-vis de la devise allemande au niveau de 1,90 DM. Les opérateurs semblent partager le même avis. Par suite de la contraction du déficit des comptes courants de la balance des paiements américaine, il ne serait pas surprenant que le DOLLAR reste stable pendant quelques mois encore, a ajouté M. Matthoffer. Pour l'heure, les achats de pétrole effectués par les compagnies à l'approche de la réunion de l'OPEP, prévue pour le 26 juin à Genève, sont un facteur de hausse considérable pour la devise américaine.

A Tokyo, le DOLLAR, qui avait fléchi jusqu'à 212 yens après les déclarations du premier ministre, M. Ohira, suivant lesquelles le niveau de 200 yens pour un dollar serait *« idéal »*, a remonté largement au-dessus de 215 yens.

A Paris, la progression de la devise américaine a été plus vive encore, puisque la barre de 4,40 F a été largement franchie. Le DOLLAR a, sur notre place, monté plus vite qu'ailleurs, de sorte que le FRANC FRANÇAIS a légèrement fléchi au sein du système monétaire européen (S.M.E.). En début de semaine, et surtout mardi, le FRANC avait même esquissé un mouvement de baisse plus prononcé : ainsi, à Paris, le cours du DEUTSCHEMARK, qui avait franchi le *« taux médian »* de 2,3090 F la semaine dernière et débordé 2,31 F, tombait en dessous de 2,3050 F.

Une petite psychose se développait même sur le FRANC, nourrie par l'accélération de la hausse des prix du pétrole, la hausse continue et spectaculaire de l'or et les déclarations pessimistes de M. Raymond Barre sur la crise de l'énergie. Les jours suivants, le DEUTSCHEMARK se repliait toutefois aux alentours de 2,31 F, et le FRANC se raffermissait quelque peu : il n'en est pas moins la monnaie la plus faible du S.M.E., après le FLORIN néerlandais.

Dans les milieux financiers, on n'attache généralement pas trop d'importance à ce mouvement. Pour certains cependant, il constitue un avertissement sans frais, révélateur des inquiétudes que l'étranger pourrait nourrir sur la situation française. Signe des temps : l'évolution du FRANC a donné lieu à un vif échange entre M. Chirac et le premier ministre *(voir d'autre part)*.

La LIVRE STERLING s'est redressée après sa rechute de la semaine dernière. Ceux qui redoutaient des lendemains qui déchantent après les élections britanniques ont été rassurés par un discours du trône « musclé » et l'assurance que le gouvernement tiendrait les promesses de la campagne électorale. En conséquence, le cours du STERLING est remonté de 2,04 à 2,06 dollars, et à Paris a passé la barre des 9 F.

L'or au plus haut

Sur le marché de l'or, la flambée a continué, le cours de l'once battant tous ses précédents records, à près de 259 dollars, avant de revenir, vendredi après-midi, à 256,40 dollars. L'annonce d'une légère diminution des quantités mensuellement adjugées par le Fonds monétaire international (F.M.I.), ramenées de 470 000 à 440 000 onces, a eu un effet « dopant » sur un marché qui n'avait pas besoin de cela... Cette diminution symbolique est, il est vrai, venue s'ajouter à la forte réduction des ventes du Trésor américain, qui, elles, ont été ramenées de 1 500 000 à 750 000 onces...

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,0480	9,0961	3,5635	3,9348	63,1193	4,2854	1753,08
	—	2,0428	8,9562	3,5161	3,8777	62,0563	4,2238	1732,12
New-York.	2,0480	—	22,5149	57,4712	52,0480	3,2446	47,7897	0,1168
	2,0420	—	22,7998	58,1733	52,6592	3,2905	48,3442	0,1178
Paris.....	9,0961	4,4415	—	255,25	231,17	14,4110	212,25	5,1886
	8,9562	4,3860	—	255,14	230,96	14,4323	212,03	5,1706
Zurich....	3,5635	174,00	39,1759	—	90,5636	5,6456	83,1541	2,0327
	3,5101	171,98	39,1928	—	90,5213	5,6564	83,1036	2,0265
Francfort.	3,9348	192,13	43,2579	110,4195	—	6,2339	91,8183	2,2445
	3,8777	189,98	43,2968	110,4712	—	6,2187	91,8056	2,2387
Bruxelles.	63,1193	30,8200	6,9390	17,7128	16,0412	—	14,7287	3,6004
	62,0563	30,3980	6,9288	17,6788	16,0831	—	14,6918	3,5826
Amsterdam	4,2854	209,25	47,1124	120,2586	108,5106	6,7894	—	2,4445
	4,2238	206,85	47,1614	120,3315	108,9257	6,8065	—	2,3385
Milan.....	1753,08	856,00	192,7276	491,9540	445,5316	27,7741	409,83	—
	1732,12	848,25	193,3994	493,4554	446,6824	27,9121	410,87	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU PLATINE ET DU PLOMB

MÉTAUX. — *La « ruée vers l'or » s'est répercutée sur le platine qui a atteint des niveaux records sur le marché libre de Londres, dépassant 212 livres l'once troy. Après avoir accentué leur progression, les cours de l'argent sont revenus à Londres pratiquement à leurs niveaux de la semaine précédente.*

Pour la première fois depuis quelques semaines, une reprise s'est produite sur le cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont encore diminué (— 5 000 tonnes) et les négociations entre le Zaïre et le F.M.I. relatives à l'octroi d'un prêt international seraient dans l'impasse, éléments qui ont contribué à soutenir le marché.

Vive avance des cours du plomb à Londres qui touchent un nouveau niveau record en progression de 8 %. Depuis le commencement de l'année, la hausse atteint 40 %. Des craintes de pénurie poussent les utilisateurs à se couvrir. Les stocks détenus par les producteurs s'amenuisent au fil des mois. Quant aux achats pour le compte des pays de l'Est européen, ils deviennent de plus en plus pressants.

La poursuite de la grève dans les installations d'Inco à Sudbury (Canada), après le rejet des propositions de la direction par les syndicats — elle est commencée depuis le 15 septembre 1978 — a provoqué un regain d'achats spéculatifs sur le marché libre de Londres où le nickel s'est valorisé de 75 % environ depuis le commencement de l'année. Le métal se traite légèrement au-dessus de 3 dollars la livre (le prix producteur vient d'être relevé à 2,85 dollars). Depuis l'introduction de ce métal au Metal Exchange, la hausse est de 20 %... en l'espace d'un mois seulement.

Effritement des cours du zinc à Londres. Pour la troisième fois depuis le commencement de l'année, les producteurs européens ont majoré le prix de leur métal porté à 845 dollars la tonne (+ 45). Par rapport aux niveaux d'il y a un an la hausse est de 50 %.

CAOUTCHOUC. — *Sensible progression des cours du naturel tant à Londres qu'à Penang, qui dépassent désormais leurs niveaux les plus élevés touchés en 1952 lors de la guerre de Corée. Le renchérissement persistant des prix du pétrole atténue le pouvoir de concurrence du produit de substitution faisant appel à des dérivés du pétrole. La situation statistique du naturel risque d'évoluer vers la pénurie en 1980.*

DENRÉES. — *Repli des cours du café sur l'ensemble des marchés, en corrélation avec la reprise des ventes de l'Ouganda. Des modifications pourraient être apportées au système des ventes au Brésil.*

CÉRÉALES. — *Baisse des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago.*

Cours des principaux marchés du 18 mai 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 931 (919) ; à trois mois, 945,50 (929) ; étain comptant, 7 510 (7 390) ; à trois mois, 7 270 (7 190) ; plomb, 619 (565) ; zinc, 375,50 (381,50) ; argent (en pence par once troy), 402,80 (408,80).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 84,10 (82,70) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 94,17 (93,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 280-295 (265-275).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 973 (1 965).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juill., 62,09 (62,60) ; oct., 63,31 (64,10).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juil., 220 (210) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 496 (492).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mal, inch. (24,30).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : 62,50 - 63,30 (59,50-59,55).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 288,25-288,75 (277,75-278,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill. : 146,50 (142,20) ; sept. : 149,01 (145) ; sucre, juill. : 7,95 (8,14) ; sept. : 8,41 (8,51) ; café, juill. : 152,25 (156,75) ; sept. : 155,20 (160).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août : 105 (105,75) ; oct. : 109 (108,40) ; café, juill. : 1 516 (1 548) ; sept. : 1 507 (1 543) ; cacao, juill. : 1 653 (1 591) ; sept. : 1 680 (1 618).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 523 (1 452) ; déc. : 1 540 (1 489) ; café, sept. : 1 340 (1 400) ; nov. : 1 335 (1 400) ; sucre (en francs par tonne), août : 953 (947) ; oct. : 995 (995).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. : 361 (370) ; sept. : 363 (370) ; maïs, juill. : 268 (270 1/4) ; sept. : 270 (273).

Indices. — Moody's : 1 039,50 (1 069). Reuter : 1 567 (1 567,90).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Regain de tension à Paris

Le mouvement de hausse des taux d'intérêt qui s'était dessiné la semaine dernière sur la place de Paris s'est accentué vigoureusement pendant la période sous revue. Ce n'est pas tellement le taux de l'argent au jour le jour qui a monté — il atteignit 7 1/2 % mardi pour revenir à 7 1/4 % — que ceux du marché à terme, où, d'un vendredi à l'autre, la progression s'est située entre 5/8 % et 1 %. A la veille du week-end, la tension était un peu retombée, en liaison avec l'arrêt du léger glissement du franc.

Sans doute la Banque de France a-t-elle limité à 3/8 % le relèvement de son taux d'adjudication, fixé cette semaine à 7 1/8 % contre 6 3/4 % précédemment. Mais, à terme, l'inquiétude demeure.

Aux facteurs haussiers cités la semaine dernière — prix du pétrole, retour de l'inflation, propos pessimistes de M. Barre — s'est joint le petit accès de faiblesse de notre monnaie, qui a entraîné un réajustement immédiat des taux d'intérêt pour tenir compte de l'éventualité d'un glissement supplémentaire de notre monnaie.

A cette occasion, relevons qu'une véritable panique — le mot n'est pas trop fort — a régné au milieu de la semaine dans le monde financier, où les émissions à revenu fixe en cours de lancement ont brusquement semblé perdre tout attrait. Pour essayer de calmer les esprits, le Trésor a suspendu à la veille du week-end toutes les nouvelles émissions, à l'exception de celles qui sont déjà annoncées. En « fermant le portillon » pour quelque temps, il espère que les choses s'arrangeront. Ce n'est pas sûr, car les taux à court et moyen terme ne peuvent durablement s'élever sans entraîner avec eux les taux à long terme.

Selon certaines rumeurs, il semblerait qu'il y ait divergence de vues entre la Banque de France et le Trésor. A la Banque de France, on donnerait la priorité à la défense du franc et donc au maniement de l'arme des taux, ce qui signifie la hausse. Rue de Rivoli, on garderait la préférence à l'économie, et donc à une modération du renchérissement du loyer de l'argent. Si Matignon doit arbitrer, il y a de fortes chances que ce soit dans le sens de la hausse. Mais ne peut-on craindre que des réactions précipitées, et notamment le maniement immédiat de l'arme des taux, trop visible, ne donnent inutilement l'alarme aux milieux financiers internationaux, toujours attentifs à la tenue du franc ? Il y a tellement d'autres possibilités, notamment les concours discrets apportés par nos partenaires du S.M.E...

FRANÇOIS RENARD.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 14 AU 18 MAI

Un marché encadré

EN dépit des regrets ou des condamnations émises par des voix plus ou moins officielles, la course folle du métal jaune s'est poursuivie cette semaine à la Bourse de Paris. Certes la « prime », c'est-à-dire la différence entre les prix français et les cours internationaux (cotés à Londres, a nettement diminué pour revenir de 8 % la semaine dernière à 5 % à la veille de ce week-end. Il n'en reste pas moins que le lingot s'est établi mercredi à un nouveau record (39 460 francs) avant de terminer à 38 600 francs, le 18 mai. De son côté, le napoléon est monté jusqu'à 315 francs, puis s'est établi à 309 francs en fin de semaine.

Même si le volume des transactions « visibles » a sensiblement diminué au fil de ces cinq dernières séances, certains professionnels de la corbeille se montrent fort marris du succès de l'or, allant même jusqu'à préconiser l'institution d'une lourde taxe (1) « sur ces investissements inutiles et improductifs ». Dépit ? Il est vrai que le marché des actions, lui, ne recueille guère l'unanimité, payant même, en partie, les excès commis sur le métal jaune. Cette semaine encore, sans l'encadrement discret mais efficace des traditionnels « gendarmes » (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances), les différents indices des actions françaises auraient probablement baissé. Ils se sont contentés, le 18 mai, de reproduire « grosso modo » leur niveau du vendredi précédent.

Lundi, pourtant, le marché se montrait relativement résistant, hausses et baisses parvenant à s'équilibrer. Le lendemain, une dégradation assez sensible se produisit, l'indicateur instantané terminant en repli de 1 % environ. Sur les marchés des changes, le franc cédait du terrain, tandis que le dollar progressait, l'or s'envolait toujours plus haut et des tensions se manifestaient sur les taux d'intérêt. Bref, pour les actions, la conjoncture n'était pas idéale. Mais, dès mercredi, « ils » étaient là, procédant, par petites touches à la remontée des indices. Les investisseurs institutionnels, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, n'allaient plus quitter le marché jusqu'à la veille du week-end.

Inutile de les interroger sur leurs motifs, ils répondent invariablement : « Opérations de saine gestion. » On peut pourtant rapprocher ces affirmations d'une déclaration récente de M. Monory : « La Caisse des dépôts et les compagnies d'assurances augmenteront leurs investissements boursiers en 1979 », le ministre ajoutant sur le ton de la confidence : « Ils me l'ont plus ou moins promis. »

On peut, certes, rendre hommage à celui que des professionnels appellent le « gérant numéro un de l'épargne française » de tenter ainsi de protéger les petits épargnants qu'il a attirés en Bourse avec sa loi du 13 juillet 1978. Mais, si cette technique devait devenir par trop coutumière, il y aurait lieu de s'interroger sur la portée réelle des mouvements boursiers. Après M. Flornoy, syndic des agents de change, qui s'est publiquement demandé si la mission de la Bourse était bien de fournir des capitaux aux entreprises, voici qu'un ministre retire indirectement à cette institution son rôle de baromètre économique. Une question qui était d'actualité pendant la campagne électorale se pose alors : la Bourse, pour quoi faire ?

PATRICE CLAUDE.

(1) La seule taxe que supporte l'or actuellement est égale à 4 % de la transaction au moment de la vente.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Que leur durée de vie soit longue ou courte (inférieure à sept ans), la plupart des obligations ont subi des dégagements. Seuls les emprunts indexés sur l'or comme le *7 % 1973* et le *4 1/2 % 1973* se sont adjugé de nouveaux et sensibles gains. La *C.N.E. 3 %*,

	18 mai	Diff.
4 1/2 % 1973	933	+ 42,50
7 % 1973	5 446	+ 194
10,30 % 1975	102,30	— 0,20
10 % 1976	106,05	— 0,21
P.M.E. 10,6 % 1976	103,10	— 0,80
P.M.E. 11 % 1977	104,50	— 1,45
8,80 % 1977	111,80	+ 3,20
10 % 1978	104,50	— 1,30
9,80 % 1978	102,90	— 1,70
9,45 % 1978	101,30	— 1,45
8,80 % 1978	98,25	— 1,35
9 % avril 1979	98,88	— 0,12
C.N.E. 3 %	3 639	+ 79

considérée comme une valeur-refuge contre l'inflation, s'est également bien tenue.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le groupe *Foncia-Crédit* a réalisé en 1978 un bénéfice net consolidé de 39,59 millions de francs, contre 35,59 millions en 1977. Le dividende global a été fixé à 36 F par action, contre 30 F.

Le bénéfice net de la *Financière Sofal* a augmenté de 28 % en

	18 mai	Diff.
Ball Equipement	248	— 3
B.C.T.	129,40	— 6,10
Cetelem	229	— 6
Cie Bancaire	387,50	+ 7
Cie du Nord	28,20	+ 1,30
C.C.F.	146,60	— 1,50
C.F.F.	450	+ 4,80
C.F.I.	155,10	— 3,80
Crédit du Nord	56,55	— 1,35
Financ. Paris	289	— 1
Locafrance	224	— 6,90
Locindus	494	— 2
Prétabail	536	— 18
U.C.B.	213	inch.
Eurafrance	324	+ 3,20
Cie du Midi	697	+ 46
Pricel	192,20	— 5,80
Schneider	169,50	+ 2,50
Suez	290	inch.

1978, à 17,02 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 25,50 F, contre 20,40 F.

Silic a réalisé en 1978-1979 (dix-huit mois d'exercice) un bénéfice net de 27,89 millions de francs, contre 15,29 millions en 1977 (douze mois). Dividende global : 24 F + 12 F d'acompte déjà payés aux anciennes actions, et 16 F (+4 F) pour les nouvelles.

Filatures, textiles, magasins

Forte progression des résultats de « Darty » pour 1978. Le bénéfice net de la société-mère augmente de 25,5 % à 45,5 millions

	18 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	63,20	+ 1,20
Sommer-Allibert	323,50	— 5,60
Agache-Willot	510	inch.
Lainière Roubaix	48,10	— 1,90
Rondière	297	— 3
Saint Frères	70	— 10
S.C.O.A.	50	— 1
C.F.A.O.	313,50	— 1,50
B.H.V.	140,50	— 0,50
Darty	540	+ 10
Gal. Lafayette	107	inch.
Prénatal	33,25	— 2,15
Printemps	116,60	+ 4,60
La Redoute	502	+ 3

de francs, et celui du groupe de 19,1 % à 54,1 millions. Le dividende global passe de 16,65 F (dont 1,65 F au titre de l'exercice 1976-1977) à 18,75 F.

Alimentation

Primistères annonce pour l'exercice clos le 31 janvier dernier un bénéfice net de 7,4 millions de francs, contre 5,4 millions. Le dividende serait majoré de 10 % (montant global de 8,25 F pour 1977).

Le président des « Comptoirs modernes » prévoit, pour 1979, une augmentation de 15 à 20 % du bénéfice net consolidé du groupe.

	18 mai	Diff.
Beghin-Say	121,80	+ 1,80
B.S.N.-Gerv.-D.	560	+ 18
Carrefour (1)	1 745	+ 87
Casino	1 326	— 19
Gén. Occidentale	253	inch.
Guyenne et Gasc.	325	— 1
Moët-Hennessy	464,50	+ 1,50
Mumm	394,80	+ 9,70
Olida-Caby	198,50	— 4
Pernod-Ricard	289,80	— 10
Radar	496,10	+ 6,10
Raf. Saint-Louis	116,80	— 0,20
Saupiquet	186	+ 1
Veuve Clicquot	723	— 14
Viniprix	335	+ 15,50
Nestlé	9 390	+ 80

(1) Compte tenu d'un coupon de 52 F.

qui atteindrait ainsi 60 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

Le président de *Lafarge*, M. Olivier Lecerf, est très optimiste pour l'avenir.

Comme prévu, le bénéfice net consolidé (part du groupe) pour 1978 a atteint 220 millions de francs, marquant une progression de 37,8 %.

La progression du bénéfice net consolidé de *Sainrapt et Brice*

	18 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	405	— 10
Bouygues	891	+ 8
Chim. et Routière	142,80	+ 2,80
Ciments Français	155	+ 6,10
Dumez	692	+ 36
Ent. J. Lefebvre	330	— 10
Gén. d'Entreprise	190	+ 0,50
Gds Travx Marseille	400	+ 9
Lafarge	241,50	+ 1,50
Maisons Phénix	571	+ 13
Poliet et Chausson	172	— 1,40

pour 1978 ayant été de 13 % (34,58 millions de francs) supérieure aux prévisions, les actionnaires de la société toucheront un dividende global de 15 F, majoré de 67 % d'une année sur l'autre et de 100 % sur deux ans.

Le groupe « Origny-Desvroise » a multiplié ses résultats consolidés par 5 en 1978, ces derniers s'établissant à près de 15 millions de francs. Les actionnaires ne profiteront pas, ou peu, de cette manne, la société s'étant bornée à préciser que le dividende global (12,75 F.) serait au moins maintenu.

Matériel électrique, services publics

Les actionnaires de *Jeumont-Industrie* encaisseront au titre de 1978 un dividende global de 15 F contre 12,75 F.

Le bénéfice net de la société s'élève à 18,93 millions de francs contre 109,45 millions l'année précédente. Ce dernier chiffre

	18 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	63,05	+ 2,05
C.E.M.	57	+ 0,50
C.I.T.-Alcatel	1 035	+ 32
C.G.E.	379,80	+ 2
C.S.F.	381	— 3,50
Legrand	1 659	+ 13
Leroy-Somer	695	+ 1
Mach. Bull	57	— 0,80
Matra	5 920	+ 130
Moulinex	99,05	+ 3,85
P.M. Labinal	194	— 6,10
Radiotechnique	368	— 2
Signaux	417,20	+ 6,20
Thomson-Brandt	212,30	— 2,70
I.B.M.	1 376	+ 29
I.T.T.	125,40	+ 3,40
Schlumberger	324,50	+ 0,30
Siemens	585	+ 8
Gén. des Eaux	425,50	— 9
Lyonn. des Eaux	395	— 5

comprenait d'importantes plus-values provenant de la cession de *L.T.T.*

Métallurgie, constructions mécaniques

Des rumeurs, démenties par la suite, d'une reprise d'un dividende partiel pour certaines valeurs métallurgiques, ont provoqué de fortes hausses (jusqu'à 12 %) dans le compartiment intéressé que des prises de bénéfices ont sérieusement réduites à la veille du week-end.

Le groupe *S.E.V.* a enregistré, pour l'exercice écoulé, une diminution de 17,3 % de son bénéfice net consolidé à 41,61 millions de francs (1,7 % du chiffre d'affaires contre 2,3 %). Cette baisse des profits est essentiellement imputable à la forte progression des amortissements (124,7 millions de francs contre 99 millions) liée aux investissements réalisés en 1977 (150 millions de francs) et en 1978 (197,93 millions de francs).

Une forte activité a régné sur le marché de *la Générale de Fonderie* et en cinq séances près de 14 % du capital actions a

	18 mai	Diff.
Chiers-Chatillon	15	+ 0,20
Creusot-Loire	60	— 2,50
Denain-Nord-Est	27,30	+ 3,50
Marine-Wendel	37,90	+ 2,20
Mét.-N. Dun. Norm.	57,10	— 1,40
Pompey	75,75	inch.
Sacilor	16,50	+ 1,40
Saulnes	42,80	+ 7,75
Usinor	11,60	+ 0,50
Vallourec	95,70	+ 1,20
Alspi	91	inch.
Babcock-Fives (1)	119	— 5,70
Gén. de Fonderie	245	+ 14
Poclain	194	+ 11
Sagem	788	— 22
Saunier-Duval	219	+ 18
Penhoët	290	— 2
Peugeot-Citroën	351	+ 0,80
Ferodo	378,50	+ 2,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 8,80 F.

changé de main. Selon certaines rumeurs, une lutte serait engagée pour le contrôle de l'affaire. Rappelons que les principaux actionnaires de la société sont actuellement *Saulnes et Gorcy* (28,5 %), *C.D.C.* (6,5 %), l'*U.A.P.-Vie* (6,1 %), *Languedocienne-Forenco* (5,6 %).

Pétroles

Très bon premier trimestre pour le groupe *Royal Dutch Shell* dont le bénéfice net, avant ajustements pour fluctuations monétaires, s'élève à 551 millions de livres (contre 293 millions au 31 mars 1978) et, après ajustements, à 618 millions de livres

	18 mai	Diff.
Aquitaine	613	— 32
Esso	121	— 5,10
Franç. des pétroles	169	— 5
Pétroles BP	71,90	— 1,10
Primagaz	157	— 9,50
Raffinage	127,40	— 9,60
Sogerap	142	— 1
Exxon	230	+ 1,70
Petrofina (1)	627	+ 20
Royal Dutch (2)	296,30	+ 1,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 27 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 10,40 F.

contre rien. Le chiffre d'affaires a porté sur 6,33 milliards de livres contre 5,52 milliards.

Valeurs diverses

La *Compagnie générale française de transports et d'entreprises* va distribuer une action gratuite pour cinq, jouissance 1er janvier 1978. Le dividende global pour 1978 est fixé à 15 F (inchangé).

La *SAGA* est entrée en 1978 dans l'ère des profits avec un léger bénéfice de 1,1 million de francs net contre un déficit de 67,5 millions. Une reprise de la distribution n'est pas envisagée avant l'exercice 1980, voire 1981.

	18 mai	Diff.
A.D.G. (1)	135	— 0,90
L'Air Liquide	397	— 2
Bic	553	+ 8
Europe 1	775	+ 20
Gle Ind. Part.	128,50	+ 3,40
L'Oréal	667	+ 11
J. Borel	117,40	— 1,60
Club Méditerranée	423	+ 10,50
Arjomari	147	— 1
Hachette	231,10	— 13,90
Presses de la Cité	297	— 5
P.U.K.	93,10	+ 2,20
St-Gob.-P.-à-M.	133,20	— 2,80
Skis Rossignol	1 605	+ 15
Chargeurs Réunis	239,70	+ 5,80
U.T.A. (2)	205	— 8,60

(1) Compte tenu d'un coupon de 4 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 9,40 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18 mai	Diff.
Imétal	76	+ 3
Penarroya	56,50	+ 4,20
Charter	15,35	+ 0,85
Inco	87	— 3,50
R.T.Z.	29,35	— 0,90
Union Minière	113	— 13,50
Z.C.I.	0,91	— 0,01
Kléber	62,90	+ 0,10
Michelin	998	— 3

Produits chimiques

Après « Hoechst » et « Bayer », la « B.A.S.F. », deuxième plus puissant groupe chimique du monde, annonce une très nette amélioration de ses résultats pour le premier trimestre de 1979, confirmant ainsi, pour cette période, la réussite des affaires enregistrées à la fin de l'année écoulée. Au niveau du groupe, la progression du bénéfice avant impôts (414 millions de DM) ressort à 48,9 %, pour un chiffre d'affaires accru de 15,4 %, et au niveau de la société (198 millions de DM) à 39,4 %. Ces hausses perdent, cependant, une bonne partie de leur signification dans la mesure où les comparaisons ont été effectuées avec les résultats du premier trimestre 1978, qui avaient été franchement mauvais. L'activité n'en a pas moins été beaucoup plus soutenue avec des augmentations de ventes en volume non négligeables

	18 mai	Diff.
C.M.-Industries	293,50	+ 6,10
Cotelle et Foucher	111	— 0,50
Institut Mérieux	394	— 23
Laboratoire Bellon	270,50	— 1,50
Nozel-Bozel	38,90	+ 0,90
Pierrefitte-Auby	99	+ 0,50
Rhône-Poulenc	116	+ 1,50
Roussel-Uclaf	398	— 9
B.A.S.F.	316,80	— 2,80
Bayer	318	— 3,50
Hoechst	311	— 4,10
Norsk Hydro	304	— 11

mais inégales suivant les secteurs. Les carnets de commandes sont remplis. Mais selon le professeur Seefelder, président du directoire, cette situation est en partie imputable à des achats de précaution. Celui-ci se méfie de l'impact que les effets de stocks pourraient avoir sur l'activité du groupe au cours du second semestre.

Actuellement, le rythme des affaires à l'exportation est particulièrement élevé, mais le grand patron de la « B.A.S.F. » redoute une récession aux Etats-Unis.

Le bénéfice net de *Rousselot* pour 1978 s'élève à 24,8 millions de francs contre 25,8 millions. Les difficultés conjoncturelles et la faiblesse du dollar ont pesé sur les résultats nets du groupe, revenus de 40,2 à 28 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 51,75 F.

A l'exception d'*Isorel*, toutes les divisions de *Nobel-Bozel* ont été bénéficiaires pour le premier trimestre. M. Claude-Alain Sarre, président du groupe, table pour l'exercice entier, mais avec prudence, sur un résultat consolidé équilibré.

Pour 1978, le déficit consolidé s'est creusé pour atteindre 114,2 millions de francs contre 99,3 millions. Mais ces deux chiffres ne sont pas directement comparables en raison notamment des amortissements exceptionnels d'*Isorel*. La marge brute a mieux témoigné de l'évolution des affaires en passant de 2,5 à 12,9 millions de francs.

AKZO pourrait verser un acompte sur dividende à l'automne si le redressement de la société se poursuit au rythme actuel (39,4 millions de florins de bénéfice net pour le premier trimestre contre 2,5 millions). La dernière distribution faite au titre de 1974 s'était élevée à 4 florins par action.

Mines d'or, diamants

	18 mai	Diff.
Amgold	151,50	+ 21,50
Anglo-American	31,10	+ 3,30
Buffelsfontein	68	+ 3,20
Free State	111,50	+ 5,30
Goldfields	23,85	+ 1,45
Harmony	26,50	+ 0,20
President Brand	68,20	+ 0,40
Randfontein	214	+ 4
Saint-Helena	62	inch.
Union Corporation	31	+ 3,50
West Driefontein	176	+ 5,90
Western Deep	61,10	+ 2,10
Western Holding	145,10	+ 8,20
De Beers	32,60	+ 3,15

Bourses étrangères

LONDRES

Nouvelle baisse

L'effet dopant produit par le programme économique du gouvernement conservateur présenté en début de semaine n'a pas réussi à revigorer le marché, et une nouvelle baisse des cours est intervenue, qui a ramené de 532,8 à 522,2 l'indice des industrielles. Les craintes inflationnistes, il est vrai, ont continué d'empoisonner l'atmosphère. Elles ont encore été avivées par la publication des derniers indicateurs économiques, peut rassurants dans l'ensemble, et qui laissent, de ce fait, une faible marge de manœuvre au nouveau chanceller de l'Echiquier pour élaborer son budget.

La perspective d'une vente par l'Etat de ses participations dans le secteur pétrolier a pesé sur les valeurs intéressées.

L'annonce, enfin, du lancement d'un nouvel emprunt d'Etat a un peu déprimé les Fonds d'Etat à la veille du week-end.

Indices « F. T. » du 18 mai : mines d'or, 175,7 contre 165,8 ; Fonds d'Etat, 73,15 contre 73,79.

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
Bowater	199	198
Brit. Petroleum	1 132	1 108
Charter	164	168
Courtaulds	107	108
De Beers	411	445
Free State Geduld *	22 1/4	23 7/8
Gt Univ Stores	434	414
Imp. Chemical	397	378
Shell	763	750
Vickers	201	197
War Loan	32 3/4	32 1/4

* En $, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Toujours plus haut

Le vertige des hauteurs n'effraie décidément pas les boursiers japonais, et la hausse des cours s'est poursuivie cette semaine, interrompue une seule fois jeudi par des ventes bénéficiaires, dont l'effet a été entièrement effacé à la veille du week-end. Une très forte activité a continué de régner et 2 627 millions de titres ont changé de mains contre 2 845 millions.

Indices du 18 mai : Nikkei Dow Jones, 6 315,48 contre 6 274,12 ; indice général, 454,28 contre 454,65.

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
Canon	548	536
Fuji Bank	340	336
Honda Motors	556	573
Matsushita Electric	716	703
Mitsubishi Heavy	158	154
Sony Corp	1 980	2 100
Toyota Motors	929	903

NEW-YORK

Reprise technique

Encore assez déprimé en début de semaine, en raison des craintes soulevées par la pénurie d'essence et de ses conséquences sur l'activité économique, le marché s'est redressé par la suite pour se stabiliser à la veille du week-end. Finalement, l'indice des industrielles a progressé de 11,35 points à 841,90.

Cette hausse, la première depuis le début du mois, n'a cependant pas revêtu une très grande signification, résultant surtout de facteurs techniques. La perspective d'une stabilisation des taux d'intérêt, en liaison avec le ralentissement de la croissance économique, a toutefois incité quelques opérateurs à effectuer des achats de précaution.

L'activité hebdomadaire a porté sur 134,13 millions d'actions contre 140,11 millions précédemment.

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
Alcoa	54 3/4	52 7/8
A.T.T.	58 1/4	58 5/8
Boeing	39 1/2	39 [illegible]/8
Chase Man Bank	34	35
Du P de Nemours	131 1/4	135 1/4
Eastman Kodak	60 3/8	58
Exxon	50 3/8	51 5/8
Ford	43	43 1/4
General Electric	49	49 3/4
General Foods	30 1/2	30 1/8
General Motors	57 3/4	59 3/4
Goodyear	16 3/8	16 1/4
I.B.M.	308 3/8	307 1/2
I.T.T.	27 5/8	28
Kennecott	22 3/4	23 3/8
Mobil Oil	73 3/4	75 1/2
Pfizer	29 3/4	29 5/8
Schlumberger	72	72 3/8
Texaco	25 1/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	23 7/8	25 3/4
Union Carbide	36	37 5/8
U.S. Steel	22 3/4	22 1/2
Westinghouse	16 7/8	17 1/2
Xerox Corp	57 1/8	59 1/8

FRANCFORT

Plein feu sur les obligations

La hausse des taux sur le marché des valeurs à revenu fixe a retenu toute l'attention des opérateurs. Le marché des actions est, de ce fait, resté calme et l'effritement des cours s'est poursuivi. Même les rapports satisfaisants d'activité présentés par plusieurs entreprises, notamment la B.A.S.F., n'ont trouvé aucun écho.

Indice de la Commerzbank du 18 mai : 755,6 contre 758,1.

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
A.E.G.	49,90	50,10
B.A.S.F.	137,80	137,90
Bayer	140,50	137,90
Commerzbank	188	187,80
Hoechst	138	136,10
Mannesman	156,30	157,30
Siemens	250	249
Volkswagen	225	229,50

POUR M. MONORY, LE MOMENT D'AUGMENTER L'AVOIR FISCAL N'EST PAS VENU

Evoquée successivement par le rapport Baumgartner en 1970, reprise par M. Delouvrier en 1977 et à nouveau préconisée par M. Mayoux il y a quelques semaines, l'augmentation de l'avoir fiscal n'est pas à l'ordre du jour.

M. Monory, qui clôturait, mardi 15 mai, le colloque marquant le dixième anniversaire des « Femmes de valeurs », l'a clairement affirmé. Visiblement ravi de se trouver là, au milieu de cent soixante-dix femmes, élèves studieuses de la seule école strictement féminine d'initiation pratique à la Bourse (1), le ministre, qui s'est prêté de bonne grâce au jeu des questions, a précisé que l'avoir fiscal à 100 % (comme en Allemagne fédérale) coûterait autour de 2,5 milliards de francs supplémentaires à l'Etat. Le coût de la loi du 13 juillet 1978, qui porte désormais son nom, s'avérant finalement plus élevé que prévu (environ 250 millions de francs net) le public aura compris qu'il était préférable d'attendre avant de solliciter de nouvelles mesures favorables à la Bourse.

Et puis Mme Roselyne Pierre, grande prêtresse des clubs d'investissement et fondatrice des « Femmes de valeurs », l'a rappelé : M. Monory a déjà beaucoup fait pour le marché financier français. Au-delà de « sa » loi qui a permis d'augmenter de 30 % le nombre « d'actionnaires » — appellation d'ailleurs impropre pour les 800 000 clients des SICAV-Monory, — le ministre de l'économie est effectivement à l'origine d'un certain nombre de nouveautés boursières. Les actions à dividendes prioritaires ont été créées ; un projet de loi visant à adapter en France les actions à warrant, très populaires chez les Anglo-Saxons, a été déposé sur le bureau du Parlement ; de même pour un texte obligeant les groupes industriels à publier des comptes consolidés, un projet de loi contraignant les sociétés et les personnes détenant plus de 5 % du capital d'une entreprise à se faire connaître est également à l'étude. Enfin, contrairement à ce que l'on pouvait croire, l'idée d'une distribution gratuite d'actions aux salariés n'est pas enterrée, et les fonds communs de placement devraient être étendus au public d'ici trois ou quatre semaines, venant ainsi compléter le dispositif d'orientation de l'épargne vers les entreprises.

Décidément, M. Monory est bien l'homme que la Bourse attendait depuis vingt ans. Oh ! certes, il y a la très détestée loi taxant les plus-values. Mais, d'une part, le ministre n'en fut pas l'initiateur et puis, « avouez que sa portée est désormais plus que symbolique », a-t-il ajouté avec un large sourire — P.C.

(1) Association des clubs d'investissement « Femmes de valeurs », 18, boul. Montmartre, Paris-9e. - Tél. : 247-12-63.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 11/5	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	37100	37300
— (kilo en lingot)	37045	38600
Pièce française (20 fr.)	289 90	309
Pièce française (10 fr.)	218 10	218 10
Pièce suisse (20 fr.)	291	298 80
Union latine (20 fr.)	271 50	284 50
• Pièce tunis. (20 fr.)	237	289
Souverain	360 60	366 80
• Souverain Elizabeth II	359 60	369
• Demi-souverain	417	430
Pièce de 20 dollars	1556	1640
— 10 dollars	880	928
— 5 dollars	550	610
— 50 pesos	1440	1510 20
• — 20 marks	332	350
— 10 florins	288	283
• — 5 roubles	163 50	173

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
4 1/2 % 1973	77 200	72 514 770
C.N.E. 3 %	13 920	50 117 089
Générale de Fond.	132 750	34 800 692
Matra	4 795	28 269 958
Aquitaine (1)	36 700	23 385 300

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 mai	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai
Terme	116 756 645	153 153 912	136 199 241	175 670 268	154 000 486
Compt. R. et obl.	284 328 487	358 583 928	397 339 113	337 352 407	269 344 546
Actions	77 366 290	67 841 449	72 279 005	56 916 347	64 073 932
Total	478 451 422	579 579 289	605 817 359	569 939 022	487 418 964

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	14 mai	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai
Franç.	103,9	103	103,7	104,5	104,5
Etrang.	123,4	122,3	122,8	122,7	122,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 30 décembre 1977)

	14 mai	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai
Tendance	98,6	97,9	98,3	99,2	99,6

(base 100, 29 décembre 1961)

	14 mai	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai
Ind. gén.	89,4	88,5	88,6	89	89,3

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1979 a été tiré à 579 163 exemplaires.

En Belgique

Des mesures de sécurité exceptionnelles sont prises pour prévenir une éventuelle action des Palestiniens

De notre correspondant

Bruxelles. — Des mesures de sécurité spectaculaires ont été prises dans toute la Belgique, vendredi après-midi 18 mai. Les centrales nucléaires sont gardées par l'armée et d'importants détachements de gendarmerie surveillent les ministères, les ambassades et les prisons.

Tout indique que des terroristes palestiniens ont voulu, et veulent peut-être encore, entreprendre une action pour libérer les deux terroristes arrêtés après la fusillade à l'aéroport de Bruxelles-National, le lundi de Pâques. Les deux hommes sont à la prison de Forest et ils doivent être jugés prochainement.

Jeudi déjà, un « comité gouvernemental de crise » avait été convoqué d'urgence au cabinet du premier ministre et des mesures avaient été décidées à la suite de certains renseignements recueillis par la sûreté de l'Etat. Certains restaient cependant sceptiques et n'hésitaient pas à parler de « psychose palestinienne ».

Vendredi, alors que le conseil de cabinet hebdomadaire était réuni au 16, rue de la Loi, la menace allait se préciser brusquement et le gouvernement fut averti par téléphone — on ne précise pas s'il s'agissait d'une communication anonyme — qu'une « action sanglante » allait être déclenchée.

Aussitôt, l'armée et la gendarmerie étaient placées en état d'alerte. Les bâtiments officiels furent gardés, en particulier le cabinet du premier ministre où les membres du gouvernement étaient en réunion. L'armée prit place autour des centrales nucléaires de Tihange, en Wallonie, et de Doel, en Flandre. A l'aéroport de Bruxelles, le public était évacué et seuls les passagers munis de billets étaient encore admis dans la salle des départs.

En fin de journée cependant, les mesures prises à l'aéroport allaient être allégées. On continue, néanmoins, à rechercher cinq ou sept Palestiniens qui seraient arrivés dimanche ou lundi à Bruxelles avec des armes et des munitions. La présence d'un groupe de cinq suspects était signalée mercredi et les autorités judiciaires posséderaient le signalement et les identités de deux d'entre eux.

PIERRE DE VOS.

L'U.R.S.S. DISPOSERAIT D'UN NOUVEAU SOUS-MARIN NUCLÉAIRE TRÈS PERFORMANT

Washington (A.P., U.P.I., Reuter). — L'Union soviétique aurait mis au point, selon des sources autorisées américaines, un nouveau modèle de sous-marin nucléaire, plus rapide, plus léger et capable d'atteindre de plus grandes profondeurs que les submersibles américains. Cet engin, qui serait construit en titane, naviguerait sous l'eau à une vitesse de 40 nœuds et pourrait descendre à une profondeur supérieure à 610 mètres (certains disent même qu'il serait capable d'atteindre le niveau record de moins 915 mètres).

Le quotidien américain « Washington Post », qui commente la nouvelle en citant des sources gouvernementales, rappelle que la vitesse des plus rapides sous-marins nucléaires d'attaque américains — ceux de la série « Los Angeles » — ne serait que de 35 nœuds, et que leurs performances en plongée seraient bien inférieures à celles de l'engin soviétique.

LES ENTRETIENS DE CHYPRE

(De notre correspondant.)

Nicosie. — Pendant dix heures MM. Kyprianou, président de la République de Chypre, Denktash, chef de la communauté chypriote turque, et Waldheim, secrétaire général des Nations unies, se sont entenus, vendredi 18 mai à Nicosie. Le secrétaire général de l'ONU a reçu ensuite une délégation des parents des Chypriotes grecs portés disparus lors de l'occupation du nord de Chypre par les Turcs en 1974.

La rencontre devait se poursuivre samedi et se terminer par une conférence de presse de M. Waldheim. Le président Kyprianou s'est borné à dire qu'« *un vaste tour d'horizon avait eu lieu* » et que « *tous les problèmes avaient été longuement discutés* ». De source proche des Nations unies, on apprend que la séance de vendredi matin a été « *plutôt tendue* » et qu'une amélioration a eu lieu l'après-midi « *où certains progrès ont été réalisés vers une reprise des pourparlers intercommunautaires* ».

D. A.

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Polémique au sujet de l'Agence nationale pour l'emploi

Vendredi 18 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● L'A.N.P.E. — En réponse à M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure), qui réclame l'examen du projet de loi portant réforme de l'A.N.P.E. et qui se demande si le gouvernement n'a pas l'intention « *de manipuler les statistiques mensuelles de l'Agence en prévision de l'élection présidentielle* », M. STOLERU, secrétaire d'Etat au travail manuel et aux immigrés, déclare : « *On ne peut parler sérieusement de « manipulation » des chiffres de l'emploi à propos d'une réforme qui vise avant tout à restaurer le service public de placement dans sa vocation fondamentale et à lui redonner les moyens de servir au mieux les intérêts des administrés.* » « *S'agissant de manipulation,* ajoute-t-il, *nous pourrions plus à propos parler des tracts distribués dans certaines villes pour inviter les femmes à s'inscrire massivement à l'A.N.P.E., évidemment afin de gonfler artificiellement les statistiques.* » Il ajoute que l'A.N.P.E. n'est pas « *investie d'une mission d'assistante sociale* ».

● L'ARMEMENT NAVAL FRANÇAIS. — Répondant à une question de M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines) sur la situation de l'armement naval français, qui pâtit, selon lui, d'une crise à la fois mondiale et nationale, M. LE THEULE, ministre des transports souligne l'importance « *de l'accord qui vient d'être conclu au sein de la Communauté européenne sur le code de conduite maritime à respecter vis-à-vis des pays en voie de développement* ». Il indique ensuite que la France a réussi à limiter à 3 % le pourcentage de désarmement de sa flotte, « *ce qui est le plus faible taux européen* ». Il ajoute : « *L'objectif que s'est fixé le plan de développement défini en 1974 est de permettre à notre flotte de couvrir 40 à 50 % des besoins de notre commerce extérieur. La réalisation de cet objectif s'effectue actuellement dans de bonnes conditions.* » M. LAURIOL observe ensuite : « *Nous devons nous organiser face au dumping des pays de l'Est, rationaliser notre exploitation, éviter par exemple la concurrence « franco-française » entre les différentes compagnies, et celle qui existe entre la marine et les autres moyens de transport.* » Répondant à M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) le ministre déclare qu'il est prêt à participer à un débat sur les problèmes de la mer.

● LA LIAISON MER DU NORD-MÉDITERRANÉE. — En réponse à M. COUSTE (app. R.P.R., Yonne), M. LE THEULE annonce que le projet de loi confiant à la Compagnie nationale du Rhône la maîtrise d'ouvrage des travaux concernant la liaison mer du Nord-Méditerranée, « *va être examiné par le Conseil d'Etat et pourra être discuté par l'Assemblée dès les premiers jours de la session d'automne.* » « *Cette réalisation,* ajoute le ministre des transports, *ne subira aucun retard. L'important est qu'elle soit inscrite dans le budget de 1980, où seront inscrits des crédits substantiels — plusieurs dizaines de millions — pour des acquisitions foncières immédiates.* »

LE CHEF DE L'ÉTAT DINERA-T-IL A LA RABATELIÈRE ?

La Roche-sur-Yon. — Le président de la République choisira-t-il la petite commune de La Rabatelière (Vendée), pour y fêter, le 26 mai, le cinquième anniversaire de son entrée à l'Elysée ? La décision ne devrait être arrêtée que lors du retour du chef de l'Etat de son voyage en Afrique le 24 mai, et une autre localité, en Loire-Atlantique, serait aussi sur les rangs...

Toujours est-il qu'en attendant le feu vert, les six cent quatre-vingt seize habitants de La Rabatelière font un peu « comme si ». Il y a cinq ans, cette commune avait donné 94,11 % de ses voix au candidat qui allait l'emporter. Situés à proximité de la route Nantes–La Rochelle, elle n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres de l'aérodrome nantais de Château-Bougon où pourrait atterrir M. Giscard d'Estaing, en fin de journée, avant de dîner avec la population.

LE CONGRÈS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES RURALES

Six familles sur cent seulement souhaitent quitter la campagne

La Fédération nationale des associations familiales rurales tient son congrès ce week-end à Nancy. Elle regroupe, dans deux mille six cent cinquante associations locales communales, cent trente mille familles réparties dans soixante-neuf départements et mène, à côté des autres mouvements familiaux, une action d'information et d'éducation.

L'éventail politique de ses membres, plutôt large, correspond en fait au hasard de son implantation dans le milieu rural. Son développement est rapide et quinze fédérations départementales ont été créées depuis deux ans ; ce qui fait dire au directeur du mouvement, M. Berger, que « *les familiaux ne sont pas sur une pente descendante, au contraire* ». Le thème du congrès, « Des familles dynamiques, pour un milieu rural responsable », illustre cette volonté.

Pour préparer ces assises, le mouvement a lancé une enquête sur un thème en forme de question : « *Quel milieu rural voulons-nous ?* »

40 000 familles, dont la moitié n'adhèrent pas au mouvement, ont répondu, ainsi que 472 associations représentant 497 communes et près de 500 000 habitants. Il en ressort que la dévitalisation du milieu rural n'est pas un phénomène homogène. Dans les plus petites communes, le seuil de non-retour semble être atteint (fermeture des écoles maternelles, abandon des transports collectifs, vieillissement de la population, fermeture des commerces...). Par contre, les communes de 2 500 habitants et plus, et celles qui bénéficient de la proximité d'une grande ville (30 000 à 100 000) se développent tant en population qu'en emplois.

86 % des personnes interrogées (qui comprennent 24 % de salariés et seulement 18 % d'agriculteurs) veulent rester à la campagne, même les jeunes de 17 à 20 ans. Les 6 % qui souhaitent s'en aller invoquent l'éloignement des services et commerces comme premier type de handicap (8 % ne se prononcent pas). Les familles en milieu rural estiment non seulement souhaitable mais possible — si les communes voulaient en prendre l'initiative — la création d'écoles, de logements locatifs et l'installation d'artisans. Pour les créations d'emplois, elles font plus confiance aux initiatives privées qu'à celles des pouvoirs publics.

30 % des personnes qui ont répondu habitent des communes où fonctionnent des commissions extra-municipales, 9 % assistent aux réunions du conseil municipal (hormis les conseillers), 64 % enfin sont favorables à l'organisation de référendums municipaux.

L'autocritique n'est pas absente du rapport : 60 % estiment, les jeunes surtout, que l'association familiale pourrait faire plus pour animer la vie locale. L'enquête par communes est aussi significative des mutations que connaît le milieu rural. Dans une commune sur cinq, les logements n'ont pas l'eau courante, dans une sur trois le réseau d'assainissement est inexistant ou incomplet, pour plus d'une commune sur dix, la gare S.N.C.F. est à plus de 10 kilomètres, sans service de cars. — J. G.

A « LORRAINE CŒUR D'ACIER »

Tous ceux qui veulent parler le peuvent...

Longwy. — *Petite pluie fine sur les toits.* « On peut prendre Lorraine cœur d'acier sur votre poste ? » *Le taxi monte de Longwy-Bas à Longwy-Haut. Il est 9 heures.* « On peut. » *Le chauffeur règle aussitôt sa radio. On entens un disque de Bob Marley, avec par-dessus le bruit spécial, agaçant, du brouillage.* « On l'écoute beaucoup ici ? » « Ah, beaucoup ! » *Le ton est catégorique.*

« Un deuxième pouvoir, à mon avis », *disait la veille, dans le train, un commerçant de Longwy. Inscrit au R.P.R., peu susceptible de complaisance, cet homme, qui ne cache pas ses réticences (en particulier à l'égard des attaques personnelles faites en direct sur l'antenne), reconnaît que tout le monde à Longwy écoute Lorraine cœur d'acier.* « Les Longwysiens commencent à penser que c'est leur radio, *dit-il.* Même si ce n'est pas leurs opinions politiques, comme c'est mon cas. Ils ont l'impression, on a l'impression qu'elle défend l'intérêt du « pays ». Je ne veux pas dire que l'on est d'accord avec le parti communiste et la C.G.T., mais on est d'accord avec la lutte qui se manifeste à travers Lorraine cœur d'acier. »

Un compliment de l' « ennemi » ! Il fait sourire ici les militants de la C.G.T., qui aiment raconter que le commissaire de police a branché sa radio avec un fil de cuivre pour mieux suivre les émissions.

Là-haut, à l'hôtel de ville de Longwy-Haut, où sont installés les studios, juste à côté de l'église dont le clocher supporte l'immense antenne de 600 watts *(on voit descendre dans le ciel les deux fils qui la relient à la mairie), c'est l'effervescence. La foule partout, dehors, dans l'entrée, à l'intérieur du studio où le téléphone n'arrête pas de sonner.* « Madame, ce que je peux vous dire, c'est qu'on va tout essayer », « Prenez sur 102,6 ou 102,7 aux extrémités », « C'est une atteinte à la liberté d'expression... Ne vous en faite pas trop, madare, tout de même ! », « Oui, bonjour..., attendez... Calmez-vous... Comment s'appelle-t-il ?... Vingt-neuf ans ? Il n'est plus tout à fait un gamin... Il n'est pas à l'hôpital ? »...

La revue de presse est à peine commencée qu'on annonce l'arrivée d'une centaine de femmes venant de chez Gillier. On met Chiffon rouge, *de Michel Fugain, dont tout le monde ici c'est entiché et qui passe vingt-cinq fois par jour.* « Toi que l'on faisait taire/toi qui ne comptais pas »... *Le hall cette fois est bourré.*

« On a voulu venir pour que ça se voit, on veut que la radio continue. » *La déléguée syndicale qui parle en direct (on ne parle qu'en direct à Lorraine cœur d'acier et chacun est responsable de ses paroles), explique, hors antenne, qu'elle a pleuré ce matin quand les femmes lui ont annoncé qu'elles avaient pris la décision de débrayer, après les événements de la nuit pour venir protester contre le brouillage de la (leur) radio.*

« Cela a fonctionné dès le départ sur le direct », *explique Marcel Trillat, un des journalistes professionnels qui est venu travailler depuis le 17 mars à L.C.A. à la demande de l'union locale C.G.T. (ils sont deux professionnels appointés, en rotation, qui travaillent en collaboration étroite avec des animateurs, des techniciens et des militants syndicaux qui sont, eux, bénévoles).* « Tous ceux qui veulent parler le peuvent, c'est un principe de départ. On a voulu que ce soit la radio de la C.G.T. au service de la population de Longwy. Elle est ouverte à tous et le droit de réponse est une règle. Des gens arrivent, s'assoient, on ne sait pas qui c'est, ils se mêlent au débat. »

Pour les responsables de la radio, cette expérience est passionnante et difficile à vivre. « C'est un peu comme un feu en hiver, *dit encore Marcel Trillat ;* les gens viennent s'y chauffer, des gens isolés, des paumés ; il y en a qui ont eu un réflexe de protection de la radio. Mais je pense qu'il faut assumer ça, car c'est la vie. »

Lorraine cœur d'acier a inventé un ton, un style tout à fait nouveaux. Peut-être parce qu'elle est à la fois une radio très professionnelle (par la qualité et la tenue des débats), parce qu'elle a la brutalité du langage de la vie (elle laisse les gens s'exprimer en direct), qu'elle ne ressemble à aucune autre (il n'y a pas de « grilles », les émissions commencent à heures fixes, mais ne s'arrêtent que lorsque le sujet est épuisé).

Une radio nouvelle et authentiquement populaire. Elle est capable de mobiliser en une demi-heure de mille à deux mille personnes (les ouvriers se sont cotisés dans des ateliers pour installer des haut-parleurs et les émission de L.-C.-A. sont diffusées en permanence). Vendredi après-midi, après l'appel (brouillé) de Lorraine-Cœur d'acier, plus de huit cents personnes se sont retrouvées devant le tribunal de Briey pour protester contre le jugement en flagrant délit des cinq jeunes gens. Toute la journée, jusqu'à 9 heures du soir, la foule a continué de passer, de discuter, L.-C.-A. c'est un peu la Sorbonne en mai 68, en plus « ouvrier » : la même vitalité, la même chaleur humaine.

Et la nuit, comme chaque nuit depuis deux mois, des ouvriers, des femmes, ont monté la garde. Il ne sera pas facile pour le pouvoir d'arrêter Lorraine-Cœur d'acier.

CATHERINE HUMBLOT.

A B C D E F G